

LA MISE EN PLACE DES CONSEILS RÉGIONAUX ET LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES

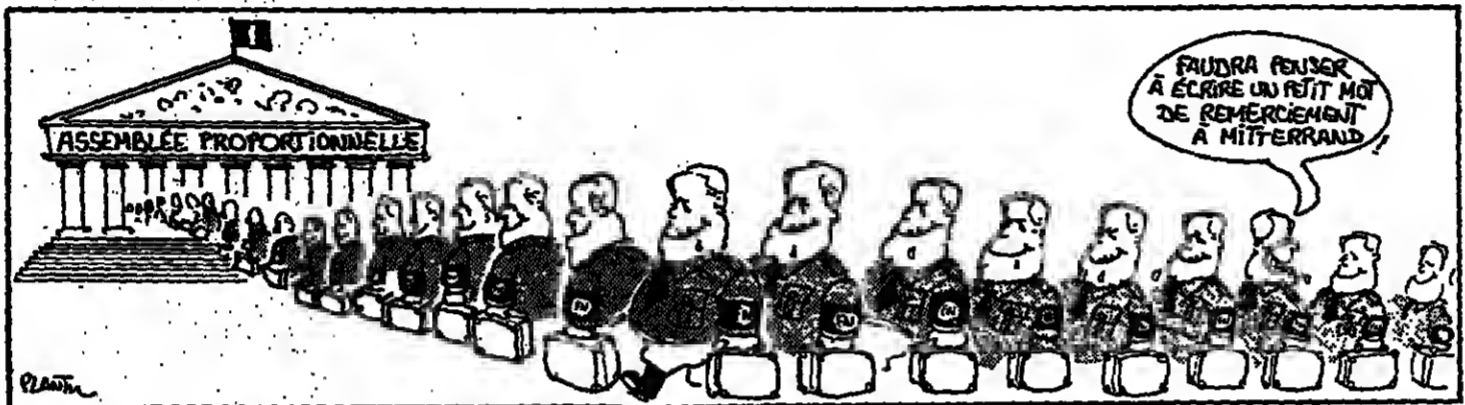
La droite obtient la présidence de vingt régions sur vingt-deux

Cinq ont été conservées ou conquises avec les voix du Front national

L'arbitrage du Front national a permis à la nouvelle majorité, vendredi 21 mars, de prendre le contrôle du conseil régional du Languedoc-Roussillon et de conserver les présidences que la droite détenait déjà

dans les régions de Haute-Normandie, Franche-Comté, Aquitaine et Picardie. Au total, la majorité contrôle vingt régions sur vingt-deux.

M. Jean-Marie Le Pen, qui présidera le groupe d'extrême droite à l'Assemblée nationale, s'est déclaré prêt à voter une éventuelle motion de censure contre le retour au scrutin majoritaire aux élections législatives envisagé par le nouveau gouvernement.



M. Jean-Marie Le Pen peut, une nouvelle fois, se frotter les mains. C'est lui qui avait raison lorsqu'il se moquait de l'extrême droite, quand on l'interrogeait sur le refus du président du RPR d'envisager toute alliance avec le

Front national : « Ce ne serait pas la première fois que M. Chirac mangerait son chapeau », ironisait le chef de file de l'extrême droite, le 10 mars, devant le « Grand Jury RTL-Le Monde ». « Dans un certain nombre d'endroits, la cruelle nécessité

des chiffres s'est fait sentir. Voyez en Corse... » Ce qui s'était déjà passé en Corse en 1984 s'est reproduit ouvertement en Languedoc-Roussillon et, plus discrètement, en Haute-Normandie, en Aquitaine, en Franche-Comté et en Picardie. Afin de battre la gauche pour la présidence des

conseils régionaux, les élus de la nouvelle majorité parlementaire y ont banalisé ceux du Front national. Dans ces cinq régions la « cruelle nécessité des chiffres » s'est bel et bien fait sentir.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

A qui la politique étrangère ?

dans

LE MONDE AUJOURD'HUI

Haïti : la fin des « duvaliéristes »

Le Conseil national de gouvernement ne compte plus aucun des partisans de l'ancien dictateur.

PAGE 4

Constitution du premier groupe européen dans la sidérurgie

L'ensemble Saarstahl-Dillinger-Sacilor aura une production de 12,5 millions de tonnes d'acier.

PAGE 17

Regain d'insécurité à Kampala

Un garde de l'ambassade de France est assassiné chez lui par des inconnus.

PAGE 4

Dates (2) • Étranger (3 à 6) • Politique (7 à 11) • Société (12) • Culture (13) • Communication (16) • Économie (17 à 19) • Programmes des spectacles (14) • Radio-télévision (15) • Météorologie (15) • Mots croisés (16) • Carnet (16)

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un conseil de sécurité serait créé auprès de M. Chirac

L'attentat meurtrier des Champs-Élysées, jeudi soir 20 mars, accompagné d'un attentat heureusement déjoué dans le RER parisien, a quelque peu pris de court le nouveau gouvernement. M. Jacques Chirac, qui exprimait sa volonté, entre autres, de « restaurer la sécurité des personnes et des biens » au moment même de l'explosion de la galerie Point-Show, ne s'attendait sans doute pas à ce baptême du feu. A tel point que la passation des pouvoirs au ministère de l'Intérieur entre M. Pierre Joxe et M. Charles Pasqua a donné lieu, vendredi, à un curieux quiproquo.

M. Joxe avait réuni à 17 heures les directeurs du ministère pour accueillir son successeur. Selon son entourage, juste avant l'heure prévue, M. Robert Pandraud, nouveau ministre délégué chargé de la sécurité, lui téléphona pour l'avertir que M. Pasqua est « retenu au Sénat ». La cérémonie est alors annulée et reportée à ce samedi 15 heures. Dans l'entourage de M. Pasqua, on assure que

la passation était déjà fixée à samedi. Étonnante vacance de pouvoir dans tous les cas : M. Joxe, qui depuis la parution, vendredi matin au Journal officiel, du décret nommant le gouvernement de M. Chirac n'est pourtant plus ministre, se voit ainsi amené à discuter de « problèmes d'actualité » avec les directeurs concernés...

Or, en l'absence d'une succession en bonne et due forme, personne n'a plus, place Beauvau, de délégation de signature, tandis que M. Pandraud, pourtant prêt à se mettre à l'ouvrage, est obligé d'attendre la passation de pouvoirs entre M. Joxe et M. Pasqua pour être en place. Le « ministre de la police » n'est en effet « que » ministre délégué...

Il faudra donc attendre pour que soient clairement précisées les mesures contre le terrorisme annoncées par le premier ministre.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

NOUVELLE DONNE ÉCONOMIQUE

Bien gérer la manne pétrolière et réduire les tensions monétaires

Dans une dizaine de jours, le pétrole brut arrivera, en France, à des prix de rêve. Le coût moyen du baril ne devrait pas dépasser 15 dollars, au deuxième trimestre, traduisant, avec le retard dû aux transports, la chute des cours enregistrés ces derniers mois sur le marché.

15 dollars, c'est une baisse de 35 % par rapport au prix moyen payé durant les trois premiers mois de l'année. Une chute aussi forte, en un laps de temps aussi court, va évidemment avoir des effets considérables sur l'économie française.

Même si les prix du brut remontaient légèrement pendant la seconde moitié de l'année pour se stabiliser un peu au-dessous de 20 dollars le baril, la facture énergétique de la France diminuerait de moitié : 90 milliards environ cette année, au lieu de 180 milliards en 1985.

Le gouvernement qui s'installe va donc bénéficier d'une conjoncture exceptionnelle. La reprise de la croissance, qui s'est amorcée

dans le monde en 1982-1983, va se prolonger plus longtemps qu'on ne le croyait. Et, en France, cette croissance pourrait être proche de 3 % au lieu des 2 % prévus à l'automne dernier, une partie de la manne pétrolière profitant aux industries.

Le commerce extérieur, et plus encore les paiements courants, seront nettement excédentaires, et les prix de détail devraient augmenter de 2 % seulement cette année. Peut-être moins. Du même coup, se trouvent levées les dernières hésitations qu'aurait pu avoir la nouvelle équipe gouvernementale concernant la libération complète des prix. Et, bien sûr, d'abord la libération des prix des services.

La crainte était jusqu'ici qu'en rendant leur liberté d'action aux teinturiers, aux blanchisseurs, aux restaurateurs, aux ateliers..., ceux-ci n'augmentent brusquement leurs prix, pour se rattraper d'une longue période de blocage. Cette analyse, dite du « couvercle sur la marmite », amenait à pré-

voir une hausse supplémentaire de 2 points en 1986, que les responsables de la plate-forme RPR-UDF acceptaient d'endosser, comme tribut de la déréglementation.

En fait, un examen plus attentif des évolutions passées montre deux choses : les prix des services avaient en effet très fortement augmenté, après que M. Raymond Barro les eut libérés à partir de 1979 (la hausse fut de 15,7 % entre décembre 1979 et décembre 1980 - soit nettement plus que la hausse globale de l'indice qui fut de 13,6 % pendant la même période). Mais ce dérapage traduisait presque complètement les hausses générales de salaires, dont on sait qu'ils représentent une partie très importante du prix des services.

A contrario donc, les hausses de salaires se ralentissant et fortement, depuis l'été 1982, les prestataires de services n'ont peut-être pas autant souffert qu'on aurait pu le croire, au vu d'une comparaison des marges pratiquées dans les diverses professions, avant et après le blocage. Il est probable

que les progrès de productivité ont permis, dans beaucoup de cas, de comprimer durablement ces marges.

Quoi qu'il en soit, le blocage on les contrôles ne semblent pas avoir joué le rôle imminent qu'on leur a prêté. Exception faite pour les années 1982 et 1983. Le seul garde-fou sérieux à la libération totale des prix sera le maintien d'une stricte politique salariale à laquelle le nouveau gouvernement semble d'ailleurs particulièrement attaché. « Nous ne recommencerons pas les erreurs des années 70. »

Deux autres problèmes vont se poser immédiatement au gouvernement auxquels il sera beaucoup moins facile d'apporter une réponse : l'utilisation de la manne pétrolière, la parité du franc avec le deutschemark.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 8 et page 19 l'article de FRANÇOIS RENARD : « Amorce de tension dans le SME ».)

RELATIONS AVEC LES SYNDICATS

Les nuages de la cohabitation

La « cohabitation » s'annonce aussi délicate sur le plan social que sur le plan politique. Certes, quelles que soient leurs convictions, les grandes centrales n'ont pas donné de consignes de vote, au moins officiellement. Elles sont trop affaiblies dans leur majorité par la baisse des effectifs et l'atonie des salariés pour engager une offensive, et, à l'exception de la CGT, n'ont guère l'envie de le faire. De son côté, le nouveau gouvernement a une marge de manœuvre trop étroite pour se permettre de s'opposer de front aux syndicats.

Mais bien des points du programme de la nouvelle majorité heurtent les centrales syndicales, en particulier la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la libération des prix et les dénationalisations. Sans parler des inquiétudes sur la suppression du SMIC ou une réduction éventuelle de la protection sociale.

Même si les « butoirs » sont différents selon les syndicats, les nuages paraissent assez nombreux dans le ciel de cette « cohabitation ».

Beaucoup dépendra de la façon dont le gouvernement agira : le recours aux ordonnances, déjà peu apprécié par les syndicats en 1981, le serait encore moins cette fois. M. Chirac avait lancé l'idée d'une « délimitation d'un ordre public social », qui définirait les parties intangibles du code du travail et ce qui peut être modifié. Mais ni le patronat ni FO ne sont disposés à s'engager dans une négociation générale sur ce point, et la CGT encore moins...

(Lire page 8 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

GABRIEL GARCÍA MARQUEZ

La Mala Hora

traduit de l'espagnol par Claude Couffon

Il s'agit toujours de la même énergie caribéenne, investie, tantôt dans les sentiments délicats, tantôt dans la barbarie, du même chemin en définitive que parcourt, livre à livre, l'histoire de Cent ans de solitude.

Jean-François Fogel / Libération

ROMAN

GRASSI

مكتبة من الأصيل

كندا من الأصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 23 mars
- Sofia : Visite du secrétaire au Foreign Office, M. Howe.

Lundi 24 mars
- Prague : Congrès du PC tchécoslovaque (jusqu'au 28).

Mardi 25 mars
- Budapest : Visite de M. Andreotti.
- Athènes : Visite du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz (jusqu'au 28), faisant suite à une visite en Turquie (du 22 au 25).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beauvieux (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Dirigeant de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 370.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauvieux, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss, Rédacteur en chef : Daniel Verneil, Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

1 mois	6 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 200 F

FRANCE
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
L. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (tous chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 250 mt. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$; Côte d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 0,250 DL. ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 450 F CFA ; Suisse, 11 fr. ; Thaïlande, 120 baht. ; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$; Yougoslavie, 110 mt.

Le Monde dossiers et documents

DEUX DOSSIERS
LE SIDA
LA BOURSE

DOSSIERS ET DOCUMENTS : LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

Mars 1986 - En vente partout : 7 F

IL Y A QUARANTE ANS, LA VICTOIRE DES « SANS CHEMISE » EN ARGENTINE

La légende de Peron et d'Evita

Le péronisme est mort il y a dix ans, le 24 mars 1976, lors du coup d'Etat qui renversa Isabel Peron, dernière épouse du « père du justicialisme » et écho affaibli de sa légende. Ce mythe avait surgi trente ans plus tôt, avec l'élection de Juan Domingo Peron à la présidence de la République argentine. Le 24 février 1946, l'homme était entré de plain-pied dans sa légende. A cinquante et un ans, il était alors le second chef de l'Etat élu démocratiquement après Hipolito Yrigoyen en 1916.

De lui le « llder » incontesté du peuple argentin. Servi par son charisme et par Eva, Peron doit son étonnante carrière à la situation qu'il trouva en Argentine. Depuis la moitié du dix-neuvième siècle, une grande bourgeoisie conservatrice étroitement liée à l'empire britannique s'y était appropriée le pouvoir. Elle avait jeté les bases d'une sorte d'Etat-estancia.

ouvriers, impose au patronat des conventions de travail et des salaires décentes. Pour la première fois en Argentine, la dignité des prolétaires est prise en compte. Or l'évolution - sociale et économique - attire vers la ville une multitude de peones surexploités dans les campagnes. Ils s'entassent dans des baraquas en tôle à la périphérie de la capitale et commencent à chanter les louanges de leur « bienfaiteur ».

Peron pourrait, le jour même, prendre le pouvoir que le président Edelmirno Farrell vient lui offrir sur un plateau. Il s'y refuse habilement, convaincu de le conquérir légalement par les élections.

Il est vrai qu'un cours de ses deux premiers mandats - il revint brièvement au pouvoir en 1973, après dix-huit ans d'exil, en un avant sa mort - il a largement puisé dans les caisses publiques bien remplies de l'Etat, c'est d'après ses fidèles, « pour distribuer aux pauvres ce qui n'appartenait et ne servait qu'aux riches ».

Un grain de sable

Il y avait un port, Buenos-Aires, où les riches négociants tenaient le commerce, la finance et les services, et d'immenses campagnes où des peones misé-

Dix ans - au total - de présidence et dix-huit ans d'exil, tel aura été le destin de l'homme qui, après sa mort, reste le plus adulé d'Argentine. Si le parti qu'il avait créé, le Parti justicialiste, demeure une des composantes majeures de la vie politique, il le doit plus au souvenir du « colonel du peuple » qu'à ses actuels dirigeants, qui en sont toujours à se disputer l'héritage.

Le phénomène Peron éclate en pleine lumière le 17 octobre 1945. Ce jour-là, la haute bourgeoisie « européenne » de Buenos-Aires, très britanniquement traditionnelle, voit, ahuri, des milliers de travailleurs « descamisados » (sans chemise) de la ceinture industrielle de la capitale vers le centre-ville.

Jamais les riches négociants portenos (habitants de Buenos-Aires) n'avaient vu déferler une telle marée. Ces hommes méprisés au point d'être qualifiés de « boue animale » ou de « cabecitas negras » (petites têtes noires) à cause de leurs origines indiennes, viennent spontanément réclamer la libération du colonel Peron.

L'officier, alors vice-président mais surtout ministre du travail, a été arrêté et emprisonné moins de vingt-quatre heures plus tôt par le gouvernement sous la pression des patrons, exaspérés par la politique sociale qu'il mène en faveur des travailleurs. A la surprise générale, les manifestants obtiennent gain de cause. Peron, libéré en pleine nuit par un gouvernement pris de peur, est conduit au balcon de la Casa Rosada (Maison du gouvernement) car lui seul peut calmer la foule.



bles s'occupaient des vaches et du blé - richesses traditionnelles de l'Argentine - pour le compte des estancieros, les grands propriétaires terriens.

Les chemins de fer - britanniques eux aussi - convergent tous vers la métropole. Les seules rares industries argentines n'avaient été créées que pour permettre la bonne conservation des produits destinés à l'exportation.

En 1916, après l'institution du suffrage universel et secret, les élections avaient porté au pouvoir la classe moyenne en la personne d'Hipolito Yrigoyen. Jusqu'à ce qu'en 1930 un coup d'Etat ramènât les conservateurs au pouvoir. Ils signèrent alors une série d'accords avec Londres, qui terminèrent de livrer le pays pieds et poings liés à l'empire.

La deuxième guerre mondiale avait toutefois mis un grain de sable dans ce mécanisme. Au sortir de la guerre, l'Europe exsangue avait dramatiquement besoin de la nourriture argentine. Mais elle n'avait plus de quoi payer, et le pays de la Pampa se retrouva créancier d'une énorme dette étrangère.

L'Europe n'avait plus la capacité de fournir à l'Argentine les produits manufacturés qu'elle avait toujours acquis contre ses matières premières. Elle se trouva brutalement dans l'obligation de se construire une industrie nationale, plus coûteuse et de moins bonne qualité mais indispensable. Ainsi naquit en Argentine une classe sociale nouvelle, la classe ouvrière.

C'est d'elle que Peron va se servir pour entreprendre sa marche vers le sommet.

Ministre du travail

Le 4 juin 1943, l'armée a une nouvelle fois repris le pouvoir. Parmi les putschistes, un obscur petit colonel de province, Juan Domingo Peron. Il n'a pas tenu un rôle essentiel et les nouveaux maîtres du pays ne lui confiaient qu'une tâche secondaire au ministère de la guerre. Il y resta quatre mois. Jusqu'à ce qu'il soit muté, à sa demande, au secrétariat au travail et au plan, poste jusqu'à présent hureaucratique. Il va y provoquer une véritable révolution.

Seul, il organise le corporatisme, fonde des syndicats

solides inimitiés. Les radicaux, pour des raisons électorales, les socialistes, à qui il fait de l'ombre auprès des syndicats. L'Université et la plupart des officiers, profondément élitistes, se méfient de cet officier qui fraye avec les ouvriers et vit une liaison scandaleuse avec une actrice.

Mais son pire ennemi est certainement le patronat, sans cesse incommodé par sa politique sociale. En juin 1945, il s'oppose à une nouvelle législation du travail

et qui réunissait tous les partis contre lui en une seule liste, Peron l'emporte avec 50 % des voix.

Victoire triomphale qu'il répétera en 1952 en se faisant réélire avec 60 % des voix, consacrant ainsi une politique faite d'un savant mélange de démagogie et de justice sociale, d'initiatives de grande classe - de l'avis même de ses détracteurs - et de débordements totalitaires - comme l'admettent même ses admirateurs.

A PROPOS DES MOUVEMENTS ISLAMISTES AU LIBAN

Un appel au clergé chiite

M. Jamal Al-Din, professeur d'arabe à Orléans, nous adresse un « appel au clergé chiite du Liban », à propos des otages français, dans lequel il écrit notamment :

Le prophète de l'islam recommandait le port du turban. Il y voyait le symbole du *Hilm* : ce mélange de retenue, de sagesse et de magnanimité.

Peu après la mort du Prophète, les hommes de sa descendance furent décapités, les femmes et les enfants sont-ils pas scandalisés ? Ce serait déformer les préceptes coraniques que de s'en servir pour légitimer ce retour à une violence antéislamique de capture et de vengeance. Comment pourrait-on les donner comme arguments d'actions aussi condamnables, au lieu d'être interprétés

des hommes sensibles non à l'hérésie du Livre mais à l'exégèse du cœur ? Nous avions trop bonne opinion de tant de dignes croyants parmi nous pour nous imaginer que vous puissiez retenu des otages. Vous qui évoquez dans vos assemblées le martyre de Hussein, comment pourriez-vous utiliser les procédés dont il fut victime ?

Quoi que l'on dise pour les justifier, de tels moyens ont-ils eu une si générale approbation parmi vos disciples ? Certains d'entre vous ne s'en sont-ils pas scandalisés ? Ce serait déformer les préceptes coraniques que de s'en servir pour légitimer ce retour à une violence antéislamique de capture et de vengeance. Comment pourrait-on les donner comme arguments d'actions aussi condamnables, au lieu d'être interprétés

dans le sens de la clémence ordonnée par la Providence ? Une telle pratique ne serait-elle pas contraire à l'esprit de l'islam et à l'éthique des temps présents ? Nous ne saurions comprendre que les pasteurs des croyants deviennent des godeliers de leurs bêtes et que le chiisme qui jusqu'ici a tant souffert s'adonne maintenant allégrement à la persécution.

Le chiisme, comme vous l'enseigner, est fondé sur une question - actuellement anachronique - de légitimité du pouvoir khalifal, et sur une exigence morale - toujours actuelle - de dénuement et de mansuétude. Il ne saurait aujourd'hui avoir une autre raison d'être que celle d'exalter l'éthique de la compassion et de la réconciliation entre les hommes.

CORRESPONDANCE

L'occupation de la Rhénanie par Hitler

M. A. Casanova nous écrit à propos de l'article consacré au cinquantenaire de l'occupation militaire de la Rhénanie par Hitler.

Hitler aurait procédé dans le plus grand secret. Quel secret ? A cette époque j'étais lieutenant à l'état-major de la 14^e division d'infanterie à Mulhouse, commandée par le général Catroux.

A la mi-février le commandant Maget, du service de renseignement, nous avisa, confidentiellement, que l'armée allemande occuperait la Rhénanie autour du 5 mars.

Le renseignement fut transmis par ses soins à son chef hiérarchique à Belfort, qui, je le suppose, le transmit à Paris.

Quoi qu'il en soit, dès le 7 mars les échelons de première intervention (échelons A) de la division occupée les positions qui leur étaient assignées sur les bords ouest du Rhin. C'est moi-même qui, étant de permanence à l'état-major de la division, ai décrypté le télégramme de mise en place de ces échelons.

Dès le 8 mars, le général Catroux a été convoqué à Paris. A son retour il nous a résumés pour nous dire : « Et bien ! messieurs, on ne fera rien ».

La pusillanimité de nos gouvernements et du haut état-major nous aura coûté horriblement cher. Au sujet de cette question, on peut lire avec intérêt le livre de Paul Palloule *Notre espion chez Hitler*.

Étranger

EN VISITE A PARIS

La nouvelle répartition du pouvoir en France n'affectera pas les « relations étroites » avec Washington

affirme M. Shultz

Les moyens de lutter contre le terrorisme ont été l'un des principaux sujets abordés par le chef du gouvernement, M. Chirac, au cours de l'entretien qu'il a eu, vendredi 21 mars, avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, son premier visiteur étranger depuis son installation, la veille, à Matignon. A la suite de cette conversation d'environ une heure avec M. Shultz, qui lui avait transmis une lettre de « félicitations » du président Reagan, M. Chirac a indiqué que son gouvernement « souhaitait un renforcement sensible de la coopération » entre les pays démocratiques « de façon à lutter plus efficacement contre le terrorisme ». (Lire page 12.)

Après avoir été le secrétaire d'Etat, M. Shultz s'est entretenu à l'Elysée avec M. Mitterrand. La conversation, qui a duré quarante-cinq minutes, a permis aux deux hommes d'aborder, outre le terrorisme également évoqué, plusieurs sujets figurant au calendrier diplomatique des prochaines semaines: le sommet des pays industrialisés à Tokyo début mai, la visite que le président de la République doit faire à New York le 4 juillet pour le centenaire de la statue de la Liberté, les négociations sur le contrôle des armements.

En sortant de l'Elysée, M. Shultz a indiqué qu'il n'avait en revanche, pas discuté de la situation intérieure française au lendemain des élections et de la formation du nouveau gouvernement, « car, a-t-il dit, ce n'est pas mon rôle ». Il a cependant estimé que la nouvelle répartition du pouvoir en France n'était pas de nature à contrarier les « relations

de travail étroites » entre Paris et Washington.

Avec le président de la République, l'entretien a en outre porté sur la situation au Nicaragua. A ce sujet, M. Shultz a souligné que le gouvernement américain consacrait « beaucoup de temps à s'occuper du problème des libertés » dans ce pays. Les deux hommes ont exprimé la même satisfaction à la suite du référendum en Espagne, favorable à l'OTAN. En revanche, M. Shultz s'est montré inquiet au sujet des divergences entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur les questions agricoles. Ce problème, a-t-il dit, pourrait « influencer » les relations transatlantiques, si des négociations ne permettaient pas d'aboutir à une solution.

Le secrétaire d'Etat, qui avait déjeuné, à titre privé, avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a rencontré son successeur, M. Jean-Bernard Raimond, samedi matin. Ambassadeur à Moscou jusqu'à sa nomination au gouvernement, M. Raimond était arrivé à Paris vendredi en fin de journée. M. Shultz a indiqué que M. Raimond était « très respecté par le gouvernement américain, qui a apprécié son travail à Moscou et ailleurs ».

M. Shultz a terminé sa journée, vendredi, par un dîner avec un groupe d'anciens élèves de l'université Stanford dans un grand hôtel parisien, auquel avaient été aussi invités quelques représentants du monde de la presse française. Avant de quitter Paris, samedi, pour Ankara, le secrétaire d'Etat a rencontré M. Giscard d'Estaing à l'occasion d'un petit déjeuner.

RÉUNIS EN BAVIÈRE

Les ministres de la défense de l'OTAN soutiennent la position américaine dans les négociations avec Moscou

De notre envoyé spécial

Wurtzbourg. — M. Woerner, le ministre allemand de la défense, a renoncé à l'idée d'une « initiative européenne de défense », et a-t-il dit à la mise en place par les Européens d'armes permettant de protéger le Vieux Continent contre les missiles soviétiques. Vendredi 21 mars, à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui rassemblait à Wurtzbourg, en Bavière, les ministres de la défense des pays de l'alliance, à l'exception de la France (1), il s'est donné beaucoup de mal, sans vraiment convaincre, pour démontrer qu'il n'y avait pas de changement de sa part, qu'il n'avait jamais en fait fait de projet aussi ambitieux que celui qui lui était prêt.

« La seule chose que je souhaite, c'est la mise en œuvre comme initiative de l'OTAN d'une défense active de plus courte portée. La défense anti-aérienne est une activité intégrée. C'est donc aux Etats-Unis, au Canada et aux pays européens de développer ensemble de tels moyens », a commenté M. Woerner, avant d'ajouter: « Ce n'est un programme ni pour demain ni pour après-demain. Techniquement, nous ne sommes pas prêts, et, pour le moment, il n'y a pas de financement ».

M. Weinberger, ministre américain de la défense, s'est félicité de ce que la RFA, après le Royaume-Uni, soit prête à conclure un accord portant sur sa participation à l'IDS. Il a estimé que d'autres pays suivront. Pour lui, l'IDS était un programme de défense stratégique, et non un simple accord technologique. Une telle collaboration technologique, a-t-il dit, par la force des choses, a une réalité militaire. Le secrétaire à la défense a cependant confirmé que la participation d'entreprises euro-

péennes aux contrats de l'IDS n'est d'aucune manière subordonnée à la conclusion de tels accords. « Ce sont les plus compétitifs qui l'emportent », a-t-il dit.

Il n'est pas question, en tout cas, de négocier à Genève l'interruption de l'IDS, qui demeure hautement prioritaire. M. Weinberger l'a répété, et ses alliés l'ont soutenu. « Nous appuyons fermement le point de vue général des Etats-Unis sur les systèmes à portée intermédiaire, les systèmes stratégiques et les systèmes d'armes défensives et les systèmes », lit-on dans le communiqué publié à l'issue de la réunion.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(1) L'Espagne, dont l'appartenance à l'alliance atlantique vient d'être confirmée par référendum, participait pour la première fois à cette session comme membre à part entière du groupe des plans nucléaires.

« M. Honecker et l'accord germano-américain sur l'IDS. — La conjonction entre le Pentagone et Bonn va peser sur les négociations américano-soviétiques de désarmement », a déclaré M. Honecker, vendredi 21 mars à Halle (RDA), lors d'une manifestation à la mémoire de militants communistes allemands des années 20.

« Elle va compliquer les relations entre la RFA et les pays socialistes », a-t-il dit. « L'accord conclu mercredi entre M. Caspar Weinberger et le chancelier Helmut Kohl (en faveur de la participation allemande à l'IDS) va entraîner la RFA dans les préparatifs de la guerre des étoiles. Il est tout d'abord l'opposé des propositions de désarmement raisonnables du secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev », a poursuivi le chef de l'Etat et du Parti communiste de RDA. — (AFP.)

LA CRISE FINANCIÈRE DES NATIONS UNIES

M. Perez de Cuellar annonce un ensemble de mesures réduisant les frais de personnel

M. Reagan a reçu vendredi 21 mars à la Maison Blanche le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, venu l'entretenir de la grave crise financière que traverse l'Organisation (le Monde du 22 mars). Un porte-parole de la présidence s'est limité à indiquer, après la rencontre, que le gouvernement américain « étudie l'impact que la loi Gramm Rudman [de réduction du déficit budgétaire] aura sur la contribution des Etats-Unis à l'ONU ». La réduction de la contribution américaine (qui est de quelque 200 millions de dollars, soit le quart des ressources de l'Organisation), ne manquera pas d'avoir de graves conséquences pour les Nations unies, qui connaissent déjà une situation financière particulièrement difficile en raison de retards de paiements accumulés par de nombreux pays membres.

La CEE a réaffirmé, de son côté, son inquiétude devant ces difficultés actuelles de l'ONU, dont les Douze ont attribué la responsabilité à certains membres « qui ne remplissent pas leurs obligations financières inscrites dans la charte de l'Organisation ». Dans un communiqué publié vendredi à La Haye par le ministre des affaires étrangères néerlandais nu nom des Douze (les Pays-Bas exerçant actuellement la

présidence du conseil européen), il est notamment indiqué que « la restauration de la stabilité financière des Nations unies » dépend de ces pays membres, dont les noms ne sont pas cités. La Communauté rappelle ainsi qu'elle contribue pour 30 % au budget de l'ONU et souligne qu'elle défend « un usage efficace de ses ressources ».

M. Perez de Cuellar, avant de se rendre à Washington pour y rencontrer M. Reagan, avait annoncé vendredi un second train de mesures d'austérité, permettant 15 millions de dollars d'économies. Dans une note personnelle adressée à la présidence, il a notamment indiqué sa décision de procéder à un gel du recrutement, à la non-extension des contrats des fonctionnaires de plus de soixante ans, et à une réduction de 10 % du budget consacré aux heures supplémentaires. Les échéances des promotions seront différées, et les fonctionnaires amputés de 50 % de leur salaire. S'ajoutant à d'autres mesures prises au début de l'année, ces coupes claires permettront des économies de l'ordre de 30 millions de dollars, de l'ordre de 250 millions de dollars de déficit prévu de l'ONU étant du budget de l'ONU sont consacrés aux dépenses de personnel. — (AFP.)

« Vers l'abrogation de la loi des six mois ». — M. Pierre-Christian Taubinger, vice-président du Sénat (RI), a déposé vendredi 21 mars une proposition de loi visant à abroger l'article 24 de la loi du 17 janvier dernier, qui autorisait le gouvernement à nommer dans le corps des ministres plénipotentiaires des personnes non fonctionnaires, ayant exercé depuis au moins six mois les fonctions de chef de mission diplomatique. Le sénateur de Paris fait remarquer que cette « loi des six mois », dont ont bénéficié des personnalités socialistes, a suscité « l'opposition unanime » du corps diplomatique français, dont certains représentants, « et non des moins éminents, ont exprimé leur inquiétude, rappelant cette vérité d'évidence que le diplomate est un métier, exigeant un long et difficile apprentissage sur le terrain ».

« Protestation soviétique ». — Le nouvel ambassadeur d'Union soviétique à l'ONU, M. Youri Doubinine, s'en est pris vivement, le vendredi 21 mars, aux Etats-Unis, qu'il a accusé de déclencher une campagne de sabotage contre les Nations unies en voulant imposer des quotas aux missions diplomatiques des Etats membres. Prenant la parole pour la première fois devant un organe de l'ONU, M. Doubinine a affirmé que la décision américaine de réduire d'un tiers le personnel diplomatique soviétique accrédité auprès des Nations unies (le Monde du 9-10 mars), était « arbitraire », et visait à placer les Etats-Unis au-dessus des autres pays membres de l'Organisation. M. Doubinine a présenté ses lettres de créances cette semaine, succédant à M. Oleg Troyanovsky, devenu ambassadeur à Pékin après de longues années passées à la tête de la représentation soviétique.

L'UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES DANS LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak « condamné » à l'ONU

New-York (Nations unies) (AFP). — Pour la première fois dans l'histoire de la guerre du Golfe, l'Irak a été « fermement condamné », le vendredi 21 mars, par le Conseil de sécurité des Nations unies pour avoir eu recours à des armes chimiques contre les forces iraniennes, en contravention formelle avec le droit international. Un groupe d'experts internationaux envoyés par l'ONU en Iran, à la demande de ce pays, avait récemment conclu à l'identification de l'usage d'armes chimiques par les forces iraniennes dans le cadre de l'attaque offensive iranienne dans la péninsule irakienne de Fao. Selon l'Irak, plus de douze mille soldats iraniens ont été victimes de ces gaz de combat depuis février.

La « condamnation » de l'Irak figure dans une déclaration lu au nom des quinze membres du Conseil par leur président, l'ambassadeur du Danemark, M. Ole Bierling, au cours d'une brève séance formelle sans débats. Dans un souci d'équilibre, notamment sous l'impulsion de la délégation française, les membres du Conseil ont aussi « condamné » l'Irak s'est toujours déclaré prêt à respecter les résolutions de l'ONU sur le conflit et à engager des négociations de paix sous conditions, contrairement à l'Irak qui réclame, pour mettre fin à la guerre, la punition du régime agresseur irakien « qui rend responsable de l'origine du conflit ».

Iran
Les vœux de Nouvel An de l'iman Khomeiny

A l'occasion du Nouvel An iranien, célébré dans la nuit de jeudi à vendredi, l'iman Khomeiny a appelé à une présence massive de combattants sur les fronts de l'Irak. Dans les vœux qu'il a adressés à ses concitoyens, rapportés par Radio-Téhéran, l'iman a souligné la nécessité d'une

étroite cohésion des forces armées pour renverser le régime au pouvoir à Bagdad. Il a encore rendu hommage aux jeunes combattants iraniens et s'est félicité des récentes victoires militaires de l'Iran. Des vœux de paix, en quelque sorte...

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

BIBLIOGRAPHIE

La monarchie élyséenne et la politique étrangère

En principe, la politique étrangère ne passionne pas les Français. Et il est convenu de dire qu'une élection ne se gagne ni ne se perd sur le terrain diplomatique. Pourtant, quatre ouvrages récents ont le mérite de rappeler que, pour être mal aimés des hommes politiques extérieurs, les relations étrangères de l'Hexagone, et depuis 1981, n'ont constitué pas moins un des enjeux majeurs des grandes consultations nationales et de la fameuse cohabitation.

Le premier, chronologiquement, est celui que les presses de la Fondation nationale des sciences politiques ont publié l'an dernier sur la « Politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing », sous la direction de Samy Cohen et de Marie-Claude Smouts. Pour l'essentiel, il s'agit des actes d'un colloque que le Centre d'études et de recherches internationales avait organisé en 1983 pour dresser un bilan critique de la diplomatie giscardienne. Au moment où différents protagonistes de cette phase de l'histoire de la France reviennent sur le devant de la scène politique, cependant que le bilan de la diplomatie giscardienne, qui devait lui succéder en 1981, un tel examen n'est pas sans intérêt. D'autant qu'il est fait — c'est la loi du genre — à plusieurs voix dont certaines sont particulièrement familières aux lecteurs du Monde.

Même si l'indulgence à l'égard de M. Giscard d'Estaing n'est pas exactement leur registre de préférence, Samy Cohen et Marie-Claude Smouts apportent là, avec cette sélection d'interventions, des éléments de réponse utiles à la question: « Valéry Giscard d'Estaing s'est-il simplement appliqué à dédramatiser la politique étrangère, comme il a cherché à dérisper la vie politique interne ? »

Mais la politique étrangère est-elle, sous la Ve République, du ressort exclusif du président ? Oui et non, explique le même Samy Cohen dans un ouvrage ultérieur, La Monarchie nucléaire, qui a l'ambi-

tion — assez largement exaucée — de présenter les coulisses de la diplomatie française. « Une croyance solidement ancrée chez les Français est que la politique étrangère est une affaire de cabinet », les relations Mitterrand-Cheysson.

Monarchie, vous avez dit monarchie ? Parlons-en justement, semble répondre en écho le petit livre musqué de Yves La Mark, juriste spécialiste des questions internationales, mais aussi membre de cette dévouée et nouvelle actua royaliste appliquée à concilier sa fidélité maurassienne et une sorte de socialisme. Pour lui, c'est clair: l'avenir d'une grande diplomatie française, c'est la monarchie, parce que celle-ci, sans pouvoir « gouverner durablement et ouvertement contre l'opinion dominante », se trouve exclue du jeu si souvent dérisoire des factions, rivales dans une perspective immédiatement électorale.

Les relations

Mitterrand-Cheysson

Et Samy Cohen de montrer, cas par cas, que les choses sont moins simples qu'on le croit. Quitte à illustrer, finalement, la thèse qu'il affectait de combattre au début de son livre: la France est tout de même un pays à la diplomatie, une bien, en matière diplomatique, au moins monarchique sinon absolue, du moins forte et sourcilieuse. Justement, parce que son roi élu dispose, in fine, du pouvoir de déclencher une guerre nucléaire, dont il n'est pas certain qu'il suffise à dissuader tout agresseur potentiel, mais qui joue un rôle symbolique dans l'opinion gaulliste, particulier dans l'opinion gaulliste, que le « cas Mitterrand » n'a pas fini d'embarrasser.

Il ne s'agit pas là d'une révélation. Mais le livre de Samy Cohen est beaucoup plus qu'un essai de confirmation sur le sujet: il révèle ou confirme une foule d'informations sur la façon dont s'élabora et s'exerce la diplomatie de la France. La diplomatie peut se lire comme un roman! Un roman d'espionnage par exemple. « Un roman souvent, de caractère, d'aventures, de ceux qui seraient tentés de penser que seules des considérations d'intérêt dictent la conduite internationale des Etats, il apporte le plus réconfortant des

détails. On appréciera en particulier les pages où sont analysés les rapports entre les différents présidents et leurs ministres respectifs des affaires étrangères, les relations Mitterrand-Cheysson.

Monarchie, vous avez dit monarchie ? Parlons-en justement, semble répondre en écho le petit livre musqué de Yves La Mark, juriste spécialiste des questions internationales, mais aussi membre de cette dévouée et nouvelle actua royaliste appliquée à concilier sa fidélité maurassienne et une sorte de socialisme. Pour lui, c'est clair: l'avenir d'une grande diplomatie française, c'est la monarchie, parce que celle-ci, sans pouvoir « gouverner durablement et ouvertement contre l'opinion dominante », se trouve exclue du jeu si souvent dérisoire des factions, rivales dans une perspective immédiatement électorale.

Un roi élu pour sept ans

« La monarchie dégage son épingle du jeu en se constituant seule force de régime à pouvoir agir sur l'opinion autrement que par le mensonge ou la dissimulation, la surenchère ou l'idéologie ou d la morale », écrit Yves La Mark. Et Mitterrand, à la fois des exemples étrangers, au premier rang desquels la cour britannique — mais comment pas, également songer à l'Espagne, rendue à l'Europe par un roi, ou à l'efficacité des monarchies scandinaaves ? On peut toujours ironiser sur le caractère marginal du royalisme français (encore que Régis Debray, ci-devant conseiller du prince de l'Elysée, apporte à ce livre la caution d'une « préface de républicain »).

Mais on ne se débarrasse pas si facilement des discours simple et clair d'Yves La Mark. Tout nu plus pourrait-on lui répondre par une question: le roi, ne le choisissons-nous pas déjà pour sept ans ?

Mais il ne s'agit pas tant de définir les structures d'élaboration, puis d'exécution, de la diplomatie française, que de réfléchir à ce qui pourrait être « une nouvelle politique étrangère », suggèrent François Joyaux et Patrick Wajzman dans le dossier qui nous est présenté chez Hachette au sein de la revue Politique internationale, que dirige le second. Le livre est en fait la synthèse d'une vaste consultation de vingt-quatre experts, sur « ce que l'avenir de la politique étrangère française devrait être », et de quelques nouvelles politiques étrangères, renouées de coups spectaculaires, renouées de l'aumône de choisir son camp: celui de la liberté ».

Passant en revue les différents champs d'application de cette ambition estimable, le livre ne peut laisser indifférent. Mais sans doute l'espèce de ses auteurs est-il, précisément, de secouer cette forme de résignation polie, et hautement « consensuelle », qui entoure la politique étrangère de la France: non, tout n'est pas joué d'avance, et l'on peut tenter de changer le cours des choses. Encore faut-il savoir à quelles fins, et avec quels moyens. Pour ce propos de montrer comment, ceux qui nous gouvernent, ceux qui vont nous gouverner, gagneraient certainement à feuilleter ce dossier, établi sans haine ni aveuglement, mais non sans passion.

BERNARD BRIGOLEUX.

« La Politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing », sous la direction de Samy Cohen et de Marie-Claude Smouts. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 438 pages, 180 F.

« La Monarchie nucléaire », de Samy Cohen. Hachette, 276 pages, 98 F.

« Monarchie et politique étrangère », de Yves La Mark. Editions royalistes, 120 pages, 85 F.

« Pour une nouvelle politique étrangère », présenté par François Joyaux et Patrick Wajzman. Hachette, coll. « Philo », 480 pages, 30 F.

هكذا من الأصل

فكنا من الأصل

Étranger

BELGIQUE

L'« affaire Lizin » rebondit

Bruzelles. — Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a souhaité, vendredi 21 mars, que les relations entre la Belgique et l'Algérie ne soient pas altérées par l'affaire du député socialiste belge au Parlement européen, M^{me} Anne-Marie Lizin, qui aurait bénéficié de complicités de hauts fonctionnaires belges pour organiser en Algérie un rapit d'enfants nés d'un couple mixte (le Monde du 4 février).

Le Journal des procès, dont les informations ont été confirmées par M^{me} Lizin, a affirmé vendredi que le voyage du député européen avait été organisé en totale concertation avec un haut fonctionnaire du ministère des relations extérieures et le chef du cabinet adjoint du ministre, M. Léo Tindemans.

M. Martens a précisé qu'une enquête administrative a été ouverte pour vérifier d'éventuelles complicités de responsables du ministère belge des relations extérieures.

M^{me} Lizin avait été arrêtée en février en Algérie, alors qu'elle se préparait à enlever trois enfants d'un couple divorcé belgo-algérien, puis relâchée. Elle fait l'objet de la part des autorités judiciaires belges d'une demande de levée de son immunité parlementaire. — (AFP.)

ÉTATS-UNIS

M. Reagan refuse de recevoir M^{me} Elena Bonner

Boston. — M^{me} Elena Bonner, épouse du dissident soviétique Andréï Sakharov, a subi, le vendredi 21 mars, à Boston une opération chirurgicale destinée à enlever un caillot qui bloquait une artère. M^{me} Bonner avait été hospitalisée mardi à son retour d'une visite de deux jours à Washington au cours de laquelle, contrairement à son vœu, elle n'avait pas été reçue par le président Reagan. C'est le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, M. Poindexter, qui avait rencontré M^{me} Bonner.

La Maison Blanche a expliqué l'attitude de M. Reagan en assurant que les États-Unis obtiendraient davantage de l'URSS en matière de droits de l'homme par des démarches privées. Un haut fonctionnaire a déclaré : « La diplomatie discrète est un moyen plus efficace (d'agir). Le président a clairement exprimé ses vœux à M. Gorbatchev en novembre à Genève, et il n'entend pas en faire une affaire publique. » — (AFP.)

GHANA

Nouveau « complot » contre le capitaine Jerry Rawlings

Le gouvernement ghanéen a donné des détails, le vendredi 21 mars, sur un « complot » visant le chef de l'État, le capitaine Jerry Rawlings, découvert le week-end dernier. Le 14 mars, le Noblistor, remorqueur battant pavillon panaméen à destination d'Accra, avait été arraisonné à Rio-de-Janeiro (Brésil). Ce navire, qui transportait 6 tonnes d'armes et de munitions, avait été acheté, selon les autorités ghanéennes, par des opposants au régime d'Accra, dirigés par un certain Godfrey Osei, arrêté en février 1983 lors d'une tentative de putsch (présomue) contre M. Rawlings. L'intéressé, qui s'était évadé, se trouvait actuellement aux États-Unis. L'équipage du Noblistor — dix Argentins et huit Américains (ancien de la guerre du Vietnam) — a été arrêté par les autorités brésiliennes.

Vendredi, un porte-parole du gouvernement ghanéen, citant des sources militaires brésiliennes, a annoncé que plus de quatre-vingts opposants ghanéens se trouvaient à bord d'un autre navire — dont le nom reste inconnu — qui « maintenait un contact étroit avec le Noblistor », à bord duquel ces hommes devaient embarquer une fois les deux bateaux en haute mer. Les dix-huit membres de l'équipage du Noblistor auraient, d'autre part, avoué aux autorités brésiliennes qu'ils étaient des mercenaires recrutés aux États-Unis par un groupe d'opposants ghanéens. — (AFP, Reuter.)

MALAISIE

Plus de 2 000 musulmans arrêtés au Sabah

Kota-Kinabalu (AFP). — Plus de 2 000 militants musulmans ont été arrêtés à Kota-Kinabalu, capitale du Sabah (État du nord-est de Bornéo), depuis le début des protestations, il y a dix jours, contre le gouvernement dominé par la communauté chrétienne, a indiqué, vendredi 21 mars, la police. Parmi eux figurent 1 650 militants qui avaient occupé la mosquée et qui se sont rendus ces jours-ci. Vendredi la situation était calme mais toujours tendue. Le seul incident enregistré au cours des dernières vingt-quatre heures s'est produit à Sandakan, sur la côte orientale, où une bombe a explosé, faisant des dégâts matériels. A Kota-Kinabalu, où des émeutes, mercredi dernier, avaient entraîné le mort de deux personnes et d'importants dommages, le couvre-feu resta imposé de 18 heures à 5 heures. De nombreux incidents ont éclaté au Sabah depuis la dissolution de l'assemblée régionale par le premier ministre, M. Joseph Pairinitt Kirigan, en février dernier, la mesure ayant suscité une vive tension entre les communautés chrétienne et musulmane.

NÉPAL

Nouveau gouvernement

Le Népal a depuis le vendredi 21 mars un nouveau gouvernement dirigé par M. Nagendra Prasad Rijal (cinquante-neuf ans), qui avait déjà occupé le poste de premier ministre en 1975. Le nouveau gouvernement (dix membres) doit rester en fonction jusqu'aux élections législatives le 12 mai prochain. Il succède à celui de M. Lokendra Bahadur Chand, qui a démissionné jeudi après trente-deux mois de pouvoir. Le départ de M. Chand a été réclamé par l'opposition pour permettre, selon elle, le déroulement d'élections « libres et honnêtes » au Panchayat (parlement). — (AFP.)

SOUDAN

Difficiles pourparlers entre la rébellion et des représentants de Khartoum

Le chef des rebelles du Sud-Soudan, M. John Garang, a entamé, jeudi 21 mars, à Kofs, en Éthiopie, des pourparlers avec les représentants d'une coalition de partis et de syndicats soudanais qui soutiennent le gouvernement de Khartoum. Cependant, M. Garang a refusé d'embler toute discussion sur un cessez-le-feu entre son organisation, le Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS), et les troupes gouvernementales. Il a également indiqué qu'il ne permettrait pas le déroulement dans le sud des élections qui doivent avoir lieu le mois prochain. Pour M. Garang, le scrutin aurait dû être précédé d'une conférence constituante avec la participation du MLPS, d'une levée de l'état d'urgence et d'une abolition de la charia (la législation islamique). Le nouveau pouvoir soudanais n'a pas su créer une véritable atmosphère de dialogue, a encore estimé M. Garang. — (Reuter, AFP.)

Le nouveau Conseil national de gouvernement ne comprend plus d'anciens duvaliéristes

Haiti

Port-au-Prince (AFP, Reuter). — Le général Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), mis en place après la chute de Jean-Claude Duvalier, a annoncé, le vendredi 21 mars, un remaniement de cet organisme à la suite de trois nouveaux départs. Les trois membres du Conseil, qui quittent leurs fonctions — mais dont on ne sait pas exactement s'ils ont démissionné ou s'ils ont été écartés — sont le colonel Prosper Avril, qui faisait partie du CNG à titre de conseiller, M. Alix Cines, et le colonel Max Valles, également ministre de l'Information, et qui, apparemment, conserve ce portefeuille.

Le CNG nouvelle mouture, dont le général Namphy a indiqué qu'il avait été désigné par les forces armées, ne comprend plus que trois membres au lieu de sept précédemment : le général Namphy, qui en conserve la présidence ; le colonel Williams Regala, également ministre de l'Intérieur et de la Défense, et M. Jacques François, ministre des affaires étrangères.

Ce remaniement constitue le dénouement de la première crise grave à laquelle les nouvelles autorités haïtiennes ont dû faire face depuis la fin de la dictature duvaliériste. La démission, jeudi, du Conseil national de gouvernement, de M. Gérard Gourgue, ministre de la Justice, avait montré l'ampleur des dissensions au sein de l'équipe dirigeante. Les trois personnalités écartées vendredi du CNG étaient, à l'inverse, des rescapés de l'ère ancienne, dont certains, tel le colonel Prosper Avril, avaient même joué, selon l'opposition de l'époque, un rôle actif dans la répression des manifestations contre Bobé Doc au début de l'année.

Le maintien de personnages ainsi compromis avec le régime duvaliériste était devenu depuis quelque temps un facteur d'agitation. Des manifestations populaires se sont,

d'ailleurs, poursuivies vendredi à Port-au-Prince, et l'annonce de la formation d'un nouveau Conseil national de gouvernement ne semble pas avoir complètement calmé l'opinion. De nombreux coups de feu ont été entendus dans la nuit de vendredi à samedi à Port-au-Prince en dépit du couvre-feu. La grève des transports populaires, commencée jeudi à Port-au-Prince, était totale vendredi. Les vols à l'aéroport international ont été annulés.

L'armée et la police, dont les membres donnent de plus en plus de signes de nervosité et de fatigue, ont

tiré vendredi soir pour disperser tout rassemblement avant l'entrée en vigueur du couvre-feu. Un homme, au moins, a été tué. Dans une allocution télévisée, le général Namphy a dénoncé « le climat de violence, d'agitation et de désordre » régnant actuellement dans le pays et « susceptible d'entraîner la nation dans une voie dont l'issue désastreuse n'est que trop visible ». Il a affirmé que le CNG « continuera à garantir l'ordre, la paix et la sécurité des familles et des biens, condition indispensable à la réalisation dans les meilleurs délais d'élections libres et démocratiques ».

A Washington, un porte-parole du département d'État a indiqué que les États-Unis avaient reçu l'assurance au sein du CNG ne seraient un obstacle « ni à la transition vers la démocratie en Haïti, ni à l'engagement du Conseil national de gouvernement de respecter les droits de l'homme ». Un peu plus tôt, un autre porte-parole avait exprimé la déception du gouvernement américain à la suite de la démission de M. Gérard Gourgue, « un membre respecté de la communauté des droits de l'homme ».

Canada

Pour défendre l'emploi des jeunes, un sénateur fait une grève de la faim

De notre correspondant

Montréal. — Pour protester contre l'indifférence du gouvernement conservateur de M. Mulroney à l'égard des six cent mille jeunes Canadiens au chômage, le sénateur Jacques Hébert fait depuis le 10 mars une grève de la faim dans le hall de la Chambre haute à Ottawa. « Je me bats pour ceux qui n'ont pas de voix », a déclaré le sénateur.

L'affaire a commencé avec la décision du gouvernement de supprimer un programme de formation des jeunes que M. Hébert avait créé en 1978. En dix ans, ce programme, appelé Katinavik (le feu de reconnaissance) en Inuktitut (la langue des Esquimaux), a permis à vingt mille jeunes de participer pendant neuf mois à des travaux communautaires. Les intéressés devaient être âgés de dix-sept à vingt et un ans. Ils

recevaient un salaire symbolique de 1 dollar canadien (environ 5 F) par jour et une somme de 1 000 dollars à la fin du stage.

A leur arrivée au pouvoir, en septembre 1984, les conservateurs ont estimé que Katinavik coûtait trop cher et ne créait pas d'emplois permanents pour les jeunes. Le premier ministre a indiqué qu'il annoncerait la création de nouveaux programmes en faveur des jeunes « autour du 31 mars ». Dans une lettre qu'il a adressée à M. Hébert, M. Mulroney s'est demandé si l'attitude du sénateur est « comparable avec les principes démocratiques si chers aux Canadiens ».

En fait, le geste de M. Hébert ne fait pas l'unanimité. Un jeune conservateur a même fait une contre-grève de la faim pour protester contre la méthode utilisée par le sénateur. Ses convictions étaient sans doute, moins fortes,

puisqu'il a abandonné au bout d'une semaine. La plupart des éditeurs ont condamné l'attitude de M. Hébert, lui reprochant de recourir à « une forme de terrorisme moral ».

Les deux partis d'opposition — libéral et social-démocrate — soutiennent, en revanche, le sénateur, lui-même un libéral. Mais ils s'inquiètent de son état de santé. M. Hébert, qui est âgé de soixante-deux ans, a déjà perdu 8 kilos. Sa détermination a toutefois été renforcée par le soutien que lui a apporté l'ancien premier ministre, M. Trudeau, un ami intime, qui l'avait d'ailleurs nommé sénateur en 1983. Les deux hommes ont fondé au début des années 80 la Ligue des droits de l'homme de Montréal. Leur itinéraire a ensuite divergé. En 1981, M. Hébert avait organisé à Montréal un « sommet Nord-Sud » de la jeunesse.

BERTRAND DE LA GRANDE.

Ouganda

Recrudescence de l'insécurité à Kampala. Un garde de l'ambassade de France assassiné

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Un garde de sécurité de l'ambassade de France a été tué par des inconnus, le vendredi 21 mars, dans les premières heures de la matinée, à son domicile, dans le quartier de Kololo, à Kampala. Membre des CRS, M. André Dal Pra, trente-deux ans, était en poste, depuis moins d'un an, dans la capitale ougandaise. C'est en voulant résister à plusieurs hommes en civil, qui s'étaient introduits par effraction chez lui, qu'il a été victime d'un coup de feu tiré par l'un des intrus.

Le rétablissement de la sécurité à Kampala qui avait suivi l'arrivée au pouvoir, fin janvier, de M. Yoweri Museveni, apparaît, aujourd'hui, bien fragile. On assiste, en effet, à une recrudescence des exactions, qu'il s'agisse de crimes de sang-froid, d'actes de pur banditisme, comme des vols de voitures ou de règlements de comptes, personnels ou politiques. Ces dernières semaines, les meurtres d'un fono-

tionnaire de l'université, d'un avocat en renom et d'un pasteur anglican avaient, de nouveau, mis en émoi les habitants de la capitale ougandaise. C'est, au total, la première fois depuis janvier 1984 — trois Suisses et un Britannique avaient alors été battus près de Kampala — qu'un membre de la communauté étrangère est assassiné.

Récemment, M. Museveni avait mis en garde ses compatriotes contre un excès d'optimisme. « Nous ne supprimerons pas les crimes en un jour alors que leurs auteurs ont des armes à leur disposition », leur avait-il dit. L'armée et la police avaient commencé d'organiser des patrouilles conjuguées dans Kampala mais le manque de véhicules en limitait le nombre, et donc l'efficacité.

Pour expliquer cette détérioration de la situation, d'anciens insistent sur la récente évasion de la prison de Lusira de vingt-sept dangereux criminels. Plus généralement, d'autres font porter la responsabilité de ces exactions sur des éléments de l'ancien régime que le nouveau pou-

voir n'a pas encore été en mesure de mettre hors d'état de nuire, préoccupé qu'il était, jusqu'alors, de s'assurer le contrôle du nord du pays. Il est vrai aussi que l'Armée nationale de résistance (NRA) n'est plus au-dessus de tout soupçon et que, en son sein, des actes de grave discipline ont déjà été sanctionnés. Tant il pense, comme on serait tenté d'en conclure à tort, que certains cercles officiels, que cette flambe de violence participe d'une entreprise de déstabilisation du nouveau pouvoir en place de Kampala par des nostalgiques de l'époque

Obote ? Pure coïncidence ? En tout cas, l'assassinat de ce fonctionnaire français a eu lieu quelques heures seulement après la clôture, à Entebbe, du sommet des six pays voisins de l'Ouganda (1), au cours duquel M. Museveni s'est vu délégué, par ses pairs, un satisfecit pour avoir notamment réussi à « améliorer la sécurité dans le pays ».

JACQUES DE BARRIN.

(1) Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Zaire.

Philippines

M. Marcos en quête d'asile

La diplomatie américaine paraît se trouver momentanément dans une impasse après le refus de Panama, fondé sur des « raisons éthiques », d'accueillir l'asile à Ferdinand Marcos. D'autres gouvernements, eux aussi sollicités par Washington, mais peu soucieux de déplaire au nouveau régime de M^{me} Aquino, se sont également refusés. A commencer par ceux de l'Indonésie et de Singapour, anciens partenaires de M. Marcos au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Par ailleurs, les révélations sur les malversations de l'ex-dictateur se poursuivent quotidiennement. Embarrassantes pour les États-Unis, elles donnent lieu à des actions en justice et continuent à faire les manchettes de la presse américaine. D'où le souhait de l'ancien chef d'État de trouver une terre d'asile susceptible de le mettre à l'abri des poursuites judiciaires qui s'accroissent. D'où, aussi, le désir évident de l'administration Reagan — tout en lui garantissant l'asile aux États-Unis — de le voir partir.

Aux dernières nouvelles, et après la livraison par les États-Unis au nouveau régime de mil-

liers de documents confidentiels emportés par M. Marcos dans sa fuite, les gouvernements japonais et canadien ont annoncé, chacun de leur côté, leur intention de procéder aux vérifications nécessaires pour déterminer la part d'investissements et de transferts de fonds éventuellement opérés par M. Marcos dans leurs pays.

Les autorités de Tokyo cherchaient à vérifier les informations faisant état de versements de grandes sociétés japonaises à l'ancien régime philippin. Pour sa part, la Société de banque suisse (SBS), dont M. Marcos avait un bon client, a engagé une « procédure de contrôle interne ».

Enfin, M. Jovito Salonga, chargé d'enquêter sur la fortune de M. Marcos — de 5 à 10 milliards de dollars, selon lui — s'est fait dérober, dans une rue de New-York, une mallette contenant des documents confidentiels. On ignore s'il s'agit des documents remis par les autorités américaines à M. Salonga et dont le député démocrate Stephen Solarz estime qu'ils contiennent « une véritable encyclopédie de la corruption ». — (AFP, UPI.)

Espagne

LES SUITES DU RÉFÉRENDUM SUR L'OTAN
Le Parti communiste s'efforce de rompre son isolement

De notre correspondant

Madrid. - Le référendum sur l'OTAN aura eu une conséquence que ne souhaitaient pas les socialistes: le regroupement des forces situées à leur gauche, sous la bannière des communistes, jusque-là électoralement exsangues.

Deux organisations dirigèrent la campagne anti-OTAN du référendum: d'une part, le Comité de coordination des organisations pacifistes, appuyé par divers groupes d'extrême gauche et les secteurs prosoviétiques. Et, de l'autre, la Plate-forme civique pour le sort de l'OTAN, dirigée par des intellectuels, mais bénéficiant du soutien du PCE. Le Comité de coordination a déjà fait savoir qu'il resterait à l'écart des partis politiques et des journaux électorales. Il entend demeurer sur le pacifisme, portant dorénavant ses efforts sur le démantèlement des bases américaines en territoire espagnol.

Ce dernier veut, en effet, profiter de l'élan unitaire résultant de la campagne du référendum pour proposer, dans les prochaines semaines, une nouvelle «plate-forme», politique et sociale, en prévision des élections de cette fois, en prévision des élections plus profondes du parti, favorisant ainsi la formation d'une coalition plus large.

Reconversion

Aussi le PCE recherche-t-il davantage le soutien des nombreux intellectuels et personnalités qui ont participé, en tant qu'«indépendants», à la campagne contre le référendum. Le PCE a obtenu plus de 3,8 % des voix aux dernières élections, soit un peu de plus que ce qu'il avait obtenu en 1977.

M. Carrillo l'a, lui, rejeté sans appel, en affirmant qu'un tel organisme réuni sur cette base serait tout de suite victime de forces centrifuges, et que le PCE risquerait de se diluer en son sein en perdant son identité. Mais existe-t-il une autre voie? Comme le soulignent les dirigeants du PCE, lorsqu'on a obtenu 3,8 % des voix aux dernières élections, sorti du ghetto est en fait une question de vie ou de mort.

THIERRY MALINIAK.

Italie

L'EMPOISONNEMENT DE MICHELE SINDONA
D'où est venu le cyanure ?

« On peut théoriquement exclure une cause naturelle », a déclaré, le jeudi 20 mars, M. Francesco De Sio, substitut du procureur de Voghera, à propos de l'empoisonnement de l'ex-banquier italien Michele Sindona, condamné mardi dernier à la prison à vie pour meurtre (le Monde du 22 mars). La rapidité avec laquelle le prisonnier est entré dans un coma irréversible laisse penser que le poison utilisé était du cyanure de potassium.

De nouveaux éléments sont venus vendredi étayer l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'une tentative d'assassinat. En effet, au cours d'un débat sur l'affaire à la Chambre des députés, le ministre de la justice, M. Mino Martinazzoli, a fait état du témoignage d'un gardien de la prison de Voghera qui a entendu Michele Sindona s'écrier: « On m'a empoisonné ! »

immédiatement après avoir bu une tasse de café, jeudi matin.

En revanche, le procureur de la République a signalé au ministre de la justice que, contrairement à son habitude, le prisonnier s'était retiré dans les toilettes pour boire son café, ce qui pourrait accréditer le thème du suicide... Quoi qu'il en soit, l'acheminement du cyanure jusqu'à la cellule qu'occupait l'ancien « banquier de Dieu » reste un mystère. Michele Sindona était surveillé en permanence par une dizaine de caméras qui le suivaient jusque sous le douchon, et par une douzaine de gardiens. La mal, sans doute fatale, qui frappa aujourd'hui Michele Sindona l'empêchera de mettre à exécution un projet qu'il avait annoncé le lendemain de sa condamnation: être relâché. « On avait caché des documents, je les ai retrouvés... », avait-il déclaré... - (AFP.)

Bulgarie

REMANIEMENT AU GOUVERNEMENT
M. Atanassov devient président du conseil

Sofia (AFP, Reuters). - La Bulgarie a, depuis le vendredi 21 mars, un nouveau président du conseil, tandis que le gouvernement était largement remanié, en accord avec la volonté officielle de promouvoir une nouvelle génération de technocrates.

M. Gueorgui Atanassov, cinquante-deux ans, membre du bureau politique du PC, a été élu président du conseil des ministres, en remplacement de M. Gricha Filipov. Ce dernier, également membre du bureau politique, avait été élu jeudi secrétaire du comité central (le Monde du 22 mars). Agé de soixante-six ans, il occupait le poste de premier ministre depuis 1981.

Membre du PC bulgare depuis 1956, M. Atanassov a occupé divers postes au sein des instances communistes, avant de devenir, de 1960 à 1962, secrétaire puis premier secrétaire du comité du komsomol (jeunes communistes) à Sofia. Il est entré en 1968 dans l'appareil du comité central du PC, où il a été tour à tour chef du secteur science et éducation (1968 à 1976), puis responsable du département des archives (1976 à 1980). En 1977, il devient secrétaire du CC.

A partir d'octobre 1980, M. Atanassov a été premier vice-président du comité d'Etat de la planification, avant d'occuper, à partir du juin 1981, le poste de vice-président du Conseil d'Etat et de président du comité d'Etat de contrôle. En 1984, il était devenu membre suppléant du bureau politique. Jeudi, au cours du plénum du comité central, il avait été élu membre de plein droit du bureau politique et relevé de son poste de secrétaire.

M. Atanassov s'est fait récemment remarquer par un discours très critique à l'égard des méthodes de gestion de l'organisation du parti de Sofia, lors de la conférence du parti de la capitale bulgare. Au cours de cette conférence, trente-deux représentants de Sofia avaient été exclus des rangs du PC pour « avoir violé la loi et la morale socialistes ».

MORT DE VITTA HESSEL

Vitta Hessel, qui vient de disparaître, n'était pas seulement la femme de l'ambassadeur de France Stéphane Hessel. Née dans la famille de l'historien russe Mirkin Gnetzvieh, à Petrograd (aujourd'hui Saint-Petersbourg), donné en 1914 à Saint-Léonard en qui se transforma en Leningrad en 1924), elle vint en France dès son enfance. Pendant la guerre, elle participa à la Résistance aux côtés de son mari.

Mais elle fut surtout une de ces grandes dames qui, leur vie durant, restent fidèles à leur idéal et, dans l'ombre, œuvrent avec efficacité pour aider ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes et qui se retrouvent démunis de tout parce qu'ils avaient soif de liberté.

Edouard Kounzev, pour la libération duquel elle milita, Victor Nekrasov, dans ses débuts difficiles à Paris, pourraient, parmi d'autres, témoigner de son optimisme et de sa chaleur humaine. Excellente interlocutrice de conférences - qui mettait souvent son talent au service des droits de l'homme, - elle était bien connue notamment de tous les journalistes qui s'intéressent aux pays de l'Est.

Yougoslavie

Libération d'un dissident. - Le sociologue dissident Vojislav Seselj a été libéré le 15 mars, après avoir passé vingt-deux mois en prison pour activité anti-Etat, a annoncé, vendredi 21 mars, l'hebdomadaire politique yougoslave Nis. Agé de trente et un ans, Seselj avait été reconnu coupable en juillet 1984 d'activités « contre-révolutionnaires » et condamné à huit ans de prison. La sentence fut ultérieurement commuée, d'abord à quatre ans, puis à vingt-deux mois, et, en appel, Seselj ne fut plus reconnu coupable que de « propagande hostile ». - (Reuters.)

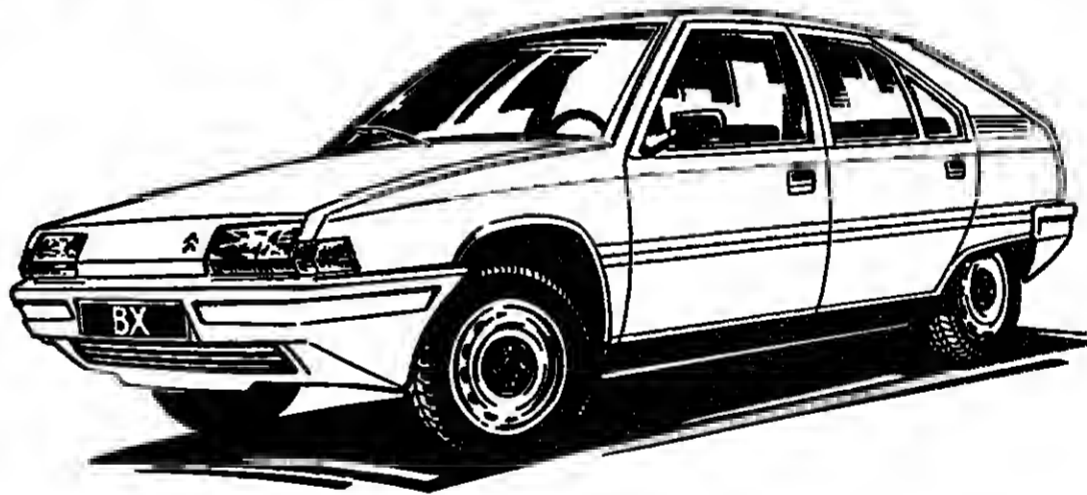
A nos abonnés

ABONNEMENTS-VACANCES

Pour la période des vacances de Pâques, vous pouvez souscrire un abonnement de courte durée au prix de: 2 semaines (12 ex.) 70 F 3 semaines (18 ex.) 100 F. N'attendez pas le dernier jour.

du 18 au 31 mars

VOTRE BX POUR 1000 F./MOIS*



Exemple de financement: location avec option d'achat pour une BX 62 500 F TTC. Tarif de Décembre 85. Dépôt de garantie: 15 % soit 9 375 F (éventuellement valeur de reprise 1er loyer 15 % soit 9 375 F (en partie ou en totalité). 59 loyers de 1000 F par mois soit 33 F par jour. Valeur résiduelle: 20 % soit 12 500 F. Coût total de l'opération: 80 875 F (hors assurance).

Ce mode de financement est applicable à tous les modèles de la gamme BX. Renseignez-vous en téléphonant gratuitement au 05.05.24.24

* Sous réserve d'acceptation du dossier par CLV. SOVAC.

CITROËN TOTAL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Étranger

CHINE

Le socialisme décontracté de Canton

En Chine, le socialisme a perdu de sa rigidité mais le sud du pays est encore trop « décontracté » aux yeux de la capitale. Entre Pékin et Canton, le fossé n'est toujours pas comblé. Le sera-t-il jamais ?

De notre envoyé spécial

Canton. — Tandis qu'à Pékin la réforme de l'économie tourne désormais au ralenti, les dirigeants de la province la plus méridionale du pays lui accordent toujours la priorité.

Tandis qu'à Pékin le gardien de l'orthodoxie idéologique, M. Hu Qiaomu, fustige encore la télévision « décadente » de Hongkong, sa mauvaise influence sur les masses et la nécessité de poursuivre la campagne en faveur de la « civilisation spirituelle », l'immense majorité des Cantonais tournent le bouton de leur téléviseur nu de leur radin pour capter les émissions en provenance de la colonie britannique voisine. « Ce n'est pas une drogue, il n'est pas nécessaire de l'interdire », nous dit M. Chou Zuohua, secrétaire général adjoint de la province. Il ajoute : « Quand notre télévision sera meilleure, les gens la regarderont. Il y a quelques années, notre point de vue était différent. »

A Pékin, bien des gens, à commencer par des officiels, regardent de haut les méridionaux, qui « parlent mal chinois ». Certains insistent sur les affaires de corruption découvertes à Canton et dans les zones économiques spéciales, allant même jusqu'à dire que « les gens du Sud sont tous des escrocs ». « Historiquement parlant, rétorque M. Zou Erkang, responsable du PCC pour Shenzhen, le Sud a été le foyer de la

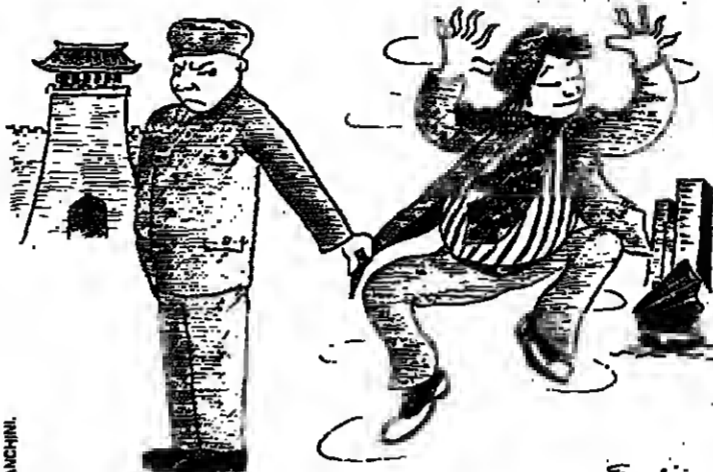
révolution. Le camarade Deng Xiaoping lui-même a dit que la réforme est une sorte de révolution. Nous faisons la réforme et elle influencera les nordistes. Chaque jour, ils sont des centaines à venir ici. Ils repartent pour la plupart en ayant compris ce que nous faisons. D'autres officiels sudistes sont moins optimistes, estimant qu'il faudra de nombreuses années pour que les gens du Nord puissent se réformer, si tant est qu'ils en soient capables...

Une immense incompréhension

L'incompréhension entre le nord et le sud du pays est immense, les différences aussi. Pour un Pékinois, le Sud commence à Shanghai. Pour un Cantonais, Shanghai est au nord de la Chine, quant à Pékin... c'est bien loin.

« Mangez, mangez tant que vous aurez faim, reprenez-en », nous ont répété à chaque banquet les cadres du Sud, ajoutant : « A Pékin vous ne pourrez jamais trouver ces plats. »

C'est vrai, la nourriture au Nord est non seulement moins fine, mais plus « bureaucratique » ; il n'y rien de pire qu'un cuisinier collectivisé qui gagne le même — maigre — salaire, qu'il travaille ou pas, que ce soit bon ou non. Les Cantonais sont trop gourmets pour tolérer cela. Aujourd'hui, la province de Canton s'efforce de profiter au maximum de la proximité de Hongkong. Au point que l'on voit paraître à l'horizon du prochain millénaire une gigantesque construction qui reliera Canton à Hongkong par l'intermédiaire de la zone économique spéciale de Shenzhen. Ce qui permettrait



d'absorber sans trop de peine la colonie britannique, mais aussi de créer un pôle économique dans un Sud « snus-industrialisé » et dépourvu de matières premières, sauf le pétrole.

Scandales et « bavures »

Pour son développement, Canton compte sur l'effet d'entraînement de Hongkong, mais aussi sur le dynamisme et l'ouverture de ses habitants, dont un grand nombre ont de la famille à l'étranger, les Chinois d'outre-mer. Plus doués pour les affaires, en relation permanente avec l'extérieur quel que soit le régime, les Chinois du Sud semblent vivre dans un autre monde que celui de leurs compatriotes du Nord. La nature est plus riche, luxuriante, le climat plus clément, l'atmosphère est moins rigide, moins conservatrice. La lourde bureaucratie pékinoise héritée de Confucius, via Staline, se dilate au contact d'un Sud où l'humidité de la mousson moisit tout, où la nonchalance et le

franc-parler ont raison des dogmes les plus pesants. Bref, le socialisme y est parfois plus avancé...

De là aux « bavures », il n'y qu'un pas, que certains ont aisément franchi dans un pays où la loi est si embryonnaire qu'on la contourne sans peine. La proximité du monde — capitaliste — de Hongkong et de Macao, les « guanxi » (relations) internes ou avec l'extérieur, les facilités accordées pour commercer avec l'étranger, y ont beaucoup aidé. La commission de discipline du parti et les journaux dénoncent sans relâche les « affaires » qui, souvent, ont lieu dans la province de Canton ou y trouvent certaines ramifications. Le scandale le plus sérieux a été celui de l'île de Hainan, qui fait face au Vietnam. Des privilèges exorbitants lui avaient été donnés, en particulier le droit d'importer tout ce qui était nécessaire à son développement. Il en est résulté des importations massives (on a parlé de 79 000 voi-

tures, 45 000 motos, 347 000 téléviseurs, 134 000 magnétoscopes... en un an), qui auraient coûté au budget chinois plus d'un milliard de dollars. Quelques sanctions ont été prises, une campagne de rectification lancée. Mais le mal était fait : la corruption s'est répandue comme l'encens sur un bûvard. Des voyageurs de passage à Hainan ont vu des milliers de voitures alignées sur des parkings, attendant d'être livrées dans d'autres parties du pays. Elles ont la conduite à droite, alors que les voitures importées légalement ont la conduite à gauche, ou roule à droite en Chine, mais à gauche à Hongkong...

Des clubs discos

De nombreux officiels ont mis la main à la pâte, à Hainan comme ailleurs, du soutien à la base de la hiérarchie. « Quand les cadres dirigeants ne sont pas droites, la maison ne peut pas tenir debout », explique un responsable. Interrogé sur le rôle qu'aurait joué l'APL (Armée populaire de libération), M. Chou Zuohua se borne à répondre : « Vous avez vu la carte ? Comme Hainan est une île et que nous n'avons pas beaucoup de bateaux, il a bien fallu faire appel à la marine pour transporter toutes ces marchandises... »

A Canton et dans le reste de la province, qui vit au rythme des chanteurs discos de Hongkong, on construit jour et nuit sans discontinuer ; les routes sont encombrées de camions, de voitures, de taxis, de bus, de tracteurs, etc. ; les paysans travaillent plus puisqu'ils produisent pour eux ; on peut à nouveau conserver les restes des défauts dans de petits caveaux familiaux au lieu de disperser leurs cadavres ou de les enterrer sous une motte de terre au coin

d'un champ ; l'industrie légère se développe à un rythme accéléré en raison des marchés extérieurs, des capitaux des Chinois d'outre-mer et d'une main-d'œuvre locale très bon marché ; le rythme de développement est plus rapide que celui du reste du pays, même s'il fait parfois pâle figure à côté de Hongkong ou de certains nouveaux pays industrialisés d'Asie. Mais tout cela ne va pas sans problèmes. Les maladies vénériennes ont fait leur apparition à Canton, où la prostitution est plus voyante qu'au Nord. Les clubs discos — parfois d'État comme le Guo Tai ou celui de l'hôtel Lin Hua, face à la gare — tournent parfois douze heures ou plus par jour. On y passe des disques de Hongkong sous des lumières psychédélicques ou l'on y danse au son d'orchestres jouant les « tubes » de l'année passée. Dans la rue, on a parfois du mal à reconnaître les jeunes locaux de ceux venus de Hongkong. Les « comportements incorrects » : vols, corruption, abus de pouvoir sont courants, et l'on sait mieux s'arranger entre connaissances à Canton.

« Il faut interdire l'entrée des idées décadentes, capitalistes et bourgeoises, les jeux d'argent, la prostitution, la drogue, renforcer la propagande contre les jeunes oisifs », explique M. Chou. Mais il n'a rien contre les discothèques. Il ajoute : « Ici, on a l'habitude d'aller souvent au restaurant, on a un niveau de vie plus élevé qu'à Pékin, où il n'y a rien à faire le soir. On a de l'argent de poche. » « Certains, ici, conclut un cadre récemment arrivé de Mandchourie, préfèrent les pantalons plus longs ou courts, larges ou étroits. Mais le socialisme ne se mesure pas à la largeur du pantalon ou à la longueur des cheveux. »

PATRICE DE BEER.

MAROC

Tanger, la ville qui languit de son roi

Les colonnes d'Hercule, le palais de Sa Majesté chérifienne qui boude sa bonne ville, l'ancienne villa de Paul Morand. Entre la légende et la médiocrité de son sort actuel, Tanger espère et attend...

De notre envoyé spécial

Tanger. — « Vite, mais Radio-Méridi, pour voir si c'est vrai ! Mais si c'est vrai c'est la banne ! Je t'assure que Mlle Anissa, la secrétaire du gouverneur, l'a dit à mon directeur, garanti cent pour cent ! » Pendant que la discussion continue dans la famille Benani, l'une des fillettes, penchée à la fenêtre, s'écrie : « On gratte la façade de l'hôtel d'en face et puis, tiens, je vois aussi qu'on repeint les volets de l'immeuble Sayag. »

Cbaou se précipite et approuve du chef. En tout cas, une journée blanc-bleu, lavée par la pluie d'hier commence sur Tanger et le détroit de Gibraltar. La mer est aluminium et on voit l'Espagne à la toucher. Ce serait vraiment le jour pour annoncer la grande nouvelle.

On n'entendra nulle part l'annonce officielle car, une fois de plus, la rumeur de la venue du roi était fautive, et elle s'est endormie jusqu'à sa prochaine sortie. Il en est ainsi depuis dix-huit ans, à Tanger. Près d'une génération qu'Hassan II, sur le trône maintenant depuis un quart de siècle, n'a pas séjourné, à titre privé ou officiel, dans son palais de la Montagne, dominant, au-delà des eucalyptus, les colonnes d'Hercule séparant l'Atlantique et la Méditerranée, l'Extrême-Europe et la crête de l'Afrique.

Pourtant, les rapports entre la dynastie alaouite et Tanger, alors ville internationale (1923-1957), avaient longtemps été bons. C'est elle qu'éclat le sultan Mohammed V, père du monarque actuel, pour lancer en 1947 sa profession de foi nationaliste. A l'indépendance,

pour compenser la poule aux crufs d'un internationale sacrifiée aux exigences de l'unité du pays, une « charte royale » avait au moins confirmé les privilèges fiscaux tangérois.

Première grimace en 1960, lorsque la charte fut abolie au nom de l'« intégration économique ». Pour décevoir les visages, Rabat octroya alors à Tanger une zone franche et surtout le statut prestigieux de « capitale d'été ». C'était en outre le début d'un règne. On ferait de Tanger un haut lieu du tourisme de luxe, un mélange de Cannes et d'Acapulco, avec en plus une touche des Mille et Une Nuits. Une chose unique au monde ! La vie serait belle de nouveau...

En fait, on ne vit débarquer que quelques bandes de bippies besoigneux, en quête d'« berbe » forte et bon marché.

Les vrais résultats !

Et le roi, à peine entrevu, ne se montrait plus, n'ayant pendant ce temps le grand spectacle de la nomination de son pouvoir à toutes les autres provinces... On chercha à comprendre : les délégués des Alaouites avec ces diables de Rifains, moutonnards baroudeurs qui se font tout doux pour venir aux marchés tangérois, avaient-ils brouillé la Couronne avec tout le Nord ? Les « vrais » résultats de diverses ventes, dévoilés au seul souverain, avaient-ils laissé apparaître que Tanger présentait les moins « bons » résultats de toute la nation, d'où la bouderie royale ?

Aucune confirmation de ces suppositions ne venant jamais bien sûr de Rabat, les habitants de la ville du détroit se sont mis alors à fantasmer dans l'autre sens. Le gouverneur n'ordonne-t-il un beau matin de cbaouer de frais à centre-saison les façades ? Parsème-t-on l'avenue Pasteur, vitrine de la cité, de bacs à fleurs ? Il n'en faut pas plus pour lancer en 1947 sa profession de foi nationaliste. A l'indépendance,

dans les cafés sachent « de source sûre » que Sa Majesté chérifienne va s'ébranler avec tout son train pour venir jouir de l'air frais de Tanger.

Mais le roi n'est pas venu. Tout juste sa mère, Lalla Aïcha, dont la limousine aux vitres fumées s'est vite engouffrée dans une villa des hauteurs. Passée la satisfaction de cette vision, météorique et féminine, mais presque royale quand même, on s'est mis à répandre, sur la foi de gamins postés près de la maison de Lalla Aïcha, la nouvelle d'une visite privée du « roi en personne » à sa mère. Sinna, qu'aurait signifié cet hélicoptère nocturne au cap Spartel ? C'était n'importe quel chasseur de contrebandiers, héritaires ici eux aussi, mobilisés parfois quelques grands moyens...

La liste des « rumeurs royales » dont ne se lasse pas de brûler la ville, malgré des déconvenues répétées, témoigne de la fertilité des imaginations déçues de Tanger. Désespérant du père, le dernier bruit en date se rabattait sur le fils cadet d'Hassan II, Moulay Rachid, en faveur duquel une sorte de « principauté nordiste » serait constituée, avec naturellement comme chef-lieu une Tanger dotée d'un « vrai port franc » et, en prime, d'un « complexe touristique cinq étoiles ». La preuve ? « Les capitaux arabes afflueront pour faire décoller le projet Marina-Bate de Tanger... »

Les Arabes, les faheux Arabes avec leurs chéquiers assortis à leurs bagages Vuitton, ils sont bien là, prenant peu à peu la succession des vieux résidents anglais et autres moindres espagnols, tous si bien vus, épaves d'une décolonisation douce, dans la Chute de Tanger, de Thierry de Beaucé (Gallimard, 1984). Vagnement squattérisée, l'ancienne villa de Paul Morand, dangereusement accrochée au rebord friable d'une falaise, n'a pas tenté d'émigrer. Mais à quelques dizaines de mètres de là, où le sol paraît plus stable, étincelle, toute blanche et verte, enveloppée de hauts murs et de gardes bar-

qués, l'ample résidence d'un Koweïtien aussi anonyme que riche.

De la terrasse d'un ancien palais mauresque retapé en insolite musée militaire par le milliardaire américain Malcolm Forbes — « un original débarqué quand tout est fini », note un Anglais — on ne peut pas ne pas voir l'extravagante piscine sur pilotis d'un jeune milliardaire irakien, apparenté, dit-on, au régime de Bagdad.

Il y a mieux encore : au sommet de la Montagne, une quarantaine d'hectares ont été distribués

par les autorités au roi Fahd d'Arabie. Loin des regards, un palais s'est élevé et, au bord même de la route, on a placé une mosquée afin que tout passant soit édifié par le piété saoudite... Le souverain wahabite n'aurait guère séjourné là qu'une fois. Quant aux princes de moindre lignage, au début leurs « espérances » ont amusé aux dépens de braves épiciers terrorisés par un réveil en pleine nuit par l'achat de tablettes de chocolat ; ensuite elles ont agacé.

Enfin, depuis le pacte d'union avec le colonel Kadhafi, en 1984, ont débarqué les fonctionnaires de

Tripoli en gougette, venant de la capitale la plus triste du monde. Avec eux, le climat a carrément tourné à l'aigre. « Jadis, des Anglais séjournaient ici en quête d'aventures glorieuses. Ça scandalisait mais au moins ça ne laissait pas de trace visible, si l'on ose dire. Certains Arabes, et des Libyens, avec un ardeur sans pareille, se sont jetés sur les filles comme si Tanger était un lupanar », raconte un consul étranger. Dans cette ville pacifique et indulgente, on a entendu le tic-tac glacial des coupeaux à cran d'arrêt, et quelques trop joyeux drilles tripolitains ont déguerpé en ayant jusse le temps de se reculer...

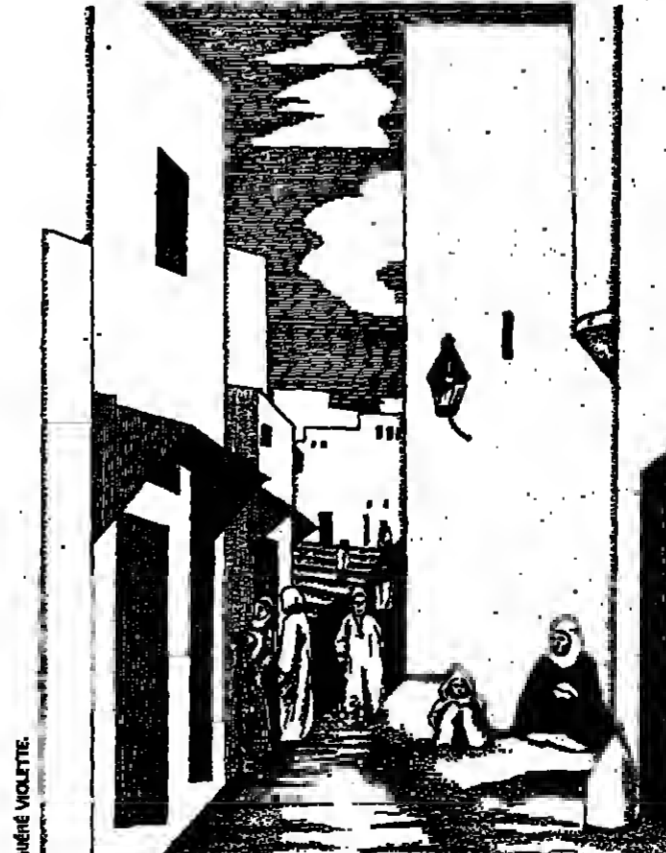
Le littoral enchanté

Au gouvernorat, bien loin de ces pantalonnades, architectes et bureaucrates affirment dur comme fer que « Tanger figure désormais au premier rang des préoccupations du gouvernement » et que « les pays frères arabes ont accepté de financer le redémarrage de la ville ». Non point en s'appuyant sur le port, morte cette ville pacifique et indulgente, on a entendu le tic-tac glacial des coupeaux à cran d'arrêt, et quelques trop joyeux drilles tripolitains ont déguerpé en ayant jusse le temps de se reculer...

Tanger veut faire « mieux que Marbella », la triomphante voisine espagnole « qui n'a pas notre prestige historique et international ». Mais là où les édiles, dans leurs bureaux, décrivent déjà une « luxueuse marina », il n'y a pour le moment qu'une plage pas très nette et un marécage piteux, sur le chemin de Ceuta.

La baguette magique des pétrodollars arabes viendra-t-elle jamais métamorphoser ce site ? « Ah ! si le roi passait quelque temps chez nous, le suis sûr que ça encouragerait les investisseurs », se lamente l'un des derniers hommes d'affaires de la ville. Sait-on jamais ? Après tout, les rois de France guérissaient bien les écrouelles...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



France



M. Chirac réunit le gouvernement avant le conseil des ministres

M. Jacques Chirac a réuni les membres du gouvernement le samedi 22 mars à l'hôtel Matignon, avant le conseil des ministres que devait présider M. François Mitterrand à l'Élysée en fin de matinée. La réunion de Matignon, qui rappelle les conseils de cabinet de la IV^e République, n'est pas nécessairement appelée, dans l'esprit de M. Chirac, à devenir une formule de travail régulière du gouvernement.

Il devait être question, samedi matin, des attributions respectives des ministres et des ministres délégués. Les uns et les autres, qui participent au conseil des ministres, sont aussi nombreux que dans le gouvernement de M. Laurent Fabius (vingt-trois). Le resserrement de l'équipe gouvernementale, d'un cabinet à l'autre, a porté sur les secrétaires d'Etat, qui ne sont plus que quinze au lieu de vingt.

Les membres du gouvernement devaient être invités aussi à préparer l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi

26 mars, celui de samedi n'étant destiné qu'à inaugurer formellement la « cohabitation » entre le président de la République et le gouvernement issu de la nouvelle majorité.

La préparation du prochain conseil suppose que soit réglé le problème du secrétariat général du gouvernement, dont le titulaire, M. Jacques Fournier, devrait être remplacé vraisemblablement par M. Renaud Denoix de Saint Marc, maître des requêtes au Conseil d'Etat (M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement en mai 1981, avait été maintenu à son poste jusqu'en juin 1982, puis nommé PDG d'Air Inter).

L'installation de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, le 2 avril, commencera par l'élection du président de l'Assemblée. M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé, vendredi, à Clermont-Ferrand, sa candidature à ce poste. « La désignation

d'un membre de l'UDF à la présidence de l'Assemblée nationale serait le signe d'une manifestation élatante d'union au sein de la majorité qui gouverne », a déclaré l'ancien président de la République. Notre correspondant nous rapporte, en outre, que, à la question de savoir s'il plaiderait pour sa propre cause, M. Giscard d'Estaing, qui venait d'être élu président du conseil régional d'Auvergne, a répondu : « On ne cherche pas de place pour soi. » Il a exprimé, en outre, le regret « de ne pas voir de femmes » dans les grands postes ministériels.

Le candidat du RPR à la présidence de l'Assemblée nationale est M. Jacques Chaban-Delmas, l'accord s'étant fait sur ce point avec M. Chirac lors de la rencontre des deux hommes à l'hôtel de ville de Paris, le 18 mars. Pour la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, doit être appelé à succéder à M. Claude Labbé.

LA NÉBULEUSE MINISTÉRIELLE DE M. MÉHAIGNERIE

Equipement, avec un grand « E »

Voici donc que renait — à côté des ministères-éclats économie, défense, intérieur, un grand ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Cette nébuleuse est confiée à M. Pierre Méhaignerie, un homme originaire de l'Ouest, subtil connaisseur du monde rural, maire de Vitré, une ville dynamique s'il en est. Il s'agit d'une renaissance et non pas d'une création ministérielle. Car M. Olivier Guichard, de 1972 à 1974, puis M. Fernand Icart, de façon éphémère avec M. Barre, ont présidé avant 1981 à des architectures gouvernementales comparables.

Regrouper sous une même autorité l'équipement (la construction des autoroutes ou des voies ferrées, le tunnel sous la Manche, les travaux publics, les parcs de loisirs), l'urbanisme, le logement, les transports, avec l'aménagement du territoire (qui doit traduire en termes géographiques les grandes orientations de la politique gouvernementale) apparaît une démarche de bon sens. Qu'un ministre d'envergure, président d'un parti, secondé de deux ministres délégués, puisse régner à la fois sur les grandes infrastructures, la politique de solidarité géographique, les technologies nouvelles (les transports sont dans ce domaine un secteur particulièrement en pointe et bien représentés à l'exportation) et sur leurs conséquences pour l'environnement et le cadre de vie, cela provoque une adhésion franche dans les milieux de la majorité et un acquiescement sans peine à gauche.

Parmi les héritiers les plus chevronnés de l'aménagement du territoire qui se souviennent que la DATAR est un service du premier ministre, il se trouvera sans doute des esprits chagrins pour regretter

d'être aujourd'hui rattachés à un ministre technicien et dépourvu, alors qu'à l'âge d'or des années 60 et 70, un tel direct reliait la DATAR à Matignon et court-circuitait le relais, ou l'écran, d'un ministre. Mais la décentralisation, inventée et imposée par la gauche et dont la droite tire aujourd'hui profit, a changé les choses. L'aménagement du territoire passe bien sûr par des impulsions nationales, mais surtout par la capacité des collectivités locales et des régions à lancer et à faire aboutir des initiatives, précisément dans les domaines de l'équipement, de l'environnement, des transports, mais aussi dans la formation professionnelle, l'industrie, l'agriculture, l'exportation, l'emploi. De ce point de vue, on regrettera que le plan ait été marié (par quelle analogie ?) avec la fonction publique, et que le secrétariat d'Etat aux collectivités locales, chargé de veiller à la mise en œuvre quotidienne de la décentralisation, n'ait pas été rapproché du nouveau ministre de l'équipement.

Mais les complications politiques compromettent les pesantiers de l'organisation ministérielle et administrative. En effet, M. Bernard Bosson (secrétaire d'Etat aux collectivités locales) appartient au CDS que préside M. Méhaignerie. Sans oublier que M. Guellec (mer), CDS lui aussi et ami proche de M. Méhaignerie, dispose des crédits des ports maritimes qui constituent des pôles essentiels pour l'aménagement du territoire et a en charge l'application de la loi sur le littoral.

Un tour conquérant

Le nouveau ministre de l'équipement dispose d'atouts, au premier rang desquels on relève qu'il symbolise à plus d'un titre « la France qui gagne ». Vitré, sa ville, et le « pays » qui l'entoure peuvent se targuer d'un triple record de vitalité : 32 % de la population a moins de vingt ans, les effectifs industriels y ont augmenté de 40 % en dix ans alors qu'ils baissent sensiblement en France et, enfin, le taux de chômage y est le plus faible de toute la Bretagne. Ainsi, à travers sa personne et son expérience, l'aménagement du territoire prend un tour conquérant, alors que, trop longtemps, on l'a assimilé à une politique de rattrapage pour les régions en déclin ou à une infirmerie pour des industries moribondes.

Les dossiers chauds ne manquent pas, depuis les grands travaux (tunnel sous la Manche et TGV-Ouest et Nord), l'assainissement des finances de la SNCF, la relance du logement, les « chantiers du président », Disneyland, la politique européenne ou un nouveau schéma directeur pour l'Ile-de-France.

Le gouvernement Chirac va-t-il remettre en cause les quinze pôles de conversion créés en mars 1984, comme le souhaiterait M. Alain Madelin (1) ? Et le nouveau ministre de l'industrie, qui fait de la déreglementation à outrance une religion, aura-t-il suffisamment d'influence auprès de M. Balladur pour supprimer les primes d'aménagement du territoire versées dans les zones les plus sensibles aux entreprises qui créent des emplois et qui sont des leviers essentiels pour infécher la localisation des activités économiques ?

Même s'il n'en a pas le titre, M. Méhaignerie doit, pour réussir, non seulement gérer un bon technicien les secteurs dont il a la charge, mais aborder ses fonctions dans un esprit et avec une volonté interministériels.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La Bretagne, avec trois ministres, est particulièrement bien représentée au gouvernement.

● Le Recours : oxygène. — M. Jacques Rosen, porte-parole du Recours (mouvement des rapatriés), a estimé jeudi 20 mars que « pour les problèmes moraux et matériels des deux millions de rapatriés d'Afrique du Nord, la nomination de Jacques Chirac à Matignon est une immense bouffée d'oxygène qui devrait réactiver leur règlement ».

Des modifications de structures révélatrices

Chaque gouvernement modifiant à son gré la répartition des compétences ministérielles, ces changements de structures sont souvent révélateurs des intentions politiques.

Certaines suppressions sont particulièrement surprenantes. Ainsi, il n'y a plus de ministère du commerce et de l'artisanat, pour la première fois depuis longtemps. De même, la santé n'apparaît plus dans l'énumération des titres des ministres, alors qu'elle a toujours eu un titulaire, qu'il soit

locales (le poste avait déjà existé dans le troisième gouvernement de M. Barre), le Pacifique Sud, la sécurité sociale (il y en avait déjà eu un de juillet 1979 au 23 juin 1981).

Pour les autres ministères, il y a eu de nombreux regroupements ou éclatements, voire des changements de titres. Le garde des sceaux retrouve sa première place hiérarchique, suivant une tradition qui avait souvent été mise à mal depuis 1981. Le titulaire de la place Beau-

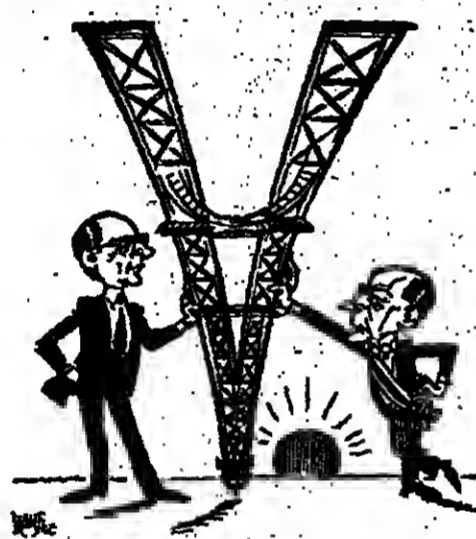
plan est associé à la fonction publique. Le commerce extérieur qui, habituellement, était autonome, mais ne faisait qu'un avec le redéploiement industriel depuis juillet 1984, est maintenant sous la tutelle du titulaire des finances. Comme la privatisation, n'importe qu'en 1981 l'« extension du secteur public » avait été rattaché au premier ministre.

La recherche perd l'autonomie que lui avait accordée M. Fabius, comme souvent dans le passé. Son rattachement à l'enseignement supérieur est une nouveauté. La jeunesse et les sports ne sont plus aussi autonomes, ce qui fut le plus souvent le cas. La formation professionnelle est rattachée à l'éducation nationale, comme elle l'était déjà dans le premier gouvernement de M. Mauroy, avant d'être autonome puis rattachée au travail et à l'emploi.

Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants retrouve une autonomie qu'il avait perdue depuis juin 1981. Le secrétariat d'Etat aux rapatriés devient, lui aussi, autonome. La mer, création de la gauche, garde son secrétariat d'Etat, mais il ne dépend plus de personne, alors qu'il était rattaché aux transports depuis mars 1983.

La moyenne d'âge du nouveau gouvernement est sensiblement la même que précédemment. Les ministres sont 22, comme dans l'équipe de M. Fabius, à avoir moins de cinquante ans ; 11 au lieu de 14 à avoir entre cinquante et soixante ans ; et 5, comme hier, à avoir entre soixante et soixante-dix ans. En revanche, il n'y a plus de septuagénaire dans l'équipe gouvernementale, alors qu'il y en avait deux précédemment.

Th. B.



« La V^e République tient debout ! » (Dessin de Klaus Rohle pour Die Welt, du 22 mars)

autonome ou rattaché à un grand ministère. Situation identique pour le travail, qui avait connu semblable mésaventure dans le troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy. Les « droits de la femme » n'ont pas non plus de titulaire, alors qu'il y avait eu un secrétariat d'Etat à la condition féminine pendant la plus grande partie du septennat de M. Giscard d'Estaing. La consommation connaît exactement la même mésaventure. Le gouvernement n'a plus de porte-parole, alors qu'il en avait un lorsque M. Chirac était, la première fois, à Matignon. Disparaissent aussi un certain nombre de postes ministériels créés par la gauche : la forêt, les affaires européennes, les personnes âgées, l'économie sociale, l'énergie, la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, l'enseignement technique et technologique.

Innovation

M. Chirac a, en revanche, innové en créant des postes de ministre délégués ou de secrétaire d'Etat pour : la privatisation, la sécurité (elle avait déjà eu un titulaire d'août 1982 à juillet 1984), la francophonie, les droits de l'homme, les collectivités

va n'est plus ministre « de la décentralisation », comme l'habitude en avait été prise depuis M. Gaston Defferre. Le Quai d'Orsay redevient « affaires étrangères ». La culture et la communication sont regroupées, comme elles l'avaient déjà été à partir d'avril 1978. L'aménagement du territoire, qui pourtant concerne autant les entreprises que les routes, est regroupé avec l'équipement, le transport et le logement, superministère qui exercera ainsi la tutelle sur l'environnement, lequel reprend ainsi l'autonomie acquise sous M. Fabius. Les départements et territoires d'outre-mer, en revanche, redeviennent autonomes, alors qu'ils étaient rattachés au ministère de l'intérieur depuis août 1976.

Le tourisme, ministère « baladeur », est, cette fois, directement rattaché à l'industrie, ce qui est une nouveauté. La tutelle de celle-ci sur les P et T est une habitude depuis mars 1983. La coopération redevient un ministère plein, alors qu'il était rattaché aux relations extérieures depuis mai 1981. Même situation pour les relations avec le Parlement, qui, elles, comme souvent dans le passé, dépendaient directement du premier ministre. Curieusement, le

De nouveaux messages de félicitations

Outre le message de sympathie de M. Reagan, transmis par M. Shultz à l'occasion de sa visite à Paris, M. Chirac a reçu, vendredi 21 mars, de nouveaux télégrammes de félicitations de chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers.

Le président Saddam Hussein lui a adressé un message dans lequel il assure que l'Irak est « soucieux de renforcer et de développer les relations d'amitié et de coopération » entre les deux pays. Ces liens, « fondés sur la confiance et le respect mutuel, serviront les intérêts de nos peuples respectifs et renforceront la coopération bilatérale sur les plans international et régional », écrit le chef de l'Etat irakien.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, n'a également adressé un message de félicitations à M. Chirac, à qui il souhaite de réussir dans « l'accomplissement de ses hautes responsabilités », ajoutant : « Je suis un ardent partisan du renforcement continu des relations bilatérales entre l'Inde et la France, et d'une coopération sur les sujets internationaux d'intérêt commun, dans l'intérêt mutuel de nos deux pays ».

Le président camerounais, M. Paul Biya, a lui aussi envoyé un télégramme au nouveau premier ministre français, lui souhaitant « pleine réussite ».

En vente dès aujourd'hui

LÉGISLATIVES

LA BROCHURE COMPLÈTE DES ÉLECTIONS

LES RÉSULTATS COMPLETS de chaque département et de leurs principales villes. Le rappel des élections antérieures. L'analyse de chaque situation locale. Les cartes et les graphiques présentant l'évolution de l'électorat. La composition exacte de l'Assemblée nationale, la liste des élus et la biographie des nouveaux députés.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE. Le tableau comparatif des programmes des partis. Les discours importants des leaders. L'évolution de l'électorat et l'analyse des sondages.

LE BILAN DE LA LÉGISLATURE. Les grandes dates. Les grandes réformes. Les grandes affaires. L'histoire des gouvernements Mauroy et Fabius. L'évolution des courants politiques.

BROCHURE DE 112 PAGES. CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 35 F OU PAR CORRESPONDANCE.

NOM _____ prénom _____

adresse _____

code postal _____ localité _____

nombre d'exemplaires _____ x 40 F (frais d'expédition inclus) : _____ F

Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter.
Commande à faire parvenir avec votre règlement à

Le Monde

Service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens. 75427 Paris Cedex 09

مكتبة من الأصل

فكرنا من الأصل



France

LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT



La cohabitation sociale s'annonce délicate

Les conditions sont-elles réunies pour une période de cohabitation sociale ? En apparence, oui. Si aucune confédération syndicale n'a soutenu explicitement la nouvelle majorité, aucune n'a donné de consignes de vote, demeurant ainsi sur un terrain purement syndical. On n'assiste pas pour autant à la naissance d'un nouvel « état de grâce », type 1981, car les syndicats n'ont pas, comme il y a cinq ans, l'espoir de voir de vieilles revendications satisfaites. Mais M. Jacques Chirac a écrit toute revanche, en n'envisageant pas de remise en cause des « acquis sociaux » de la gauche (retraite à soixante ans, trente-neuf heures, cinquième semaine de congés payés, voire même l'essentiel des lois Auroux).

Ni le nouveau premier ministre, en raison de l'échec de sa majorité, ni les syndicats, en raison de leur affaiblissement, n'ont les moyens de s'engager dans une épreuve de force. Ces derniers n'ont pas davantage l'intention de se livrer à un deuxième tour social, en comptant sur un soudain réveil de la combativité des salariés, pour la simple raison que la droite est revenue au pouvoir. C'est plutôt un « état de sérénité » qui se manifeste à travers des réactions syndicales.

En 1978, au lendemain d'élections législatives de peu par la gauche, la CFDT avait fait sensation en demandant audience à M. Giscard d'Estaing. Une telle démarche illustrait spectaculairement sa volonté de « syndicalisation », tentative déjà d'une sorte de cohabitation sociale. En vain. Aujourd'hui, il apparaît naturel, voire banal, que la CFDT demande, comme FO, la CGC et la CFTC, à rencontrer M. Chirac. « Nous n'avons pas une attitude de négativistes nébuleux et de refus permanent », a même précisé M. Edmond Maire le 21 mars.

Comme il est de tradition après la formation d'un nouveau gouvernement, M. Chirac devrait recevoir les dirigeants syndicaux, y compris M. Henri Krusiek qui est le seul à ne pas avoir demandé d'audience. M. André Bergeron, grâce à une certaine complicité, a une longueur d'avance; il a entamé ses contacts avec le premier ministre, avant même sa nomination. M. Paul Mar-

chelli, président de la CGC, espère que son organisation bénéficiera de la même écoute privilégiée que... de 1974 à 1976. Mais M. Maire devrait s'imposer rapidement comme un interlocuteur obligé, en raison de l'attitude moins défensive — comparée à celle de FO — qu'il observe sur les problèmes de flexibilité de l'emploi. A moins que M. Chirac ne lâche sur le pouvoir d'achat, comme le demande M. Bergeron, pour consolider la « paix sociale » et rendre FO plus souple sur d'autres sujets.

Le jeu des hommes devrait favoriser cette apparente cohabitation sociale. M. Chirac a déjà personnellement pratiqué tous les dirigeants syndicaux. M. Edouard Balladur était à la conférence de Grenoble en 1968 et a laissé un bon souvenir, notamment à M. Bergeron. M. Philippe Séguin, le nouveau ministre des Affaires sociales et de l'emploi, est considéré par les syndicalistes comme un homme « ouvert » et non comme un « ultra » du libéralisme. « Je suis un homme de concertation », a-t-il souligné en prenant ses fonctions. « Nous sommes là pour discuter avant de décider ». Mais les règles du jeu social vont-elles rester identiques ? De la réponse dépend la durée de cette éventuelle cohabitation sociale.

d'une négociation interprofessionnelle.

MM. Maire et Marchelli se sont montrés intéressés par une telle démarche, en sachant que les difficultés surgiront dès qu'il s'agira de définir les domaines d'intervention de l'Etat et des partenaires sociaux. M. Jean Bernard, président de la CFTC, est prêt à « distinguer ce qui relève du contractuel et ce qui relève du législatif et du réglementaire », à condition de mettre au point une méthode qui ne dispenserait pas le gouvernement d'une concertation préalable à toute disposition sociale. Pourtant une grande négociation sur la définition d'un « ordre public social » a déjà eu lieu dans l'acte de loi relatif à la décentralisation. M. Bergeron est « réticent », se demandant « ce qui sortirait de ce genre de réunion fourre-tout sinon, peut-être, une sorte d'auto-limitation par les syndicats eux-mêmes du champ de leurs revendications ».

Après la démission de M. Chotard, M. Gattaz manifestera peu d'empressement à s'engager dans cette voie.

Relancer la négociation

Les risques de grèges social peuvent donc resurgir à court terme et ruiner toute cohabitation sociale. Les syndicats font tous de la lutte contre le chômage leur priorité mais certaines « recettes » de la plate-forme RPR-UDF, de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement au gel des seuils sociaux (jusqu'à l'amélioration de l'emploi), les inquiètent. « Nous nous opposerons nettement », a affirmé M. Maire, à toute mesure « négative pour l'emploi, à tout ce qui pourrait être un recul social ». Certaines mesures déclencheront rapidement des conflits avec ou plusieurs organisations, surtout si elles font l'objet d'ordonnances. Même durant la première année de septennat de François Mitterrand, le recours aux ordonnances avait suscité l'opposition des syndicats... alors qu'il s'agissait théoriquement de promouvoir le progrès social.

Paradoxalement, ce n'est pas la suppression de l'autorisation de licenciement qui, en elle-même, suscite le plus d'inquiétude. Sur ce sujet sensible, la méthode qui sera employée par le gouvernement

comptera au moins autant que la décision elle-même.

Tout se passe comme si les syndicats les plus attachés à la concertation — FO, CFDT, CFTC, CGC — attendaient du gouvernement qu'il relance avant tout la négociation contractuelle et agisse globalement avec prudence. M. Bergeron prévient qu'il ne transigera pas sur une remise en cause du SMIC ou sachant qu'il n'en est pas question, et il recommande la modération sur la protection sociale, la libération des prix, les dénationalisations. La CFDT réagit très vivement à une abrogation de la récente loi Delabarre sur l'aménagement du temps de travail et verrait dans un gel des seuils sociaux, selon la formule de M. Jean Kasper, secrétaire national, « une maladresse et une erreur ».

La CGC ne veut pas entendre parler d'une abrogation de la loi de dénationalisation du secteur public qui aboutirait à la suppression pure et simple de la présence des salariés dans les conseils d'administration. Quant à M. Bernard, président de la CFTC, il estime que « si on avait une série de mesures difficiles sur les licenciements, la réglementation sociale, la Sécurité sociale, cela pourrait faire remonter les tensions ».

Les méthodes du gouvernement seront d'autant plus perçues comme un premier test que l'insistance de M. Balladur sur la participation ou la définition de « libertés nouvelles pour les salariés » ne fait pas que des heureux. La CGC et la CFTC souhaitent effectivement une relance de la participation, mais les syndicats craignent que le dialogue direct avec les salariés soit de plus en plus privilégié. Cette orientation étant également celle de M. Gattaz, ils redoutent une certaine marginalisation, accréditée par la plate-forme RPR-UDF quand elle parle de réduire les « lourdes charges » entravées par le fonctionnement des appareils syndicaux... Là aussi, il faudra clarifier rapidement les règles du « nouveau » jeu.

Tandis que ce changement de décor s'opère, la CGC garde le silence sur l'arrivée de M. Chirac au gouvernement, attendant sa commission exécutive des 2 et 3 avril pour évaluer sa stratégie... analyser les conséquences du mauvais score du PCF sur sa direction, les réactions du gouvernement de M. Chirac ne sont qu'une aggravation de ce qui se joue en fait de millions et une accélération d'une politique déjà engagée depuis deux ans. Elle se prépare à lutter de nouveau contre « la casse du droit du travail », les dénationalisations et « toute mesure négative ». Elle compte aussi sur un regain de la mobilisation, certains de ses dirigeants estimant qu'il y a « des salariés qui n'accepteront pas d'un gouvernement de droite ce qu'ils ont — ou auraient — accepté d'un gouvernement de gauche ». La CGT tuera-t-elle dans l'œuf toute velléité de cohabitation sociale ? La partie s'annonce serrée.

MICHEL NOBLECOURT.

Bien gérer la manne pétrolière et réduire les tensions monétaires

(Suite de la première page.)

La formidable économie, faite sur la facture énergétique, équivaut à un brusque enrichissement du pays. Mais celui-ci n'est pas un nouveau revenu, qui se prolongerait dans le temps. C'est une sorte d'héritage d'un vieil oncle d'Amérique, qui vous enrichit brusquement, mais qui, une fois dépensé, ne laisse rien, et, évidemment, ne se renouvelle pas. Faut-il alors faire la fête, en profiter et recommencer le lendemain à vivre en comptant ? Ou faut-il mettre l'héritage de côté, le faire fructifier, voire rembourser ses dettes ?

Le gouvernement peut laisser les prix de l'essence diminuer à la pompe. Le super à 4 francs est pour bientôt, et l'indice des prix de détail baissera plusieurs mois de suite. Si les normes de salaires ne sont pas modifiées pour les entreprises et le secteur public, le pouvoir d'achat augmentera sensiblement, puisque les rémunérations poursuivront sur leur lancée, dans le même temps que les hausses des prix se ralentiront de plus en plus.

Le gouvernement peut intervenir, en réduisant la norme des hausses de salaires dans le secteur public, et en conseillant au secteur privé d'en faire autant. C'est ce qu'a Matignon. M. Laurent Fabius semblait vouloir faire. Calculer exactement l'évolution des revenus salariaux, sur celle des prix, de telle sorte que le pouvoir d'achat soit seulement maintenu. C'était le choix fait en faveur d'une désinflation encore plus poussée, et avec à terme l'espoir de voir les prix augmenter au même rythme qu'en RFA.

Le gouvernement peut enfin agir plus directement et plus vite, en relevant les taxes qui frappent l'essence (taxes intérieures, sur les produits pétroliers-TIPP), et donc la majeure partie est payée par les automobilistes. Les prix ne baisseront pas à la pompe, ou beaucoup moins. Et la gagnante ainsi constituée par l'Etat, qu'on peut chiffrer en dizaine de milliards de francs, pourrait être redistribuée aux entreprises sous forme d'allègements fiscaux. C'est la solution la plus sûre, mais qui n'est pas la plus sage.

Et cela pour trois raisons. La première est qu'il est dangereux de donner en même temps trop de « signaux » aux chefs d'entreprise, qui risquent de ne plus les comprendre : libération des prix, modification de la fiscalité pétrolière, peut-être modification de la parité du deutschemark par rapport au franc, alors même que deux données fondamentales, le

dollar et le prix des matières premières, ne cessent de fluctuer.

La seconde raison est qu'une modification de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ne se justifierait que si la forte baisse des prix, qui va se produire dans une dizaine de jours, devait durer un certain temps — dix ou douze mois au moins. Toujours est-il que les Allemands, qui ont été conquis à ce sujet dans le cadre de l'harmonisation des législations fiscales européennes, ont répondu « non » de la façon la plus nette.

Enfin, et c'est la raison est peut-être la plus importante, ne serait-il pas opportun de laisser un peu de pouvoir d'achat se diffuser dans l'économie française, après deux années de baisse, et une année de quasi-stagnation ?

Les investissements et la monnaie

Ceux qui conseillent une telle stratégie la justifient par le souci de voir s'accroître, ou plutôt se confirmer, la reprise des investissements. Celle-ci a bien lieu depuis deux ans — elle atteint presque 20 % sur cette période, mais elle n'a été pour l'essentiel que des gains de productivité, ou l'abaissement des coûts de revient, rarement des augmentations de capacité de production.

Dans ces conditions, toute modification de la parité monétaire, réclamée par différents industriels, se heurterait assez rapidement à des problèmes d'offre. Les usines ne seraient pas capables de produire beaucoup plus qu'actuellement, même si une demande étrangère s'exprimait, stimulée par des prix français revenus brusquement compétitifs. Le problème essentiel et premier qui exige une solution serait donc bien d'encourager les investissements.

Or l'expérience montre depuis vingt ans que les chefs d'entreprise n'acceptent de prendre des risques dans ce domaine que si leurs bénéfices sont suffisants. Ils le sont redevenus pour de nombreuses firmes. Mais à condition également qu'une demande relativement importante s'exprime sur le marché intérieur.

Tels sont les problèmes économiques les plus importants qui se posent au nouveau gouvernement. Quels que soient les choix difficiles qui seront faits, il apparaît que les pouvoirs publics auront, de toute façon, intérêt à défendre la politique salariale menée depuis trois ans par les socialistes.

ALAIN VERNHOLE.

M. Jacques Chirac reste maire de Paris

M. Jacques Chirac a défini, vendredi 21 mars au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville, le double rôle qu'il entend tenir : celui de chef du gouvernement et celui de premier magistrat de la ville. Ce cumul de fonctions n'est pas une innovation. M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et Pierre Mauroy, maire de Lille, en ont déjà donné l'exemple dans le passé.

Pour bien montrer qu'il n'entend pas lâcher la proie pour l'ombre, M. Jacques Chirac continuera à habiter l'immeuble appartenant de fonctions qu'il occupe avec son épouse et ses filles à l'Hôtel de Ville. Il est vrai que, pour avoir été l'hôte de Matignon durant deux ans, M. Chirac en connaît l'exigence et l'inconfort relatif. Chaque jour, donc, en début de matinée, dans le bureau où il travaille depuis huit ans, le maire donnera ses directives sur les grands dossiers municipaux. Puis le premier ministre rejoindra la rue de Valenciennes pour y traiter les affaires de l'Etat.

C'est M. Jean Tibéri, député RPR de Paris, premier adjoint, et chargé depuis trois ans déjà de la coordination de l'action municipale, qui assurera la direction quotidienne de la mairie. « Sous mon contrôle », a précisé M. Jacques Chirac. M. Georges secondé par un nouvel état-major, puisque M. Camille Cabana, secrétaire général de la mairie, et Robert Fandraud, directeur du cabinet du maire, sont appelés à des fonctions gouvernementales. Le poste du pre-

mier sera occupé par M. Guy Mailhard, cinquante-cinq ans, préfet des Yvelines. M. Mailhard connaît la mission, puisqu'il a été de 1972 à 1975 l'un des proches collaborateurs du préfet de la Seine, puis, en 1982, directeur de cabinet du préfet de Paris.

Pour remplacer M. Pandraud, le maire a désigné M. Daniel Natsalaki, quarante-cinq ans, ancien officier et ancien élève de l'ENA. M. Natsalaki ne sera pas dépaycé non plus, puisqu'il travaille à l'Hôtel de Ville depuis 1982 et qu'il était depuis plus d'un an l'adjoint de M. Pandraud.

Autre départ, celui de M. Maurice Ulrich, qui quitte son poste de directeur de l'information à la mairie pour aller occuper le premier poste de directeur de l'information au sein du cabinet du premier ministre. On ne connaît pas encore le nom de son remplaçant, mais celui-ci sera choisi avec soin, car M. Chirac accorde une grande importance à ce poste de relations publiques. Son titulaire dispose d'un service fort d'une quarantaine de personnes. Il contrôle non seulement le service de presse, mais aussi le mensuel *Ville de Paris* (deux cent mille exemplaires), l'organe destiné au personnel municipal (quarante mille exemplaires), les panneaux d'information électronique, Radio Tour Eiffel, la société Paris-Câble et la Vidéoquai de Paris.

Il faudra également trouver un remplaçant à M. Henri Cug, qui dirigeait la délégation à l'amélioration de la protection des Parisiens, service de création récente qui

occupe une trentaine de personnes. M. Cug ayant été élu député de l'Ariège doit céder la place, car on ne peut être à la fois élu et fonctionnaire municipal. Son successeur n'a pas été désigné.

En revanche, M. Alain Juppé pourra porter la double casquette de deuxième adjoint chargé des affaires budgétaires et de ministre délégué chargé du budget. Il est probable toutefois qu'il sera assisté à l'Hôtel de Ville par un conseiller délégué que M. Chirac n'a pas encore choisi.

Débloquer

Interrogé sur la manière dont il envisage désormais les rapports entre la Ville de Paris et l'Etat, M. Chirac a répondu en souriant : « Je puis vous assurer que le maire de Paris entretiendra les meilleurs rapports avec le premier ministre. » Cette boutade n'est pas sans portée. Elle laisse prévoir qu'un certain nombre de situations conflictuelles touchant aux « grands chantiers du président » vont probablement se débloquer. Ainsi, le parking que la Ville se refusait à financer aux abords du musée d'Orsay pourrait désormais être envisagé de même le parking souterrain du Grand Louvre, pour lequel on cherchait jusqu'ici un financement privé, serait mis en chantier sans attendre, dès l'été prochain. Sur ces points au moins, la cohabitation aura du bon pour les Parisiens.

MARC AMBROISE-RENDU.

PCF : pour le vingt-sixième congrès

Le PCF vient de subir un nouvel échec électoral qui le ramène à une situation de faiblesse et de marginalité qu'il n'avait pas connue depuis plus de cinquante ans. Nous, membres de ce parti, ne pouvons assister sans réagir à cette véritable liquidation. Non, nous n'avons pas le temps pour nous ! Non, nous ne pouvons pas dire simplement aux Français : laissez leur expérience à d'autres, nous avons un pouvoir, une droite réactionnaire et qu'une extrême droite à plus de 10 % du corps électoral pousse à des solutions racistes et xénophobes dont on a, hélas, expérimenté ailleurs et en d'autres temps les effets tragiques. Nous ne pouvons laisser emporter des dirigeants communistes à l'improvise à notre parti de pratiques et à un langage et un mode de fonctionnement qui le conduisent inévitablement à sa perte.

C'est pourquoi nous réclamons la convocation d'un congrès extraordinaire pour les premiers jours de la prochaine législature afin de débattre de la nécessité d'un débat démocratique sur les causes réelles de cette succession de reculs et les moyens d'y mettre fin. Depuis plus d'un demi-siècle, les communistes représentent en France une force irremplaçable dans la lutte pour une société plus juste, plus fraternelle et plus démocratique.

Il se serait en vain de réagir à notre plus acharné de l'histoire, face au jeu d'une alternance exclusive entre une droite néo-fasciste d'inspiration américaine et un social-démocratie prête à toutes les compromissions et à tous les renoncements. Il y va indubitablement de l'avenir de ce pays et de ses enfants.

- (Publicité)
- PCF : pour le vingt-sixième congrès**
- Daniel Karlin (membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel), Tony Lainé (psychiatre), Alain Reiland (agréé d'université, conseiller municipal de Metz), Gilbert Wacziarg (journaliste), André Tsoel (professeur à l'université de Nice), Guy Laouar (professeur d'université, conseiller municipal de Talence), Michel Cardozo (journaliste), Maurice Lods (historien), Claude Frioux (professeur à l'université Paris-VIII), Bernard Umbricht (journaliste), Michel Naudy (journaliste), Roger Martin (écrivain, adjoint au maire de Mont-Saint-Martin), Chantal Montellier (auteur-dramaturge), Alain Gresh (journaliste), Jean Vilanova (premier secrétaire de la fédération du Puy-de-Dôme), Jean-Jacques Ferrer (bureau fédéral du Puy-de-Dôme, ancien secrétaire de la section Michelin), Daniel Delpoux (bureau fédéral du Puy-de-Dôme, ancien secrétaire section Michelin), Jean-Pierre Antignac (secrétaire fédéral du Puy-de-Dôme, ancien secrétaire section Michelin), Philippe Dhillon (journaliste), Claude Leary (enseignant), Alain Caupoul (professeur, conseiller municipal de Sémur-en-Auxois), Christian Dellaeherie (cadre supérieur SNCF, ancien membre de cabinet ministériel), Raymond Julien (professeur à l'université de Limoges), Raoul Sangla (réalisateur), Jérôme Kanapa (cinéaste), Jean-Claude Quiniou (ingénieur), Guy Chavanne (enseignant, ancien maire d'Oyonnax, ancien conseiller général de l'Ain), Jean-Pierre Jaudy (enseignant, maire de Carhaix), Pierre Bonie (directeur de recherche CNRS), Richard Varin (ingénieur CNRS), docteur Henri Lelièvre (adjoint au maire de Mans), Paul Jargot (ancien sénateur de l'Isère), Béatrice de Hautecloque (conseiller municipal de Voreppe), Keith Dixon (professeur à l'université de Grenoble), Michel Fournier (secrétaire section Michelin), Jean-Patrick Lebel (cinéaste), Christiane Laek (cinéaste), Lucie Vigot (animatrice cinéma), Marie Guisard (enseignante), Marie-Françoise Fouré (maître universitaire), Christian Marchal (chargé de recherche INSERM), Gérard Mandeville (ingénieur CNRS), Yves Lainé (professeur), Bernard Barromes (journaliste scientifique), Annie Barromes (secrétaire), Jean-Pierre Rocio (technicien CNRS), Marc Olivier (chargé de recherche CNRS), Grégoire Bar (technicien CNRS), Philippe Méhaut (chercheur), Alain Paulze (ingénieur), Marc Pallais (journaliste), Frédéric Planche (maître universitaire), Michel Fourquet (peintre), Serge Caudullo (modéliste), Roger Traudou (administratif CNRS), Max Allier (servant), Joël Lessard (cadre administratif), Gisèle Lessard (enseignante), Gérard Moretini (technicien CNRS), Jocelyne Carrière (comédienne), Hélène Cuenst (formatrice), Nadine Prévoce (directrice MJC Yutz), Dorothée Vion (journaliste), Jacques Andos (journaliste), Mirella Riva (chanteuse), Dorothée Duzet (économiste), Inoques Levy (géographe), Francis Dora (enseignant), Marie-Hélène Lotin (psychiatre), Jean-Jacques Lotin (cinéma), Jack Ros (directeur départemental de l'éducation surveillée), Joël Pallié (maître-assistant université de Bordeaux), Claude Roudaneu (psychologue), Jean-Pierre Agazar (comédien).
- Les signatures sont recueillies par le docteur Tony Lainé, 6, rue Goethe, 75016 Paris.
- Les contributions financières pour cet appel peuvent lui être adressées.



L'ELECTION DES PRESIDENTS DE CONSEILS REGIONAUX

Pour la première fois, les conseils régionaux (à l'exception de l'Assemblée de Corse) sont dirigés par des élus directement issus du suffrage universel.

Le RPR, qui, surtout depuis 1981, s'est attelé à la conquête des assemblées locales avec succès, notamment aux municipales de 1983, marque le pas.

comme le principal bénéficiaire. Il obtient ses gains au détriment des socialistes en Auvergne avec l'élection de M. Giscard d'Estaing, en Languedoc-Roussillon (M. Jacques Blanc) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Jean-Claude Gaudin).

Normandie (où le PS, et notamment M. Fabius, conteste les modalités de la réélection de M. Fossé) et la Picardie. L'extrême droite n'a pas hésité à apporter ses suffrages à des élus de la nouvelle majorité, comme M. de Rocca Serra - comme il l'avait déjà fait en 1984 en Corse - ou M. Gaudin en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La droite obtient la présidence de vingt régions sur vingt-deux

(Suite de la première page.)

Il s'y est donc trouvé des notables de l'UDF et du RPR pour solliciter les suffrages ou, pour le moins, accepter la collaboration des représentants d'un parti dont M. Chirac évoquait, peu de temps encore avant le scrutin, les racines vichystes, et soulignait la « philo-sophie raciste ».

laquelle il n'aurait pas reçu autant de renforts venus de tous les horizons de droite, ni pu entretenir avec autant de vigueur l'élan que lui avait donné son premier succès national des élections européennes de 1984.

Il appartient maintenant à la droite libérale de gérer la situation ainsi créée. Or la nouvelle majorité parlementaire va constater, très vite qu'elle n'a pas d'ennemis plus acharnés que M. Le Pen pour la simple raison que le président du Front national est déjà, lui aussi, en campagne pour la prochaine élection présidentielle et que son discours - comme celui de toutes les minorités extrêmes - se nourrit systématiquement de la dénonciation du pouvoir en place, quel que soit ce pouvoir.

Elu pour la première fois député dans la vague poujadiste du 2. janvier 1956, qui avait amené au Palais-Bourbon 52 protestataires de tout poil, M. Le Pen

avait parfaitement utilisé la caisse de résonance de l'Assemblée nationale pour faire étalage de ses talents de tribun, aux dépens surtout de Pierre Mendès France. Pour occuper le terrain, il n'avait reculé devant aucune outrance verbale, allant jusqu'à répercuter dans l'hémicycle la campagne antisémite menée par l'extrême droite contre le président du conseil.

Le président du Front national a bien l'intention de procéder de la même façon, sabre au clair, aux dépens, cette fois, de M. Chirac. Il est d'ailleurs passé à l'attaque dès vendredi soir, sur TF 1, en critiquant la composition - « technocratique » - du nouveau gouvernement et en accusant le premier ministre de recourir aux ordonnances pour « museler le Parlement ».

Il n'y a rien d'étonnant dans cette première charge. Il y a bien longtemps que M. Chirac est l'une des cibles privilégiées du Front national, qui chasse sur les

meures terres électorales. On ne compte plus les traits décochés au président du RPR, héritier du gaullisme, par les dirigeants du Front national, héritiers du pétainisme. Le parti de M. Le Pen a même publié, il y a quelques mois, un Petit Guide du Chirac dans tous ses états, dans lequel il prétendait reconnaître - les votes-face de cette girouette politicienne - « l'homme qui en vingt années de carrière a dit tout et à peu près le contraire de tout ».

Le Front national déplore en particulier que M. Chirac ne se montre pas plus ardent à l'encontre des immigrants. Certains militants appellent même le maire de Paris « Monsieur Inch Allah » !

« Des têtes doivent tomber »

Mais si M. Le Pen engage tout de suite une offensive, c'est surtout parce que l'annonce d'une loi d'habilitation pour préparer par ordonnances le retour au scrutin majoritaire a été renvoyée, au Front national, comme une déclaration de guerre. On peut aussi compter sur lui pour dénoncer sans relâche, comme le fait son hebdomadaire, « les magouilles de la cohabitation ». Habile manœuvrier, entouré au Palais-Bourbon de cadres triés sur le volet pour offrir de son mouvement une image qui puisse démentir les caricatures, M. Le Pen saura, au besoin, camoufler son appétit personnel de pouvoir derrière ses grandes phrases rituelles sur la mission civilisatrice de la France et de l'Europe.

La réalité des sentiments qui animent aujourd'hui ses partisans réside davantage dans le ton employé cette semaine par Minute pour inviter la nouvelle majorité à la chasse aux sorcières, en se préoccupant surtout du sort des dirigeants et des journalistes de la télévision : « Des têtes doivent tomber, y lit-on. A commencer par celle d'Hervé Bourges, le président de TF 1. L'ancien collaborateur de Ben Bella, le porte-voix de l'FLN, le tiers-mondiste enragé (...), la créature de Mitterrand (...). Ce Muhammad doli, lui aussi, faire sa valise (...). Michel Polac est le second trublion dont il faut se débarrasser au plus vite (...). Il faut éliminer aussi les autres qui n'avaient pas d'autres raisons d'obtenir une sinécure que d'arriver dans les fougères du socialisme. Un Frédéric Mitterrand, neveu de l'autre, dont on ne peut nier les connaissances cinématographiques, mais sa morgue, sa prétention et son langage précieux en font une caricature de Tristram... », etc.

Zèle militant ? Point du tout. L'épuration de l'ensemble des services publics fait partie, en bonne place, du programme de M. Le Pen, dont la première proposition de loi consistera vraisemblablement à réclamer l'interdiction de cumul entre un emploi de fonctionnaire et un mandat électif. Et comme M. Chirac ne l'écouterait pas, M. Le Pen dénoncera à nouveau, au nom de « la vraie droite », le « post-socialisme » du nouveau premier ministre, comme on dit déjà à l'intérieur de son parti.

Voilà pourquoi en apportant une nouvelle contribution à la banalisation du Front national les élus locaux du RPR et de l'UDF entrent dans le piège où le chef de l'extrême droite veut les enfermer.

ALSACE :

M. Marcel Rudloff, UDF-CDS, réélu. M. Marcel Rudloff (UDF-CDS) a été réélu président du conseil régional d'Alsace au premier tour de scrutin par 27 voix contre 11 à M. Baeumler (PS), 7 à M. Freuler (FN) et 2 bulletins blancs.

AQUITAINE :

M. Jacques Chaban-Delmas, RPR, réélu. Le deuxième tour a fait la différence : 3 voix du Front national se sont portées sur M. Chaban-Delmas.

De notre correspondant

Bordeaux. - M. Jacques Chaban-Delmas a été réélu président de la région Aquitaine au deuxième tour de scrutin, obtenant 42 voix contre 32 à M. André Labarrère (PS), ancien ministre, maire de Pau, et 8 à M. Roger Gorce (PC). Une nouvelle élection serrée pour M. Jacques Chaban-Delmas à la tête du conseil régional d'Aquitaine : c'est devenu pour le maire de Bordeaux une habitude, en point qu'il avait annoncé cette fois qu'il n'entamerait aucune négociation, aucun marchandage, ni à gauche ni à droite. Sur les 83 sièges du conseil régional d'Aquitaine, il n'était assuré que de 37 voix (RPR et UDR).

La gauche détenait 40 sièges (8 pour le PC, 32 pour le PS et le MRG), les quatre élus du Front national se trouvant incontestablement en position d'arbitrage et pouvaient assurer à M. Chaban-Delmas une réélection confortable. Deux d'entre eux étaient d'authentiques militants du Front national, le choix des deux autres, M. Vauthier, maire de Saint-Emilion et membre du CNIP, en rupture provisoire de ban, et l'autre, M. Alexis Arette-Lendresse, militant agricole béarnais, était plus imprévisible. Le premier tour de scrutin a parfaitement montré les positions : vote massif derrière M. Chaban-Delmas et André Labarrère, candidat du PS, tandis que le Front national votait blanc et que les huit élus communistes se portaient sur M. Roger Gorce.

Auvergne :

M. Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR, élu. Il regardera attentivement les finances de l'institution régionale en vue de procéder à l'arrêt de la hausse de la fiscalité.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. - M. Valéry Giscard d'Estaing a également obtenu le « perchoir » du conseil régional d'Auvergne, où il succède à M. Maurice Pourchon (PS), en fonction depuis 1977. Il a été élu par 26 voix (16 de l'UDF, 10 du RPR), contre 14 à M. Fournier, 4 à M. Jean Nicolas, candidat du Parti communiste, 1 à M. René Souchon (PS), ancien ministre délégué à l'Agriculture et à la forêt, et 2 bulletins blancs émanant sans doute des représentants du Front national.

La nouvelle majorité s'est attribuée les six vice-présidences, la première revenant à M. Jean Prorial (UDF-PR), député de la Haute-Loire, qui sera ainsi le bras droit de l'ancien président de la République. Trois socialistes et un communiste font partie du bureau.

Dans son discours d'investiture, M. Giscard d'Estaing a défini la nature de sa fonction : « Elle sera économique, parce que c'est une tradition régionale et parce qu'il faut s'adapter à la crise. Il entend éviter les surcharges administratives et il souhaite développer l'esprit de communauté auvergnate » en resserrant les rapports entre les exécutifs des quatre départements.

Bourgogne :

M. Marcel Lucotte, UDF-PR, réélu. M. Eugène Teisseire (PS) et 5 à M. Michel Girard (PC). Les trois élus du Front national ont voté blanc.

M. Marcel Lucotte (UDF-PR) a été réélu dès le premier tour de scrutin président du conseil régional de la Bourgogne par 28 voix contre 19 à M. Eugène Teisseire (PS) et 5 à M. Michel Girard (PC). Les trois élus du Front national ont voté blanc.

Table with 4 columns: REGIONS, PRÉSIDENTS SORTANTS (Nom, Etiquette), PRÉSIDENTS ELUS LE 21 MARS 1986 (Nom, Etiquette). Rows include Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Prov.-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

Extraits d'un jugement rendu le 28-11-1985 par le tribunal correctionnel de Paris : Le Procureur de la République et M. Pierre de Bénouville

Centre : 1° M. Claude Durand, PDG des éditions Arthème Fayard ; 2° M. René Hardy, à raison de certains passages d'un ouvrage intitulé Derniers Mots, rédigé par René Hardy et publié en avril 1984 par les éditions Fayard. A. La partie civile a retenu comme diffamatoires à son égard les passages suivants : Page 222 : « Le 11 juin au matin, avant de partir pour Nancy, ainsi que je l'explique à la fin de ces Mémoires, j'avais rencontré Pierre Guillaud de Bénouville. Puisque je n'avais pas été identifié comme étant Dodo par les Allemands, c'est censé être que nous primes la décision de tenir mon arrestation à nos amis de la Résistance et d'en rechercher le responsable, le même évidemment que celui de l'arrestation de Vidal. » Page 486-487 : « ... à l'hôpital de Poitiers, où l'on m'avait conduit, le 1er décembre 1983, j'ai, dans une lettre, dit que le 11 juin 1943, après avoir été libéré dans la nuit du 10 au 11, j'avais révélé à Bénouville mon arrestation par les Allemands. Ensemble nous avons décidé de conclure un pacte de silence sur mon arrestation, et de rechercher qui avait été à son origine ainsi qu'à celle de l'arrestation de Delestrain, les deux étant liées. Quarante ans après, j'ai pensé que je pourrais lever le rideau. » Page 490 : « ... Je le maintiens, j'avais mis Bénouville au courant de mon arrestation. C'est tout. »

B. René Hardy affirme donc, de la manière la plus nette, avoir conclu avec Pierre de Bénouville un « pacte de silence » ayant pour objet de cacher son arrestation aux autres responsables de la Résistance. Cette articulation de faits précis porte gravement et doublement atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile. En effet, elle implique : 1° Une faute lourde, commise en violation des règles de sécurité strictement exigées dans les réseaux de la Résistance. Plusieurs témoins ont souligné le caractère impératif de ces règles. 2° Deux faux témoignages. En effet, devant les juridictions appelées à juger Hardy en 1947 et 1950, de Bénouville a affirmé, sous la foi du serment, avoir ignoré que René Hardy avait été arrêté, interrogé puis relâché par les Allemands. Les prévenus ont fait plaider que les imputations incriminées n'étaient pas diffamatoires, au motif que le « pacte de silence » conclu pour tenter d'identifier le responsable des arrestations du général Delestrain et de René Hardy commandait à Bénouville de ne rien révéler lors des procès de 1947 et 1950. Mais, contrairement à ce que suppose l'accusation et qui ne peut être prouvé, cette argumentation ne peut être retenue :

- l'identification éventuelle d'un traître hypothétique n'aurait pas justifié que fussent mises en péril la liberté et la vie de hauts responsables de la Résistance ; - en 1947, comme en 1950, la guerre était terminée et le territoire national libéré de ses occupants allemands. La légalité républicaine était rétablie. Dès lors, le général de Bénouville n'aurait eu aucune raison honorable de mentir. Il y a donc bien atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile. Par ces motifs, le tribunal, (...) Déclare Claude Durand coupable de diffamation publique envers un particulier et René Hardy coupable de complicité de diffamation envers un particulier (...). Condamne Claude Durand à dix mille francs d'amende ; Condamne René Hardy à dix mille francs d'amende, solidairement avec les autres prévenus, solidairement, à payer à M. Pierre de Bénouville la somme d'un franc de titre de dommages-intérêts. Henri Noguères et Dominique de Leusse, avocats associés à la cour d'appel de Paris.



فكرنا من الأصل



France



L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

BRETAGNE :

M. Yvon Bourges, RPR, élu

De notre correspondant

Rennes. — Après MM. René Plevin, André Collin et Raymond Marcellin, M. Yvon Bourges (RPR), sénateur et maire de Dinard, a été élu par 45 voix contre 30 à M. Louis Le Penec (PS), 4 à M. Louis Leroux (PC), 2 à M. Louis Le Penec (PS), 4 à M. Louis Leroux (PC) et 2 votes blancs (ceux du Front national). Contraint de choisir entre la région et le département du Morbihan, où il n'a pu trouver un dauphin digne de son entière confiance, M. Raymond Marcellin (FR), président du conseil régional de Bretagne depuis 1978, a préféré laisser cette responsabilité à un représentant du département d'Ille-et-Vilaine où, en l'absence d'une candidature CDS, c'est finalement le RPR qui l'a emporté.

La candidature de M. Bourges a même été présentée par le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, au nom de l'union de la majorité. MM. Bourges et Méhaignerie figuraient sur des listes concurrentes pour les élections du 16 mars. Cette « réconciliation » est avant tout l'œuvre de M. Marcellin, qui avec 47 voix (dont les 2 suffrages du Front national) devient le premier vice-président du conseil régional de Bretagne.

En nom du groupe socialiste, M. Louis Le Penec, après avoir rendu hommage au travail accompli par M. Marcellin, s'est fait l'écho de la volonté constructive de l'opposition socialiste.

Le bureau comprend 8 membres, dont 5 de la majorité avec le titre de vice-présidents et 3 socialistes écartés de la gestion, mais non de l'information et du suivi des politiques régionales. La nouvelle équipe

ne diffère en rien de celle souhaitée par M. Marcellin, qui, en tant que premier vice-président, restera pendant les mois à venir le véritable patron, tant il a su placer ses hommes de confiance aux postes-clés et faire passer ses candidats là où il l'entendait. Ces « petits-détails » sont le prix payé par le RPR pour détenir au moins officiellement la direction du conseil régional.

C. T.

[Né le 29 juin 1921 à Pau, M. Yvon Bourges, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, commence sa carrière comme chef de cabinet du préfet de la Somme en 1944. Directeur du cabinet du préfet de Bas-Rhin (1945), sous-préfet d'Erstein (1947), mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer (1948), directeur de cabinet de M. Bernard Cornut-Gentille (haut commissaire en A.-E.F. en 1948 puis en A.-O.F. en 1951), gouverneur de la Haute-Volta (1956), haut commissaire de la République en A.-E.F. (1958), haut commissaire général à Brazzaville (1960-1961), directeur du cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur (1961-1962), M. Bourges entame une seconde carrière, celle-ci sur le terrain électoral.

Maire de Dinard de 1962 à 1967, puis à partir de 1971, il est élu pour la première fois député d'Ille-et-Vilaine en 1962. Il entre au gouvernement en 1965 et y occupe successivement les fonctions de secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, puis auprès du premier ministre chargé de l'Industrie (1965-1967), puis aux affaires étrangères (1967 à 1972). M. Bourges siège ensuite à deux reprises au gouvernement, d'abord de 1972 à 1973 comme ministre du commerce et de l'artisanat, puis de 1975 à 1980 comme ministre de la défense. Conseiller général depuis 1964, M. Bourges est élu sénateur en septembre 1980.]

CORSE :

M. Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, réélu

De notre correspondant

Bastia. — C'est sans passion et sans grand suspense que l'Assemblée de Corse, la troisième du nom, a réélu M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) à la présidence.

Déjà, le 24 août 1984, le maire de Porto-Vecchio, député de la Corse-du-Sud, l'avait emporté au troisième tour de scrutin, grâce au soutien des voix du Front national. Le même scénario a prévalu, vendredi 21 mars, à Ajaccio. Une intrusion qui ressemblait quelque peu à un *renouveau*. Il faut dire que l'équilibre des forces n'a guère été modifié entre 1984 et 1986 : sur les 61 conseillers régionaux, la droite compte 28 élus plus 2 élus d'extrême droite, parmi lesquels M. Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône, qui conduisait la liste régionale du Front national, en Corse-du-Sud.

La gauche, avec 25 conseillers, n'est pas parvenue à faire bloc : elle a aligné aux trois tours pas moins de quatre candidatures : M. Paul Giacobbi (MRG, 10 voix) ; M. Jean Motroni (PS, 8 voix) ; M. Dominique Bucchini (PCF, 5 voix) ; et M. Vincent Duriani (ancien communiste, 2 voix).

Les nationalistes (troisième composante de l'Assemblée) ont présenté M. Max Siméoni (UPC), qui a recueilli les six voix de sa mouvance. La gauche divisée, les nationalistes candidats à la présidence « pour l'instant », les jeux étaient faits d'avance. Sans considérer qu'une candidature de dernière

minute pouvait modifier ce schéma préétabli.

Cette candidature potentielle était celle de M. Emile Arrighi de Casanova, tête de liste UDF en Haute-Corse, qui souhaitait imposer le choix d'un « président de gestion, soucieux de consensus et d'efficacité économique ». Las ! Sa tentative, à peine ébauchée, a tourné court. Isolé par les trois autres élus de l'UDF du nord, ainsi que par ceux du sud, qui ont tous rejoint, dès le premier tour, M. de Rocca-Serra, il ne restait plus à M. Arrighi de Casanova qu'à se réfugier dans le vote blanc, qui l'a partagé au premier tour avec trois autres élus (divers droite), en signe de défiance au président sortant. Un vote qui a fait plus figure de baroud d'honneur que d'appel à un ralliement pour une autre majorité, au demeurant hypothétique.

Le président reconduit, beau joueur, a promis de gouverner « dans un esprit de large ouverture, afin de mener à terme les grands dossiers ouverts : les transports, le statut fiscal particulier, l'énergie et le développement économique ».

Comme on s'y attendait, la véritable épreuve du nouvel exécutif a été la répartition générale à la proportionnelle des responsabilités au sein d'un bureau devenu pléthorique (10 vice-présidents et 6 membres).

Ce casse-tête en préfigure quelques-uns. Faute de majorité franche, la nouvelle Assemblée de Corse reste installée dans son instabilité.

DOMINIQUE ANTONI.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Jacques Blanc, UDF-PR, élu

De notre correspondant

M. Jacques Blanc, UDF-PR, député de la Lozère, a été élu au premier tour de scrutin président du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Il a obtenu 34 voix (RPR, UDF et Front national), M. Georges Frêche

(PS), député de l'Hérault, et maire de Montpellier, 22 voix, et M. François Liberti (PC), 9 voix. M. Jacques Blanc succède à M. Robert Capdeville (PS), qui ne s'était pas présenté aux élections régionales.

an Bureau international du travail (sur les aspects sociaux du développement rural dans le tiers-monde). Il a été nommé membre du Conseil supérieur des universités en 1984 et conseiller d'Etat en 1985.

As sein du PS, M. Savy a exercé les fonctions de premier secrétaire de la fédération de la Haute-Vienne (1979), membre du comité directeur (1977-1981), président de la commission nationale des conflits (1984). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages juridiques : *Droit public économique* (Dalloz), *L'instrumentation juridique de la vie économique* (PUF), *Droit de l'urbanisme* (collection « Thémis », PUF).

LIMOUSIN :

M. Robert Savy, PS, élu

De notre correspondant

M. Robert Savy, PS, a été élu président du conseil régional de Limousin au second tour de scrutin par 23 voix (15 socialistes et 8 communistes) contre 18 à M. Jean-Claude Pasty, RPR.

M. Savy succède à M. Louis Lépigneux (PS), sénateur, maire de Limoges, réélu conseiller régional le 16 mars qui ne souhaitait pas briguer un nouveau mandat de président.

[Né le 28 octobre 1931, M. Savy est agrégé de droit public, il a été inspecteur des relations sociales en agriculture (1954-1965), enseignant aux universités de Poitiers (1965-1966), puis de Limoges (1967-1984). Il fut conseiller

l'UDF, 7 au Front national, 4 au PCF et 3 au CNIP.

As premier tour de scrutin, M. Rausch a recueilli 21 voix (4 de plus que son groupe ne compte d'élus), contre 20 à M. Measner, auquel il manquait 2 suffrages pour faire le plein des voix RPR et CNIP. Parallèlement, la candidate du Front national obtenait 27 suffrages, et M. Pierrat seulement 22, soit 2 de moins qu'il ne pouvait espérer. Alors que la présence de 3 bulletins blancs indiquait que le choix des communistes n'avait pas été unanime.

As troisième tour, le scrutin était beaucoup plus limpide, les votes des groupes PS, PC et Front national se retrouvant conformes au poids de ces partis. En revanche, les voix UDF, RPR et CNIP se partageaient à égalité entre MM. Rausch et Measner : 19-19. Face à l'intransigence du maire de Metz, M. Measner a accepté de se retirer. « Les formations de la majorité gouvernementale ont pris l'engagement d'administrer ensemble la région », a expliqué M. Christian Poncelet (RPR), président du conseil général des Vosges, fort de « promesses formelles signées ».

Si l'issue de ce scrutin est trois heures et demie est une victoire pour M. Rausch, elle n'en est pas moins un demi-échec pour l'UDF, qui s'est engagée à céder au RPR la présidence jusqu'en 1992.

JEAN-LOUIS THIS.

(Publicité)

- Vous travaillez depuis au moins cinq ans
- Vous n'avez peut-être aucun diplôme
- Vous souhaitez améliorer votre capacité d'analyse et de décision

Vous pouvez désormais obtenir, dans les conditions créées pour vous, un titre de haut niveau :

LE DIPLOME DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Pour tout renseignement :
Ecrire à l'IEP, BP 46, 38402 SAINT-MARTIN-D'HERÈS
Date limite des candidatures : 12 avril 1986

I.G.S. LYON

vous propose une formation de 12 jours en 4 modules de 3 jours

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT A LA FONCTION PERSONNEL

Renseignements :
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
30, rue Sainte-Hélène
69002 LYON TEL : 78.38.24.20

CENTRE :

M. Maurice Dousset, UDF-PR, réélu

De notre correspondant

M. Maurice Dousset (UDF-PR) a été réélu président du conseil régional du Centre par 38 voix contre 29 à M. Georges Lemoine (PS), ancien secrétaire d'Etat, maire de Chartres, et 8 à M. Roger Leclerc (PC), conseiller municipal de Blois.

Le candidat socialiste, M. Georges Lemoine, a totalisé 29 suffrages, soit trois de plus que

prévu, ce qui peut laisser supposer que les trois élus du Front national ont donné leurs bulletins à l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Les tractations avant l'élection entre UDF et RPR ont été ardues : l'UDF se prévalait de 17 élus, le RPR en revendiquait 16. La tête de liste du RPR, M. Paul Masson, sénateur du Loiret et ancien préfet de la région Centre, a dû s'incliner.

FRANCHE-COMTÉ :

M. Edgar Faure, UDF-rad., réélu

De notre correspondant

M. Edgar Faure (UDF-rad.) a été réélu président du conseil régional de Franche-Comté, lors d'un second vote ; un premier vote ayant été annulé en raison d'une erreur dans le décompte des bulletins.

M. Faure a recueilli 22 voix contre 18 à M. Chevènement (PS), 2 à M. Gilbert Carrez (PC) et un bulletin blanc qui proviendrait d'un élu du Front national.

La répartition des sièges entre les différentes formations politiques dans le nouveau conseil régional de Franche-Comté (19 RPR-UDF, 18 PS-MRG et div. g., 2 PC et 4 FN) plaçant les amis de M. Le

Pen en position d'arbitres, la gauche s'est efforcée d'obtenir une déclaration préalable de M. Edgar Faure dans laquelle le président sortant aurait par avance refusé le vote du Front national et assuré qu'il n'avait pas passé d'accord avec l'extrême droite.

L'insistance de M. Jean-Pierre Chevènement devait provoquer l'irritation de l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui d'ailleurs s'est refusé à « frapper d'un interdiction incroyable des gens qui sont ici par la volonté du peuple et des lois socialistes ».

CHAMPAGNE-ARDENNE :

M. Bernard Stasi, UDF-CDS, réélu

De notre correspondant

Reims. — M. Bernard Stasi, UDF-CDS, a été réélu président du conseil régional Champagne-Ardenne au troisième tour de scrutin par 23 voix contre 20 à M. Jean-Claude Fontalirand (PS) et 4 à M. Claude Lambin (PC). Aux premier et second tours de scrutin, M. Stasi avait obtenu 23 voix, M. Fontalirand 15, M. Lambin 4 et M. Henri Thomas (FN) 5.

L'UDF et le RPR étaient tombés préalablement d'accord pour éviter des primaires, au sein de la coalition alliée, qui a conservé dans cette région une position dominante. En dépit de la poussée du Parti socialiste, qui, avec 15 élus, devient le premier groupe de la région champenoise, elle dispose de 23 sièges sur 47. C'est dire qu'il lui en manquait un seul pour avoir la majorité absolue. Les formations de la droite ont donc présenté la candidature de M. Bernard Stasi, après plusieurs jours de tractations.

Le pari était loin d'être gagné d'avance pour le président sortant. Il était placé sur le fil du rasoir, dans la mesure où, avec 11 élus, le RPR devançait d'une courte tête l'UDF (10 élus) et n'avait pas caché son ambition de pouvoir récupérer l'exécutif de Champagne-Ardenne, qui

aurait pu échoir à M. Jean Kaltenbaeb (RPR), représentant au département, la Haute-Marne, mis à l'écart depuis treize ans.

Il a néanmoins entériné le choix de M. Stasi. Celui-ci a été élu à la majorité relative, au troisième tour de scrutin. Aucun des 23 sièges de la droite classique ne lui a fait défaut. Le Parti communiste, qui avait maintenu la candidature de M. Lambin, a comptabilisé ses 4 voix. M. Jean-Claude Fontalirand (PS) en obtenait 20, alors que son groupe ne compte que 15 élus. Par quel mystère ? Eh bien, les 5 membres du Front national s'étaient ralliés aux socialistes, à l'insu de ces derniers.

A l'issue du premier tour, jouant « inacceptable » la candidature de M. Stasi, « en raison de son attitude d'opposition systématique à M. Jean-Marie Le Pen », ils avaient mis la majorité en demeure de présenter qui que ce soit, pourvu qu'il ne « s'appelle pas Stasi », sous peine d'« en tirer les conclusions ».

Il ne faisait pas l'ombre d'un doute que l'objectif avoué du parti de M. Le Pen visait à « déboulonner » le premier vice-président du CDS, sa bête noire au regard de ses positions sur l'immigration.

DIPIER LOUIS.

ILE-DE-FRANCE :

M. Michel Giraud, RPR, réélu

De notre correspondant

Pour la première fois depuis 1976, M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne, a dû attendre le troisième tour de scrutin pour être réélu à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France. L'élection des conseillers au suffrage universel direct et à la proportionnelle, a considérablement renforcé la position du Parti socialiste et permis au Front national de faire une entrée en force à l'assemblée régionale. Résultats : le RPR, l'UDF et les « divers droite » n'ont plus la majorité absolue.

Les trois tours de scrutin se seraient déroulés sans surprise si un élu de la droite classique, inconnu, ne s'était obstiné à voter « blanc » à chaque fois. Au premier tour, M. Giraud obtint 88 voix ; M. Pierre Tabanou, ancien député socialiste, 64 ; M. Soraya Djebbour, candidate du Front national, 23 voix ; M. Guy Schunass, sénateur communiste, 20 voix ; et M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste, 1 voix. Le deuxième tour fut exactement identique, si ce n'est que le « dissident » socialiste rejoignit M. Tabanou.

Avant le troisième tour, les amis de M. Jean-Marie Le Pen, conseiller lui-même, ainsi que sa fille Marie-

Caroline tentèrent de faire monter la pression, mais ils furent sèchement rappelés à l'ordre par M. Maurice Couve de Murville, qui présidait en tant que doyen d'âge. Ils retirèrent cependant leurs voix, leur candidat. Ainsi sur 197 inscrits, et 197 suffrages exprimés, il y eut 21 bulletins blancs et 3 nuls, 20 voix pour M. Schunass, 65 pour M. Tabanou et 88 pour M. Giraud.

La composition du bureau se fit sans difficulté même si les socialistes auraient souhaité qu'il soit de 21 membres, alors que la majorité n'en acceptait que 17 : cela aurait donné, notamment, une place de plus au PC sans accroître la représentation du FN, mais le PC ne les soutint pas dans cette demande. Il comprendra donc 8 vice-présidents, qui recevront des délégations de pouvoir du président : MM. Jean-Pierre Fourcade (UD-PR) ; Michel Péricard (RPR) ; Adolphe Charavin (UDF-CDS) ; Didier Julia (RPR) ; Michel Elbel (UDF-CDS) ; Charles Cécéali-Raymond (RPR) ; Christian Cambon (UDF-PR) et Paul Violet (RPR) ; 4 secrétaires : 2 PS, 1 PC et 1 FN ; 4 membres du bureau : 3 PS et 1 FN.

Th. B.

Meyrowitz OPTICIEN

DES CADEAUX ORIGINAUX
BAROMETRES, JUMELLES, LOUPES,
LUNETTES EN ECAILLE...

MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FAÇON D'OFFRIR
5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL. 42.61.40.67



L'ELECTION DES PRESIDENTS DE CONSEILS REGIONAUX

MIDI-PYRENEES :

M. Dominique Baudis, app. UDF, élu

De notre correspondant

Toulouse. - M. Dominique Baudis, app. UDF, a été élu président du conseil régional...

M. Louis Lareng (PS), qui a obtenu 28 voix (une de plus que le total des élus socialistes)...

M. Lareng, qui tablait sur une certaine exaspération des élus ruraux face au poids politique de la métropole...

M. Dominique Baudis a décidé d'abandonner son mandat de député à l'Assemblée nationale pour se mettre en conformité avec la loi...

A l'ouverture du scrutin, les jeux étaient faits. Les différents composants de la majorité régionale...

Le parti de M. Jacques Chirac a donc bien reçu le message, lui qu'on disait agacé par l'irrésistible ascension du maire de Toulouse...

Cette candidature unique a donné à la droite un sérieux avantage face à une gauche arithmétiquement minoritaire...

NORD-PAS-DE-CALAIS :

M. Noël Joseph, PS, réélu

De notre correspondant

Lille. - M. Noël Joseph, PS, a été réélu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais...

An premier tour, où quatre candidats étaient en lice, M. Joseph a obtenu les voix des 39 socialistes et radicaux de gauche...

An second tour de scrutin, le Parti communiste et le Front national retireraient leur candidat...

BASSE-NORMANDIE

M. René Garrec (UDF-PR) élu

M. René Garrec (UDF-PR) a été élu président du conseil régional de Basse-Normandie par 28 voix...

M. René Garrec succède à M. Michel d'Ornano (UDF-PR), qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de président.

(Agé de cinquante et un ans, M. René Garrec est originaire de Bretagne. Il a fait ses études de droit et d'économie politique à Caen...

HAUTE-NORMANDIE

M. Roger Fossé, RPR, réélu

M. Roger Fossé, RPR, a été réélu vendredi 21 mars au premier tour de scrutin président du conseil régional de Haute-Normandie avec 27 voix.

M. Fabius : « malhonnêteté »

De notre envoyé spécial

Rouen. - On savait, à l'ouverture de la première séance du conseil régional de Haute-Normandie, que les socialistes entendaient dénoncer avec éclat l'alliance conclue entre la coalition RPR-UDF et le Front national pour l'élection du président...

Pour M. Fabius, la situation était claire : avec 28 sièges contre 24 à la droite « classique » et 3 à l'extrême droite, la gauche avait « droit à la présidence » - à condition, bien sûr, que le RPR et l'UDF respectent les règles démocratiques en refusant tout accord de se rassembler...

La suite des événements devait montrer que l'appel de M. Fabius, comme prévu, n'avait pas été entendu. Dans les coulisses, M. Dominique Chaboche, chef de file du Front national, ne cachait pas qu'il avait « négocié » avec le RPR et l'UDF...

GÉRARD VALLÉS.

PAYS DE LA LOIRE

M. Olivier Guichard, RPR, réélu

M. Olivier Guichard, RPR, a été réélu président du conseil régional des Pays de la Loire au premier tour de scrutin, par 52 voix contre 27 à M. Charles Gaudin...

PICARDIE :

M. Charles Baur, UDF-PSD, réélu

M. Charles Baur (UDF-PSD) a été réélu président du conseil régional de Picardie, au premier tour, par 29 voix contre 18 voix à son adversaire, M. Walter Amalhelm...

La majorité absolue était de 28 voix. L'UDF et le RPR totalisaient 24 voix. Il a donc fallu à M. Baur, pour l'élu, la voix d'un dissident RPR et les 4 voix du Front national.

Des la proclamation des résultats, le Parti communiste a affirmé que l'élection faite dans ces conditions « sous-entend des négociations préalables », et a quitté la salle.

Pour M. Walter Amalhelm, ancien président du conseil régional, « la fusion de Saint-Jouin-sous-Châtillon et de Châtillon-sur-Sèvre. Conseiller général du canton de Mauléon en 1964 (alors canton de Châtillon-sur-Sèvre), M. Fruchard est désigné pour siéger au conseil régional de Poitou-Charentes à partir de 1974, par le conseil général des Deux-Sèvres. Vice-président du conseil général, suppléant depuis 1968 de M. Jacques Mézard (UDF-PR), sénateur de 1962 sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans, et il s'était retiré au deuxième tour en faveur de M. Bordage (RPR). »

Les socialistes ont à leur tour, quitté la salle. - M. C.

POITOU-CHARENTES

M. Louis Fruchard (UDF-CDS) élu

M. Louis Fruchard (UDF-CDS) a été élu président du conseil régional de Poitou-Charentes au premier tour de scrutin par 28 voix, contre 21 à M. Raoul Carraud (PS) et 3 à M. Paul Fromont (PC). Il y a eu un bulletin nul.

(Né à Paris le 21 décembre 1921, M. Louis Fruchard s'est établi dans les Deux-Sèvres comme médecin généraliste en 1947. En 1951, il est élu conseiller municipal de Saint-Jouin-sous-Châtillon, puis maire en mars 1955. En 1965, il devient maire de Mauléon, nouvelle commune née de la fusion de Saint-Jouin-sous-Châtillon et de Châtillon-sur-Sèvre. Conseiller général du canton de Mauléon en 1964 (alors canton de Châtillon-sur-Sèvre), M. Fruchard est désigné pour siéger au conseil régional de Poitou-Charentes à partir de 1974, par le conseil général des Deux-Sèvres. Vice-président du conseil général, suppléant depuis 1968 de M. Jacques Mézard (UDF-PR), sénateur de 1962 sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans, et il s'était retiré au deuxième tour en faveur de M. Bordage (RPR). »

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR :

M. J.-C. Gaudin, UDF-PR, élu

De notre correspondant régional

Marseille. - M. Jean-Claude Gaudin, député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, a été élu, au deuxième tour de scrutin, président du conseil régional, avec 72 voix (UDF-RPR, FN) contre 31 voix à M. Michel Pezet (PS), député des Bouches-du-Rhône, président sortant, et 14 voix à M. Robert Allione (PC). Après les élections du 16 mars, M. Gaudin était assuré d'être élu à la majorité relative, au troisième tour de scrutin (Le Monde du 21 mars). Mais il a bénéficié, dès le deuxième tour, du désistement du Front national, lequel, en retour, a obtenu deux postes de vice-présidents sur dix, grâce aux suffrages de l'UDF et du RPR.

Le scrutin s'était joué en fait dans les jours précédents, au cours des discussions qui ont eu lieu entre l'UDF et, séparément, le RPR et le Front national. Cette entente préalable des vice-présidents du conseil régional à la proportionnelle alors que la loi ne prévoit que pour celle des membres du bureau. Le Front national a annoncé, d'autre part, qu'il réclamerait, de même, un nombre de

présidences de commissions correspondant à l'importance de son groupe.

Après avoir affirmé sa « personnalité politique » au premier tour de scrutin, le Front national a justifié son désistement en faveur de M. Gaudin en mettant en avant sa volonté de « battre la coalition institutionnelle socialo-communiste » et « d'asseoir une majorité nouvelle ». M. Gaudin a puis acte de velle. M. Gaudin a puis acte de velle. M. Gaudin a puis acte de velle.

Dans une ambassade bouillonnante, M. Pezet a exprimé, de son côté, « une inquiétude légitime envers ceux qui, aujourd'hui, détiennent le pouvoir sans projet, sans programme et sans dessein ». La gauche a refusé les deux postes de vice-présidents (1 PS, 1 PC) qui ont été laissés à sa disposition par la nouvelle majorité. Les socialistes ont cependant présenté des candidats contre ceux du Front national pour contraindre l'UDF et le RPR à apporter leurs suffrages (mais six abstentions) sur l'extrême droite.

GUY PORTE.

RHONE-ALPES :

M. Charles Béraudier, UDF, réélu

M. Charles Béraudier, UDF, a été réélu président du conseil régional Rhône-Alpes, au premier tour de scrutin. Il a obtenu 76 voix

entre 48 à M. Roland Bernard, PS, 14 à M. Germaine Burgeat, FN, et 13 à M. Paul Rochas, PC.

LA RÉUNION :

M. Pierre Lagourgue, div. d., élu

M. Pierre Lagourgue (div. d.), ancien député UDF et ancien président du conseil général, a été élu, vendredi matin 21 mars, à la présidence du conseil régional de la Réunion. M. Lagourgue a été porté à cette présidence au second tour de scrutin par 26 voix contre 17 au candidat de l'union RPR-UDF. Il succède à un communiste modéré, M. Mario Hoarau, dont il était le premier vice-président.

L'élection de M. Lagourgue a quelque peu surpris dans l'île, puisque la liste qu'il conduisait aux régionales avait réalisé un score médiocre, obtenant seulement huit conseillers contre dix-huit à l'union RPR-UDF et treize au Parti communiste réunionnais. Vendredi matin, M. Lagourgue a bénéficié de l'appui des communistes et des socialistes (six sièges). Dans une déclaration à l'assemblée, le président Lagourgue a lancé un appel à tous les conseillers pour un travail en commun dans la première priorité secrète de « renverser la courbe du chômage ».

« dans un département où près de 35 % de la population active est à la recherche d'un emploi. » (Covresp.)

[Médecin radiologue, M. Lagourgue, âgé de soixante-quatre ans, commence sa carrière politique en 1958, date à laquelle il est élu conseiller général dans le canton de Saint-Benoît. En 1964, il change de canton et se fait élire à Saint-Denis. Trois ans plus tard, il devient président du conseil général. En 1982, il sera constamment réélu à cette fonction.

Longtemps chef de file des Républicains indépendants dans l'île, M. Lagourgue est candidat malheureux aux sénatoriales de 1974 et de 1983. Il prend alors ses distances avec les partis métropolitains.

Elu député avec l'étiquette UDF en 1978, il peut changer de circonscription en juin 1981, pour se présenter contre M. Michel Dohé (RPR), qu'il considérait comme son principal adversaire dans l'île. Il avait échoué, son score au premier tour ne lui permettant pas de se représenter au second contre l'ancien premier ministre.]

GUADELOUPE :

M. Félix Proto, PS, élu

C'est un médecin, M. Félix Proto, membre du PS, qui a été élu président du conseil régional de la Guadeloupe, vendredi 21 mars, au premier tour de scrutin, par 22 voix (12 socialistes, 10 communistes) contre 5 à M. José Moustache, ex-RPR, président sortant, et 4 à M. Philippe Chauvin (div. d.) candidat de la liste du RPR qui conduisait le gouvernement au poste de secrétaire d'Etat à la francophonie.

Le premier vice-président de l'assemblée régionale est le maire communiste de Basse-Terre, M. Jérôme Cléry ; les six vice-présidences ont été réparties entre les élus socialistes et les élus communistes, à la suite d'un accord d'union de la gauche.

MARTINIQUE :

M. Aimé Césaire, app. PS, réélu

M. Aimé Césaire, député appartenant socialiste, maire de Fort-de-France, a été réélu, au premier tour du scrutin, président du conseil régional par 21 voix (celles de l'union de la gauche : Parti progressiste martiniquais, PS, PC martiniquais) contre 20 au candidat de la droite, M. Pierre Petit (RPR).

Pour l'élection du bureau, le débat a été plus qu'animé. La droite voulait un bureau de dix membres afin d'occuper la moitié à la proportionnelle. Le conseil a finalement élu un bureau de neuf membres, ce qui, toujours à la proportionnelle, la conserve à la gauche la majorité. La gauche y dispose de 5 sièges (2 PPM, 1 PCM, 1 divers gauche) et de la droite de 4 (2 RPR, dont un en rupture de parti, 1 UDF, 1 divers droite).

Graphologue MSI. Notre cabinet spécialisé dans la ségation de personnel pratique environ 200 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI, LM.

كندا من الأصل

فكرنا من الأصل

Société

L'ATTENTAT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Magistrats et policiers sont réservés sur la piste des FARL

Après l'attentat meurtrier du jeudi 20 mars aux Champs-Élysées à Paris, deux éléments nouveaux sont apparus dans la journée de vendredi. D'une part, l'identification d'un des deux morts comme un ami d'Abdallah Georges Ibrahim, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), détenu en France et dont les terroristes auteurs de la série d'attentats entamée en décembre 1985 réclament la libération. D'autre part, un communiqué de revendication du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) diffusé à Beyrouth, dans lequel le CSPPA, qui avait déjà revendiqué les attentats de février à Paris et du 17 mars dans le TGV Paris-Lyon, assure « n'avoir aucun lien avec les mouvements religieux et donc aucune responsabilité dans la séquestration d'espions français. N'atteint pas en aucune façon l'existence ou l'existence d'otages français ou que ce soit ».

Paradoxalement, ces deux faits nouveaux ajoutent à la confusion de la situation plutôt qu'ils ne l'éclaircissent. En l'attente d'investigations policières plus poussées, rien ne prouve encore, à part la coïncidence, que le mort, un Libanais qui répondait au nom de « Dagher » (l'orthographe est encore incertaine), soit le poseur de bombe. Certaines constatations laissent même à l'encontre de cette conclusion rapide. De plus, policiers et magistrats restent partagés sur l'analyse de l'origine des attentats. Si certains services, la DST notamment, privilégient la piste des FARL, d'autres croient toujours aux liens avec la mouvance chite pro-iranienne — qui détiendrait les otages français au Liban — et n'excluent pas, sous son impulsion, l'action coordonnée de plusieurs groupes d'origine différente.

Agé d'une trentaine d'années, et décédé après 21 heures, jeudi, à l'hôpital Lariboisière, des suites de ses blessures, le mort, défiguré, a été identifié grâce à ses empreintes digitales. Il avait, en effet, été interpellé dans le passé par la DST, à Lyon, lors de l'enquête ayant abouti à l'arrestation, fin 1984, d'Abdallah Georges Ibrahim. Mais il n'avait pas été convaincu, à part ses liens d'amitié avec celui-ci, d'être lui-même un terroriste.

Ainsi, il n'avait pas été inculpé dans le cadre des informations judiciaires visant le chef présumé des FARL, toujours à l'instruction. Son adresse était connue des policiers, et

il ne se cachait pas, résidant à Paris, rue Clément-Marot, dans le huitième arrondissement. De plus, il avait l'habitude de se rendre, presque quotidiennement, dans le restaurant libanais situé dans la galerie Point-Show, lieu de l'attentat. Plusieurs blessés sont, d'ailleurs, des ressortissants libanais, de même que l'autre mort, Jean-Victor Gueriche, âgé de vingt-deux ans.

Enfin, selon les premières investigations de la brigade criminelle de la police judiciaire, il serait établi que « Dagher » avait un rendez-vous au restaurant libanais le soir de l'attentat. L'identité judiciaire devait, samedi, procéder aux tests permettant de savoir si, avant sa mort, il avait manipulé une substance explosive. Les enquêteurs en auront alors le cœur net, mais ils sont, pour l'heure, réservés, assurant qu'il ne faut « tirer aucune conclusion de ça. C'est peut-être une coïncidence ».

Pourtant, le communiqué diffusé à Beyrouth conforme, en apparence, la piste des FARL. Prenant ses distances avec les « mouvements religieux », le CSPPA y assure ne pas être « concerné par le conflit irako-iranien » et avoir pour « unique objectif » la libération « des militants détenus en France ». Refusant « toute négociation avec le gouvernement français », dont il dénonce la politique « réactionnaire et colonialiste », mentionnant le Tchad et la Nouvelle-Calédonie, ainsi que l'« implantation pro-irakienne et sioniste à la volonté de Washington », il promet que « les attentats se poursuivront dans les rues de Paris ».

Mémoires sur l'Italie. Surtout, il menace aussi l'Italie, en demandant la libération de deux autres militants présumés des FARL, Josephine Abdo Sarkis, vingt-sept ans, et Abdallah El Mansouri, vingt-six ans, qui purgent, respectivement à Florence et Turin, des

peines de quinze et seize ans de prison. Malgré tout, certains enquêteurs se refusent à conclure que les FARL seraient les uniques instigateurs des attentats en France. Ce groupe, responsable de trois assassinats à Paris en 1981 et 1982 contre deux diplomates américains et un diplomate israélien qu'il jugeait être des espions, est en effet très particulier.

Faible numériquement, ce groupe est composé de chrétiens libanais originaires du même village du nord-Liban, Qobayat, ayant des liens de parenté entre eux, qui ont créé ce mouvement d'obédience marxiste sous influence syrienne. Bénéficiaire de peu de supports logistiques clandestins en France, au point qu'Abdallah Georges Ibrahim était, comme dans les milieux immigrés étudiants de Grenoble avant son arrestation, il ne réalisait que des attentats « ciblés », visant des diplomates étrangers et excluant l'attentat aveugle dans un lieu public.

Aurait-il versé dans ce genre terroriste, après les coups portés par les policiers français et italiens ? De plus, les enquêteurs soulignent la diversité des engins employés lors des récents attentats, suggérant ainsi que leurs auteurs ne seraient pas un petit groupe très concentré qui recourrait aux mêmes stocks et aux mêmes techniques. Il y eut aussi bien des engins incendiaires (grands magasins en décembre, Gilbert Jeune en février), que des bombes très meurtrières (galerie Claridge en février, galerie Point-Show en mars), d'autres très sophistiquées, utilisant du matériel tchécoslovaque (tour Eiffel en février où l'engin fut désamorcé à temps).

Aussi les enquêteurs n'excluent pas que cette série d'attentats, tout en étant coordonnée en vue d'un même objectif (la libération de terroristes détenus en France), soit concrètement réalisée par des réseaux divers et d'obédience différentes. Derrière ces analyses et ces hypothèses, une question angoissante : les commanditaires de ces attentats franchissent-ils une étape supérieure dans laquelle le sort des otages français du Liban serait indifférent, n'étant plus considérés comme une monnaie d'échange suffisante ? Dans ce cas, quelle que soit l'issue des tractations pour obtenir la libération des Français détenus — pour lesquelles l'interlocuteur privilégié choisi par la France semble désormais être la Syrie, — il faudrait s'attendre à une poursuite des attentats.

« Couvrir » la police ?

Réagissant, vendredi matin 21 mars, à l'attentat de la veille sur les Champs-Élysées, M. Jacques Chirac s'est déclaré « une fois de plus horrifié par le caractère brutal et inhumain de telles initiatives ». Le nouveau premier ministre a précisé que « ces actes exigent un renforcement très important des moyens intérieurs, techniques et juridiques de lutte contre le terrorisme ». Sa déclaration restant de portée générale, M. Chirac n'est pas entré dans le détail des mesures envisagées, dont l'on sait cependant qu'un des aspects essentiels est la création d'un « comité permanent et interministériel de lutte contre le terrorisme », rattaché au premier ministre (lire ci-contre).

M. Chirac a, en revanche, été plus disert sur un point inattendu : la « couverture » de la police. « La police doit savoir qu'elle est respectée, et il est déclaré. Cela implique qu'elle soit sûre de la détermination du gouvernement qui est bien décidé à lui donner les moyens d'agir et à la couvrir si par mal-

heur un accident arrivait. Le premier ministre a hésité, laissant sa phrase en suspens quelques secondes avant de prononcer le verbe « couvrir ».

On le comprend, car cette notion relève plus de la raison d'Etat que du respect du code pénal. La police a, sans nul doute, besoin d'être défendue, soutenue, protégée contre les attaques injustifiées, tant il est vrai qu'elle fait un métier difficile. Les propositions du RPR pour la sécurité n'ont pas été d'ailleurs sur le « protection morale et juridique des personnels de police ». « Couvrir » en cas d'accident — faut-il le comprendre aussi de « bavure » ? — c'est, en revanche, tout autre chose. Le respect du droit ne s'impose-t-il pas aux fonctionnaires de police ? M. Chirac a en est sans doute rendu compte lui-même, puisqu'il a, plus tard, ajouté, tempérant ses propos : « Bien entendu, dans tout cela, c'est une question de mesure... »

E. P.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO ET LE RER

Après l'explosion d'une bombe aux Champs-Élysées, le 20 mars, et l'attentat manqué dans le RER, M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a annoncé un renforcement des mesures de sécurité qu'il a voulu détailler « pour des raisons d'efficacité ». Ces mesures ont été adoptées en collaboration avec la préfecture de police. Certaines d'entre elles avaient déjà été prises après la série d'attentats du début février. Les patrouilles de police ont été renforcées et les agents de la RATP ont reçu des consignes particulières.

Le Service de protection et de sécurité du métro (SPSM) comprend une brigade de 350 hommes au total, répartis en trois services quotidiens (soit près de 120 hommes à la fois). La RATP rappelle qu'elle n'a demandé, à plusieurs reprises à la police 100 agents supplémentaires qui n'ont pu lui être fournis en raison de problèmes budgétaires.

La brigade de surveillance de la RATP est composée, au total de 280 agents, qui travaillent également en rotation, soit environ 90 personnes à la fois.

Ces deux services assurent la surveillance de l'ouverture du métro jusqu'à la fermeture. En outre, une équipe réduite d'une trentaine de personnes surveille le réseau la nuit.

M. Rousselot a invité les usagers à la vigilance : « Tous doivent être attentifs aux paquets et colis suspects. En cas de découverte, ils doivent immédiatement prévenir les agents de la RATP les plus proches ».

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

EDWY PLENEL

Un conseil de sécurité serait créé auprès de M. Chirac

(Suite de la première page.)

M. Chirac, vendredi, devant la presse, a évoqué en effet « un renforcement des moyens intérieurs et juridiques », ainsi qu'« un renforcement important de la coordination entre les grandes nations démocratiques ». Certains aspects en sont connus de longue date : l'ancienne opposition, et surtout le RPR, a toujours manifesté son attachement à la notion d'espace judiciaire européen, que la gauche refuse, de même qu'elle ne cache pas sa volonté de libérer les contrôles d'identité, ces « contrôles et fautes plus systématiques, notamment dans les lieux exposés », évoqués vendredi par M. Chirac.

Mais la proposition à laquelle la nouvelle majorité attache le plus d'importance symbolique est ailleurs. C'est la création d'un comité permanent et interministériel de lutte contre le terrorisme, rattaché au premier ministre. Contenu dans les propositions du RPR pour la sécurité, cette innovation signifie que, désormais, un même organisme assurerait « la cohérence des politiques poursuivies, chacun dans leur domaine de compétence, par le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux et le ministre de la défense ». De ce comité, ajoutait le RPR, « découleraient les grandes orientations politiques dans la recherche du renseignement et l'information des corps de l'Etat intéressés ». Qu'il soit placé après du premier ministre traduit de plus, selon le parti de M. Chirac, « la résolution de notre pays à réduire les menées terroristes ».

Cette innovation résulte de discussions du RPR avec des magistrats et des policiers. En janvier 1984, ce parti annonçait le dépôt, à l'Assemblée et au Sénat, de deux propositions de loi tendant, tout à la fois, à la création d'un « conseil de la sécurité intérieure », réunissant autour du président de la République, le premier ministre et cinq ministres, et à la naissance d'un Comité permanent de coordination de la lutte antiterroriste, auprès du premier ministre. Cohabitation forcée oblige, seule la seconde proposition est, aujourd'hui, à l'ordre du jour.

Ce comité permanent, selon ces textes, réunirait les ministres de l'intérieur, de la justice, de la défense, des affaires étrangères, accompagnés des ministres délégués ou secrétaires d'Etat concernés, auxquels qui s'ajoudraient divers hauts fonctionnaires : le directeur général de la police nationale, celui de la gendarmerie nationale, celui de la sécurité extérieure (DGSE), celui des affaires ériminelles et des grâces à la Chancellerie ainsi que le secrétaire général de la défense nationale et « le chef du service sécurité et défense ».

Que recouvrirait concrètement, dans la marche opérationnelle des services concernés, ce comité permanent ? Sur ce point, la réflexion a été affinée, dans nos colonnes, (le Monde du 21 décembre 1985), par un spécialiste, M. Alain Marsaud, juge d'instruction au tribunal de Paris. C'est lui qui instruit les informations ouvertes contre X... après les attentats terroristes parisiens de

LES OTAGES FRANÇAIS DU LIBAN

Un an de captivité pour MM. Carton et Fontaine

Les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine entament leur deuxième année de captivité au Liban : les deux hommes ont été enlevés le 22 mars 1983 à Beyrouth. Pour marquer cette date, une trentaine de fonctionnaires et employés de l'ambassade de France au Liban ont manifesté, vendredi, devant la chancellerie, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. A l'appel des syndicats FO et CFTD, le personnel de l'ambassade a cessé le travail durant une heure et adressé un message au président Mitterrand pour « l'adjurer de tout mettre en œuvre pour que, très vite, nos amis puissent retrouver la liberté qui leur est due ». « Il faut chasser toute idée partisane, souligner encore le personnel de l'ambassade, et sauver sans perdre une seconde à la libération de tous les otages. Le seul but est de sauver des citoyens, trop de temps semble déjà avoir été perdu. Nous avons des devoirs de par nos fonctions, mais le premier devoir de l'Etat n'est-il pas d'assurer la sécurité de ses propres fonctionnaires et de tous ses ressortissants ? »

Un rassemblement identique a eu lieu à la même heure, à l'initiative de l'ambassade sénégalaise à Beyrouth-Ouest. Dans ce secteur à majorité musulmane, les employés se sont réunis dans l'enceinte de l'ambassade afin de prévenir tout incident.

A Paris, l'association Pour un ministère des relations extérieures moderne et démocratique, que préside M. Christian Grenif, ambassadeur au Liban, a appelé à « un instant de recueillement et de réflexion sur le prix que payent nos compatriotes détenus au otage pour l'information, la protection et la représentation à l'étranger des Français ».

Deux mois après le rapt de MM. Carton et Fontaine, le journaliste Jean-Paul Kauffman et le chercheur Michel Sennet étaient à leur tour capturés. Puis, le 8 mars dernier, étaient enlevés les quatre hommes d'une équipe d'Antenne 2 : Philippe Rochot, Georges Hanses, Annel Cornes et Jean-Louis Normandin.

Dans une lettre datée du 15 mars et publiée vendredi par le quotidien l'Orient du jour, M^{me} Joëlle Kauffman exhorte son mari à ne pas perdre courage. « Tiens le coup, je t'en supplie, n'abandonne pas ta souffrance en te croyant abandonné », écrit M^{me} Kauffman.

Enfin, dans un appel publié par le journal An Nahar, les familles des otages demandent au Djihad islamique « de mettre fin à leurs souffrances (...) maintenant qu'un an a passé ».

A LILLE

Réouverture d'une information sur la mort d'un jeune homme tué au cours d'un contrôle d'identité

Le parquet de Lille vient d'ordonner la réouverture d'une information après la mort, en 1982, au cours d'un contrôle d'identité, d'un jeune homme tué à coups de couteau.

Les faits ont eu lieu dans la nuit du 4 au 5 mars 1982 (Le Monde du 31 mars 1982). Philippe Gilleron, du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), se trouva aux prises avec Christian Dubois, vingt-huit ans, alors qu'il voulait contrôler l'identité de celui-ci. Dans le corps-à-corps qui s'ensuivit, Christian Dubois fut blessé de deux coups mortels portés à la poitrine par un

couteau à cran d'arrêt lui appartenant. Selon le frère de la victime, c'est le policier qui a tué son frère en s'emparant du couteau. Selon les policiers, Philippe Gilleron a seulement détourné l'arme dont Christian Dubois voulait faire usage contre lui.

En février 1985, Philippe Gilleron avait bénéficié d'un non-lieu prononcé par la cour d'appel de Douai. L'arrêt de la famille de la victime, partie civile, contestant ce non-lieu, vient d'obtenir la réouverture du dossier.

ENVIRONNEMENT

Une réserve naturelle en site urbain

Après des années de discussions, propositions et contre-propositions, une partie de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) vient d'être classée en réserve naturelle. Il s'agit des roseaux situés à l'ouest de l'étang, très fréquentés par les oiseaux migrateurs, mais aussi les naturalistes, les braconniers, et les vandales pêcheurs égarés. Les adversaires du classement faisaient valoir qu'il serait pratiquement impossible de faire respecter des interdictions dans un site coincé entre la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le plan d'eau de la base de loisirs où évoluent voiliers et planches à voile. Un compromis a finalement été trouvé : la gestion de la réserve incombera au syndicat d'aménagement de la base de loisirs.

ESPACE

Un film sur l'explosion de Challenger

Pour la première fois, vendredi 21 mars, la NASA a projeté publiquement un film d'une quinzaine de minutes sur les circonstances de l'explosion en vol de la navette spatiale Challenger. Sur ce film monté à partir des images prises par un ensemble de quatorze caméras, on peut voir, 0,67 seconde seulement après la mise à feu des fusées d'appoint (boosters) une fumée grise, qui va s'assombrir, apparaître sur un des joints du booster droit. Deux secondes et sept dixièmes plus tard, elle disparaît. Mais, au bout de 68 secondes, une torche de gaz parce à cet endroit, grossit et s'échappe pendant plusieurs secondes le réservoir principal de la navette, chargé d'hydrogène et d'oxygène liquides. O'ou le drame. Ce joint aurait été endommagé par le froid qui régnait à Cap Canaveral à la veille du tir. Cependant, les experts n'écartent pas un vice de fabrication, un montage défectueux et même l'action des forts vents qui, en faisant tanquer la navette sur son pas de tir, auraient contribué à la déstabiliser un peu plus. Des expériences sont en cours pour préciser ces hypothèses.

MÉDECINE

Trois vaccins en un

Un nouveau vaccin protecteur contre la rougeole, les oreillons et la rubéole vient d'être commercialisé en France. Baptisé ROR (rougeole, oreillons, rubéole) fabriqué par l'institut Mérieux, il coûtera 166,30 F et, indique-t-on chez le fabricant, sera remboursé par la Sécurité sociale. Une seule injection est nécessaire. Le ROR peut être administré en même temps que d'autres vaccins. Une protection contre ces trois maladies infantiles est utilisée aux Etats-Unis depuis 1977.

● Escroquerie au préjudice d'une société de crédit : huit personnes écrouées. — Onze des vingt-cinq personnes interpellées dans l'affaire d'escroquerie commise au préjudice de la CREG (société de crédit, filiale à cent pour cent de la Société générale) (le Monde du 21 mars), ont été inculpées, vendredi 21 mars, d'escroquerie, de faux et usages de faux. Huit de ces onze personnes ont été écrouées et trois ont été laissées en liberté. En revan-

che, les quatorze autres n'ont pas été déférées devant le magistrat instructeur.

● Singapour : Trente-trois morts dans l'effondrement du New World Hotel. — Le bilan définitif de l'effondrement de l'hôtel New World, dans le centre de Singapour, est de trente-trois morts, a annoncé le gouvernement, le vendredi 21 mars. — (Reuter.)

سكزا من الأصل

Communication

AU SERVICE DU CITOYEN

Telsid

Depuis juin 1985, le Service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre a lancé une banque de données, accessible par Mini-tele, sur les droits et démarches du citoyen, conçue sous forme de bande magnétique offerte aux communes, départements ou régions qui en font la demande. Baptisée Telsid, ce réseau de renseignements destiné au grand public est l'aboutissement d'expériences télématiques menées dès 1979 dans quelques communes. Il fonctionne actuellement dans sept départements (1) ; cinq autres sont demandeurs et en cours d'installation.

Telsid est la rencontre de trois facteurs : un besoin (celui de l'usager confronté aux obstacles administratifs), une volonté (celle d'une administration soucieuse de se rapprocher du citoyen) et un outil nouveau (la télématique). Actuellement, le sonnetaire de Telsid comporte vingt-deux thèmes : du droit à l'allocation de chômage au service national et anciens combat-

tants, en passant par l'enseignement, la protection sociale ou le logement.

Le premier souci des responsables, en créant Telsid, a été dépersonifier le langage administratif. Pas question de se contenter de la diffusion pure et simple, sur l'écran Mini-tele, du code de l'urbanisme ou des circulaires du service des impôts. Même lorsque les expressions techniques ou juridiques s'imposent, Telsid les explique ou les illustre par des exemples. Ainsi, les quelque huit mille cinq cents pages-écran ne sont pas des milliers de signes empilés, mais elles offrent des textes clairs, à la portée de tous.

Dans le cas où les renseignements que cherche l'usager sont nombreux, celui-ci n'aura même pas à prendre des notes : une imprimante connectée au Mini-tele peut éditer toutes les pages-écran à la demande.

C. D.

(1) Finistère, Haute-Garonne, Indre, Mayenne, Puy-de-Dôme, Val-d'Oise et Vienne.

AU CAFÉ DU COMMERCE L'UNION NATIONALE

Cauchemar d'une nuit de printemps

Un journaliste dans le force de l'âge et un avionneur de quatre-vingt-quatorze ans, qui partagent les mêmes options politiques, sont venus s'asseoir au Café du Commerce et attendre l'autobus qui s'arrête juste devant.

Le journaliste : Bonjour monsieur l'avionneur ! Comment allez-vous aujourd'hui ?
L'avionneur : Je ne vais pas mal, vu mon grand âge. J'ai une grippe mais cela se termine.

Le journaliste : Vous me rassurez ! Figurez-vous que j'ai fait un cauchemar cette nuit. J'ai rêvé que mon journal avait annoncé votre mort en première page !

L'avionneur : Cela ne m'étonne pas outre-mesure. J'ai longtemps prôné l'union nationale, mais je ne croyais pas voir arriver le jour de la fameuse « cohabitation ». Tenez, j'ai publié dans le Monde du 5 octobre

1984 une pleine page de publicité, qui se terminait par cette phrase : « Titre dans France-Soir : L'union est faite. Le président Mitterrand a constitué son gouvernement. Chirac est premier ministre ! »

Avouez que j'ai le sens de la prémonition ! Mais je n'y croyais qu'à moitié... Réélu député de l'Oise le 18 mars, il n'était pas inconcevable que, le lendemain, je succédasse aux joies de cette victoire de la droite sous une présidence de gauche.

Le journaliste : Quelle est la morale de cette fable ?

L'avionneur : Il ne faut jamais croire ce qui est imprimé dans les journaux !

MARCEL DASSAULT
Rédacteur en chef
du Café du Commerce
PCC : ALAIN WOODROW.

• Presse et concentration. - Le Syndicat national des journalistes (SNJ) vient d'écrire un dossier spécial intitulé *La Presse sous le joug de la concentration*. Les causes de celle-ci, amorcée dès les années 60 et accélérée en 1975 (notamment par le rachat de nombreux titres par M. Robert Hersant) y sont analysées sous l'angle économique (crise de la presse nationale, développement des monopoles régionaux), financier (aides bancaires apportées à la concentration de titres), industriel (le progrès technique facteur de concentration). Le dossier fait aussi état de la concentration dans l'audiovisuel et de l'arsenal juridique mis en place pour lutter contre ce phénomène (ordonnances de 1944 et loi du 23 octobre 1984).

* Supplément au n° 199 du *Journaliste*, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

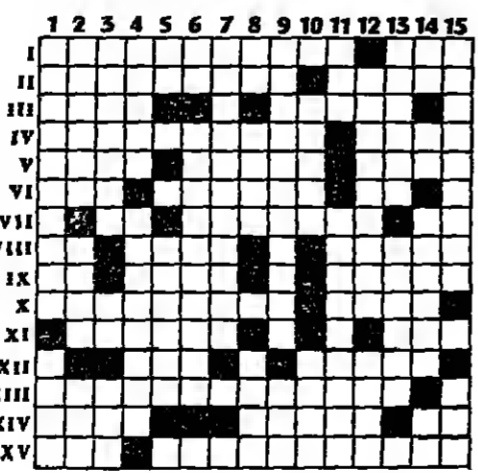
• Pénalisation des aides aux « petits » quotidiens nationaux. Le décret du 12 mars, publié au *Journal officiel* du 20 mars, pénalise les aides de l'Etat aux « quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires ». Ces aides étaient reconduites chaque année depuis 1982 dans la loi de finances et cette pénalisation avait été décidée lors du dernier débat budgétaire. En 1985, les quotidiens *le Matin de Paris*, *Libération*, *la Croix*, *l'Humanité* et *Présent* en avaient bénéficié, le *Quotidien de Paris* refusant pour sa part ces aides exceptionnelles. La diffusion des journaux qui peuvent en bénéficier doit être inférieure à 150 000 exemplaires et les recettes de publicité ne doivent pas excéder 25 % des recettes totales.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4188 HORIZONTALEMENT

I. Une manière de faire tenir une construction. Est toujours présent dans une exécution capitale. - II. Dirige la police à certaines occasions. Récompense. - III. Chef d'une ancienne République. Ancien génie arabe.

IV. N'a rien à faire dans la campagne. - V. Un fil au figuré. - VI. Un géant de la littérature. Bonhomme de neige. Sont le fait du hasard ou le résultat de calculs « terre à terre ». - VII. Parité en retraite dans une campagne peu paisible. Un endroit où ranger les boîtes. Indéfini. - VIII. Souvenirs de guerre. Collecte qui se fait dans certains cas avant la quête. Exclamation. - IX. Récréation avec des pions. Cela ne casse rien mais cela emballe. Moyen de communication. - X. Cité dans le passé. Plus inconnue. Est particulièrement adaptée aux pieds délicats. - XI. Résultats des courses. En fait voir de toutes les couleurs. - XII. Fièvre contagieuse. Se dit pour faire couler une larme. - XIII. Point à l'envers. Réunion de cois blancs. - XIV. Démonstrations amicales ou déclamations hostiles. -



XIV. Demande donc une aide ou donne un coup de main. Peste ou rage. Un grain le fait grossir. - XV. Période. Ne sont ni rondes, ni carrées.

VERTICALEMENT

I. Chef de rayons. Est donc bon. - II. Est recherchée pour une bonne pêche ou est jetée à la suite d'une mauvaise. Tortillard dans certaines

Sciences

DEUX EXPOSITIONS

« Côté femmes » au Musée de l'homme

Le jour même où le ministère des droits de la femme a disparu, le Musée de l'homme a ouvert une exposition temporaire, « Côté femmes », pour montrer l'extrême diversité des représentations et des rôles assignés aux femmes à travers le monde.

On parle souvent de l'universel féminin. En fait, l'image de la femme est entièrement modelée par chaque société, tout comme la répartition des tâches. Il y a même des femmes forgerons...

Pourtant, les sexes sont toujours différenciés par le costume : de la parure de plumes aux vêtements plus élaborés, chacun a ses usages. Il a vraiment fallu attendre notre époque pour que la civilisation occiden-

taile invente le mode unisex. Auparavant, l'usage déterminait strictement le costume et, par là même, les tâches dévolues à chaque sexe. Lorsque la nécessité de la vie du groupe ou un goût individuel particulier amenait une femme à accomplir des tâches masculines, celle-ci revêtait obligatoirement le costume masculin et suivait les coutumes masculines. - Y. R.

Callier de bois en forme de femme. Origine : Afrique du Sud, peut-être zoulou ; époque indétachable ; hauteur : 100 centimètres de hauteur. Collection : Musée de l'homme ; photo : Christian Lemaître.

L'or à La Villette

L'or, le premier métal qui a fasciné l'humanité, est le sujet de la première exposition temporaire présentée par la toute neuve Cité des sciences et de l'industrie de la porte de La Villette, avec, entre autres, le concours du Bureau de recherches géologiques et minières et du Comptoir Lyon Alémanand Louvet.

L'exposition n'est pas très grande, mais elle permet de s'informer avec précision sur l'or, depuis l'extraction et le traitement du minerai jusqu'aux réalisations d'objets utiles aussi bien à la parure qu'à l'industrie et à la santé.

Les présentations et les films vidéo sont tous très « parlants ». Le tas d'une tonne de cailloux modelé

en pyramide et surmonté d'une minuscule pyramide en métal jaune fait comprendre d'un coup d'œil que la teneur du minerai en or est très faible (de 1 à 250 grammes par tonne).

Adultes et enfants peuvent jouer au chercheur d'or en secouant dans une bûche de sable (qui ne contient pas d'or). En revanche, c'est vraiment un lingot de 1 kilo d'or qui est coulé, puis dîment poinçonné, à plusieurs moments de l'après-midi. Cette coulée est l'occasion de deux étirements : le lingot se solidifie en quelques instants et il est vraiment bien petit.

Petit, mais recherché si l'on en juge par le bas de laine des Français

que les organisateurs de l'exposition se sont amusés à symboliser par des chaussettes de fil doré. Nos concitoyens sont les premiers détenteurs au monde de bas de laine remplis d'or : ils en détiennent 4 500 tonnes pour 54 millions d'habitants. Alors que les Indiens, pourtant réputés grands thésauriseurs, n'en ont que 3 500 tonnes pour 733 millions d'habitants.

YVONNE REBEYROL

(*) La Cité est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 heures à 22 heures. Entrée (incluant l'exposition sur l'or) : 20 francs. L'exposition durera jusqu'au 14 juillet, mais sera peut-être prolongée.

MODE

AUTOMNE-HIVER

Fonceuse et triomphante

Fonceuse et triomphante, la mode de l'hiver accentue ses charmes et ses volumes par le graphisme des tissus et des détails, notamment en fausses fourrures.

Flanelle gris baquière, noire ou bleu hélioforme chez Chloé, lignes structurées animées par des panneaux plissés dans le dos, fourreaux du soir généreusement agrémentés de papillotes de strass.

Bernard Perris s'affiche, avec une silhouette théâtrale à base de tenues épurées, un rituel « music-hall » ; des masses de tissus riches, du velours noir, du gris flanelle lamé, pailleté et saupoudré de broderies de strass, à côté d'ensembles du soir, à pantalons romantiques.

Jean-Charles de Castelbajac travaille en réversible, de merveilleuses douduines marines, et « arc-terre ». Ses visions, réalistes par Revillon, sont fleuries de guêques à la Davy Crockett, et ses manteaux-couvertures jouent des airs de coramies, en tartans de mohair. Il se lance dans les imprimés négatifs positifs, qui forment un zoo imaginaire de tous les animaux au pelage

graphique en robe courte ou longue, de la girafe au dalmatien.

Popy Moreni taille le faux vison en bicolore pastel, glivé et imprimé de diplodoces. Ses queues-de-pies profilées sur robes moulantes, ou collants de danse noirs, suggèrent les boys des Folies-Bergère. Mais M. Loyal et les collerettes de Ferrer multicolores scintillent aussi sur jersey noir et argent.

Anne-Marie Beretta multiplie sa superposition brillamment réussies



(Dessin de POPY MORENI.)

en somptueux doubles manteaux, opposant des gilets de vigogne sur houppelandes de cachemire en tons sourds. Ses robes s'entroulent en savants drapés, parfois plissés. Des berthes de renard encadrent les épaules dénudées des fourreaux, le soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Publicité)
FORMATION D'INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE
Section portugaise : français et portugais obligatoires
Admission : licence (éco, sciences-po, etc.)
Dipl. délivré : DESS d'interprète de conférence
Débouchés : CEE. Rémunération confortable
Inscriptions : ESIT,
Centre universitaire Dauphine,
75116 Paris

Carnet

Décès

- Castres.

Le docteur Schmidt a la grande tristesse de faire part de décès, survenu le 14 mars 1986, de sa veuve.

Elisabeth SCHMIDT,
pasteur de l'Eglise réformée de France.

Le culte, suivi de l'incinération, a rassemblé ses amis dans la plus stricte intimité le 18 mars.

« J'ai combattu le bon combat. »
(2 Tim. 4-7.)

En souvenir d'elle, des dons peuvent être faits à la CIMADE, CCF 40-88-87 Y Paris.

91, avenue Charles-de-Gaulle,
81100 Castres.

Remerciements

Très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

docteur Benjamin GINSBOURG,

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

Anniversaires

- Les amis de

Christiane DESCOMPS

peuvent particulièrement à elle au jour anniversaire de sa mort, le 24 mars 1985.

« J'ai été un étranger et vous m'avez accueilli. »
(Mt 25, 35.)

Légion d'honneur

Droits de la femme

Sous son nom de cheville :
Mrs. Beatrix Ginzburg, épouse Ginzburg, écrivain ; Janine Holodczko, épouse Deviers, veuve Tillard, rédactrice en psychomotricité ; Christiane Platon, épouse Gilles, cadre au Crédit lyonnais ; Gilberte Vignon, épouse Colinet, chef d'entreprise.

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

La première Noire championne du monde

L'Américaine Debi Thomas, une étudiante en chimie-biologie à l'université Stanford (Californie), est devenue, à dix-neuf ans, la première Noire à s'adjuger un titre mondial de patinage artistique. Elle a détrôné, vendredi 21 mars à Genève, l'Allemande de l'Est Katarina Witt, championne olympique, qui a dû se contenter de la deuxième place.

Réussissant une formidable démonstration technique sur la musique de West Side Story, Katarina Witt, qui a obtenu deux fois la note maximale (6), s'est adjugé le programme libre. La deuxième place suffisait à Debi Thomas, qui avait mieux réussi les figures imposées et le programme court. Elle l'a obtenu grâce à son élégance, son rythme et sa technique (un double axel et quatre triples sauts), sur des musiques de Duke Ellington ou de ballets classiques. La Française Agnès Gosselin a terminé troisième.

FOOTBALL

L'Egypte remporte la Coupe d'Afrique

L'Egypte a remporté, vendredi 21 mars à Cairn, la quinzième Coupe d'Afrique des nations en battant en finale le Cameroun, tenant du titre. Les deux équipes, qui jouaient devant cent mille spectateurs, étaient à égalité à l'issue des prolongations, mais les Egyptiens ont gagné grâce aux tirs au but (5 à 4).

• **Championnat de France de football.** - Quatre matches de la trente-quatrième journée ont été joués vendredi 21 mars : *Nice b. Metz 2-0 ; *Strasbourg b. Monaco 2-1 ; *Nancy et Strasbourg 1-1 ; *Le Havre et Lille 0-0. Les six autres matches ont programmés samedi.

• **SKI ALPIN : Coupe du monde.** - Pour la deuxième année consécutive, l'Autro-Luxembourgeois Marc Girardelli a gagné, vendredi 21 mars, la Coupe du monde de ski alpin devant le Suisse Pirmin Zurbriggen. Ce dernier, qui devait impérativement gagner le slalom de Bromont (Canada) pour conserver une chance de ravir le trophée à Girardelli, n'a pu terminer que troisième derrière le Yougoslave Bojan Krizaj et Paul Frommelt (Liechtenstein). Christian Gaidet, le premier des Français de la Coupe du monde, termine vingt-quatrième.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Économie

REPÈRES

Inflation : 0,4 %, en février, en Espagne et en Grande-Bretagne

Les prix à la consommation ont progressé de 0,4 %, en février, en Espagne comme en Grande-Bretagne. Pour Madrid, ce résultat est encourageant car il intègre une poussée de 2,9 % en janvier et un taux d'inflation de 8,1 % en 1985. La Grande-Bretagne, pour sa part, poursuit son chemin vers un apaisement des prix : sur douze mois, les prix à la consommation ont vu leur progression revenir de 5,5 % en janvier 1986 à 5,1 % un mois plus tard.

Monnaie : démission du vice-président de la Fed

Le numéro deux de la Réserve fédérale américaine (Fed), M. Preston Martin, donné comme l'un des plus probables successeurs de M. Paul Volcker, a démissionné le vendredi 21 mars. Ce départ pourrait ouvrir la voie à une reprise en main de la Banque centrale par son président, qui avait, en février, été mis en minorité sur la politique monétaire.

M. Volcker - dont le mandat expire en août 1987 - s'opposait alors à une baisse du taux d'escompte, finalement intervenue le 8 mars. M. Martin était l'un des quatre gouverneurs de la Fed nommés en 1982 par le président Reagan. Son mandat s'achève le 31 mars prochain.

A GENÈVE

L'OPEP reste ferme... sur les principes

De notre envoyée spéciale

Genève. - C'est avec soulagement que l'OPEP a salué, le vendredi 21 mars, l'accord de principe finalement conclu avec les cinq pays producteurs de pétrole non membres de l'organisation (1) invités pour la première fois à un dialogue officiel en marge de la conférence. Le communiqué final accepté par les deux parties reste, certes, vague. Il se contente d'affirmer un objectif commun - « restaurer et défendre le prix officiel de référence de 28 dollars par baril » - sans préciser les moyens de l'atteindre. Les cinq pays non OPEP ont « exprimé leur volonté de coopérer pleinement avec l'OPEP dans cette perspective », et ont assuré qu'ils s'efforceraient de convaincre d'autres producteurs comme la Chine, la Colombie, etc., de se joindre au groupe.

L'OPEP et ses nouveaux partenaires sont enfin convenus qu'une « relation plus étroite et plus durable entre tous les producteurs est nécessaire pour assurer une stabilité à long terme des prix sur le marché mondial du pétrole ». Un point, c'est tout. Les sacrifices nécessaires n'ont pas été chiffrés, comme l'a fait remarquer le ministre omanais, et l'accord n'est ressemblé plus à une déclaration d'intention qu'à l'annonce d'une coopération constructive.

Mais le pire a été évité, et de justesse. A plusieurs reprises, au cours des quelques dix heures de discussion qui ont opposé vendredi les ministres saoudien, algérien, vénézuélien représentant l'OPEP aux cinq nouveaux arrivants, on a frôlé la rupture. Les demandes de l'organisation étaient inacceptables. Les pays membres, incapables jusque-là de s'entendre entre eux sur une réduction concrète et bien répartie de leur production, demandaient en effet à leurs nouveaux partenaires de réduire leur rythme d'extraction d'un cin-

■ **Alerte sur les vins italiens.** - Le ministre ouest-allemand de la santé a mis en garde les consommateurs contre plusieurs vins italiens dont certaines bouteilles contiennent de l'alcool méthylique (méthanol), une substance chimique toxique qui a causé la mort de trois personnes et quarante intoxications en Italie. Dans un communiqué publié le 21 mars à Bonn, le ministre a publié une liste de six vins susceptibles de contenir du méthanol, un liquide sans couleur ayant une odeur d'alcool, dont quelques millilitres suffisent à rendre aveugle et qui devient mortel entre 30 et 100 millilitres. - (AFP.)

■ **La BEI prête 150 millions de francs pour la pêche maritime en France.** - La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé le 21 mars l'octroi d'un prêt de 22,4 millions d'ECU (150 millions de francs) à la Caisse centrale de crédit coopératif, pour des investissements dans le secteur de la pêche maritime française. Ce prêt, d'une durée de dix ans, sera réaffecté par la Caisse à des opérations de modernisation ou de restructuration d'entreprises frigorifiques, transformation de produits de la mer) menées par des entreprises dans des régions côtières françaises qui bénéficient de la prime d'aménagement du territoire (PAT).

LE SAUVETAGE DE SAARSTAHL PAR DILLINGER-SACILOR

La constitution d'un premier groupe européen de l'acier

L'accord conclu à Bonn pour le sauvetage de l'entreprise sidérurgique sarroise Arbed-Saarstahl par Dillinger, filiale ouest-allemande du français Sacilor (Le Monde du 22 mars) marque une étape décisive dans la constitution du premier groupe véritablement européen dans la sidérurgie. Toutes les restructurations de l'acier ont été jusqu'à présent nationales et la seule tentative transfrontalière, celle de la fusion projetée en 1972 du hollandais Hoogovens avec l'allemand Hoesch, s'était soldée par un échec. L'ensemble Saarstahl-Dillinger-Sacilor constitue le premier groupe multinational, avec une production de 12,5 millions de tonnes d'acier civil.

Le principe de l'accord arrêté à Bonn permettra aux membres du directoire de Dillinger de créer une société en leur nom personnel, qui reprendra la gestion de Saarstahl. Ensuite, les deux entreprises fusionneront, mais sous une forme juridique et financière qui doit encore être approuvée par tous les partenaires, la seule certitude étant la part majoritaire de Sacilor dans l'ensemble ainsi constitué.

M. Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, social-démocrate, a pu obtenir d'un minist-

re chrétien-démocrate de Bonn un accord difficile. Malgré ses réticences, l'Etat fédéral a d'abord accepté de considérer qu'il fallait apurer les dettes de Saarstahl pour un montant de 1,8 milliard de deutschmarks (5,4 milliards de francs), chiffre qui lui est apparu longtemps trop élevé. Il a ensuite admis que Sacilor, entreprise nationalisée française, conserve un rôle majoritaire, alors que plusieurs experts d'outre-Rhin militaient pour qu'une reprise par Dillinger soit l'occasion de réintégrer la participation de Sacilor dans cette entreprise (65 %) et de « germaniser » ainsi la sidérurgie sarroise. Tel ne sera pas le cas en définitive.

La décision des pouvoirs publics

Les banques, de leur côté, qui ont une créance de 250 millions de DM sur Saarstahl, craignaient de la passer en pertes et profits, constituant un précédent coûteux. Les maîtres de forge ouest-allemands, qui souhaitent être associés par tous les partenaires, la seule certitude étant la part majoritaire de Sacilor dans l'ensemble ainsi constitué.

M. Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, social-démocrate, a pu obtenir d'un minist-

BSN rachète 15 % du capital de la Générale Biscuit

Le groupe alimentaire BSN, présidé par M. Antoine Riboud, a provoqué une certaine surprise, en rachetant, en Bourse de Paris, 15 % du capital de la Générale Biscuit, première entreprise européenne dans cette spécialité et troisième mondiale. Cet achat a été effectué auprès de la société Athina, holding du Groupe populaire d'assurances. Cet achat a causé, également, une surprise certaine à la Générale Biscuit, dont le PDG, M. Claude-Noël Martin, évoquait pourtant, devant les journalistes, il y a une quinzaine de jours, les appétits gloutons qui pouvaient se manifester pour sa firme redevenue prospère en 1985 après un petit passage à vide en 1984.

Sur 28,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe BSN réalise 500 millions dans la pâtisserie (Vandamme) et les produits croûteux (Craotte), en compétition avec la Biscuiterie alsacienne et la société Heudebert (1,50 mil-

lions de francs de chiffre d'affaires), filiales de la Générale Biscuit (2 milliards de chiffre d'affaires au total).

Au vu de l'opération et de la baisse brutale des cours de Bourse de la Générale Biscuit, les milieux financiers en ont déduit finement que BSN méditait une OPA sur la Générale Biscuit. Chez BSN, on ne veut faire aucun commentaire. La Générale Biscuit, on rappelle que la SOGIM (groupe fondateur de la famille Thèves pour 17,69 %), Pêchebroux (20,5 %) et la SOPAGRI (10 %), filiale du Crédit agricole, détiennent 50 % du capital, avec droit de vote double, soit 60 à 66 % du vote en assemblée générale.

La SOGIM bénéficie d'un accord de préférence sur les actions de Pêchebroux et de SOPAGRI, le capital semble bien tenu : qu'on se le dise. Mais, tout de même, cet intérêt subtil de BSN... - F. R.

ENTREPRISES

Philips-Du Pont : une usine géante de disques compacts aux Etats-Unis

Philips, le géant néerlandais de l'électronique, et le groupe américain Du Pont de Nemours, numéro 1 mondial de la Chimie, viennent de signer un accord pour construire, aux Etats-Unis, une usine Kings Mountain (Caroline du Nord), une fabrique de disques compacts (audio, vidéo, informatique). Cette unité, dont le démarrage est prévu courant 1987, aura une capacité de 50 millions de disques par an et sera la plus grande du monde. Son édification se situe dans le droit fil de l'accord plus général de « joint venture » conclu au printemps dernier entre les deux grands pour rassembler leurs moyens dans l'industrie opto-électronique pour reproduire laser et qui vient de déboucher sur la création d'une nouvelle société - Philips and Du Pont Optical Company (PDO) - chargée d'administrer les actifs industriels des deux partenaires.

La Compagnie financière du CCF entre dans le capital de la Banque Picardie et dans celui

de la Banque Rhône-et-Loire

L'Union de Banques de Paris (UBP) vient de céder à la Compagnie financière du Crédit commercial de France (CCF) une participation de 34,5 % dans la Banque de Picardie (détenue par ailleurs par la Banque Rivaud pour 20 % et par le public), et de 95 % dans la Banque du Rhône-et-Loire (les 5 % restants appartenant à la Banque Rivaud). La Compagnie financière du CCF cède ultérieurement à la Banque de Savoie 34 % du capital de la Banque de Rhône-et-Loire. Par ailleurs, une fraction complémentaire de 19,5 %, détenue par l'UBP dans la Banque de Picardie, a fait l'objet d'une promesse de vente en faveur de la Compagnie financière du CCF. Ces opérations entrent dans le cadre des accords conclus en 1985 entre le CCF, l'Européenne de banque et l'UBP, pour la constitution de

la Compagnie financière du CCF, dans laquelle ces trois banques sont associées.

Aussedat-Rey dans le rouge

Le groupe papotier Aussedat-Rey a enregistré une perte nette consolidée de l'ordre de 18 millions de francs en 1985, après un bénéfice de 27,8 millions en 1984. Son chiffre d'affaires a atteint 4,2 milliards de francs l'an dernier contre 3,6 milliards l'année précédente entraînant chacun une perte exceptionnelle d'environ 20 millions : les grands froids de janvier 1985, qui ont bloqué l'usine de Saillat (Haute-Vienne) pendant une quinzaine de jours, l'exploitation à perte de l'usine de Turckheim (Alsace) jusqu'à sa vente en décembre 1985, et la perte de production des Papeteries de Lancy (Isère) consécutive aux investissements réalisés dans cette société en décembre 1984 et avril 1985.

LANCÉS EN JUILLET PAR L'ANPE

Les stages pour 700 000 chômeurs de longue durée ont obtenu des résultats significatifs

Dernière formule imaginée par le ministère du travail du gouvernement social pour lutter contre le chômage, les stages pour les chômeurs de longue durée n'ont pas eu pour seul effet d'améliorer les statistiques mensuelles des demandeurs d'emploi (Le Monde du 15 mars). Mis en place tardivement - puisque la décision a été prise en juillet 1985 - le programme s'est très vite révélé prometteur.

Selon un premier bilan, réalisé pour une étude de l'ANPE à la fin du mois de février, plus de 70 000 personnes, parmi les plus traumatisées par la privation d'un emploi, ont bénéficié, les objectifs prévus ayant été pratiquement atteints en huit mois ; les taux de placement ont été jugés habituellement de l'efficacité d'une mesure, sont plus qu'acceptables ; alors que, pour la majorité, les stages ne sont pas encore terminés, on estime entre 30 et 50 % ceux des anciens chômeurs formés qui ont pu ainsi retrouver un emploi, surtout dans le secteur tertiaire.

A l'origine de ce projet, il y a une nécessité de favoriser la réinsertion professionnelle des chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, un « public » particulièrement typé. Parmi les 700 000 personnes dans ce cas, 492 000 sont âgées de vingt-cinq à cinquante-neuf ans et 160 000 de moins de vingt-cinq ans, dont une majorité de femmes. Plus de la moitié ont un niveau de formation peu élevé et sont concentrées dans l'exercice de dix-neuf métiers seulement.

Pour répondre à ce cumul de handicaps, l'idée était de « construire

un itinéraire d'insertion » très individualisé qui puisse offrir « un réentraînement à l'emploi », et donc des stages en entreprise, mais aussi un élargissement des connaissances et, enfin, une aide à la recherche d'emploi.

Un cahier des charges type a été imaginé sur lequel ont pu s'engager l'ANPE, les groupements d'Etat (GREA) de l'éducation nationale, des organismes de formation et des entreprises qui ont signé des conventions. Fixée à 600 heures en moyenne, la durée de formation peut aller de 100 à 1 200 heures, les chômeurs ayant le statut de stagiaires de la formation professionnelle et étant rétribués comme tels à 4 200 F par mois. A raison de 36 heures par semaine de stage - dont 5 à 10 heures consacrées à l'aide à la recherche d'emploi - les bénéficiaires reçoivent une formation dispensée en autant de modules qu'il est nécessaire.

Le financement permettait d'escompter 73 500 places de stages entre juillet 1985 et mars 1986, et de viser, en régime de croisière, les 100 000 à 150 000 stagiaires par an. Très intéressée, l'ANPE s'est mobilisée pour ce programme nouveau et les organismes de formation dépendant des milieux professionnels (CCI, chambres de métiers, ASFO), et même les entreprises, ont répondu massivement à l'appel, au point de réaliser 32,5 % des stages.

Parmi les premiers stagiaires, 90 % sont demandeurs d'emploi depuis plus de douze mois, et 83,9 % sont âgés de vingt-cinq à quarante-

En RFA

ADOPTION D'UNE LOI RESTRICTIVE SUR L'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE

(De notre correspondant)

Bonn. - A l'issue d'un débat particulièrement animé, le Bundestag a approuvé, jeudi 20 mars, avec les voix des partis de la majorité la modification de l'article 116 du code du travail ouest-allemand, portant sur le financement des grèves. Cette nouvelle loi restreint les conditions dans lesquelles les employés d'entreprises indirectement obligés de cesser leurs activités en raison d'une grève dans d'autres entreprises peuvent avoir recours aux allocations chômage de l'Office national du travail.

Conçus selon des promoteurs pour assurer la « neutralité » de l'Office du travail en cas de conflit, la nouvelle législation est considérée par l'ensemble du mouvement syndical ouest-allemand comme une limitation inadmissible de leur capacité à mener une grève. Elle a provoqué sur le front social une brusque montée de la tension que les partis de gauche comptent bien exploiter dans leur campagne électorale en prévision des législatives de janvier 1987. Tandis que le gouvernement dénouait une nouvelle fois, au cours du débat, le procès d'intention qui lui était fait pour des raisons politiques, les députés versés ont quitté la salle au début de l'intervention du ministre du travail, M. Norbert Blum.

La discussion du projet gouvernemental a été accompagnée à plusieurs reprises ces derniers mois d'arrêts de travail dans les entreprises. Bien que celle-ci doive entrer en vigueur dès le mois de mai, les syndicats ont annoncé qu'ils ne cesseraient pas pour autant leurs actions. Le Parti social-démocrate a annoncé pour sa part qu'une de ses premières initiatives, s'il gagnait les prochaines élections, serait d'en revenir à la situation antérieure.

H. de B.

ERIC LE BOUCHER.

Un lieu de ressource

Conscients de jouer à leur dernière chance, les chômeurs de longue durée ont fait preuve d'une forte motivation, ainsi qu'en atteste le taux d'absentéisme, très faible. « Le stage a été, écrivent les auteurs de l'étude, un lieu de ressource où se développe un esprit d'entraide et de solidarité. » A cette occasion, constants, « les stagiaires ont revalorisé leur image d'eux-mêmes et ainsi pu dégager des pistes d'insertion qui leur semblaient jusque-là hors de portée ».

Cette attitude a beaucoup étonné les formateurs et a modifié positivement l'appréciation des employeurs à l'égard des demandeurs d'emploi, alors même que certains étaient illettrés ou alcooliques. Concrètement, c'est sans doute le plus important, le dispositif a permis de passer du traitement purement social à un traitement économique. Et cela laisse entrevoir des possibilités rassurantes à terme, surtout si les résultats sont confirmés par un mouvement d'embauche significatif.

ALAIN LÉBAUBE.

مركزنا من الأصل

فكرنا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

INOUE! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier la semaine post-électorale complètement démentie qui vient de s'écouler rue Vivienne et dont les amulettes, c'est sûr, conserveront la trace. Celle-ci fera référence. Les records y sont tombés par rafales : record d'altitude d'abord, avec tous les indices à leurs plus hauts niveaux de toujours, notamment le CAC, passé d'une traite à la cote 346, record de hausse ensuite (plus de 9 % en quatre jours), suivi par un record de transactions pulvérisé le 20 mars avec près de 2,25 milliards de francs de transactions sur les seules valeurs françaises à règlement mensuel, record d'engagement aussi, avec les opérations de fin de mois, le renouvellement des ordres pour le suivant et les paumes multiples de cet ordinateur farceur de la Chambre syndicale et, probablement, un record de groupe parmi le personnel. La pagaille atteignait son comble et fut telle que la séance de jeudi, jour des reports, faillit passer à la trappe.

Le syndic, M. Xavier Dupont, dut déployer des trésors d'imagination pour ramener le calme, promettre que les choses allaient s'arranger tout en décidant, au grand dam, de différer les opérations de report à l'après-midi afin de permettre que les cotations commencent.

Pour tout dire, cette semaine, entièrement placée sous le signe de la politique, avait très mal commencé. Le résultat très serré des élections avait fait, lundi, passer un vent glacé sur la corbeille, et, au lieu de saluer le retour de l'opposition au pouvoir, le marché s'était au contraire mis sérieusement à frissonner. Ce jour-là, les valeurs françaises se déprécièrent de 2 %. Les professionnels affichaient une mine déconfite et nombre d'entre eux étaient noirs comme l'encre. A les entendre, tout était fichu. Heureusement, le chef de l'Etat, le soir même, de façon inattendue, se fit un devoir de rassurer tout le monde en annonçant qu'il allait très vite désigner un nouveau premier ministre issu de la majorité fraîchement élue. Le miracle se produisit. Comme par un coup de baguette magique, tous les effets paralysants du résultat électoral disparurent, et le marché se remit à évoluer dans une atmosphère de sérénité. Mardi, il vota, et la séance s'acheva sur une hausse bien musclée de 3,4 %. Pour les professionnels, le retour de la droite valait bien un tel coup de champagne et une montée de l'indice CAC à un niveau sans précédent (325,6). Pour eux, l'on devrait en rester là, c'était-ce qu'en raison de la proximité des opérations de liquidation mensuelle du 19 mars. Les pauvres, ils n'avaient encore rien vu ! Loin de se sentir lassé après un pareil effort, la Bourse, en pleine surexcitation, redoubla de vigueur, et alors même que les plus grandes incertitudes régnaient encore sur les chances de M. Jacques Chirac de rentrer à Matignon, mercredi elle amorça encore sa performance de la veille en y ajoutant un gain très voisin de

La folle escapade

3 %. Réduite lundi soir à sa plus simple expression, la liquidation générale de mars, à défaut d'être aussi éblouissante que le précédent (+ 13,5 %), devint somptueuse : + 10,5 %. Ce jour-là, le cap des 2 milliards de francs de transactions sur les valeurs françaises était allégrement franchi. Un frémissement parcourait l'assistance, qui songeait au renouvellement des ordres le lendemain.

Cette première séance du nouveau mois boursier à fin avril allait fournir au marché l'occasion de donner toute la mesure de son talent. Sans parler des désordres déjà évoqués, le moins que l'on puisse en dire est que cette journée fut volcanique. Passé à « quatre pattes » (cours à quatre chiffres) la veille pour la première fois de l'histoire, Peugeot, comme me compte, mourut au firmament. CSF repassa comme un bolide ce fameux cap des 1 000 F, tandis que Michelin, surmonté, s'approchait des 3 000 F. Esso et Générale de Fonderie coiffèrent tout le monde sur le poteau avec chacun près de 12 % de hausse. Impossible de citer tous les scores. Une page d'écriture n'y suffirait pas. Seul Dassault est un petit acrobate de faiblesse, sans doute à cause de l'annonce du décès de Marcel, pourtant démentie par l'intéressé. Vers 16 heures, l'ordinateur consentit à donner le résultat des courses : + 2,3 %. Etait-ce la fin de cette folle escapade ? Non point. Si, vendredi matin, la Bourse consentait à rendre un peu la main (- 0,87 %), elle allait très vite se ressaisir et, au cours de la grande séance, tout le terrain perdu fut regagné et même largement au-delà, à la satisfaction générale, avec une nouvelle progression très proche de 1 %. « Pour s'abonner, disait-on, la formation du nouveau gouvernement... La semaine s'achevait sur des scores impressionnants : 8 % de hausse sur cinq jours, 9 % sur quatre et 32 % par rapport au 31 décembre dernier. Sur tous les écrans de lecture placés aux quatre coins de l'édifice, les lignes de ces valeurs françaises arboraient une joie couleur verve, ce qui, en langage informatique, signifie que ces valeurs étaient à leur plus haut niveau de l'année au plus haut de toujours pour un grand nombre d'entre elles.

Le facteur politique figure naturellement au tout premier rang des motifs fournis pour expliquer cette stupéfiante ascension. Il a notamment exercé un irrésistible attrait sur la clientèle étrangère. Pêlé-mêlé, les Allemands, les Américains, les Britanniques, et maintenant les Japonais, se sont rués sur les petites françaises, leur appétit étant aiguisé tant par la perspective d'une reprise de la croissance économique en France que par les promesses de privatisation. Mais Paris a aussi bénéficié du fantastique

flan donné par Wall Street en proie à l'ivresse de l'altitude (plus de 1 800 à l'indice Dow Jones), par Londres et Tokyo également.

Reste à savoir, maintenant que les lampions de la grande fête des législatives s'éteignent un à un, quelle attitude le marché va adopter. L'objectif fixé dès le mois de février par le boursier londonien James Capel d'un indice CAC à 400 pour la fin de l'année est d'ores et déjà en vue. Il s'agit pour cela de 17 % de plus. Cette dernière étape sera-t-elle franchie avec plusieurs mois d'avance sur l'échéancier ? Echaudés par le résultat du scrutin assez éloigné des pronostics trop optimistes, faits la semaine passée, les augures de la rue Vivienne n'osent guère se lancer dans de nouvelles prévisions. Une chose est certaine : la Bourse va devoir consolider ses positions avant de s'élancer dans une nouvelle course si telle sont ses intentions. De l'avis général, la réaction technique pourrait se produire dès la semaine prochaine. Attendez, elle sera salubre. Mais déjà, audacieux, quelques voix s'élèvent pour prédire qu'elle pourrait bien surprendre par sa briveté (deux à trois jours au plus), tant, dit-on, les liquidités sont abondantes. Les pythies du palais Brogniart sont décidément assez incorrigibles que les boursiers, capables de passer du sentiment le plus noir à l'optimisme le plus béat en un temps record. Les choses ne sont pas si simples. Elles se compliquent même. A mesure que Paris monte, les valeurs françaises s'apprécient. C'est une lapalissade. Mais à force de devenir plus chères, l'intérêt à leur endroit risque de fléchir. Selon le DR (délai de renouvellement), un nouvel instrument de mesure mis au point par le groupe Pabon Marrou et utilisé par le chargé Butson, qui prend en compte un taux moyen de croissance des bénéfices avec un ancrage de cinq ans, une estimation des profits sur les deux ans à venir et, également, l'évolution des taux d'intérêt, les valeurs françaises sont capitalisées 12,2 fois et apparaissent à la troisième place derrière Tokyo (14,7) et Londres (12,8). Ce nouveau mode de calcul confirme les données fournies par le PER (cours rapporté au bénéfice par action). Paris n'est plus très bon marché, et de tous les marchés ce sont ceux de New-York (11) et de Düsseldorf (11,6), qui sont les plus abordables. Les investisseurs étrangers seront-ils incités de ce fait à se tourner plus fréquemment à l'égard des actions françaises ? Plus sélectifs dans le choix de leurs acquisitions, c'est presque certain. A moins qu'un réajustement ne survienne au sein du SME, qui aurait pour effet, par le biais du deutschemark, d'en réduire le coût. Si la RNP a raison et qu'effectivement 1986 se révèle être une excellente année pour l'économie française, gageons que la Bourse n'a pas fini de nous surprendre.

ANDRÉ DESSOT.

Semaine du 17 au 21 mars

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Le climat et le froid ont tour à tour soulevé cette semaine à Wall Street, l'un provoquant une montée en flèche des cours, au point que le « Dow » avait joué le plafond des 1 800 points pour s'inscrire au niveau historique de 1 804,24, l'autre un effondrement de 55,68 points à la veille du week-end avec l'indice des industriels brutalement ramené à 1 768,55 (contre 1 792,74 le 14 mars).

La Bourse américaine s'est tantôt égarée à des considérations d'ordre technique liées aux fameux courants des « futures » existant sur les livrables boursiers. L'échéance de ces contrats à fin mars tombait vendredi. Dans cette perspective, la spéculation a d'abord redoublé d'ardeur en constatant que la barre des 1 800 points, toutes les chances d'être franchies. Mais le jour du dénouement de ces opérations complexes, les investisseurs institutionnels ont massivement pris leurs bénéfices alors même que le « Dow » venait à 15 heures de battre un nouveau record à 1 811,24.

Toutefois, dès que l'indice des industriels mettait à son actif plus de 260 points de hausse depuis le début de l'année, la confiance commença néanmoins de régner, les professionnels estimant que la consolidation pourrait durer une semaine ou deux.

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Alcoa	45 3/4	42 5/8
AT&T	23 3/8	22 7/8
Bearing	53 3/8	55 1/4
Chrysler	47 1/8	48 3/4
De Post de Nepons	77 1/2	72 1/2
Eastman Kodak	57 3/4	59 3/4
Exxon	35	34 3/4
General Electric	72 1/8	73 3/4
General Motors	86	83 1/4
Goodyear	34 7/8	34 3/8
IBM	158 3/8	148 1/2
ITT	44 1/8	46 5/8
Mobil Oil	29 3/8	29 1/2
Pfizer	57	58 1/4
Schlumberger	31 1/4	31
Texas	28 7/8	29 1/2
UAL Inc.	54 1/2	53 3/4
Union Carbide	19 3/8	19 3/8
US Steel	23	22 3/4
Westinghouse	52 1/8	49 3/4
Xerox Corp.	70 5/8	67 1/4

LONDRES

Piqué au vif par la baisse des taux de base bancaire, l'assouplissement des mesures budgétaires et l'amélioration des perspectives économiques, le marché a passé la vitesse supérieure et a pulvérisé son précédent record en montant de 4 %. L'indice des fonds d'Etat a pour sa part atteint son plus haut niveau depuis trente ans. Une bonne partie de l'explication réside néanmoins provoquée par les dispositions budgétaires favorables à la Bourse : réduction des besoins d'emprunt, qui accroît le montant des liquidités ; réduction du droit de timbre sur les opérations boursières ; incitations fiscales à l'épargne de type « Motley ».

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Beecham	355	361
Bovater	328	340
Brit. Petroleum	548	570
Chrysler	241	270
Comstock	252	290
De Beers (*)	705	705
Free State Gold (*)	10 7/8	11 1/2
Glaxo	10 11/32	10 7/16
Gr. Unit. Steels	11 1/2	14
Imp. Chemical	1 000	314
Unilever	15 45/64	15 57/64
Vickers	433	475
Wor. Lons	37 1/2	40 3/4

FRANCFORT

De nouveaux records sont tombés cette semaine à Francfort, et le marché a frôlé son plus haut niveau historique depuis le 15 janvier dernier (2 161,8 points en termes d'indice). Mais, sur des ventes bénéficiaires, le marché s'est essouffé et a reperdu et même au-delà tout le terrain gagné.

L'indice de la Commerzbank du 21 mars : 2 053,3 (contre 2 092,4).

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
ABG	332,50	232
BASF	324,88	315
Boyer	343	337
Commerzbank	318,60	314
Deutschebank	832,50	816
Siemens	324,50	315
Karstadt	381	405
Mannesmann	245	270,50
Siemens	371	383
Volkswagen	734	588,50

TOKYO

Quatre séances et demi seulement cette semaine, avec le chômage observé le 21 mars (fête de Priemtemp). D'abord indécise, le marché anticipant une nouvelle baisse du taux de l'escompte japonais a repris sa marche en avant et deux nouveaux records sont tombés : un record de hausse quotidienne (276,76 points jeudi en Nikkei), un record d'altitude samedi à midi avec le Nikkei à 15 013,19 (contre 14 664,47 le 15 mars) et l'indice général à 1 191,67 (contre 1 156,18).

Matériel électrique

	21-3-86	Diff.
Alstom-Atlantique	451	+ 23
CIT-Alcatel	2 211	+ 296
Coussin	1 070	+ 10
Générale des Eaux	1 445	+ 207
IBM	1 070	+ 10
Interfranchisé	2 240	+ 251
ITT	1 330	+ 16,90
Legrand	3 280	+ 195
Lyonnais des Eaux	1 165	+ 15
Matra	1 030	+ 5
Mélin-Gérard	3 390	+ 385
Moteurs Leroy-Somer	795	+ 110
Moulinex	70,50	+ 4,40
Philips	180,50	+ 2,50
PM Labinal	440	+ 80
Radiorécepteur	944	+ 171
SEB	510	+ 18
Siemens (I)	2 175	+ 132
Schulumberger	225	+ 2,50
Sté. Electrique	3 280	+ 220
Thomson-CSF	1 080	+ 140

Banques, assurances

	21-3-86	Diff.
Bail Equipement	483	+ 8
Banque (Cie)	1 210	+ 58
Cetelem	1 390	+ 140
Chemin de fer SA	425	+ 14
CEF	1 651	+ 214
Eurofinance	562	+ 58
Éclair	3 140	+ 238
Éclair (La)	700	+ 57
Immo. Fin. Moenne	832	+ 77
Loxfranco	610	+ 34
Lucidus	978	+ 2
Midi	5 390	inch.
Midland Bank	425	+ 33
O F P	1 370	+ 25
Parisienne de rées.	1 858	+ 170
Préfabri	1 500	inch.
Schneider	570	+ 1
UCB	654	+ 99

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Gi. de Fonderie	+ 30,8	Europe (I)	- 6,5
Vallourec	+ 24,4	SAGEM	- 6
Danant	+ 22,2	Chargem	- 4,2
Stamula	+ 18,4	Salmag	- 3,1
Pompey	+ 17,5	Béghin-Say	- 2,5
Valco	+ 15,7	SDR P. de C.	- 2,3
Mais. Phénix	+ 15,7	L. des Eaux	- 2
Chiers	+ 15,6	Prehale	- 2
Sabson	+ 15,3	Stamul	- 1,9
Total	+ 15,2	SAT	- 1,5
Bois. Gal.	+ 14	Dodard F.	- 1,3
Bail Equip.	+ 13,7	Havas	- 1,2
Michéa	+ 13,1	Mejoret	- 1,2
Flacom	+ 12,2	Gal. Lalyette	- 1,1

MATIF

COURS	ÉCHÉANCES				
	Mars 86	Avril 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	108	108,60	108,80	109,10	109,20
+ haut	108,80	108,95	109,05	109,20	109,50
+ bas	108	108,60	108,75	109	109
Dernier	108,60	108,90	109,05	109,20	109,05
Cours veille	108,65	108,90	109,05	109,20	109,05

Nombre de contrats : 3 980.

COURS	LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)			
	17 mars	18 mars	19 mars	20 mars
RM	1 203 943	1 645 180	2 291 475	2 418 619
Comptant	4 735 155	4 944 696	5 201 250	6 378 503
R. et obl.	400 511	474 433	497 728	538 665
Actions	639 609	706 439	799 043	9 335 787
Total	6 339 609	7 064 309	7 990 453	9 335 787

Tendance	COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)			
	120,5	124,5	128,2	131,7
Indice gén.	315,9	325,6	332,7	341,5

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

SUR LE FRONT DES OPA ET OPE

M. Bidermann ne peut pas renoncer à RADAR

Battu, en première instance, par le tribunal de commerce de Paris, qui a déclaré irrecevable sa demande de mise en séquestre des actions RADAR qu'il convoitait, et qui vont, maintenant, être apportées à l'OPA lancée par Primitières, M. Bidermann fait appel. Pour lui, cet échec n'est qu'une péripétie, dans l'attente du jugement sur l'action en nullité de l'OPA de Primitières qu'il a introduite et qui pourrait être examinée le mois prochain. Pour M. Siboni, directeur général de Primitières, les actionnaires de RADAR qui se sont engagés à livrer leurs titres n'avaient fait avant le lancement de l'OPA de M. Bidermann et risquaient un procès s'ils ne s'exécutaient pas. En fait, si nul ne peut obliger des actionnaires à livrer leurs titres à l'acheteur de leur choix (articles 1134 et 1589 du code civil), les actionnaires minoritaires peuvent se trouver lésés s'ils ne parviennent, de leur côté, à livrer leurs titres à une OPA pour un montant supérieur. Un trou dans la législation est un cheval de bataille pour M. Bidermann, décidé à aller jusqu'au bout.

Et AXA prend une sérieuse option sur la Providence

Vendredi soir 21 mars, clôture des offres d'échange pour le contrôle de la Providence SA, le groupe AXA de M. Claude Bébéar, avait, semble-t-il, pris une sérieuse option sur ce contrôle, en même temps que l'avantage sur la Compagnie du Midi de M. Parézy et cela grâce à l'appui de Paribas. En début de semaine, en effet, Paribas déclarait vouloir apporter ses 24,8 % de la Providence au groupe AXA, qui allait pouvoir les ajouter aux 10,7 % déjà achetés en Bourse et aux 4,8 % promis pour les Ateliers du Nord de la France : 40 % au total. M. Parézy, de son côté, a déjà acheté en Bourse 3,1 % de la Providence et compte recueillir une bonne part des 40 % diffusés dans le public. Restent les 10 % détenus par Schneider, dont le PDG, M. Pineau-Valencienne, assure qu'il ne veut se rallier ni à l'un ni à l'autre. Les mauvaises langues assurent que, en fait, il se ralliera au groupe Paribas, qui, lui-même, aurait promis son concours à M. Bébéar dès la mois d'août.

F. R.

Crédits-Changes-Grands marchés

Les devises et l'or

L'euromarché

Un instrument à substitution de risque

L'imagination sans cesse renouvelée de l'euromarché s'est une fois de plus illustrée cette semaine avec l'avènement d'un nouvel instrument destiné à substituer peu à peu un risque à un autre. Baptisé « Risk Conversion Floater » (RCF), il est fondé sur une euro-emission à taux fixe (Floater), qui permet de réduire progressivement un risque initial (Risk) à un collatéral de qualité supérieure dont l'importance croissante se substitue (Conversion) dans le temps au rôle de l'emprunteur original.

Cette première a vu la semaine dernière la mise en circulation de 250 millions de dollars offerts sur vingt ans par la Continental (Bernards) Ltd. La transaction garantie par la Banque hongroise du commerce extérieur (Hungarian Foreign Trade Bank) (HFTB) est structurée de façon à bénéficier, en outre, du rattachement d'obligation à coupon « zéro » et à vingt ans du Trésor américain (ZCTA) d'une valeur faciale de 250 millions de dollars, de même que d'un fond de réserve (Reserve Fund) constitué de papier à court terme libellé en dollars.

Le prix des obligations sans coupon du Trésor US étant inconstamment amené à s'accroître au fur et à mesure que leur échéance de remboursement au pair se rapproche, la quantité, et, du coup, la qualité, de

nantissement augmentent et, en fin de course, ce qui était initialement un risque presque totalement hongrois devient un risque entièrement américain. C'est cette substitution progressive qui permet à la Hongrie de se procurer des capitaux à vingt ans, durée extrêmement longue dont elle n'aurait pu rêver autrement.

L'opération Goulache, comme elle a été surnommée par de nombreux eurobanquiers au grand dam des Hongrois, n'est de toute évidence pas faite pour le destinataire belge. Les euro-obligations à taux variable seront émises sous forme de titres unitaires de 250 000 dollars qui, en plus, seront nominatifs. Néanmoins, ils auront l'avantage de procurer aux prêteurs un rapport appréciable par les euro-titres qui sera l'ajout de 0,25 % au taux du Libor à trois mois sur un prix d'émission au pair, et une commission bancaire globale de 2,50 %.

Les Hongrois entendent utiliser le produit qui résultera de la différence entre, d'une part, le montant de l'émission et, d'autre part, l'achat des coupons zéro et le rattachement d'un fonds de réserve de quelque 37,5 millions de dollars (15 % du total), pour financer des échanges commerciaux internationaux ayant pour effet d'engendrer des investissements en Hongrie.

Bien joué, gouverneur

Après la hausse excessive dont il avait prouvé depuis deux mois, le marché américain des capitaux paraît être dans une phase de stabilisation. Du coup, l'écart a cessé de se creuser entre New-York et le marché euro-obligataire. Toutefois, les euro-emissions en dollars américaines nouvellement offertes cette semaine n'ont guère généré d'enthousiasme parce que les coupons proposés se sont avérés peu attractifs alors que la baisse des taux en dollars était temporairement arrêtée ou si elle allait s'accroître davantage. C'est donc vers les euro-emissions libellées en devises autres que le dollar des Etats-Unis que l'intérêt se concentre actuellement. Les euro-emissions en dollars australiens, deutchmarks, yens, livres sterling, et ECU en sont les grands bénéficiaires, la devise de la CEE faisant l'objet d'une demande particulièrement importante.

Le Crédit foncier de France, qui recherchait des ECU à taux d'intérêt fixe, mais qui ne voulait pas passer sous les fourches caudines des coupons actuels qu'il considère

comme étant encore trop élevés, les a finalement trouvés au travers d'une structure astucieuse. Celle-ci se présente sous forme d'une euro-emission à taux variable de 200 millions d'ECU à laquelle sont attachés 200 000 warrants donnant au porteur la possibilité d'acquiescer, au cours des neuf mois à venir, des euro-obligations à taux fixe.

L'emprunt initial à taux flottant s'étend sur dix ans, mais les porteurs pourront, s'ils le désirent, en demander le remboursement anticipé après cinq ans. Il sera émis à un prix de 100,05 et portera un intérêt trimestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,05 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU à trois mois. Chaque warrant optionnel sera contre versement de 200 millions de dollars, soit en échange d'une note à taux variable de 1 000 ECU, une euro-obligation à taux fixe de 1 000 ECU dotée d'un coupon annuel de 7,125 %. Le tout, garanti par la République française, est assorti d'une commission pour les banques de 0,10 %.

Si les warrants ne sont pas exercés, le Crédit foncier se retrouvera avec des eurocapitaux à taux

variable dont le coût sera alors inférieur au Libor puisqu'il récupérera le produit des warrants. S'ils sont tous exercés, le débiteur verra ses vœux exaucés puisqu'il se retrouvera avec des fonds à taux fixe dont l'intérêt annuel ne sera que de 7,125 %, c'est-à-dire bien en dessous de ce qu'il aurait dû proposer s'il s'était décidé à emprunter à taux fixe aujourd'hui.

L'ensemble, dirigé par Paribas qui, décidément, est devenu un des maîtres du marché de l'ECU, est également une contribution au développement du secteur à taux variable de la devise de la CEE. En offrant des capitaux à cinq ans, par l'entremise d'un emprunt à taux fixe, les warrants peuvent bénéficier des porteurs, euro-emission, de la part des banques centrales dont les capacités d'investissement en Europe se limitent à six mois. Le gouverneur Farge qui préside aux destinées du Crédit foncier de France peut s'estimer non seulement satisfait mais aussi fier de son opération.

Il est toujours impératif de connaître les flux de tous les pays du monde afin d'en tirer le meilleur parti. Pour avoir soigneusement étudié de près le marché de l'ECU, la BNP a pu voir en vigueur au Japon, la BNP a pu voir soigneusement étudié et directement 100 millions de dollars dans les portefeuilles des grands fonds de l'Empire du Soleil-Levant grâce à une structure particulière : l'emprunt d'une durée de sept ans émis au pair avec un coupon de 8,50 %. Ce dernier ne sera toutefois pas payé annuellement comme il en va habituellement.

L'intérêt sera cumulé pendant les cinq premières années et ne sera versé aux fonds japonais qui absorbent le papier qu'à l'issue de cette période. En revanche, les deux derniers coupons seront, eux, réglés annuellement. Cette manière de procéder permettra aux institutions japonaises de présenter un intérêt comme un gain en capital et non comme un revenu, procédé fiscallement plus avantageux.

La BNP tirera également profit de cette opération apprise. Au travers d'une série de swaps, elle se retrouvera à la tête de 100 millions de dollars dont le taux d'intérêt sera variable et dont le coût sera de 50 points de base inférieur au Libor. Il semble que cette structure ait été proposée à quelque temps à EDF qui aurait, à l'époque, décliné parce que, dans une transaction de ce genre, l'emprunteur doit se réserver la possibilité de rembourser par anticipation son émission.

CHRISTOPHER HUGHES.

Amorce de tension dans le SME

Dans l'ensemble, la semaine a été calme, avec un dollar relativement stable vis-à-vis des monnaies européennes, et, finalement, vis-à-vis du yen, après un début de glissement net par des rumeurs d'instabilité, vraies ou supposées, de la Banque du Japon.

En revanche, une certaine nervosité se faisait sentir en Europe, à la veille du week-end, les rumeurs de réajustement du Système monétaire européen réapparaissant avec plus d'insistance.

Certaines monnaies continuent certes à se montrer faibles, comme la livre irlandaise, et surtout le franc belge et de la Belgique, mais la perspective d'une réévaluation du mark allemand, dévalué déjà à deux reprises ces deux derniers mois, par M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances de RFA, ressortit avec vigueur.

En outre, suivant certaines rumeurs, le nouveau gouvernement français présenterait les avantages et les inconvénients d'un réajustement rapide du SME, sans attendre que les pressions en faveur d'une telle opération se multiplient.

En réalité, elles ont déjà commencé. Au lendemain des élections législatives françaises, pourtant, le franc se montrait très ferme, le cours du mark fléchissant même à Paris, et les milieux financiers internationaux s'accordaient pour reconnaître l'échec d'un tel réajustement. Mais, en fin de semaine, le « syndrome du week-end » faisait sa réapparition. La Banque de France, pour maintenir le deutchemark à 3,0770 F, devait en vendre 2 milliards environ. Ce n'est pas énorme, mais cela devient significatif.

Cette semaine, M. Pierre Netter,

président de l'assemblée permanente des chambres de commerce, a déclaré qu'une dévaluation du franc serait « tout à fait regrettable », qu'il s'agirait d'une « solution de facilité qui masque les problèmes ».

Dont acte, mais, comme nous l'avons maintes fois souligné dans ces colonnes, le problème actuel n'est pas la faiblesse du franc français, mais celle de la vigueur du deutchemark. Pour se faire pardonner une balance commerciale insolentement excédentaire, la République fédérale, une fois de plus, « accomplirait son devoir ». C'est-à-dire réévaluer sa devise, notamment vis-à-vis de la lire, du franc belge et de la livre irlandaise. Et beaucoup moins par rapport au franc français, qui, globalement, se réévaluerait aussi vis-à-vis des monnaies moins fortes.

Selon M. Netter, la dévaluation du franc freinerait la réduction du coût des matières premières. Mais la forte baisse du dollar, monnaie dans laquelle sont payés l'essentiel des importations de matières premières et d'énergie, correspond à une réévaluation équivalente du franc, phénomène tout à fait vertueux et désinflationniste.

En fait, beaucoup d'industriels le savent, il s'agit maintenant de « mettre la pendule à l'heure » avec l'Allemagne, et d'y rester. Attitude désormais possible avec le progrès de la désinflation. Une telle mesure, si elle était prise, permettrait de faire baisser les taux d'intérêt réels, devenus historiquement élevés du fait, précisément, de ladite désinflation.

Quant au dollar, ses cours sont restés pratiquement stables d'une

semaine à l'autre, avec quelques variations temporaires. L'événement a été, en début de semaine, un nouveau glissement du billet vert sur la place de Tokyo, jusqu'à 174,80 yens, le record historique de 175,50 yens, établi le 31 octobre 1978, se trouvant battu.

Aussitôt, le gouvernement japonais, par les voix du premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, et du ministre des finances, M. Noboru Takeshita, laissait entendre que les taux de change « évoluent trop rapidement », et qu'une action concertée des banques centrales était envisageable.

Il est très douteux que la Réserve fédérale des Etats-Unis veuille s'associer à une telle action, milieu autre-Atlantique qu'un cours de 160 yens, près de 10 % plus bas, devrait être atteint. En tout cas, la menace d'une intervention de la Banque du Japon a suffi à stopper les ventes spéculatives de dollars en Asie, le billet vert se stabilisant à 176 yens. Jusqu'à la prochaine fois.

La livre sterling s'est attaquée à raffermissance, tant vis-à-vis du dollar que des autres monnaies, passant, à Paris, de 10,19 francs à près de 10,40. Et cela, en dépit d'une diminution des taux d'intérêt britanniques. Ce raffermissance a été dû aux efforts déployés par les producteurs de pétrole réunis à Genève pour tenter de stopper la chute des prix du brut.

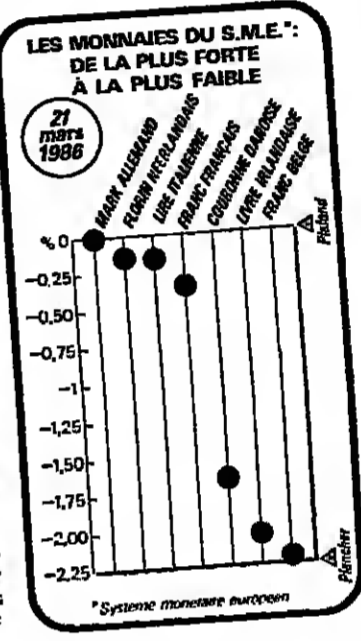
F.R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 20 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	S.M.L.	Franc suisse	Franc belge	Franc français	Deutsche Mark	Yen	Indonésien
London	14,890	14,431	51,261	44,424	2,163	33,391	0,0652	
New-York	14,760	14,196	51,262	44,374	2,163	33,382	0,0651	
Paris	10,195	6,930	366,34	367,16	15,830	272,40	4,5179	
Bruxelles	2,811	1,888	27,254	24,027	4,207	74,414	1,2315	
Zurich	2,767	1,836	27,253	24,026	4,205	74,383	1,2313	
Frankfurt	3,171	2,230	32,496	19,94	4,204	74,383	1,2313	
Bern	3,171	2,230	32,496	19,94	4,204	74,383	1,2313	
Bruxelles	67,828	46,14	6,632	24,340	112,92	5,300	1,681	
Australien	3,780	2,540	36,093	134,39	112,92	5,317	1,682	
Indonésien	3,780	2,540	36,093	134,39	112,92	5,317	1,682	
Mexico	226,45	163,5	221,34	818,08	681,16	31,263	681,16	
Yen	252,1	176,30	25,417	92,733	78,238	3,162	68,274	0,1148
Yen	252,1	176,30	25,417	92,733	78,238	3,162	68,274	0,1148

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 20 mars, 3,9341 F contre 3,9336 F le vendredi 14 mars.



Les matières premières

Baisse de l'étain, hausse du platine

Avec la reprise de la livre sterling par rapport au dollar, le facteur monétaire a quelque peu faussé l'évolution réelle des cours sur les différents marchés. L'étain suit le pétrole dans sa chute, mais, si la baisse des taux d'intérêt se poursuivait et si les perspectives économiques s'amélioraient, une revalorisation des prix de nombreuses matières premières ne manquerait pas de se produire.

MÉTALUX. - Nouvelle chute des cours de l'étain sur le marché libre, revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus d'une décennie, soit aux alentours de 3 700 livres la tonne. Elle a été provoquée par des ventes importantes de la part de certaines banques brochant une partie de leurs réserves. On est revenu désormais fort en dessous du tonnage plancher de 8 500 tonnes du stock défendu par le directeur du stock à Londres et ne risquant pas de reprendre prochainement. Le Conseil International de l'étain envisage de suspendre les quotas d'exportation imposés aux pays membres de l'accord International, membres de l'accord International qui représentent les trois cinquièmes de la production mondiale depuis 1982.

La hausse se poursuit sur les cours du platine avec l'évolution de la situation sociale en Afrique du Sud, principal producteur mondial. Variations toujours peu importantes sur les cours du cuivre et du métal Exchange de Londres, malgré la diminution persistante des stocks britanniques de métal, revenus en dessous de 180 000 tonnes. Le vice-président d'une importante société américaine fait preuve d'optimisme, prévoyant une hausse de 15 % du prix du métal rouge avant la fin de l'été, en fonction toutefois d'une augmentation de l'utilisation liée à une amé-

lioration sensible de la conjoncture économique.

Effacement des cours du zinc à Londres ; la position statistique de ce métal n'engendre pratiquement aucune amélioration.

Légère reprise des cours de l'aluminium à Londres. En février, la production mondiale des pays membres de l'Institut International de l'Aluminium s'est élevée à 911 000 tonnes, inférieure de 10 % à celle du mois précédent.

DENRÉES. - Progressivement, le calme tend à revenir sur le marché du café, les cours se rapprochant de niveaux un peu plus raisonnables. Les Etats-Unis pourraient se retirer de l'accord International. Ce pays représente le quart de la consommation mondiale. Suspendu depuis le

19 février, le système des quotas d'exportation pourra difficilement être remis en vigueur. Durant le mois 1983-1986, les exportations de café des pays membres de l'accord International se sont réparties à concurrence de 87 % vers les CEE et de 13 % vers les pays non membres.

Le marché du sucre fait meilleur contenance sous l'effet de l'annonce de la Côte d'Ivoire et de l'Inde. Il faut s'attendre à une diminution d'au moins dix millions de tonnes des stocks en fin de campagne.

Les cours du cacao ont reperdu une partie de leur avance dans l'attente d'une confirmation officielle de l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'accord International. Ce pays doit encore écouler 40 000 tonnes de fèves.

LES COURS DU 20 MARS 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTALUX. - Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), 251,2 (248,5) ; zinc, 421 (427,5) ; aluminium, 819,50 (790) ; nickel, 2 790,50 (2 860) ; argent (en pence par once troy), 382,15 (392) ; New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67 (65,25) ; argent (en dollars par once), 5,76 (5,59) ; platine (en dollars par once), 431,8 (410,20) ; Pétrole : étau (en vingt par kilo) 15,70 (17,47) ; New-York (en cents par livre) : coton, 63,62 (63,30) ; jute, 64,17 (64,07) ; blé (en cents par kilo), laine péruvienne (en cents par kilo), 61,50 (61,5) ; Rosette à sec, mai 61,90 (61,5) ; laine, inch. (en francs par kilo), laine, inch. (42,50).
CAOUTCHOUC. - Kuala Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comp. tan), 194 (196) ; Indonésien (en cents par kilo) : saut pour le cacao, en dollars (en francs par kilo), 2 029 (2 068) ;
juillet, 2 065 (2 098) ; sucre, mai, 7,24 (7,09) ; juillet, 7,51 (7,40) ; café, mai, 245,84 (261,57) ; juillet, 249,18 (255,90) ; - Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 163,4 (160,8) ; août, 170,4 (167,6) ; café, mai, 2 496 (2 563) ; juillet, 2 550 (2 633) ; cacao, mai, 1 511 (1 546) ; juillet, 1 543 (1 577) ; - Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 500 (1 579) ; septembre, 1 520 (1 550) ; café, mai, 2 563 (2 635) ; septembre, 2 695 (2 750) ; sucre (en francs par tonne), 1 417 (1 369) ; août, 1 450 (1 409) ; tournesol de soja : Chicago (1 409) ; Rotterdam par tonne), mai, 160,9 (159,70) ; juillet, 160,5 (160,10) ; - Londres (en livres par quintal), avril, 136 (140) ; juin, 132 (134).
CÉRÉALES. - Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 310,2 (296,20) ; juillet, 257,4 (256,40) ; maïs, mai, 212,6 (231,40) ; juillet, 228,6 (230,40).
INDICES. - Moody's, 967,90 (963,50) ; Reuters, 1 792,2 (1 829,8).

Marché monétaire et obligataire

Paris anticipe la baisse des taux

Et c'est reparti ! Siôt passée l'échéance électorale (au fait, le marché s'en était-il vraiment soucieux ?), la spéculation, après une semaine plus calme, s'est déchaînée à nouveau, anticipant une nouvelle baisse des taux, et une nouvelle désinflation. Du coup, les rendements ont accusé une nouvelle chute de plus d'un tiers de point, tombant, pour certains emprunts d'Etat, à moins de 8,50 % (entre 8,3 % et 8,6 % pour ceux du « gisement » du MATIF). Ce faisant, ils viennent de buter sur le taux du marché monétaire au jour le jour, et même au-dessous, puisqu'ils se situent à 8,316 % actuellement s'établissant à 8,63 % après actualisation sur un an. Il y a donc une véritable « suranticipation » qui fait froid dans le dos à ceux qui se remémorent les « accidents » de l'automne 1984. Mais, soulignent les opérateurs, le contexte n'est plus le même, la désinflation est en route et la baisse des taux, historiquement élevés en France, devrait se poursuivre. D'où l'optimisme schéché du marché, illustré par les cabrioles du MATIF, où, dans une attente fiévreuse, l'indice a bondi à plus de 109 sur septembre.

A l'émission, tout s'avale avec célérité, notamment

l'emprunt de 1 milliard de francs de la Caisse nationale de télécommunications (CNT) à taux fixe (9 % nominal et 9,30 % actuariel). En revanche, l'emprunt de 500 millions de même CNT à taux variable (et même CNT à taux fixe) du taux annuel monétaire, diminué de 8,80 % est une vraie « colle » en période de baisse de rendements, personne ne veut de taux variables. Un autre emprunt de 1 milliard de francs pour la SNCF a été entièrement réservé au réseau BNP. Si la frénésie continue, le Trésor pourrait essayer de la « doubler » en lançant une nouvelle tranche d'obligations assimilables. Tant qu'on y est, et tant qu'on en réclamera...

A l'étranger, l'événement a été l'abaissement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, diminué de 1 point par les banques, dont le taux de base a été ramené de 12,5 % à 11,5 %, à l'initiative de la Banque d'Angleterre. Le mouvement s'est produit avec quinze jours de retard sur la réduction concertée des taux décidée par l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, la France et les Etats-Unis. Théoriquement, il est plus important (1 point au lieu d'un demi-point), mais il consacre

simplement le retour aux taux pratiqués en janvier, avant le relèvement effectué par les autorités britanniques pour stopper l'ebute de la livre sterling, affaiblie par la glissade du prix du pétrole.

C'est précisément le timide raffermissance de ces prix, en liaison avec les pénibles efforts de l'OPEP pour stopper leur glissade, qui ravivra le livre et a permis d'abaisser les taux.

L'Italie a ramené son taux d'escompte de 15 % à 14 %, troisième baisse depuis septembre 1984 (16,5 % à l'époque). Le taux de 14 % est le plus bas depuis cinq ans. La décision de la Banque d'Italie a été facilitée par l'amélioration de la conjoncture dans le pays et dans le monde, a précisé le communiqué du ministère des finances : l'inflation, en baisse, se situe à 7,5 % contre 8,6 % à la fin de 1985, et pourrait revenir à 5 % à la fin de l'année. Elle pourrait redevenir excédentaire en 1986, selon le ministère : toujours l'effet pétrole... La Suisse, quand à elle, abaissera ses taux de base bancaire lundi 24 mars de 5 1/2 % à 5 %.

FRANÇOIS RENARD.

(Publié)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

ÉCONOMIE

PLUTOT CUPINE • ÉCOLE DE COMMERCE • EN FRANCE

DIPLOME de USA

BUSINESS aux USA

Dans une grande université de Californie ou de Floride. Durée 12 mois. Il faut avoir de 18 à 35 ans, niveau bac min. Stage anglais préalable si nécessaire. Doc. contre 5 timbres. U.S.A.-France-Office, 57, rue Ch.-Lafitte, 92200 Neuilly, 47.22.94.94.

مركزنا من الأصل

كذا من الأصل

Le Monde

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Poperen : la remontée électorale des socialistes est encore « fragile »

Le comité directeur du PS s'est réuni le samedi 22 mars à Paris (Le Monde du 22 mars). M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a rappelé aux membres de cette instance que le score du PS, meilleur que prévu, ne constitue pas, pour autant, une victoire et n'est pas définitivement, et quoi qu'il arrive, acquis au PS.

Le premier secrétaire a également répondu aux demandes faites par M. Rocard, comme par M. Mauroy, d'inscription dans les textes fondamentaux du PS de l'évolution des socialistes depuis 1981. Le premier secrétaire a remarqué que l'une des deux conventions nationales ordinaires prévues chaque année par les statuts du PS peut être consacrée à cette question.

Dans une interview au quotidien le Matin du samedi 22 mars, M. Paul Quilès estime, lui aussi, qu'il faut « remettre de l'ordre » dans les textes fondamentaux du PS et, notamment, « réviser sa déclaration de principes » (1). L'ancien ministre de la Défense juge aussi que le mode de fonctionnement du PS, « des cotisations élevées, des réunions nombreuses, un langage parfois codé, des batailles de tendances » — est « indéniablement dissuasif » pour les sympathisants.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a, lui, ouvert le comité directeur par une analyse des élec-

M. Poperen note d'abord que la pratique gouvernementale des socialistes, « loin de les disqualifier, les a ou contraire auhiementés comme force de gouvernement, aptes à changer le vie dans les faits, non sur rhèses, et à changer dans le calme ». M. Poperen rend hommage à M. François Mitterrand qui, « tout en exerçant scrupuleusement la magistrature suprême », reste « le premier » des socialistes et « a fait bouger une opinion incertaine ».

Le numéro deux du PS juge que les socialistes ont « utilisé ou mieux le nouveau mode de scrutin, non pas de manière défensive (...) pour éviter le pire », mais pour « gagner ». Il remarque que l'effort d'élargissement des listes du PS est resté « modeste », mais « a réussi », même s'il est « en deçà de nos ambitions et de ce que nous réusissons à coup sûr dans l'avenir ».

M. Poperen constate que « le PS a consolidé sa position de premier parti de France, force de rassemblement et d'alternance démocratique », tandis que le PCF « confirme son déclin historique », ce qui est « un échec complet pour la politique de sa direction ». « De toute évidence », continue M. Poperen, « la ligne politique n'est pas mobilisatrice (...) ». Ce n'est pas vers lui que se sont portés prioritairement les votes protestataires (...). Ce parti paraît glisser irrésistiblement vers une pente « groupusculaire » qui résulte, en partie, de son comportement politique, et qui risque de « s'accroître encore ». Pour M. Poperen, les socialistes doivent « être attentifs aux évolutions que l'accélération de ce déclin ne peut manquer de provoquer dans le secteur traditionnel d'influence com-

PAS DE PHOTO DE FAMILLE AU CONSEIL DES MINISTRES

Le premier conseil des ministres de la « cohabitation », réuni samedi matin 22 mars, n'a duré que vingt-cinq minutes. En ouvrant, le président de la République a indiqué aux nouveaux membres du gouvernement : « Le travail continue, conformément aux exigences des institutions. M. François Mitterrand a, ensuite, défini les responsabilités respectives du chef de l'Etat, du gouvernement et du Parlement.

A 11 h 25, M. Chirac, et les membres de son équipe, ont quitté l'Élysée sans avoir posé pour la traditionnelle photo de famille, et sans faire de déclaration.

tions du 16 mars. M. Poperen juge que la « reconquête » de l'opinion de gauche par le PS est « partielle » et fragile.

D'autre part, M. Pierre Mauroy estime, dans une interview publiée aussi par le Matin de samedi, que l'on entre « dans une période de restauration ». Il vote à ce propos que ces périodes « n'ont jamais été les plus belles pages de notre histoire ». « Ce sont même, ajoute-t-il, les pages que l'on trouve rapidement dans les livres... » Pour l'ancien premier ministre, l'objectif des socialistes est maintenant d'« inverser le rapport droite-gauche », mais aussi d'« élaborer, dans un grand consensus, un projet pour notre candidat aux présidentielles ».

A propos des élections du 16 mars et de la cohabitation, M. Mauroy pense que M. Mitterrand a été l'« artisan principal » du redressement socialiste et est « le mieux placé pour voir venir, empêcher ou résoudre une crise éventuelle ».

(1) En théorie au moins, une convention nationale n'est pas habilitée à réviser la déclaration de principes du PS. L'article 90 des statuts du parti prévoit des conditions volontairement très contraignantes pour une telle révision, puisque la procédure doit s'étaler sur deux congrès du parti.

Le numéro deux du PS remarque encore que le MRG, de son côté, « apparaît marginalisé » là où il se battait seul, et « décline ou même s'effondre » ailleurs.

Le dirigeant socialiste chargé des élections passe à l'analyse des résultats de la droite, pour estimer que la « domination du RPR sur l'UDF doit être interprétée comme une poussée de la droite dure, qui s'ajoute à celle de l'extrême droite ». M. Poperen analyse ensuite les mutations géographiques de l'électorat avant d'aborder les abstentions, pour affirmer que « les 5 % supplémentaires d'abstention proviennent aux trois quarts de la gauche, et surtout de milieux anciennement favorables au PC ».

Pour M. Poperen, « la reconquête de l'électorat de gauche » par le PS est « réelle », mais « partielle ». Une partie des voix de gauche — pas seulement communistes — perdus vont au Front national, dont l'électorat subit une « mutation », devenant moins « bourgeois » et plus « populaire ». « L'essentiel », précise M. Poperen, « des transferts de la gauche vers la droite s'effectue au profit du FN dans les milieux populaires anciennement influencés par le PC. La récupération d'électeurs conservateurs par la droite classique fait d'ailleurs que les anciens électeurs de la gauche pèsent de plus en plus lourd dans l'électorat du FN ».

« Honteuse collusion » M. Poperen remarque encore que la « reconquête » de l'électorat de gauche est « conditionnelle » et résulte surtout d'un vote contre le retour de la droite, ce qui avait conduit la direction du PS, dit-il, à faire « du vote anti-droite l'un des ressorts essentiels de sa campagne ». Conclusion : « En bien des cas, ce vote est un surris. Les votes futurs dépendront de la suite des événements ». Dans ces conditions, la « problématique » du PS pour les

« Mort d'Anne de France ». — La princesse Anne de France, duchesse d'Aoste et sœur du comte de Paris — est morte à Sorrente (côte amalfitaine, sud de l'Italie), le 20 mars à Florence, dans son entourage.

La princesse, âgée de soixante-dix-neuf ans, avait épousé en 1927 le duc Amédée d'Aoste, mort en 1942 à Nairobi, et dont elle avait eu deux filles : Marguerite, mariée avec Robert de Habsbourg, et Marie-Christine, épouse de Casimir de Bourbon-Sicile.

LA CONTESTATION DANS LE MOUVEMENT COMMUNISTE

M. Fiszbin : la direction actuelle restera et affaiblira encore le PC

Ancien membre du comité central (1967-1979), ancien responsable de la Fédération de Paris du PCF, président de Rencontres communistes, M. Henri Fiszbin, élu député le 16 mars sur une liste du PS, nous explique pourquoi, selon lui, la rénovation du PCF est impossible.

« Dès après votre élection, le 16 mars, sur une liste socialiste des Alpes-Maritimes, vous avez dit que vous seriez un député « communiste critique ». Est-ce à dire que vous serez le trente-sixième membre du groupe communiste de l'Assemblée nationale ?

« Les réalités politiques interdisent d'assimiler Parti communiste à communistes. Les électeurs qui ont rompu avec le PC et qui demeurent à gauche sont plus nombreux que ceux qui continuent à le soutenir. Je suis député communiste unitaire. Mon souhait est d'être, à ce titre, apparenté au groupe socialiste. Dans les Alpes-Maritimes, je suis le « député communiste et j'entends inscrire mon action dans la grande tradition que Virgile Barel a fait vivre longtemps dans ce département.

« Cela veut-il dire que vous pourriez voter, une fois avec les socialistes, une fois avec les communistes ?

« Je me déterminerais par rapport aux intérêts du monde du travail. Je pense que des situations nombreuses se créent où les députés communistes devront voter à gauche avec les socialistes. En sur une liste présentée par le PS, j'entends voter mon action dans la plus parfaite loyauté à l'égard de ce parti, et ma solidarité vis-à-vis du président de la République sera sans faille.

« Au soir du 16 mars, M. Georges Marchais, au nom du bureau politique du PCF, a déclaré que ces élections étaient « un échec pour la gauche ». Qu'en pensez-vous ?

« La ligne du PC, telle que le prochain comité central va probablement l'affirmer, apparaît déjà clairement. La direction souffre de la catastrophisme et espère être la seule, comme dit l'Humanité, à

Interrogé sur les pétitions qui réclament un congrès extraordinaire, M. André Lajoinie, secrétaire du comité central, réitéré député de l'Allier, a contesté, vendredi 21 mars, qu'il s'agit de « signatures personnelles qui sont totalement contraires aux règles du PCF ». Le comité central se réunit lundi 24 et mardi 25 mars à Paris.

Pierre Juquin se sent obligé, pour essayer d'être entendu, de donner des pages antisocialistes... Il est visible que la direction maîtrise totalement l'appareil. Son pouvoir n'est pas menacé. En prenant le temps nécessaire, elle normalisera la situation. Le scénario est connu : elle va temporiser, gagner du temps, peut-être promettre pour plus tard un débat qu'elle « organisera » de telle sorte qu'il soit parfaitement encadré. Mais, en tout état de cause, il est hautement probable qu'elle « gagnera ». Et, comme depuis dix ans, cette nouvelle « victoire » affaiblira encore le PC.

« Mais alors que vont devenir, selon vous, tous ceux qui contestent ?

« Il n'y a plus de chance de rénover le PC. Même s'il y a un débat, c'est fini. Une nouvelle génération contestataire devra se soumettre ou sera démise. Il aurait fallu que l'autosubversion à laquelle j'ai appelé en 1984 provoque une révolution structurelle et culturelle. Pour qu'une révolution triomphe, il faut que les révolutionnaires disposent d'un rapport de forces favorable. Cela n'est pas le cas au PC pour des raisons qui tiennent tout à la fois à l'impossibilité pour la base de faire prévaloir une autre orientation que celle de la direction et aux pesanteurs idéologiques, qui empêchent de couper le cordon avec le socialisme de type soviétique.

« Mon élection est un des signes qui montre que le processus de rassemblement de toutes les forces attachées au socialisme démocratique dans une grande formation fédérative pluraliste de la gauche avec le PS est bien engagé. Je parie sur l'avenir. »

Propos recueillis par OLIVIER BIFFAUD.

OPPOSÉS À LA CRÉATION D'UN CARMEL À AUSCHWITZ

Cinq grands rabbins européens écrivent à Jean-Paul II

Cinq responsables religieux juifs européens qualifient de « totalement inacceptable » le projet de l'Église polonaise d'installer un carmel à Auschwitz. Dans une lettre adressée à Jean-Paul II, les grands rabbins Sir Immanuel Jakobovits (Grande-Bretagne), René-Samuel Sirat (France), Max Warschawski (Roumanie) et Rabbi Mordechai Piron (Zarich) écrivent : « Le nom d'Auschwitz est véritablement devenu synonyme d'holocauste et le fait que cet endroit (...) puisse servir de pèlerinage religieux serait vécu comme une douleur et une offense grave » par la communauté juive. Ils rappellent que les autorités polonaises avaient refusé, voici une dizaine d'années, l'édification d'un oratoire juif à Auschwitz sous le prétexte que la prière est universelle et ne peut être réservée à une seule confession. Mais, ajoutent-ils, « bien plus grande devrait être l'objection pour la construction d'un édifice dédié à un autre culte, notamment celui qui fut pratiqué par la majorité des bourreaux nazis ». « Nous ne pouvons pas ne pas considérer comme totalement inacceptable cette volonté de sanctifier une terre qui a été profanée et maudite (...) ».

Licenciements chez Citroën.

À la suite d'un comité central d'entreprise le vendredi 21 mars, la direction de Citroën a annoncé son intention de demander, mercredi, le licenciement de salariés (380 sur 1 061) des usines de Nanterre (Haute-Seine) et de Cléchy (Seine-Saint-Denis) qui n'ont pas accepté des mutations vers les usines de Metz ou de Charleville, un départ volontaire ou en préretraite, ou, pour les étrangers, un retour au pays. Toutefois, quelques personnes peuvent encore accepter une mutation d'ici à mercredi, et les étrangers, qui forment près de la moitié des ouvriers concernés, pourront opter pour le retour au pays jusqu'à six mois après la fin de leur préavis.

Hausse des cotisations sociales des agriculteurs en 1986.

Le montant des cotisations sociales des agriculteurs va augmenter de 7,6 % en moyenne en 1986, selon l'Union des caisses centrales de mutualité agricole (UCCMA), la hausse étant de 6,5 % pour les exploitations de 16 hectares et de 60 hectares. La cotisation « technique » maladie-invalidité passe de 1 212 F en 1985 à 1 311 F (+ 8,2 %) ; la cotisation complémentaire pour le contrôle médical et l'action sanitaire et sociale de 690 F à 756 F (+ 9,6 %) ; le montant de la cotisation forfaitaire d'assurance-veilles varie de 400 F à 1 610 F, selon la taille de l'exploitation (en 1985, il allait de 310 F à 1 400 F).

« L'UNITA » CRITIQUE LE PCF « L'HUMANITÉ » S'ÉTONNE

L'Humanité du 22 mars a réagi vivement après la publication par l'Unita du 18 mars d'un éditorial critique à l'égard du PCF. L'organe du Parti communiste italien écrit, indique l'Humanité, qu'« en 1983 le PCF s'est accroché à une position de dénonciation et de protection (...) sans avancer une proposition crédible pour l'avenir. Pas plus d'initiatives nouvelles ont été les positions internationales choisies par le PCF ».

Pour l'organe du PCF, « la lecture de cet article provoque pour le moins l'étonnement ». L'Humanité souligne, en adressant indirectement une mise en garde aux « rénovateurs » français, que « l'Unita se livre, en effet, à une vive critique de la politique du PCF après les élections, avant même que se réunisse le comité central qui en dégagera les enseignements politiques. »

Sur CFM	
à Paris (89 MHz)	à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)	à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)	à Toulouse (88,8 MHz)
à Caen (103,2 MHz)	à Brive (90,8 MHz)
à Saint-Étienne (88,8 MHz)	à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)	à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)	à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 24 MARS « Allô le Monde » (16-1) 47-20-52-97 Où en sont les finances de la France ?

Le numéro de « Monde » daté 22 mars 1986 a été tiré à 590 354 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

dimanche 18h15

en direct sur

animé par Olivier MAZEROLLE

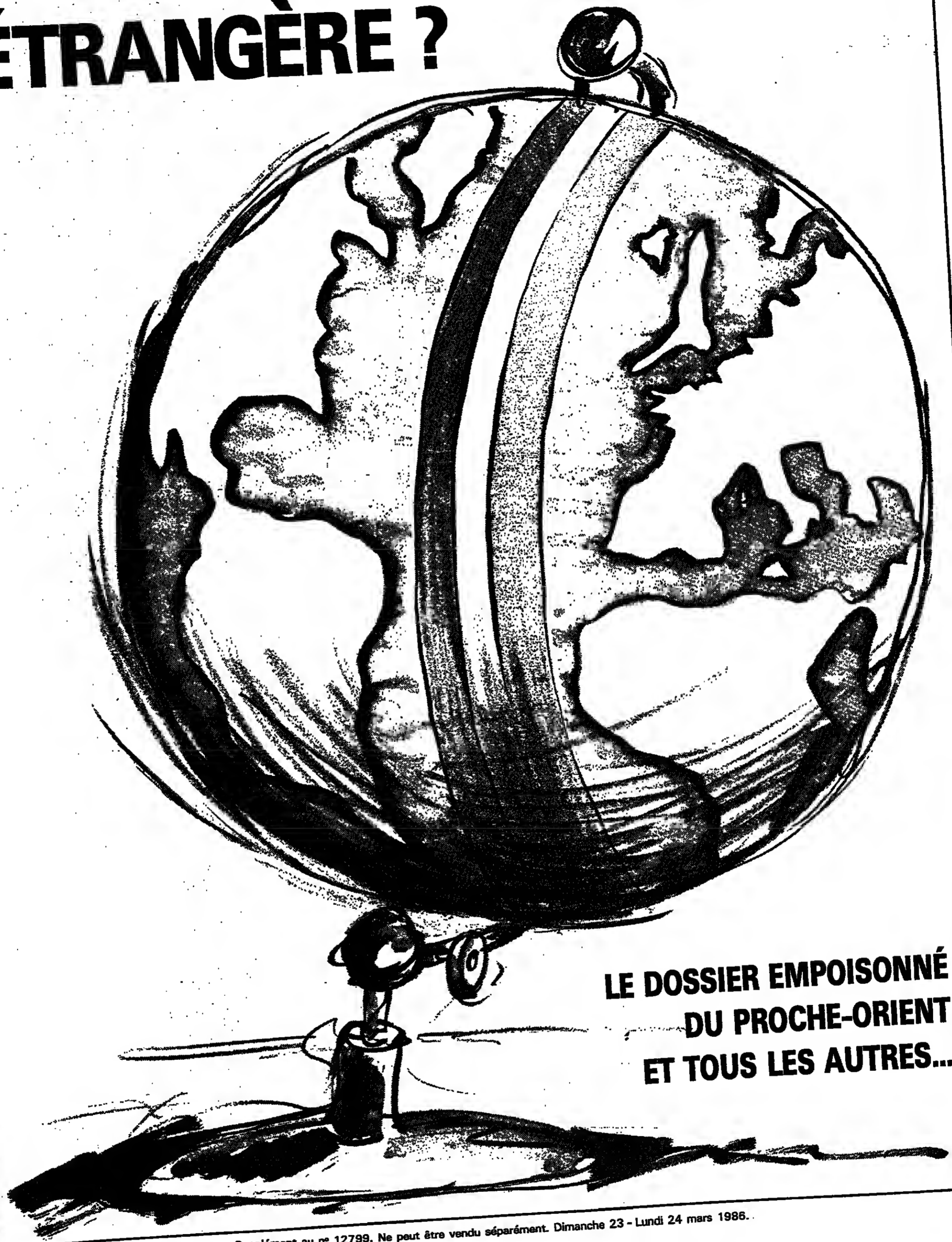
JACQUES BARROT

Anne CHAUSSEBOURG et Guy HERZLICH (Le Monde) Paul-Jacques TRUFFAUT et Gilles LECLERC (RTL)

RTL

A B C D F G H

A QUI LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ?



**LE DOSSIER EMPOISONNÉ
DU PROCHE-ORIENT
ET TOUS LES AUTRES...**

Supplément au n° 12799. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 23 - Lundi 24 mars 1986.

مكذبا من الأصل

فكرنا عن الأصل

COURRIER

COHABITATION OU SYMBIOSE ?

On utilise couramment le terme de cohabitation pour indiquer l'éventuelle désignation d'un premier ministre appartenant à l'opposition actuelle par le président de la République. On veut sans doute indiquer par ce terme que ces grands personnages pourraient occuper côte à côte ces positions au niveau le plus élevé de l'Etat français. Jamais je n'aurais tout d'abord de remarquer que l'un d'eux habitent toujours l'Élysée alors que l'autre habitera Matignon : ils voisineront mais ne cohabiteront pas littéralement. Mais le problème est plus profond, et il me semble que la situation serait plus correctement désignée comme une symbiose.

Dans les symbioses que nous présente la nature, deux organismes différents vivent en étroite collaboration pour leur bien commun, chacun offrant à l'autre les résultats de son activité spécifique. Mais chacun des deux partenaires conserve son identité inaltérée, et peut assurer sa

pérennité par la formation de jeunes de sa propre espèce. Le meilleur exemple de ces symbioses est celui du lichen, où un champignon et une algue vivent ensemble, le champignon offrant à l'algue aide et protection, et celle-ci donne au champignon les produits de son activité photosynthétique. Et cela permet à cet ensemble symbiotique de prospérer et de résister aux intempéries.

Pourquoi les deux grandes formations politiques de notre pays ne pourraient-elles pas décider de travailler ensemble, en symbiose, pour le bien de la France, en conservant leur identité et leurs moyens de la maintenir, mais en se complétant grâce à leurs capacités spécifiques ?

La cohabitation désigne une simple situation statique, la symbiose désigne une vie, un dynamisme.

Professeur PIERRE AUGER, membre de l'Institut.

« ENTREPRISES INTERMÉDIAIRES »

Il faut vingt ans et plus pour faire un homme, une femme, de cet enfant qui vient de naître. Les « enfants de la rue », ceux que nous n'entendons pas, parce qu'ils sont trop nombreux, ce sont les enfants qui n'ont rien reçu de ce qu'ils doivent recevoir pour être maîtres de leur destin. Nous croyons les sauver par quelques aides ponctuelles de courte durée : faisant ainsi nous ne faisons rien. Les statistiques et les faits la prouvent.

Ainsi les « entreprises intermédiaires ». Initiative généreuse mais qui manque de largeur, qui ne voit pas assez loin, qui méconnaît la gravité du mal. Il ne peut s'agir, seulement, de remettre les jeunes dans les circuits de la production (y réussit-on par ce moyen ?), mais, plus essentiellement, de « restre-

ture » ces jeunes que trop de souffrances, de manque, de traumatismes ont laissés quasi analphabètes au tout et totalement démunis face à leurs responsabilités d'homme ou de femme. Les « restructurés », c'est une œuvre de longue haleine... le seule payante si nous voulons briser cette « chaîne du malheur » qui « fabrique » des enfants de la rue de génération en génération.

Un dérapage possible de ces « entreprises » peut être de créer une occasion d'une nouvelle forme d'exploitation des plus démunis.

GEORGES BRISELET
président du comité Alexis-Danani pour la protection de l'enfance.
(Grenoble.)

AVIONS ET HANDICAPÉS

Pourquoi les compagnies d'éviation ne sont-elles pas tenues de réserver d'office les places spacieuses aux rares handicapés qui se présentent à l'enregistrement ? Il devrait être obligatoire de prévoir dans tous les modèles d'avion de telles places lors de l'aménagement de l'appareil, au plus des dégagants prévus près des issues de secours. Faut-il être le paralytique standard tranquille et facile à caser pour n'avoir aucun problème sur les lignes aériennes ?

Ainsi les « entreprises intermédiaires ». Initiative généreuse mais qui manque de largeur, qui ne voit pas assez loin, qui méconnaît la gravité du mal. Il ne peut s'agir, seulement, de remettre les jeunes dans les circuits de la production (y réussit-on par ce moyen ?), mais, plus essentiellement, de « restre-

ANNY AMBERNI
(Paris.)



Boîte aux lettres mexicaine, Cascan (Yacatan), 1986.

DES CATHOLIQUES ET LA PEINE DE MORT

Qui y a-t-il de plus redoutable que la barbarie à visage religieux ?

En ce qui concerne la peine de mort, on assiste, en France, à un étrange retournement des rôles : au « non », tu ne tueras pas », enfin inscrit dans la loi civile, certains religieux opposent un oui à la peine capitale.

Ainsi d'une communauté bénédictine adhérent aux thèses du Front national, et lui disant donc un oui implicite ainsi du dominicain lui disant un oui explicite avec un livre récent : *Qui a la peine de mort* (1), qui prétend fournir son argumentation sur des textes de l'Écriture.

Certes, nous le savons, telle n'est pas la position générale de l'Église. On peut tout de même se demander les raisons de sa souplesse devant un problème d'une telle gravité (alors que, dans d'autres domaines, elle se refuse à toute forme de morale circonstancielle ou sélective). Comment de tels courants peuvent-ils se maintenir ? Comment un tel ouvrage peut-il être publié et à qui vont les droits, d'auteur ?

FRANÇOISE FERRAND.
(Paris.)

(1) R.P. Bruckberger, O.P. Flammarion, 1986.

DÉFICIT DES OFFICES HLM

Le chapeau de l'article intitulé « Les Semeurs de villes » (*le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 mars), dans lequel vous posez le problème de savoir si « l'ambition affichée par le chef de l'Etat de créer les bases de la civilisation urbaine » s'est traduite par une vraie politique ou par quelques coups d'éclat, a retenu toute mon attention, de même que les propos tenus par M. Claude Parent et M. Roland Castro.

A mon avis, les deux architectes disent, tous les deux, des choses vraies, particulièrement dans le domaine de la construction, mais ils n'approfondissent pas assez.

Roland Castro déclare ainsi que « la construction n'a pas été la priorité du gouvernement », ajoutant, à la fin de votre article, qu'il y a de plus en plus de professionnels (architectes) qui, au lieu d'attendre une hypothétique commande de l'office HLM, deviennent des scénographes urbains ».

Pourquoi les offices HLM construisent-ils moins de logements sociaux ?

La loi Barre de 1977, qui a institué le conventionnement avec l'Etat, entraînant la mise en place de l'APL (Aide personnalisée au logement), a peut-être permis aux familles nombreuses et aux revenus modestes de se loger au moindre coût mais a aggravé la situation financière des offices HLM, lesquels réclament tous, y compris les sociétés anonymes d'HLM, un retour à l'aide à la pierre plutôt qu'à la personne, une diminution des taux d'intérêts avec des prêts à très long terme, la suppression de la TVA sur les factures et de la taxe sur les salaires.

Si toutes ces mesures avaient été prises par le gouvernement en 1981 — avec, au surplus, l'abrogation de la loi Barre — il est incontestable que les budgets des offices HLM ne seraient pas gravement déficitaires comme ils le sont, ce qui eût permis la construction de nouvelles cités et l'entretien du patrimoine existant ; d'où la nécessité d'avoir alors recours, aux architectes.

Au lieu de cela, chaque office ne peut construire qu'en signant une convention avec l'Etat, sans que, pour autant, les subventions suivent.

Voudrait-on contraindre les offices à se transformer en OPAC (OF-

ices publics d'aménagement et de construction) qu'on ne s'y prendrait pas autrement ? On choisit alors le critère de la rentabilité contre la vocation sociale d'un office : est-ce vraiment souhaitable ?

Voilà ce que ne dit pas Roland Castro, pas plus que Claude Parent.

Il n'en reste pas moins que la mission « Banlieues 89 », dirigée par M. Castro, est essentielle parce qu'elle permet, comme vous le dites, « le renouvellement de l'intelligence » en la matière.

Dans le cas de La Courneuve et du quartier Debussy — dont on a détruit le barre le 18 février — le financement de l'Etat n'est pas mince : 50 % du coût de l'opération « espace public », soit 7 millions de francs !

Sur l'emplacement bientôt libre, trois cent cinquante logements seront construits pour qu'un nouveau quartier voie le jour.

C'est là qu'intervient le talent des architectes de « Banlieues 89 ».

Il reste qu'effectivement les architectes ont intérêt à se défendre face aux puissances d'argent, comme le dit Roland Castro, qui n'a pas tort non plus d'insister sur le rôle de scénographes urbains que doivent jouer les architectes, dans l'attente de jours meilleurs.

Enfin j'ose espérer que le nouveau gouvernement ne reviendra pas sur la mission « Banlieues 89 » tant M. Castro et ses architectes sont des semeurs d'espèces nouvelles, agréables à vivre, dans la grisaille des grands ensembles. Mais il faut du temps. Et bien, qu'on le leur donne !

CHRISTIAN GENDRE,
Employé à l'office
HLM de La Courneuve.

« PRÉCISION. — Dans un article intitulé « La Forteresse éclatée », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 mars 1986, nous indiquons que le système d'aménagement intérieur de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette avait été conçu par deux équipes internes. Carlo Brulmann et Arnaud Fougeras Lavergnolle, architectes, nous prient de préciser qu'ils ont été chargés par les aménageurs de la réalisation de ce système d'aménagement, baptisé Canva, après avoir emporté un concours restreint au mois d'octobre 1982.

Chronique

LES MEETINGS, T'EN SOUVIENT-IL ?

par Bruno Frappat

On se surveille pas assez les meetings. Pourtant, ils expliquent et résument tout. Frémissement ou pas, enthousiasme ou lassitude, forme ou méforme : tout y est en gestation, en pointillé. Les grandes salles où s'assemblent les foules sont comme des urnes gigantesques au fond desquelles on pourrait fouiller et toute liberté, brasser les tendances, débusquer les états d'âme de l'électeur.

Il nous avait été donné d'assister, en quelques jours, à Lyon, aux trois derniers grands meetings électoraux. Unité de lieu sinon unité de temps pour ce spectacle ultra-classique, respectant les canons de la dramaturgie républicaine. Un même lieu — le Palais des sports de Gerland — occupé tour à tour par les foules socialistes, puis RPR, enfin barbares. Une sorte d'immense saladier roversé où se touillait, soirée après soirée, dans la froideur d'une banlieue nocturne, une salade politicienne épicée par les chefs de la gastronomie politique à la française. Côté toques roses, on avait un Jospin, fatigué mais bon, un Poperein, tribun efficace, et un Hérnu, tellement ancien ministre qu'on se demandait s'il n'était pas, aussi, ancien socialiste.

Cette foule-là n'emplissait pas le palais jusqu'à ras bord mais on l'avait sentie jeune, plus boule que foule, vraiment

ardente et point aussi défaite qu'on le proostiquait. Il y avait du « trente pour cent » dans cette atmosphère-là.

Quelques jours plus tard, même palais, même sono, mais une assemblée d'un deuxième type. Les gradins s'étaient remplis de ce que la région compte de militants gaullistes qui paraissaient se ressembler tous derrière leurs milliers de lunettes que les spots du vaste hall faisaient scintiller comme des cierges à Lourdes. Qui ne les aimait pas leur trouvait un air « beauf » assez prononcé. Qui avait pour eux plus d'indulgence les jugeait « populaires » et Jacques Chirac bonapartiste. Liturgie impeccable autour du chef annoncé par un film à sa gloire où l'on voyait des foules, déjà, l'acclamer. Et la foule réelle était là battant vraiment des mains quand la foule de pellicule se dressait au passage du prince de la cohabitation. Ferveur en miroir d'une foule se saluait elle-même avant que de faire un triomphe réel à ce Chirac dont le nom paraît avoir été inventé pour être scandé dans les meetings.

Ce soir-là, Jacques Chirac n'était déjà plus premier ministre mais, dans sa tête et dans son propos, déjà premier ministre. Il avait fait un cours de droit constitutionnel d'une grande longueur et d'une grande sagesse. Il s'agissait d'expliquer que tout cela mar-

cherait très bien et que les oiseaux de mauvaise augure — oo était à Lyon, ville supposée barriste — trompaient le peuple ou se trompaient. Oo s'ennuyait ferme et l'enthousiasme tombait peu à peu. Au fond de la salle on aurait surpris quelques ronflements et quelques dissipés coiffeant des cocottes en papier. Cette foule assagie avait gagné et ne le savait pas. Elle serait, dans quelques jours, du côté de manche mais n'en avait pas encore la garantie.

Soudain Jacques Chirac baissa le too. Sa voix se fit plus chaude. Sa bouche s'approcha des micros. Dans un silence total, soit religieux, soit gêné, il expliqua à cette assemblée — redoublée peu avant boulesse par l'évocation de l'insécurité — que le génie de la France c'était, cela avait toujours été, d'être accueillante aux étrangers. Et que si on l'appelait, de siècle en siècle, la patrie des droits de l'homme, ce n'était pas par hasard. Et qu'il faudrait que cela continue. Déjà sous le caudatidat perçait l'homme d'Etat. Jacques Chirac avait fait passer un vent d'humanisme sur cette foule crispée qu'il prenait à contre-pied, laissant à d'autres orateurs le soin d'user de la démagogie qui fait les bons meetings. Ce soir-là, à Gerland, la cohabitation avait, intellectuellement, déjà commencé.

Et le lendemain soir, au même endroit, la déroute des barristes était déjà palpable, compacte, avérée. Une assemblée certes ombreuse, mais sans militants. Une sortie de messe, très convenable mais sans chaleur. Un Raymond Barre s'agrippant au texte qu'il avait préparé, s'acharnant laborieusement à citer et réciter de Gaulle comme pour se préparer à une traversée du désert probable.

Une musique assourdissante — « musique de peplum » — glissera un confrère — couvrait les rares élans de cette foule accablée de sagesse. Des seconds rôles avaient parlé de travail, de famille et de patrie. Il y avait eu, à l'évocation des étrangers, des affluents de xénophobie exprimés de fort peu charitable façon. M. Barre — fatigue ou proscence — s'était pas parvenu à chauffer la salle pourtant bien remplie. La foule savait.

Repliés les tréteaux, rangées les sonos triomphales, dégonflés les ballons tricolores qui caressaient la nef de Gerland, brûlées déjà dans quelque décharge publique les tonnes d'affiches, de tracts, de proclamations, les « vivement demain » et les « on continue ». Tout est dit. La France des meetings a comme la gueule de bois. Il y a dans le pays cette atmosphère de len-

domain de banquet qui transpire sinistrement les salles de bal où s'activent des soubrettes fatiguées et des balayeurs indifférents devant les restes pitoyables des célébrations oubliées.

Après les meetings qu'il aurait fallu savoir « lire » vint le temps de la nuit électorale. La France, fourchette en l'air, avait suspendu son souffle à 20 heures, l'heure des estimations. En quelques chiffres tout serait dit et chacun pourrait y aller de son explication, de son analyse, de ses communications de victoire. Las ! Il s'est produit dimanche soir un événement considérable, car inattendu : il a fallu attendre les résultats pour les commenter !

L'habitude s'était prise, depuis des années, de conclure en quelques nano-secondes. La diabolique invention des fourchettes et autres estimations permettait, quasiment, de faire l'économie du dépouillement.

A la limite, entre les sondages préalables et les estimations du dimanche soir, il n'était même plus besoin de se déplacer pour aller voter. La proportionnelle a peut-être bien des défauts mais elle a au moins un avantage : elle redonne la parole aux urnes. Ironique revanche du bon vieux bureau de vote, de ses assesseurs et de ses dévoués dépouilleurs, face à l'impérialisme du tout-électronique. Et déroute des médias : soudain, alors que rien ne prouvait encore qu'il

existait une nouvelle majorité, les chers confrères de l'audiovisuel partirent se coucher. Laisant à la France, sans autre forme de procès, l'auditeur ou le téléspectateur naïf et consciencieux qui avait cru qu'il entrerait dans les attributions de cette presse-là de rendre compte des résultats... jusqu'au résultat. Il fallut déchanter. Tout le monde au lit ! On vous dira demain matin qui a gagné...

Abandon de poste d'autant plus fâcheux que l'avenir du pays, ouo avait-on senti, était en jeu. Quoi ! La France joue son destin sur ce coup-là et tous nos spécialistes, nos politologues, nos commentateurs s'éclipsent vers la sortie sans attendre le fin mot de l'histoire ! A la prime aube, quand fut enfin connu le score final qui annonçait la cohabitation inévitable, il n'y avait plus personne. La France ronflait.

Au Palais des sports de Gerland, les grilles étaient fermées. De lourds et bruyants camions passaient au loin, transportant du nord au sud et du midi au septentrion les éléments les plus évidents du consensus social : vins à l'hectolitre, salades à la tonne, cagots de primeurs, fromages de toutes les régions — secs ou déjà coulant, — lessive, mazout, sable, journaux, tomates et œufs frais. La France continuait, comme prévu.

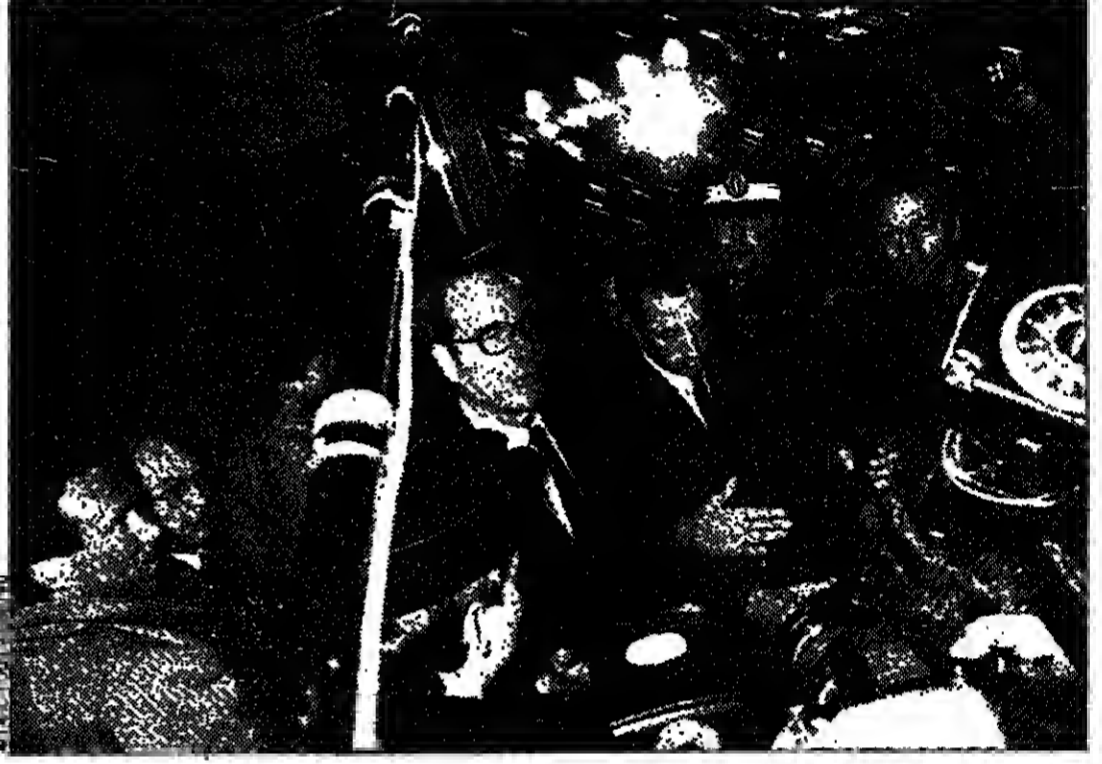
AVUI LA FOLIE PROC

ÉTRANGÈRE ?

A OUI LA POLITIQUE



Visite de François Mitterrand à Beyrouth, le 24 octobre 1983, après l'attentat contre le cantonnement français, le Drakkar (photo de gauche). Manifestation d'hezbollahs à Beyrouth (ci-dessus). Le nouveau premier ministre, Jacques Chirac, sur les lieux de l'attentat des Champs-Élysées, à Paris, le jeudi 20 mars (ci-dessous).



LE PROCHE-ORIENT, JUGE DE PAIX

par Jacques Amalric

Si une chose est claire en ces lendemains de changement de majorité, c'est que M. Chirac n'a pas fait le pari de la cohabitation pour doter la France d'une nouvelle politique étrangère. Le sujet se prête à trop peu de variations pour un homme qui se réclame de l'héritage gaulliste, et il n'a d'ailleurs jamais fait recette dans l'isolement. Or le nouveau premier ministre a, quoi qu'il en dise, le regard braqué sur ce qu'on appelle, d'un euphémisme pudique, « les nouvelles échéances ». Et de ces échéances qui ne peuvent être qu'électorales, on en triomphe non pas grâce à tel dossier diplomatique, mais en se cantonnant à des questions bien plus hexagonales.

M. Chirac sait aussi — et l'a accepté — que sa marge de manœuvre en politique étrangère est des plus limitées. Toute initiative intempestive de sa part se heurterait à un veto présidentiel dont il a reconnu la légitimité et risquerait de déclencher un processus de crise dont il a tout intérêt à conserver la maîtrise.

Le pacte non écrit conclu entre MM. Mitterrand et Chirac ne recouvre cependant pas toute la diplomatie française. Le président de la République s'estime garant avant tout de l'indépendance et de la sécurité de la France. C'est bien pour cela d'ailleurs qu'il a usé de toute son influence pour que M. Chirac désigne des ministres des affaires étrangères et de la défense avec lesquels il puisse s'entendre et coopérer. C'est pour cela par exemple qu'il a refusé, après avoir rayé le nom de M. Lecanuet pour le Quai d'Orsay, d'accepter celui de M. Chalandon et de deux ou trois autres. Il ne s'est pas opposé en revanche à ce que M. Chirac, par le biais de l'organigramme gouvernemental, conserve la maîtrise de certains secteurs diplomatiques jugés non essentiels.

Disons pour simplifier — et à ce stade de la cohabitation il vaut mieux simplifier — que M. Mitterrand entend conserver un droit plus que de regard sur trois grands dossiers : la défense, les relations Est-Ouest et les affaires européennes. Il ne s'agit pas, dans l'esprit du président de la République, de cogérer avec la nouvelle majorité le quotidien de ces affaires, mais d'éviter que les grands axes déjà définis ne soient faussés.

Comment y parvenir ? D'abord, encore une fois, en ayant comme interlocuteurs principaux des hommes de dialogue : M. Jean-Bernard Raimond est de ceux-ci, et on espère à l'Elysée que M. André Giraud fait aussi partie de l'espèce, même si son caractère est connu pour n'être pas facile et s'il a émis de sérieuses réserves sur certaines décisions concernant la politique de défense.

Les risques de « doublons »

Beaucoup, aussi, dépendra des « hommes de cabinet », en particulier ceux dont s'entourera M. Chirac. Les bonnes dispositions du premier ministre dans ce domaine ne sont pas mises en cause, mais, pour qu'une coopération régulière s'installe avec Matignon, encore faut-il que les collaborateurs du président de la République puissent avoir le contact, au jour le jour, avec des interlocuteurs qui jouent le jeu au gouvernement. On en attend la liste avec intérêt à la présidence. « S'il faut, même pour un sujet mineur, remonter à chaque fois jusqu'au premier ministre parce qu'on se heurte à la mauvaise volonté manifeste de ses collaborateurs, ça ne pourra pas marcher », fait remarquer un proche du président.

L'examen de la liste du gouvernement semble confirmer ce partage, « diplomatique » de la diplomatie, qui ne fera d'ailleurs pas l'affaire du Quai d'Orsay : la francophonie est rattachée à Matignon, sous la houlette de M^{me} Lucette Michaux-Chevry ; le Pacifique sud est confié à M. Gaston Flosse, qui va dépendre de M. Bernard Pons, en charge des DOM-TOM ; le ministère de la coopération — c'est-à-dire avant tout l'Afrique francophone — est confié à M. Aurillac, un fidèle de M. Chirac ; enfin, le docteur Malhuret se retrouve à Matignon en tant que secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme.

La volonté de M. Chirac de « marquer » son territoire est bien compréhensible. On peut cependant se demander si ce démantèlement du Quai d'Orsay est gage d'efficacité. Comment, en effet, les nouveaux responsables de la francophonie, du Pacifique sud et des droits de l'homme pourront-ils remplir leurs fonctions sans l'aide de l'appareil diplomatique français ? Ne risque-t-on pas, dans la meilleure hypothèse, des « doublons » et, dans la pire, des contradictions qui porteront tort à la crédibilité de l'action diplomatique de la France ? C'est un risque que va devoir peser M. Jean-Bernard Raimond, auquel on n'a pas pensé adjoindre un ministre ou un secrétaire d'Etat qui serait spécialement chargé des affaires européennes.

Cette répartition survivra-t-elle à une crise grave ? Rien ne le prouve, tant il est vrai que la cohabitation va s'inventer tous les jours. Mais il est évident par exemple que M. Aurillac, le ministre de la coopération, ne ferait pas seul face à une crise africaine impliquant le recours à l'armée. Ni M. Chirac, d'ailleurs.

Inutile cependant d'évoquer des crises potentielles. Penchons-nous plutôt sur la politique française au Proche-Orient et l'affaire des otages. Qui, dans ce dossier explosif, va intervenir ? Peut-on même

imaginer qu'il ne soit attribué qu'à une des deux « têtes » qui nous dirigent ? Il ne le semble pas. Mais, là encore, il faut attendre quelques jours pour savoir avec exactitude quelles solutions pratiques seront retenues pour mettre en application une cohabitation qui s'impose. Au-delà de l'affaire des otages se pose de toute façon le réexamen de notre politique au Proche-Orient. Personne, pour l'instant, n'a de certitudes, mais dans un camp comme dans l'autre on reconnaît qu'un débat doit s'établir. Quels en sont les grands thèmes ?

Quitter Beyrouth ?

Première constatation : la France ne peut pas continuer à « payer » par des prises d'otages et des assassinats d'observateurs une présence qui n'a plus grand sens à Beyrouth-Ouest. Ne vaut-il pas mieux envisager un retrait de nos nationaux de cette zone à risques : les quelques dizaines d'observateurs militaires qui sont toujours là-bas servent surtout de cibles, et la soixantaine d'enseignants — volontaires — qui poursuivent leur tâche sont surtout des otages potentiels. Une difficulté : si l'on sait que les observateurs obéissent aux ordres, il n'en va pas de même des civils, encore moins des journalistes, que M. Chirac se proposait la semaine dernière de rappeler en France, comme s'il s'agissait de fonctionnaires.

Deuxième constatation : un retrait de Beyrouth-Ouest doit-il être suivi par un retrait de notre participation à la FINUL, cette force des Nations unies qui est censée servir de « tampon » dans le sud du Liban et à laquelle nous fournissons environ mille quatre cents hommes ? La question est posée, mais la réponse reste en suspens. Un retrait de la FINUL signifierait, en effet, un abandon total par

la France de sa politique au Liban et la reconnaissance définitive du rôle essentiel qu'aurait à jouer la Syrie dans ce pays. Une telle décision ne manquera pas d'exacerber les inquiétudes de la communauté maronite, auxquelles de nombreux proches de M. Chirac ne sont pas insensibles.

Dernière interrogation : si l'on admet que nos ennemis au Liban découlent aujourd'hui d'un affrontement non officialisé entre la Syrie et l'Irak, si l'on admet que le danger numéro un dans cette région est une expansion du chiisme militant, ne faut-il pas en finir avec les tentatives infructueuses de M. Roland Dumas pour parvenir à une amélioration de nos relations avec Téhéran et miser encore plus sur la carte irakienne ? Certains se posent la question, et tous reconnaissent qu'aucune réponse n'est évidente. M. Chirac, pour l'instant, se tait. Il a suffisamment à faire avec sa réputation de grand ami de l'Irak. Mais il est évident qu'il devra se pencher — au-delà du problème des otages — sur cette question de fond : continuer à tenter d'amadouer l'Irak par une politique de la balance (des livraisons d'armes défensives) ou rompre définitivement avec l'Irak et coopérer encore plus avec l'Irak parce que ce pays est le rempart essentiel contre une déstabilisation intégriste de toute la région ?

On reconnaît à l'Elysée que ces interrogations sont tout à fait légitimes. On souhaite même qu'un débat s'engage et, surtout, qu'un consensus se fasse ensuite sur les réponses à fournir. Reste à savoir s'il en sera ainsi. Mais ce dossier explosif constituera, à n'en pas douter, un test déterminant des intentions des uns et des autres. Qui peut nier, en effet, qu'il met en jeu des intérêts essentiels de la France ?

مكتبة من الأصل

فكرنا من الأصل

POLITIQUE
ÉTRANGÈRE

LES DOSSIERS CHAUDS DU QUAI D'ORSAY

DES avant l'ouverture de la campagne électorale, il était devenu banal de dire que la politique étrangère affrait, entre la droite et la gauche, un terrain plus propice au consensus, et donc à une future cohabitation point trop houleuse, qu'à la controverse. Celle-ci risquant d'ailleurs de porter davantage sur la répartition des tâches - y compris celle qui consiste à nommer les ambassadeurs - que sur le contenu global de la diplomatie française.

Pourtant, en prenant ses fonctions, M. Jean-Bernard Raimond trouve sur son bureau un certain nombre de dossiers sur lesquels le nouveau gouvernement va devoir définir sans trop tarder une analyse et une stratégie propres. Tous n'ont pas, il est vrai, et fort heureusement, le caractère dramatique de celui des otages du Liban, ou même du Tchad. Quelques orientations des premiers temps du règne socialiste - par exemple le soutien à certains régimes « progressistes » comme celui de Managua - ont été, au moins partiellement, amendées à la lumière, parfois crue, pour ne pas dire cruelle, de l'expérience, et n'appellent plus aujourd'hui, de la part d'un gouvernement issu de l'ex-opposition, de révision formelle. D'autres, tel l'appui accordé à la francophonie dans son ensemble, qui va désormais bénéficier de l'attention d'un secrétariat d'Etat, n'exigent aucun réajustement de fond. D'autres dossiers encore, pourtant urgents, comme celui de la crise de l'UNESCO, ont peu de chance d'être ressentis comme des priorités.

Mais il reste quelques grands domaines de l'action extérieure de la France où le nouveau titulaire du Quai d'Orsay, maintenant qu'il ne s'agit plus, en principe, d'un « homme du président », ne pourra pas se dispenser d'un solide réexamen. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il doit conclure à la nécessité, même dans la logique propre du nouveau cabinet, de modifier la ligne de conduite qui a été celle de Paris jusqu'au changement de gouvernement.

LES RELATIONS
EST-OUEST

La France s'est officiellement réjouie de la reprise du dialogue entre les deux super grands, concrétisée par le sommet de Genève en novembre dernier. En même temps, elle a toujours pris soin de rappeler que, à ses yeux, la force française de dissuasion - et accessoirement la force britannique - ne devait pas être prise en compte dans les pourparlers américano-soviétiques sur la réduction des armements. Ce que Washington semble admettre, comme il est logique, plus facilement que Moscou.

Quand le président Reagan avait annoncé son Initiative de défense stratégique (IDS), M. Chysson, alors ministre des relations extérieures, avait exprimé plus ou moins officieusement la crainte que ce projet de protection spatiale du territoire des Etats-Unis ne provoque soit le découplage, à terme, entre les dispositifs de sécurité européen et américain, soit au moins une telle vague de méfiance dans certains pays de l'OTAN, au premier rang desquels la RFA, que toutes les aventures « pacifistes » et neutralistes deviendraient possibles. Il n'en a finalement rien été, et Bonn s'apprête à confirmer la semaine prochaine son engagement, il est vrai soigneusement « encadré », dans l'IDS.

Contrairement à ce qui a été jusqu'à présent l'attitude de la France. Mais les avocats d'une participation française à l'initiative américaine se sont faits, ces derniers temps, plus discrets au sein de ce qui était encore l'opposition. Certes, M. André Giraud, qui savait peut-être déjà à quelle destinée ministérielle il était promis, écrivait dans le Monde du 12 février dernier : « La réaction française à l'IDS a été inutilement agressive à l'égard de nos alliés », mais après avoir estimé que l'analyse de ce concept de défense telle que M. Mitterrand l'avait faite, était « irréprochable ».

Après une phase que les alliés communistes du PS avaient sans doute jugée, eux, « inutilement agressive » à l'égard de l'Union soviétique, en particulier dans l'affaire des euromissiles de l'OTAN, M. Mitterrand a fait à son tour le voyage de Moscou. Un voyage que, pour des raisons différentes, ni les gaullistes ni M. Giscard d'Estaing n'étaient vraiment en mesure de condamner. Ni la réaffirmation de la fidélité atlantique de la France ni cette reconversion à l'Est, au moins dans son principe, ne devraient poser de problème à la nouvelle majorité. Ce à quoi elle va, en revanche, devoir sérieusement se consacrer, c'est à trouver, pour la France, un « créneau » original



Octobre 1985 : François Mitterrand reçoit Mikhaïl Gorbatchev à Paris.

dans le nouveau dialogue Est-Ouest tel qu'il se renoue, et dont les pays d'Europe occidentale en général sont, une fois encore, singulièrement absents.

LES AFFAIRES
EUROPEENNES

Il y a deux façons de lire le bulletin de santé de l'Europe communautaire. L'optimiste : vaille que vaille, la question de l'élargissement a été réglée, l'Union européenne est en marche (même les Danois ont dit oui le 27 février dernier), la controverse sur la contribution budgétaire britannique n'est plus qu'un mauvais souvenir, le démantèlement des montants compensatoires est admis, la coopération politique est active, la convention de Lomé avec les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) a été renouvelée à la satisfaction générale, et le projet de communauté européenne de la technologie Euréka est en mar-

che... « Mitterrand l'euro-péen » n'aurait donc pas mal travaillé.

Version pessimiste : ces règlements en cascade n'ont pas résolu les problèmes de fond. L'élargissement ? Bien sûr, M. Chirac n'envisage plus - s'il l'a jamais fait sérieusement - de renégocier le traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Mais les vraies difficultés ne font que commencer. Pour certaines catégories d'agriculteurs français (et, pour M. Chirac, les agriculteurs...), mais aussi pour les « PTM », comme on dit dans le jargon communautaire, c'est-à-dire les pays tiers méditerranéens, associés à la CEE, et qui redoutent le pire de l'adhésion espagnole et portugaise. Le budget communautaire ? Il va bien plus mal qu'il n'en a l'air : l'augmentation des ressources nées de la TVA est déjà absorbée, et la politique agricole commune sera de plus en plus difficile à financer. Les Allemands risquent de faire le forcing



Mai 1985 : sommet économique de Bonn.

COMMENT PARLER A PRETORIA ?

LA politique menée par la gauche en Afrique australe, notamment à l'égard de Pretoria, a été voulue « exemplaire ». Pour une part, il est exact, comme le soulignait, en janvier dernier, M. Laurent Fabius, que la France a pris la « tête de la croisade » contre le régime de l'apartheid, en appliquant, la première, les sanctions économiques décidées en septembre 1985 par le Communauté européenne. Cette attitude, outre qu'elle fut tardive, doit être relativisée. Paris n'a, certes, pas reconduit les contrats charbonniers avec Pretoria, mais les achats stratégiques d'uranium n'ont pas pour autant cessé. Les condamnations verbales de la politique de ségrégation raciale ne sont multiples, tout comme M. François Poncet en 1980, M. Dumas a, lui aussi, reçu son homologue sud-africain, M. « Pik » Botha, en février 1985. En vérité, l'originalité de la position française fut moins dans cette action de boycottage économique - de toute façon limitée par la mauvaise volonté évidente



Août 1985. Manifestations à Cape-Town.

de Washington à agir de même et par le moratoire sur le règlement de la dette extérieure sud-africaine (24 milliards de dollars) décidé par Pretoria - que par une politique nouvelle de présence, surtout sur le plan économique, dans les pays d'Afrique australe,

en Angola et au Mozambique notamment. Sur le plan diplomatique, la suspension de la participation française, en décembre 1983, au « groupe de contact » sur la Namibie - peut-être justifiée par la vacuité de cette instance - n'a

guère fait place à d'autres initiatives. La France a en effet à la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, refusé la politique, résumant réaffirmée par Pretoria, consistant à lier cette indépendance au retrait des troupes cubaines d'Angola, et assiste, impuissante, au non-respect par l'Afrique du Sud des accords de non-agression que ce pays avait signés avec ses voisins mozambicains et angolais. Face au soutien toujours croissant de l'aide militaire soviétique et cubaine à Lusanda, Washington, de son côté, ne peut guère justifier, de façon crédible, sa politique dite d'« engagement constructif » à l'égard de Pretoria, devant le peu de résultats obtenus : Pretoria ne cesse de se livrer à une politique agressive envers ses voisins et la levée de l'état d'urgence en Afrique du Sud n'a en rien freiné les mesures de répression à l'encontre de la majorité noire. Ce n'est pas être exagérément pessimiste que de dire que la situation en Afrique australe ne s'est en rien débloquée depuis cinq ans. L. Z.

lors de la fixation des prix agricoles. Quant à un ECU plus puissant, la Bundesbank ne veut pas entendre parler. L'Union européenne n'est pas pour demain (M. Delors lui-même la prévoit pour 1992), et, quant aux votes à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité, les premières décisions vraiment défavorables à l'économie d'un pays en particulier risquent d'en montrer rapidement les limites. Reste le projet Euréka, lui aussi objet d'appréciations contradictoires. La nécessité d'éviter un décrochage dramatique entre les technologies américaine et européenne est admise par tous. Mais Euréka, selon certains, n'est que l'habillage d'un ensemble de projets qui existaient déjà, et se heurtera de toute façon, assez vite, à l'hostilité d'un certain nombre de participants - en particulier des Etats neutres venus de l'extérieur de la CEE, - à tout ce qui pourrait ressembler à une IDS à l'euro-péenne, ou même simple-

ment avoir des retombées dans le domaine de la technologie militaire (ce qui était à l'évidence l'ambition non dite de M. Mitterrand). Là aussi, il va falloir préciser ce que l'on veut faire, dans un domaine où l'Elysée estimera avoir, au minimum, son mot à dire.

D'une manière générale, l'absence de tout responsable gouvernemental chargé spécialement des affaires européennes - alors que l'on a par ailleurs multiplié les secrétariats d'Etat « techniques » - risque de compliquer singulièrement l'exercice concret de la politique communautaire de la France, d'autant plus que le nouveau ministre n'est pas particulièrement familiarisé avec ces questions.

LES RELATIONS
EURO-AMERICANO-
JAPONAISES.

En principe, c'est un dossier plus économique que diplomatique. En réalité pourtant, ce peut être un des enjeux majeurs de la stratégie politique de la France, ces prochaines années. Et même

Vertical text on the right edge of the page, likely from an adjacent page or a sidebar, containing various small articles and notices.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

par Bernard Brigouleix

dans les semaines qui viennent : les sept pays les plus industrialisés d'Occident doivent en effet se réunir, début mai prochain, à Tokyo, comme ils ont pris l'habitude de le faire chaque année. Pour constater leurs analyses sur le marché de l'économie mondiale, théoriquement ; mais en fait, l'évolution observée ces dernières années à propos de ces sommets à sept tend à conférer à ces rencontres un caractère de plus en plus diplomatique. Ce qui, l'an dernier encore à Bonn, avait fait irriter M. Mitterrand qu'il avait émis quelques doutes sur sa présence en 1986 à Tokyo. Mais c'était avant la cobaltation... et la nécessité ainsi créée pour l'Élysée d'affirmer la prééminence du rôle présidentiel en matière de politique étrangère.

Jusqu'à présent, la France a marqué, lors de ces rencontres un triple souci :

- 1) Les « riches » ne doivent pas tenter d'ériger leur sommet annuel en une sorte de directoire politique et moral du monde libre ;
- 2) Les parlementaires de Washington gagneraient à ne pas se précipiter pour ouvrir de nouvelles négociations commerciales avec les États-Unis avant d'avoir obtenu certaines garanties, notamment sur la dette du tiers-monde et la levée des barrières protectionnistes américaines ;
- 3) Les Japonais doivent comprendre que leur intérêt à long terme leur commande de rééquilibrer leurs échanges avec l'Europe occidentale, en particulier avec la France, en lui achetant davantage et en ne multipliant pas, eux aussi, les obstacles « non tarifaires » aux exportations du Vieux Continent.

Normalement, ces armoiries de discours mitterrandistes ne devraient pas susciter d'obstacle majeur dans les rangs de la nouvelle majorité parlementaire. Il sera tout de même fort intéressant de vérifier ce qu'il en est à Tokyo. Et qui accompagne le président de la République, qui a doré et déjà fait savoir qu'il comptait bien s'y rendre.

LES RAPPORTS AVEC L'ALLEMAGNE

« Tout va bien... sauf l'essentiel. » Ainsi un haut diplomate définissait-il récemment, en privé, l'état actuel des rapports Paris-Bonn. Formulation certainement exagérée, et que l'on gagnerait même sans doute à retenir : l'essentiel va bien, c'est le détail qui peut, aujourd'hui, décevoir.

L'essentiel : il reste clair que la coopération franco-allemande est bien, comme l'avait voulu de Gaulle, le pilier central de la construction européenne, et jamais l'affirmation de cette priorité n'a été aussi insistante. Il s'agit là, en principe, d'un domaine où le RPR et l'UDF ne devraient guère avoir qu'à se louer de la diplomatie mitterrandienne. Surtout si l'on tient compte de l'évolution des gaullistes sur un certain nombre de concepts de défense, puisqu'ils font, désormais, du rôle de la République fédérale sur ce terrain, une analyse très voisine de celle du président de la République.

Le détail : il est, lui, moins brillant. La coopération technologique entre les deux pays, elle aussi présentée comme fondamentale, tend à marquer le pas. Y compris pour la fabrication en commun de certains matériels militaires, aéronautiques ou terrestres. Une décision de Bonn sur la participation de la RFA au projet de navette spatiale européenne Harnès se fait toujours attendre. Quant aux dossiers économiques et monétaires, ils ne sont pas toujours beaucoup plus reconfortants : qu'il s'agisse du SME, du rôle de l'ECU ou de la mécanique communautaire en général (notamment budgétaire), l'alliance Paris-Bonn a connu, ces derniers temps, certains ratés. Les difficultés internes de M. Kohl, la montée en puissance de son ministre des finances, M. Stoltenberg, sont-elle

compensées par la persistante francophilie et l'orientation résolument européenne du responsable de la diplomatie au sein du gouvernement fédéral, M. Genscher ?

L'AFFAIRE GREENPEACE

C'est, avec l'affaire des otages du Liban, un des gros points noirs de l'héritage - et sans doute, en même temps, un des domaines où le nouveau gouvernement n'a pas grand-chose à espérer de neuf par rapport à la situation à laquelle s'est trouvé confronté l'équipe précédente.

Travailliste, le premier ministre néo-zélandais, M. Lange, pourrait théoriquement estimer avoir encore moins de cadeaux à faire à un gouvernement Chirac qu'à un gouvernement Fabius. D'autant que l'opposition, tout en condamnant la formidable maladresse de l'opération menée par les services secrets français contre le bateau de l'organisation « écologiste », n'en a jamais véritablement critiqué l'inspiration. Son responsable ministériel de l'époque, M. Hornu, a même reçu des électeurs du Rhône une consécration triomphale, qui, vue de Wellington, doit avoir quelque chose de surréaliste.

Il n'en reste pas moins que M. Jean-Bernard Raimond va devoir s'atteler à une tâche ingrate : tenter d'obtenir une mesure de clémence en faveur des « faux époux Tuareg », et de faire oublier l'arrogance paradoxale avec laquelle Paris a tardivement plaidé coupable dans cette affaire.

La personnalité et les engagements antérieurs du ministre des DOM-TOM et du secrétaire d'État chargé du Pacifique sud, MM. Pons et Flosse, risquent de ne pas inciter Wellington à une compréhension particulière à l'égard du nouveau gouvernement : c'est de l'ensemble de la politique française dans cette région, y compris en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, que les dirigeants néo-zélandais souhaitent débattre avec Paris. Ces derniers ont tout de même en quelques paroles encourageantes, mais vagues, l'occasion du changement de premier ministre.

LE MALAISE DU QUAI

Le nouveau ministre des affaires étrangères - puisque voici le Quai d'Orsay rendu à son appellation tra-



Octobre 1981 : François Mitterrand accueille Ronald Reagan à bord du De Grasse lors du bicentenaire de la bataille de Yorktown, en Virginie.

ditielle - va devoir reconforter sa propre administration, plutôt malmenée ces dernières années.

Malmenée par la multiplication de nominations politiques, sur lesquelles tout a été dit, pour les condâmer ou, plus rarement, pour les défendre. Il n'était pas nouveau qu'un pouvoir attribué, à quelques amis dévoués, de hauts postes diplomatiques. Ce qui l'était davantage, en revanche, c'est le nombre de ces promotions de complaisance, accompagnées parfois de disgrâces

non moins foudroyantes, les unes et les autres devant dans certains cas assez peu aux mérites professionnels des intéressés ; une loi étant même venue institutionnaliser, à la fin de l'année dernière, ce qui aurait dû rester exceptionnel.

Mais une maison malmenée aussi par l'évolution des techniques, des esprits... et du budget. Sans doute aurait-on tort de croire - bien qu'il s'agisse là d'une des idées fausses les plus répandues - que le progrès des

communications en tous genres a rendu obsolète la mission des ambassades. Mais il est évident que cette mission a évolué, sans que, bien souvent, les moyens mis à leur disposition fassent de même. Le malheur des socialistes aura sans doute voulu qu'à un authentique malaise politique, dont il est difficile de ne pas les rendre responsables, se superpose une sorte de crise d'identité de l'appareil diplomatique français, dont ils ne sont que très partiellement la cause (pas davantage

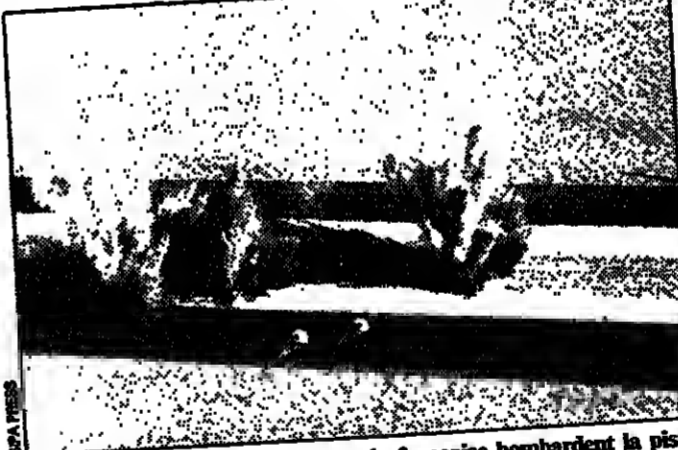
sans doute, en tout cas, que leurs prédécesseurs). La nomination d'un ministre directement issu du sérail - à supposer qu'il ne s'agisse pas simplement d'un grand commis de transition - peut être une chance pour le « Département ». Encore faut-il que M. Jean-Bernard Raimond reçoive, en termes budgétaires, mais aussi en marge de manœuvre, et en liberté de mouvement, les moyens de cette ambition raisonnable : rendre au Quai d'Orsay le bonheur de servir.

L'ÉPINE DU TCHAD

DEPUIS août 1968, date à laquelle des troupes françaises ont été envoyées au Tchad à la demande des autorités de ce pays, les gouvernements successifs de la V^e République ont été confrontés au « problème tchadien », sans que jamais une solution durable ne parvienne à s'imposer.

En mai 1981, la gauche héritée d'une situation déjà passablement empoisonnée. Les forces libyennes présentes à N'Djamena permettent à M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), de se maintenir au pouvoir. La guerre civile, déclenchée en mars 1980, entre les Forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré, et les Forces armées populaires (FAP) de M. Ouéddei, a tourné, grâce au soutien de Tripoli, à l'avantage de ce dernier, et M. Habré s'est retiré dans le maquis, à la frontière soudanaise, où il commence à se réarmer. Les socialistes défendent une position de principe : « Surtout pas d'action directe de la France, qui s'est désignée dans le passé en contribuant à démolir ce pays. »

En septembre, M. Mitterrand reçoit M. Goukouni Oueddei à l'Élysée. En novembre, les troupes libyennes commencent à évacuer la capitale et, en juin 1982, celle-ci tombe sous le contrôle des FAN de M. Habré. Son rival, à son tour, doit fuir, et se réfugier au Cameroun. A Kinshasa, en octobre, lors du sommet franco-africain, M. Mitterrand s'entretient avec celui qui appa-



Le 16 février, les Jaguar de l'armée française bombardent la piste d'un aéroport construit par les Libyens à Ouadi-Doum, dans le nord du Tchad, région qu'ils occupent depuis l'été 1983.

raîtra peu après comme le nouveau président tchadien.

Mais les affrontements vont reprendre de plus belle : avec le soutien des troupes libyennes, les forces du GUNT reprennent Faya-Largeau. Paris, qui ne veut toujours pas retomber dans le piège de l'engagement militaire au Tchad, se contente d'envoyer des munitions et du carburant au gouvernement de M. Habré. En juillet, Faya-Largeau est reprise par les troupes gouvernementales. Pour peu de temps : l'aviation libyenne pilonne le villa et M. Habré, qui a demandé - en vain - un soutien aérien à la France, est obligé d'évacuer, après moins de dix jours d'occupation, la grande pal-

nord du Tchad. Pendant toute l'année 1985, M. Hissène Habré écarte l'opinion internationale sur le « renforcement libyen ». M. Mitterrand, pour sa part, menace le colonel Kadhaïf d'une nouvelle intervention.

Les choses se précipitent en juillet 1986, avec l'offensive lancée par les forces du GUNT soutenues par la Libye. Cette fois, Paris décide de réagir fort : c'est le bombardement de la piste de Ouadi-Doum, puis le déclenchement de l'opération Epervier. Près d'un millier de militaires français sont de nouveau présents au Tchad.

La nouvelle majorité hérite donc, à son tour, d'une situation potentiellement explosive. Une partition de fait du territoire tchadien, des affrontements épisodiques entre les deux camps, sans que l'on sache toujours très bien qui a pris l'initiative.

Bref, c'est de nouveau l'« enlèvement », puisque un éventuel retrait des troupes françaises précipiterait vraisemblablement une offensive généralisée de la coalition tchado-libyenne. En outre, le colonel Kadhaïf, qui a subi récemment plusieurs défaites militaires sur le terrain, peut choisir la fuite en avant, afin de faire échec à un règlement diplomatique qui l'excluerait. Pour cette raison, le projet d'une rencontre « au sommet » entre M. Hissène Habré et Goukouni Oueddei apparaît comme un espoir bien mince.

LAURENT ZECCHINI.

هكذا من الأصل

فكرنا من الأصل

DOMMAGES DE GUERRE

LIBAN : MÉMORIAL D'IMAGES

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

A chacun sa manière pour sauver son pays. Camille Aboussouan, ambassadeur, humaniste, fine fleur de la francophonie orientale, a sans relâche photographié les pierres vives du Liban. Huit mille monuments et demeures qui illustrent l'architecture du seizième et dix-huitième siècle. Un patrimoine aujourd'hui en grande partie détruit.

CAMILLE ABOUSSOUAN. Quel drôle de nom! Aussi curieux que le mariage de la comtesse de Ségur avec un prébendier du pétrole arabe. Notre hôte sourit: « Peut-être, mais pas dans le sens que vous croyez: Camille, c'est Kamil, une variante de Kamal, « Parfait », prénom que portait aussi bien le chef druze du Chouf, Joumblatt, qui fut mon condisciple et un grand ami. Quant à Aboussouan, en arabe l'« homme au silex », d'aucuns veulent que ce soit l'avatar oriental d'un croisé nommé Aubus- san... Qui peut savoir, et d'ail- leurs qu'importe! »

Précurseur du Festival de Baal- bek (il fit partie du groupe qui monta les Perses, d'Eschyle, dans le temple de Bacchus, dès 1944), fondateur des Cahiers de l'Est, où s'exprima un temps la fine fleur de la francophonie orientale, journaliste, interlocuteur de Mao aussi bien que du Sud-Coréen Syngman Rhee, vigoureux défenseur des Palestiniens tant qu'ils ne s'en prirent pas à la terre d'accueil libanaise, auteur d'une traduction du Prophète du Libano-Américain Khalil Gibran, vendue à un demi- million d'exemplaires, vice- président du Conseil exécutif de l'UNESCO depuis la conférence de Sofia en 1985, l'ambassadeur Camille Aboussouan, qui, entre- temps, a vu sa maison familiale violée et désossée dans la monta- gne du Liban, affiche l'optimisme incurable des Levantins et la séré- nité grave de l'humaniste occiden- tal. « J'ai tout de même réussi à sauver mes photos et dix mille de mes douze mille volumes. Ce n'est pas négligeable! Quant au reste... »

La double origine suggérée par son nom est aussi dans le sang et

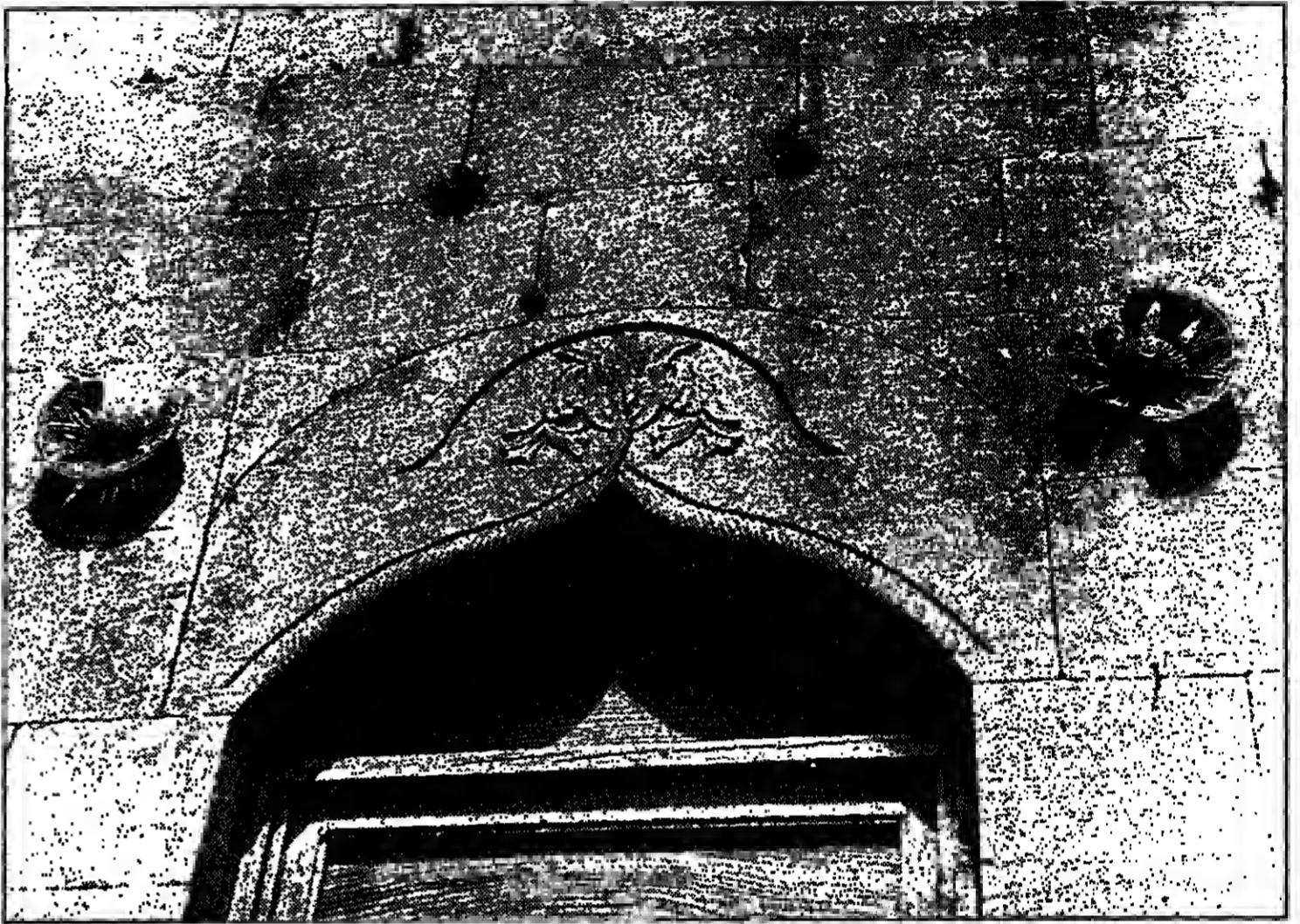
l'éducation de notre homme: « En 1904, l'ambassadeur de France à Constantinople demanda à Paris un professeur de piano pour la fille du grand vizir. On lui envoya une élève de Gounod qui se fit accompagner de sa petite fille. » La suite est digne de Loti ou de Farrère: au cours d'une réception française sur le Bosphore, la jeune Laure Lary croise un jeune Liba- nais, étudiant en droit dans la capitale ottomane, futur ministre de la justice à Beyrouth, Neji Aboussouan. C'est le coup de fou- dre.

Ils se marient, s'établissent au Liban, où le mandat français apporte tranquillité et prospérité et mettent au monde six enfants, dont le petit Camille.

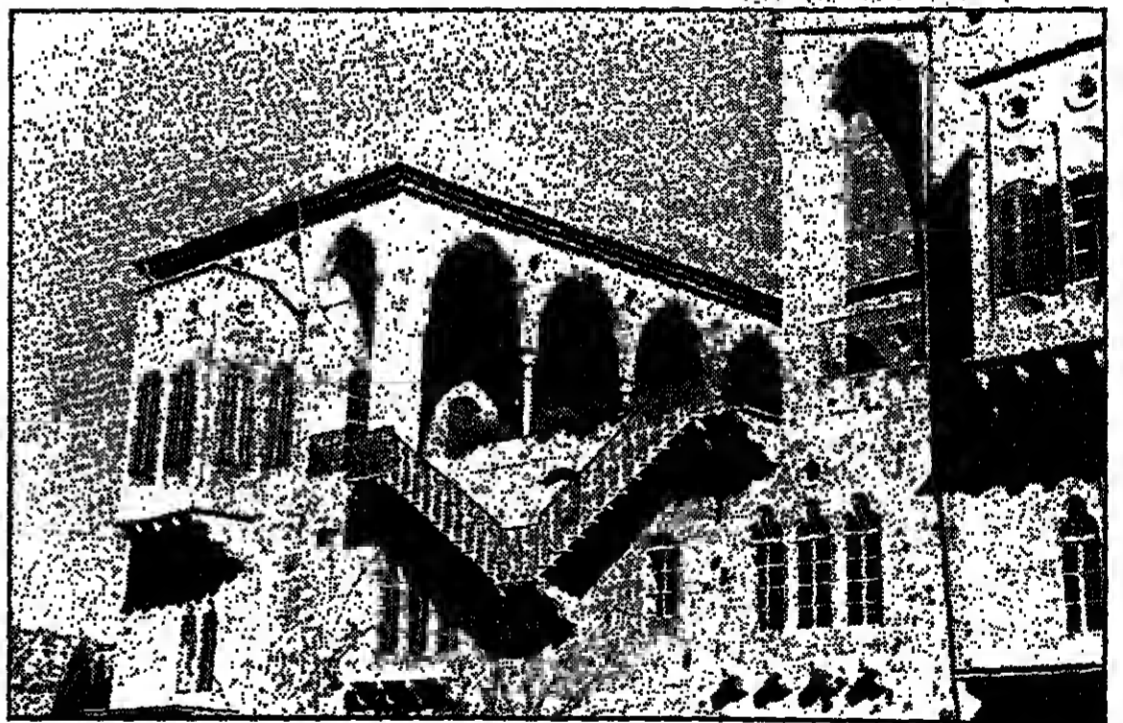
« Je suis de la génération du retour au Liban. »

Comment cela? Au dix- huitième siècle, le custode italien de Terre sainte, gardien du Saint- Sépulchre, demanda au patriarche maronite de lui envoyer un « jeune homme sachant écrire ». Le Pompidou avant la lettre qu'on lui dépêcha à Jérusalem était un Aboussouan de Kfar-Habou, vil- lage du Nord libanais, connais- sant, cela va sans dire, le turc, lan- gue de l'empire environnant, l'arabe, véhicule de l'islam, le syriaque, parlé par le Christ sous sa forme araméenne et idoine natif des maronites, l'italien, alors lingua franca en Méditerranée, et naturellement le français, pour s'entretenir avec la Fille aînée de l'Eglise, protectrice des chrétiens orientaux.

De père en fils, jusqu'au retour au sol ancestral, les Aboussouan furent les hommes de confiance héréditaires du patriarcat latin de Jérusalem - chargé de gérer la petite communauté catholique observant là-bas le rite romain,



Décor du dix-huitième siècle sur une maison druze à Abeck, dans le Chouf (ci-dessous). Le palais des Joumblatt, remanié au dix-neuvième siècle, à Moukhtara Chouf (ci-contre). Fenêtre géminée avec trois niches pour éclairer le jardin la nuit, à Jouu, près de Sidon, dans le sud du Liban (ci-dessous).



- véritables « maires du palais » sous le nom de drogmans (de tar- gama, traduction en arabe). De cet épisode latin, les Aboussouan sont restés... latins.

Les maronites sont certes catholiques, mais ils observent un de ces rites orientaux qui, bien qu'ils aient vu naître le christia- nisme, n'ont pas toujours suscité à Rome, et encore à l'heure actuelle, que des sympathies.

Tous ces byzantismes - qu'on pourrait aussi dénommer des « romanismes » - ont toujours fait hausser ses sourcils à la Pom- pidou (décidément...) à Camille Aboussouan. A fortiori dans sa jeunesse. A douze ans, un de ses oncles lui donne un appareil photo. Dès lors, en commençant par les restanques en pierres sèches de la vallée de Khonchara, dans le Méten (l'un des clichés les plus originaux du livre de Camille Aboussouan sur l'architecture libanaise), il n'a plus cessé de « garder » le Liban sur toutes les coutures. Huit mille clichés!

Tous sont centrés sur l'architec- ture libanaise... Bien lui en a pris car le Liban, après onze ans d'une guerre qui n'est pas terminée, est aussi un cimetière de monuments, notamment chrétiens: quelque trois cents églises, chapelles, cou- vents, monastères, écoles ont été pillés, brûlés et, dans certains cas, rasés comme jadis Carthage

(autre cité libanaise, avant la let- tre) par les Romains.

Si une architecture est le meilleur moyen de jauger une civilisa- tion et de savoir si une nation a du caractère, alors le Liban a, sans aucun doute, bien mérité du patri- moine universel. Et le côté popu- laire, montagnard, paysan de la société du Mont-Liban à base maronite et druze se retrouve dans le soin extrême mis à construire les maisons de pierre, souvent plus grand que pour les lieux du culte, encore que les cou- vents bénéficient dans bien des cas d'une affection particulière de l'artiste - et c'est bien normal puisque les moines, au Liban comme au Tibet, sont l'un des élé- ments principaux du noyau nation- al.

Une imprimerie dans un couvent

C'est au monastère de Qossaya, au Liban du Nord, que fut instal- lée, en 1610, la première impru- merie du monde arabe. Ce cou- vent troglodyte présente vers l'extérieur une « galerie de lumière » qui résume bien ce caractère propre, unique au Proche-Orient, de l'architecture libanaise: l'ouverture, le regard vers l'extérieur. Qossaya s'orne aussi de ces fleurs de lys que les Capétiens, dit-on, empruntèrent à

l'Orient des croisades pour en orner leur blason.

Les maisons du Liban, avec leurs pierres équarries, bosselées, polies, leurs fenêtres vers la mer au lieu du patio introverti qui a cours dans tout le reste de la région, montrent cette autre parti- cularité de l'architecture liba- naise: les « balcons à fleurs » armés aux façades et, comme elles, en calcaire bien dur.

An palais de Moukhtara, siège principal d'une féodalité druze, toujours gaillarde, les façades refaites au siècle dernier sont assez robustes pour supporter des kiosques de pierre. Et là, comme à Beiteddine, château dix-huitième siècle de l'émir Béchir II, comme à Jouu, au Liban du Sud, où résida le très lamartinisme aven- turier anglais lady Esther Stan- hope, ou Basta, quartier musul- man sunnite de Beyrouth, dans la maison Sardouk, partent ces grandes fenêtres ogivales aspirant l'air et la lumière, ces ouvertures trilobées, ces rosaces lumineu- ses, ces verrières colorées et jusqu'à des niches pour l'éclairage nocturne des jardins ou des ter- rasses.

Et, flottant sur cet amour vio- lent pour le jour, comme un air à la fois de Venise et de Samar- cande. Mais laissons les historiens de l'art, si c'est possible, détailler qui en la matière procède de qui.

Quoi qu'il arrive au Liban, livré aujourd'hui non seulement aux ravages des bombes mais aussi à ceux du parpaing et du béton, le livre de ses merveilles architectu- rales, conçu tout au long d'une vie d'homme, témoignera longtemps, à l'avenir, en faveur de ce pays où même l'architecture diffère du voisinage régional.

« L'Architecture libanaise, du seizième au dix-neuvième siècle. Le bonheur de vivre. » Sous la direction de Camille Aboussouan. 300 photos en noir et en couleur. 440 pages. Avec des textes de Georges Sché- hadé, Jean Lantier, Maurice Ché- hadé, Nicolas Sandray, Edmée de la Rochefoucauld, Paul Milla, Jules Lemaire, Jack Lang, François de Groussier, etc. 480 francs en édi- tion brochée. Editions Cahiers de l'Est, Beyrouth, avec le concours de l'UNESCO. En vente en France dans les librairies orientalistes.

Rayonnages Bibliothèques au prix de fabrication du lit en sa mesure LEROY FABRICANT

DOMMAGES DE GUERRE

KABOUL : LES BAZARS ONT PERDU LEUR AME

un entretien avec Mohammad Ali Raonacq

A la pollution du pain s'est ajoutée la pollution de l'air. La fumée empesté les ruelles, le vacarme tue les palabres, les invectives, les marchandages. Il n'y a plus aucun plaisir à s'attarder dans les boutiques. Les bazars de Kaboul sept ans après...

DEPUIS l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, les reportages se sont multipliés qui décrivent la résistance des hommes des vallées et de montagnes, les effroyables représailles menées par les occupants, le sort des exilés entassés par millions au Pakistan. On a peu parlé, en revanche, de Kaboul, la capitale désormais surpeuplée et qui se trouve au centre du dispositif colonial mis en place.

Grâce à la réédition du livre d'André Velter et Emmanuel Delloye, les Bazars de Kaboul (1), il est possible d'entreprendre un état des lieux, l'ouvrage présentant une exploration minutieuse du quartier des commerçants et des artisans traditionnels.

D'autant que la sortie récente d'Afghanistan de Mohammad Ali Raonacq - un homme de haute culture que les vicissitudes de la vie ont amené à tenir boutique pendant dix ans dans une ruelle des bazars - permet de reprendre pas à pas le parcours suivi dans le livre et de noter mutations, dégradations, destructions.

Que sont les bazars devenus ? Comment bat aujourd'hui le cœur de la vieille cité afghane ? Voici le constat sans emphase de Mohammad Ali Raonacq.

Les bazars traditionnels s'étendaient de la rive droite de la rivière de Kaboul jusqu'au rocher où se tient le fort militaire du Bala-Hissar. C'est le site le plus ancien, celui des ruelles du village originel.

D'abord le bazar de Tchah-Tchata, où se vendaient des gilets, des vestes, des turbans, des châles, des tissus, des théâtres, des barbas, des couvertures, des vitres ou des bijoux, à confectionner certains boulevards. Tous les bijoutiers-orfèvres qui occupaient la fin du passage ont disparu pour être remplacés par des marchands de lampes à pétrole.

Les bijoutiers ont cédé la place parce que les parures d'argent, traditionnellement fabriquées dans les régions du nord de l'Afghanistan, ne parviennent plus jusqu'à Kaboul et parce que, de toute façon, la demande a beaucoup baissé. La lampe à pétrole, au contraire, est devenue un ustensile de première nécessité, compte tenu du rythme et de la durée des coupures d'électricité. En 1983, il n'était pas rare

de rester des semaines entières sans courant, et même si la situation s'est un peu améliorée les deux années suivantes, l'essor des marchands de lampes à pétrole ne s'est pas ralenti.

D'autres commerçants prospères, ce sont les vendeurs de bonnets nouristanis. Ce couvre-chef étant devenu synonyme d'opposition au régime, de plus en plus d'Afghans, de toute origine ethnique, le portent. L'esprit de résistance d'un côté, la pénurie d'électricité d'un autre ont donc favorisé quelques marchands, tandis que les orfèvres suivaient une pente inverse. Une autre pénurie a d'ailleurs achevé de dégoûter ceux-là du métier : le manque de bois, et par conséquent de charbon de bois, a pratiquement interdit tous les travaux d'orfèvrerie, fine. La brasse au fond du creuset, que l'on active lentement avec un soufflet à bouche, ne peut être remplacée valablement par un chalumeau à pétrole, qui produit un feu trop violent, sans modulés ni subtilité.

Le goût du pain

Cependant, les conséquences les plus fâcheuses du manque de bois s'observent dans les boulangeries. Là, pour remplacer les bûches et les brossailles que l'on enfumait au fond du tandoor (le four à pain enfoui dans le sol), les artisans ont imaginé un système de chalumeau à mazout qui fonctionne en permanence et chauffe les parois de terre. D'où la nécessité d'avoir à proximité un réservoir et un appareil de pompage, avec un aide spécialement affecté à cette tâche. Le problème, c'est que la mitoyenneté du mazout produit des effluves qui donnent au pain un goût d'hydrocarbure. En outre, la cuisson se révèle médiocre, le tandoor n'étant pas chauffé uniformément comme avec du bois.

Les grillures de pigeons et de pois chiches, les vendeurs de poissons frits sont soumis aux mêmes inconvénients : leurs denrées sentent le mazout. Seuls les marchands de kebabs utilisent encore du charbon de bois, mais ils ont multiplié leurs prix par cinq. Il faut noter que ce charbon de bois provient désormais de bois de récupération, surtout des planches au passage des tanks. Ce n'est pas fameux pour le goût, mais quand même meilleur que le mazout.

La pollution du pain s'est ajoutée à la pollution de l'air. Le manque d'électricité a multiplié les générateurs domestiques, fonctionnant à l'essence et que l'on place aux pas des portes. La fumée empesté les ruelles, le vacarme tue les palabres, les invectives, les marchandages. Il n'y a plus aucun plaisir à s'attarder dans les boutiques.

Le bazar, auparavant, était loin d'être silencieux, mais il s'agissait alors de cris, de rires, du tintamarre des artisans ou des marchands ambulants. Rien à voir

avec les bazars, les boutiques, les ateliers, les caravansérails, les mosquées qui se trouvaient sur le tracé rectiligne qui disparaît entièrement, à demi nu au tiers, selon qu'il fallait tout abattre, qu'il suffisait d'écrouler quelques murs ou d'éventrer à peine. Cette blessure de trois mètres de large a anéanti tout le Chor Bazar et une partie de la rue des musiciens (Kotcha-e-Kharabat), c'est-à-dire l'espace originel de la cité.

Ensuite la voie se prolonge, toujours ouverte de vive force, jusqu'à

Les vieilles échoppes ont été détruites et, sur le terrain vague qui tient plus du bourbier que de l'esplanade, on a disposé quatre longues rangées de conteneurs.

A l'entrée du premier alignement, les boutiquiers vendent des pièces de moteur, ensuite ce sont des étalages de fruits et légumes. Les trois autres rangs commerciaux tout ce qui a pu être frauduleusement acheté aux soldats russes. D'où le nom de Bazar-e-Brejnev accolé désormais à ce périmètre. Les Soviétiques, de l'officier au chauffeur de camion,

que, des pneus sont jetés sur le trottoir, le camion repart immédiatement ; une autre fois, ce sont des rouleaux de câbles électriques, et ainsi de suite. Le paiement s'effectue discrètement plus tard, souvent par l'entremise d'un policier afghan, qui sert en quelque sorte de caution aux deux parties.

Quand le fuel manque, s'ouvre instantanément un nouveau marché noir. Le commerçant qui a besoin de mazout s'entend avec les soldats et, au moment de fermer boutique, place des fûts vides



avec cette pétarade asthmatique qui impose indéfiniment sa chape sonore. Au long de l'avenue de Djada-e-Maywand, l'abrutissement est particulièrement violent, tous les magasins étant pourvus de générateurs. Au point que l'entrée dans les venelles de Sar-radj et de Ahengari, pourtant toujours tenues par les teinturiers, les quincailliers, les tourneurs sur bois et les forgerons, semble un retour au calme. Ici, peu de changement dans la répartition des boutiques, excepté en fin de parcours : le dernier tronçon de la rue des forgerons (Ahengari) a été rasé. Par là on accède aux démolitions majeures du vieux Kaboul.

En effet, le gouvernement, suite au coup de main de juin 1979 contre un poste de police du quartier ébéniste de Tchah Daoul et après le soulèvement de la garnison afghane du Bala Hissar, a ouvert une vaste brèche destinée au passage des tanks. On ne peut pas parler d'avenue ni de boulevard, mais de percée sauvage au bulldozer.

Tchin Daoul, un quartier front-deur qui constitue une menace permanente pour le régime. Ces démolitions massives ont évidemment un but militaire et de maintien de l'ordre, pas d'urbanisme. Aucun aménagement annexé n'a été réalisé : ni trottoirs, ni égoulements, ni tout-à-l'égout.

L'aspect bidonville

Quant aux boutiquiers du Chor Bazar, ils ont été livrés à leur sort. Beaucoup se sont réfugiés dans des quartiers périphériques, quelques-uns sont restés dans leurs ruines, installant des kiosques en planches (puisque la municipalité interdit toute reconstruction en dur) qui sont des cabanes provisoires dressées à la place des anciennes devantures.

D'autres abris ont également fait leur apparition, renforçant encore l'aspect bidonville des lieux. Il s'agit, posés sur de petits murets, de conteneurs dans lesquels on a pratiqué des ouvertures et que l'on a recouverts de terre afin de protéger du soleil ou du froid. Il y en a déjà une quinzaine dans ce périmètre, où se vendent des légumes, des fruits, de la viande.

La fin du périple traditionnel, quand on retourne vers la rivière, n'a pas connu de mutations majeures. Les marchands de gelim (tapis tissés), les libraires, les vendeurs de foie et d'oiseaux occupent toujours Kab Ferochi, comme les mouleurs de sel gemme la rue qui conduit aux marchés de riz, de fruits secs, de légumes. Ces derniers sont d'ailleurs seulement à proximité de la rive droite de la Kaboul, une profusion nouvelle d'étalages de bibeloterie, bijoux bon marché, articles de plastique, cocottes-miniute : ce que vous appelez, ici en Occident, des bazars où l'on trouve tout et n'importe quoi, le seul commun dénominateur des objets proposés étant leur médiocre qualité.

Une transformation d'importance apparaît de l'autre côté de la rivière, sur le site de l'ancien bazar des ferblantiers, des marchands de valises et de cantines.

se livrent en effet à un tel trafic que ce marché regorge de pneus, de câbles d'acier, de tuyaux, de crics éleveurs, de pompes à eau, de chalumeaux et même de ponts de jeep.

Au début, en 1980, la vente s'était ébranchée à proximité de l'ambassade soviétique, près de la colline aménagée en dépôt ; le village d'Ashtar, en bordure du camp, ayant été le premier terrain de troc. Les habitants échangeaient des briquets ou des mouettes contre de l'outilage. Très vite, le trafic prit de l'ampleur. Chaque soir, après le couvre-feu, des signaux lumineux venaient des entrepôts. Les Afghans qui attendaient dans les environs s'approchaient alors des barbelés. Les soldats ouvraient une brèche dans la clôture et servaient de guides au travers du champ de mines. Arrivés dans les hangars, les acheteurs triaient le matériel à leur convenance et payaient comptant. Toujours escortés des soldats, ils repartaient par le même chemin.

Quotidiennement, il y avait ainsi une vingtaine d'Afghans qui pénétraient dans les dépôts pour ressortir chargés de pièces parfois volumineuses, qu'ils devaient porter à plusieurs. En attendant la fin du couvre-feu, les villageois entreprenaient chez eux ce que des camions viendraient chercher au matin afin de les convoyer vers le Bazar-e-Brejnev.

Ce manège a prospéré pendant plus d'une année, jusqu'au soir où une formidable déflagration a secoué la colline. L'incendie et les explosions ont duré trois jours et trois nuits. La catastrophe a été mise au compte d'une action de la résistance, mais les habitants d'Ashtar pensent plutôt que ce sont les officiers soviétiques eux-mêmes qui ont fait sauter le dépôt pour interdire à quiconque d'entreprendre un état des stocks.

Depuis cet épisode, les choses sont devenues moins rocambolesques. Les soldats de l'armée rouge livrent maintenant en plein jour. J'ai été personnellement témoin de nombreuses scènes de ce genre : un camion bâché stoppe brusquement devant une bouti-

sur le pas de sa porte en laissant les bouchons dévissés. Après le couvre-feu, vers 22 heures, les Russes arrivent avec un camion-citerne et remplissent les bidons. Le lendemain, ils passent comme s'ils étaient en vadrouille ramasser l'argent.

Voilà ce que sont devenus les bazars traditionnels. Pourtant, il faut encore insister sur une mutation qui touche au génie même du lieu plus qu'aux ravages imposés au site. Peu d'échoppes sont fermées, les activités commerciales et artisanales durent ce dépit des difficultés, mais l'ambiance générale a radicalement changé. Seuls les vieillards ou des enfants s'occupent des boutiques ou s'activent dans les ateliers. Pourquoi ? Parce que les jeunes gens et les adultes n'osent plus paraître dans les bazars : ils craignent les rafles quotidiennes organisées par les militaires pour l'enrôlement forcé dans l'armée afghane.

Si vous croisez dans les ruelles des individus bien portants habillés en civil, il ne peut guère s'agir que d'agots de la police secrète. Le fait est tellement connu qu'une méfiance instinctive entoure les hommes valides qui débambulent. Cependant, comme le gouvernement entretient aussi des nuées de mouchards de tout âge, de toute apparence - du faux aveugle au gamin spécialement entraîné à la délation, - tout le monde a peur de tout le monde. Chacun fuit les attroupements, il y a plus de discussions animées, plus de conteurs populaires.

J'ai travaillé là pendant dix ans et je ne croise plus de visages familiers. Si, par chance, j'aperçois un ami, nous échangeons que quelques mots, des banalités anodines. L'essentiel se dit avec les yeux : Tu vois, je suis encore vivant. Sortirons-nous jamais de ce cauchemar ? Est-ce notre dernière rencontre ?

Propos recueillis par EMMANUEL DELLOYE et ANDRÉ VELTER.

(1) Editions A.-M. Métailié, 236 p., 80 F.



هكذا من الأصل

فكرنا من الأصل

NOUVELLE

DIMANCHES D'ÉTÉ

par Charles Juliet

Je suis assis en plein soleil sur le troc d'un vieux obène couché contre le mur de la fosse à purin. Du pouce, je détache des bouts d'écorce et regarde fuir les petites bêtes qui vivent là. Il fait une chaleur lourde, écrasante, et tout semble mort.

Elle se tient à l'ombre, un peu en avant de moi, et nos regards se croisent.

« Il va falloir que tu m'accompagnes, lui dis-je à voix basse. Sans toi, je ne pourrai aller jusque là-bas. »

Le silence est rompu de temps à autre par le coup sourd d'un sabot frappant un veutre, ou le bruit mat d'une chaîne heurtant le bois d'une mangeoire. La porte de l'écurie est ouverte, et je peux voir qu'elles sont toutes debout, harcelées par les mouches et les taons.

Aujourd'hui, je les envoie au diable, je les déteste. La chance veut que ce dimanche soit différent des autres. En raison de la canicule, les vèpres ont été supprimées, et j'aurais pu être libre jusqu'au soir. Mais à cause d'elles je devrai être là dès 5 heures, pour les mener sous Sénéche, le seul pré où il y ait encore un peu d'herbe.

Le patron, la patronne et le Marius, un ouvrier saisonnier, sont allés faire la sieste, et j'attends encore un peu avant de m'échapper. Je suis joyeux et impatient, anxieux, formidablement excité.

« Toi aussi tu es impatiente ? » Elle vient à moi, me regarde de ses yeux aimants, et je la prends dans mes bras.

« Ma pauvre... Quelle chaleur... »

Elle me lèche le visage avec vigueur, et je veille simplement à ce que sa langue ne rencontre pas mes lèvres.

Je suis en sueur et respire avec difficulté. Je contourne le hangar, remplis d'eau ou baquet et, à trois reprises, y plonge la tête jusqu'au cou. Puis je reviens m'asseoir sur le vieux chêne. Du son me colle au visage et je le fais tomber d'un rapide geste de la main.

Enfin les deux coups que j'attends sonnent au clocher. Aussitôt je suis debout et nous voilà partis.

Pour traverser le village, je remets mes espadrilles. Et à l'entrée du bois, je les quitte. Ce sont mes espadrilles du dimanche et je tiens à les garder neuves. Et puis, l'été, j'ai l'habitude de ne pas porter de chaussures. Je peux marcher pieds nus sans dommage dans les chaumes ou sur les cailloux des chemins.

Je n'aime pas ce bois de Char-mootais. On raconte qu'avant, dans l'ancien temps, on y a vu des loups. Et, l'année dernière, le corps d'un chasseur a été trouvé sur le bord du chemin. Les plombs lui avaient arraché une partie du visage. Quand je passe là, avec mes vaches, mon cœur bat à se rompre, et je le frappe tant que je peux, soucieux de m'éloigner de cet endroit au plus vite.

Il fait sombre sous la voûte des arbres, mais il n'y règne aucune fraîcheur. Parvenu en haut de la première côte, je m'arrête et m'agenouille près d'elle. Avec sa longue langue pendante et sa respiration précipitée, il semble qu'elle supporte la chaleur moins bien que moi.

Des insectes, des taons et de grosses mouches bourdonnent, mais on n'entend aucun chant d'oiseaux, et cette torpeur semble grosse d'inombrables menaces. Ce qui me hante, c'est la peur de rencontrer Jésus-Christ. Si je le vois surgir devant moi, je crois bien que je mourrai de frayeur.

« Il ne faut pas que tu t'éloignes un seul instant. Et si tu me gardes bien, mon bol de café au lait, demain matin, sera pour toi. »

J'ai parlé à voix basse, attentif à ne pas signaler notre présence.

Je repars et me mets à courir. Tenant d'une main mes espadrilles et, de l'autre, serrant fermement son collier, j'ai curieusement le sentiment de jouer d'une double protection. La peur, qui, il y a quelques secondes, a failli me submerger, s'est estompée, et je suis maintenant que je ne rebrous-serai pas chemin.

De temps à autre, en haletant, je lui chuchote quelques mots d'encouragement. J'avance d'une foulée régulière, scrutant l'herbe en avant de moi, pour ne pas risquer de poser le pied sur une vipère.

Il me faut m'arrêter. Le visage ruisselant, la poitrine en feu, je mets du temps à retrouver mon souffle. La main qui tenait si fort son collier me fait mal, et je la lui présente. Elle la lèche de sa lan-

gant des yeux le corps de ces jeunes filles étendues au soleil.

J'aperçois Christiane, la fille de la bouchère. Elle a trois ans de plus que moi, je ne lui ai jamais parlé, mais je l'aime en secret, et c'est souvent que je prie pour elle. Je m'avance de quelques mètres. Et, soudain, je la vois venir dans ma direction. Sa poitrine tendue vers moi, son ventre, ses cuisses... De trouble, d'émotion, je tombe à genoux et je serre ma Loulette contre moi. Christiane tire une serviette de son sac et, fort heureusement, repart sans m'avoir vu.

Je n'ose aller demander l'heure, et je cherche à l'évaluer en considérant l'ombre des arbres. A travers les basses branches de ceux qui s'élevaient sur la rive, j'aperçois une eau lisse, noire, immobile, et

remarque qu'ils sont tous rassemblés à l'ombre d'un immense peuplier. Je m'approche du groupe et je trouve curieux qu'il y ait là un homme vêtu d'un costume sombre. Je reconnais monsieur le curé, et je le vois passer une étole sur sa nuque. Le silence se fait total, tous se mettent en rond, et c'est alors que j'aperçois le corps étendu, le visage livide, la sacoche ouverte du médecin. Monsieur le curé reste à genoux et marmonne les prières de l'extrême-onction. Quand il en a fini, deux hommes apportent une échelle, et ils emmènent le corps après l'avoir recouvert d'une serviette.

Je reviens lentement à moi, mais c'est pour connaître tout aussitôt une violente émotion. Jésus-Christ est à mes côtés. Il est grand, fort, porte une longue

barbe, de longs cheveux blancs, et son corps est brûlé par le soleil. Je suis surpris de voir que des jeunes osent lui parler, et proprement ahuri de découvrir qu'il a un bon regard, qu'il s'exprime d'une voix douce. On raconte tant de choses à son propos. Je sais que pendant des années il a été marin et qu'il est allé un peu partout dans le monde. Depuis qu'il est revenu ici, il s'est construit une hutte dans les bois, et on dit qu'il vit comme un vrai sauvage. On affirme même que, l'hiver, il ne porte qu'une simple chemise, et qu'il est capable de casser la glace pour pouvoir se baigner.

Mes jambes tremblent et je vais m'asseoir sur une grosse racine qui sort de terre. Pour rentrer, je n'ai pas la force de courir. Et je n'ai pas davantage le cœur à prier pour celui que Dieu vient de rappeler à lui.

J'arrive à la ferme avec plus d'une heure de retard. Mais je ne suis pas battu. Moo patron est ivre, et lorsqu'il se trouve dans cet état il est hilare et se montre débouaillé. Mais c'est alors la patronne qui ne décolère pas, et il vaut mieux en de tels moments savoir l'éviter.

Je ne renonce pas à mon projet, mais, durant la semaine qui suit, je ne retourne pas une seule fois au fond du hangar. Le dimanche, c'est la fête du village, et je choisis de me rendre sur la place, traîne un moment autour des manèges, regarde évoluer les danseurs. L'entrée du bal est gratuite, et je pourrais aller rejoindre Christiane, mais je n'ai pas ce courage. Je suis même gêné de la voir se risquer à tenter quelques pas, tout empêtrée et rougissante.

Je suis d'une humeur grincheuse et je préfère rentrer à la ferme. J'entraîne ma Loulette à l'écart, nous nous étendons à l'ombre d'un pommier, et, ma main caressant son ventre, je lui confie ce qui m'étreint.

La semaine traîne en longueur, et j'ai le sentiment que le dimanche n'arrivera jamais. Enfin je

peux m'échapper. Depuis que j'ai vu Jésus-Christ, j'ai moins peur de traverser le bois. Et pourtant, ce jour-là, en arrivant près de l'Éco-tais, un étroit ruisseau où grouil- leot des écrevisses, je connais une frayeur telle que je reste trois jours sans pouvoir parler.

Le chemin descendait, je courais avec aisance, lorsque, à une cinquantaine de mètres devant moi, ils ont surgi tous trois d'un petit sentier. Si j'ai eu si peur, c'est parce que je n'étais pas sur mes gardes et que j'ai été surpris. Dès que je les ai vus, j'ai fait demi-tour et détalé aussi vite que j'ai pu.

Une fois, je les avais aperçus sur le champ de foire. Ce sont trois bûcherons italiens qui à long-ueur d'année fabriquent du char- bon de bois, et n'ont pas d'autre

De loin, je peux voir que la rivière a monté, et le fracas provenant du barrage suscite en moi une angoisse qui me fait regretter d'être venu. Sans le soleil, sans les baigneurs, sans leurs jeux et leurs rires, ce coin est lugubre. Il n'a plus rien de commun avec celui que je garde en mémoire et où je suis si souvent revenu en pensée. J'ai froid, j'ai faim, me sens seul, perdu, livré à un danger, loin de tout secours possible, et je suis sans défense contre cette détresse qui m'envahit.

Je m'impose de réagir et de ne pas perdre de temps. Je me cache derrière un buisson pour me déshabiller, et enfiler le maillot. Puis j'avance jusqu'à la rive, à proximité du plongeur. C'est la première fois que je m'approche de la rivière. L'eau est trouble, d'un vert sombre, et je ne parviens pas à chasser de mon esprit la vision d'un visage ensanglanté, de ce corps inerte auquel monsieur le curé donnait l'extrême-onction.

J'ATTACHE ma Loulette à un piquet. Je sais que rien de mal ne peut m'arriver. Hier soir, j'ai achevé une neuvaine à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et la Sainte Vierge ne me quitte pas des yeux. Je pense aussi à Christiane, à cet instant, au bal, où ses fins cheveux blancs ont glissé sur son visage.

Je prends mon élan, cours, mais quelque chose de plus fort que ma résolution me retient, m'entraîne, me fait trébucher, me plaque à terre. Je reste là, de longues minutes, accablé, anéanti, me résignant pitoyablement à ma défaite. Puis je m'agresse d'injures, me traite de lâche, prends conscience que je ne serai jamais un homme. Et je revois leurs sourires quand ils étaient tous à se moquer de moi, parce que je suis le seul de la classe à ne pas savoir nager.

Je prends une profonde inspiration, m'élançe, cours, ferme les yeux, me jette en avant. Et c'est une grande ténacité qui se reforme sur mon corps, immobilise mes bras et mes jambes, écrase ma poitrine, m'empêche de respirer. Etouffé d'être encore en vie, je suffoque, me débats, conle, reviens à la surface, cherche à saisir des branches. L'eau glacée a pénétré à l'intérieur de mes oreilles, le vacarme est assourdissant et, cependant, je l'entends japper, geindre, pleurer. Puis la voix se débatte, casser la ficelle, se jeter à l'eau. Ma panique est à son comble. Je suis hors de moi, crie, l'appelle, veux lui porter secours. Et je me rends compte soudain que le courant m'entraîne, qu'il va s'accroissant. Quand ils me parlent, c'est sur un ton sec, où se glisse de l'irritation ou du mépris, tandis que lorsqu'ils s'adressent à la chienne, et je l'ai souvent remarqué, leur voix se fait douce, affectueuse.

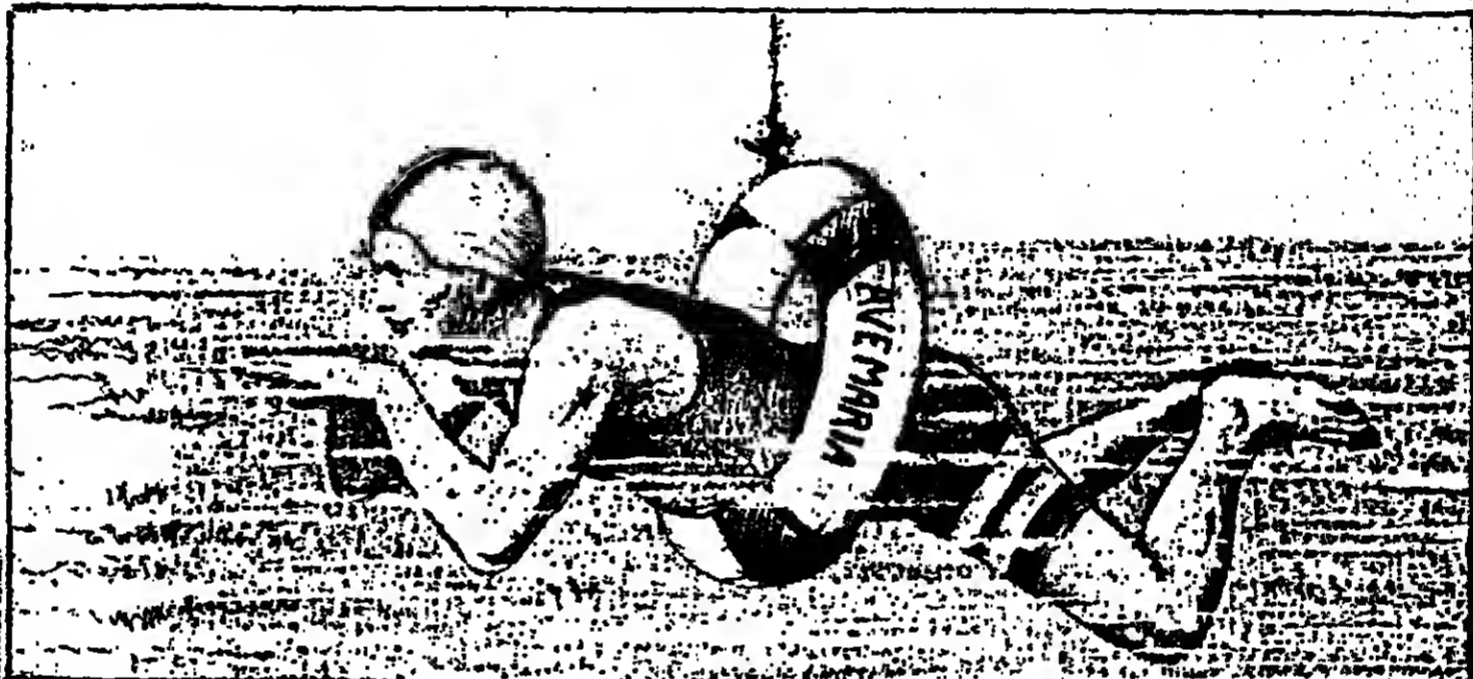
Il pleut sans discontinuer pendant une quinzaine de jours et on sent que l'automne approche. Parfois, je désespère de pouvoir retourner au hangar. Toutefois, je continue d'effectuer de temps à autre mes mouvements au fond du hangar. Je suis presque toujours seul, et je passe mon temps à me convaincre que rien ne m'empêchera d'accomplir ce que je me suis promis de faire.

La pluie cesse. C'est un dimanche gris et froid. Mais je sais que, si je ne profite pas de cette journée, ma tentative sera repoussée à l'été prochain. Je décide donc que ce sera le grand jour.

Je dois sortir mes vaches à 3 heures et je dispose de peu de temps. A midi, je prétends que je suis malade et que je n'ai pas faim. Je m'enfuis pendant qu'ils sont encore à table. J'emporte dans une feuille de journal le maillot que j'ai emprunté, un morceau de pain et un fromage. Quand j'arrive, je suis tout surpris de trouver l'endroit désert.

[Charles Juliet est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont un Journal en trois tomes (Hachette, POL). L'année dernière, il a publié un Giacomo (Hachette), et il vient de faire paraître Rencontre avec Samuel Beckett (Fata Morgana).]

« La nouvelle de Lilliana Mihailova, Lundi, publiée dans « Le Monde, Aujourd'hui » daté 23-24 février, était traduite du bulgare par Françoise Wilt.



gue sèche et râpeuse, et je suis si heureux de pouvoir compter sur elle qu'une fois de plus je la serre contre moi.

Comme je me trouve à genoux, je me mets à prier. Avec ardeur. Je demande à la Sainte Vierge de me donner du courage, de me protéger de ces hommes qui étrangent les enfants, de sortir victorieux du défi que je me suis lancé. Je la supplie surtout d'intervenir pour que je ne rencontre pas Jésus-Christ. Et ça change, je lui promets de bien dire mes prières du matin et du soir, et de ne pas réviser tout le temps que dure la grand-messe, le dimanche matin.

Je repars, alternant la marche et la course. Je sors enfin du bois. Traverse un pré, des terres qui viennent d'être moissonnées, des-coups dans un ravin, m'engage dans l'Allée des Saules. La forme de ces arbres m'étonne, mais je ne puis m'attarder à les contempler. Je sais que je vais bientôt arriver, et je cours aussi vite que je puis.

André, le fils du maquison, m'a bien expliqué le chemin qu'il me fallait suivre, et je suis fier de ne m'être jamais trompé.

Sourd, encore lointain, le grondement me parvient et même temps qu'une odeur fade d'eau croupissante, de vase, de mousses en décomposition. La rivière est sur ma gauche, et je remonte le sentier qui sinue entre des bosquets de jeunes saules. Je me glisse sous des barbelés, coupe à travers les communaux et me trouve enfin en ce lieu dont j'ai si souvent rêvé.

L'eau qui glisse au-dessus du barrage tombe de plusieurs mètres de haut, et le vacarme est assourdissant. Je reste à bonne distance, dissimulé derrière une espèce de petit sapin, de résineux tout rabougrés. Une centaine de jeunes gens sont là, tous en maillot de bain, et j'éprouve de la gêne à les voir quasiment nus. Ils s'amuse, courent, jouent au ballon, rient, nagent, plongent, et je demeure là de longues minutes, figé, en un état de stupeur, dévo-

je suis pris d'une telle angoisse que je m'enfuis sur-le-champ.

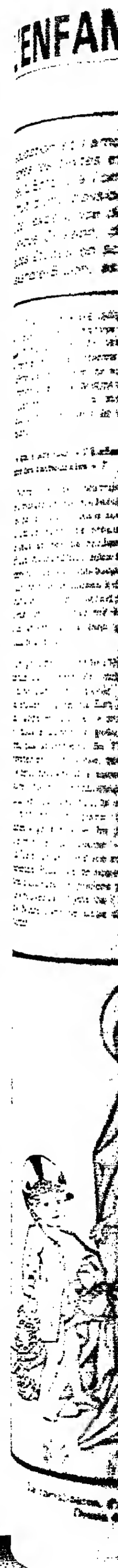
Le retour m'a paru moins long que l'aller, et je ne me suis reposé qu'à deux ou trois reprises. Pendant une grande partie du parcours, j'ai prié pour Christiane. Et aussi pour ma Loulette. Par crainte de rester seul, je ne lui ai pas permis d'aller boire et j'en avais des remords.

Chaque jour, dès que j'ai un moment de libre, je me fauille jusqu'au fond du hangar, et là, caché derrière le tombereau et couché en travers de la botte de paille, je m'applique à faire des mouvements. Je les décompose avec lenteur en comptant à voix basse, veille à bien les coordonner, inspire ce tenant les lèvres serrées et m'attache à garder une respiration régulière.

Je brûle d'impatience d'être à dimanche. J'estime que si je suis en pas m'affoler à l'instant décisif, tout devrait se passer comme je l'ai prévu. Chaque fois que le patron me voyait sortir du hangar, il me demandait ce que j'y faisais. Je lui montrais alors les quelques œufs que je rapportais, et me gardais bien de lui dire que c'était moi qui les avais au préalable emportés sous ma chemise.

Le dimanche venu, dès que j'arrive, accompagné de ma Loulette, je m'embusque derrière le petit sapin. Il fait une chaleur torride, et j'ai du mal à retrouver mon souffle. Le fracas de l'eau qui tombe ne m'empêche pas d'entendre le sifflement rauque de ma respiration haletante, et je ne suis pas fier d'être là. Soudain, je vois cette vache. Un flot de sang s'échappe de sa bouche. Enveloppé d'une abondante salive qui scintille dans la vive lumière du soleil. Je cours vers elle. Mais ce flot de sang n'est autre qu'une robe rouge qu'elle mâche placidement. Je veux la lui reprendre, mais elle s'enfuit, pourchassée par la chienne.

Je me porte vers les baigneurs pour signaler ce que je viens de voir. Aucun d'eux ne joue, et je



HISTOIRE

L'ENFANT A L'OMBRE DU MOYEN AGE

par Danielle Tramard

L'éducation et l'amour des enfants d'après les textes et les miniatures du Moyen Age. L'Enfant à l'ombre des cathédrales est le fruit d'une passion commune - l'histoire - et de l'expérience de deux mères de famille : Monique Closson, diplômée de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Danièle Alexandre-Bidon, assistante de recherche.

L'OUVRAGE a été rédigé à partir de l'analyse de miniatures et de textes des treizième, quatorzième et quinzième siècles. Il met en scène trois personnages aux destins dramatiquement liés : la mère, l'enfant, la mort, menace de tous les instants.

« A qui s'adresse « L'Enfant à l'ombre des cathédrales » ?

Notre livre s'est construit au fur et à mesure de nos recherches. Il n'est pas exhaustif mais nourri de dix ans de recherche préalable et de deux années de recherche spécifique. Aujourd'hui, nous n'en changerions pas les conclusions ; nous aurions plus de choses à dire, ce serait une thèse, et il serait plus ennuyeux. Or il n'a pas été écrit pour les universitaires bien qu'il soit aussi pour eux.

Le groupe d'archéologie médiévale du Centre de recherches historiques de l'Ecole des hautes études (autrefois fort justement appelée Ecole « pratique ») nous a donné le goût du concret, pas seulement de l'histoire événementielle, noble, politique. A cette histoire-là a succédé l'histoire, disons, économique, quantitative. Aujourd'hui, la nouvelle histoire s'empare des domaines « ignobles » - les paysans, le mobilier, la cuisine - et en fait l'objet de sa dilection et de sa recherche. Plus que de nouvelle histoire, d'ailleurs, je préfère parler de « nouveaux objets de l'histoire ». Notre livre se situe dans ce courant.

— Vos sources ?

— La Bibliothèque nationale. Elle renferme des richesses que l'on ne peut appréhender ni imaginer parce qu'elles sont à portée de main. Elle contient des manuscrits innombrables. Parmi ces sources, nous en avons privilégié deux : le *Liber de proprietatibus rerum*, le livre des propriétés des choses, de Barthélemy l'Anglais, un moine franciscain vulgarisateur du treizième siècle. De son ouvrage, très répandu au Moyen Age, il existe dix-neuf manuscrits à la Bibliothèque nationale. Notre deuxième source inédite, le *Livre des simples médecines*, donne notamment, comme on les imaginait au Moyen Age, toutes les méthodes pour avorter ou pour être fécondée...

— Avait-ou, avant vous, construit une recherche sur l'état des miniatures ?

— Pas à notre connaissance. Monique Closson fut une des premières à travailler sur les images enluminées pour son diplôme (1). Monique m'emmena un jour à la BN voir les manuscrits. J'eus le coup de foudre. En effet, la miniature, œuvre d'art, est belle. Mais c'est aussi le témoin indiscret d'une époque. Dans notre travail, nous en avons tenu compte. Nous avons toujours confronté les textes aux images des encyclopédies illustrées. Nous avons rapproché les corpus de textes médicaux, poétiques, juridiques, de notre corpus d'images.

— Comment avez-vous constitué ce fichier ?

Nous avons utilisé le fichier photographique de la BN et nous avons fait confiance au hasard, à la chance. Car il n'existe pas de fichier informatisé des milliers d'images enluminées existantes. Par la force des choses, notre travail a été artisanal. Une seule miniature peut être répertoriée sous de multiples rubriques. Alors, des thèmes appelant des objets, nous cherchions, par exemple, les images de berceau à Nativité. Voulions-nous voir comment étaient faites les casseroles à bouillies, nous nous référons à la Fuite en Egypte. J'ai personnellement consulté deux mille miniatures pour les seuls vêtements d'enfants, notant de légères divergences selon les régions : langes plus serrés en Italie, emmaillotage gaulois plus lâche.

— Votre expérience de mère a-t-elle été capitale pour comprendre, interpréter, vérifier ?

— En effet. J'ai testé sur une poupee, puis sur un bébé, les différentes façons de langer l'enfant. Comme nous, la femme du bas Moyen Age lavait l'enfant à chaque tétée. Elle le déshabillait et l'allaitait.

— Les sources qui rapportent ces gestes familiaux sont des sources masculines. Une femme n'aurait-elle pas été plus proche ?

— Il y a de la tendresse dans les textes. Cela signifie que l'homme n'est pas à l'écart du monde de la grossesse, de l'accouchement et de la petite enfance. Les écrivains, copistes, enlumineurs partent, dessinent, peignent en participants, non en observateurs.

— On nourrisait le tout-petit sept fois par jour, dites-vous. On faisait bouillir l'eau et le lait de chèvre réputé plus léger que le lait de vache. Ce respect des rythmes biologiques de l'enfant, cette hygiène du nourrisson, ce sont des notions étonnamment modernes.

— Il ne faut pas imaginer le Moyen Age comme une époque d'obscurantisme. L'Europe est alors ouverte, non cloisonnée. On voyage, les idées circulent. On se promène beaucoup au Moyen Age : foires, pèlerinages... On avait tout le temps de prendre les coutumes et de les rapporter. Les idées aussi circulent : les ouvrages étaient traduits. Le XIV^e siècle est la grande époque de vulgarisation. L'œuvre de Barthélemy l'Anglais est traduite en italien, en anglais, en flamand. Le principe (berceau, médecine) est européen et les disparités sont régionales. Le Moyen Age est aussi une époque abstraite. Les auteurs citent leurs sources : « Comme le dit Aristote... ». Enfin la société médiévale, certes violente, est traversée de mouvements de solidarité qui existent plus aujourd'hui. Pour toutes ces raisons je me sens en phase avec le Moyen Age.

— Et la femme ?

— En cet âge de sexualité rustique, facile, la femme est l'égal de l'homme. Elle ne s'arrête jamais de travailler - elle file en balançant du pied le berceau de son petit, elle pose la corbeille où il repose près d'elle dans le champ - mais elle a droit à la parole, ce qui lui sera refusé ensuite. La misogynie en littérature commence au quinzième siècle



La mort, menace de tous les instants. Manuscrit de la Bibliothèque nationale, XV^e siècle.

de et le droit de vote ne sera accordé aux femmes qu'en 1944...

— Nous vivons encore l'enfance à l'âge où nos aïeules mouraient d'accouchements impossibles », écrivez-vous. La mère est toujours en sursis ?

— Les risques que sa vie et celle de son enfant courent ce sont pas liés à la civilisation. Ce sont des risques « naturels ». Jusqu'à l'utilisation de la pénicilline, en 1943, la femme était à la merci d'infections, de fièvre puerpérale. Les femmes risquaient leur vie en mettant les enfants au monde. La révolution, dans la vie des femmes, c'est la pénicilline.

— En cas de naissance difficile, on essayait de sauver la mère, puis l'enfant.

— Vous nous apprenez que l'on pratiquait alors une puériculture moderne à certains égards. Mais à d'autres, que d'erreurs : on gavait l'enfant sevré au risque de l'étouffer, on croit naïvement transmettre les valeurs familiales avec le sang de la mère et le lait de la nourrice. Ainsi, expliquez-vous, c'est la nourrice qui avale les poisons censés guérir le tout-petit. Combien survivaient ?

— Quand une femme avait dix enfants, il en survivait cinq en moyenne, hors les périodes de crise et d'épidémie. On observe des pointes de mortalité : à la naissance ; à trois mois si la mère était morte en donnant le jour ;

vers sept-neuf ans, à l'âge de la mise au travail pour les garçons et de quatorze à dix-sept ans, lors du premier accouchement pour les filles. S'il atteignait l'âge de vingt ans, l'individu avait autant de chances de survivre qu'aujourd'hui.

— Pourquoi avait-on des enfants au quatorzième siècle ? Vous écrivez que, hier comme aujourd'hui, l'enfant était indifférent à l'enfant. Nous affirmons le contraire : le père, la mère du Moyen Age aimaient leurs enfants. Ils emmenaient l'enfant malade en pèlerinage. Il faut se souvenir que ce n'était pas une civilisation d'opulence - une seule robe habillait l'enfant de un à quatre ans - et que les preuves matérielles qui traduisaient leur affection - jouets, vêtements - ont été détruites par le temps.

— Oui. Jusqu'au sevrage, l'enfant est très entouré. Quand un autre arrive, on fait davantage attention au dernier. C'est normal. On oublie trop aujourd'hui ce qu'est une famille nombreuse : l'aîné assume une part des tâches qui reviennent à la mère. L'enfant sevré se soiffait à lui-même, l'amour qu'on lui porte est donc moins matérialisé.

— Tous types de sources confrontés, judiciaires, littéraires, images, traités de médecine, inventaires après décès - du XII^e siècle à nos jours ou d'arrêts pas de passer devant notaire en France, - il apparaît que l'on n'usait pas de mauvais traitements à l'égard des enfants alors qu'ils étaient courants envers les femmes. Deux miniatures du XV^e siècle seulement sur dix mille représentent des scènes où l'on menace de battre un enfant.

— Etes-vous sûres de bien interpréter les textes ?

— L'histoire est comme un roman policier. Il y a un indice et deux manières de les interpréter. Prenons un exemple dans l'histoire contemporaine. Constatation : on dit qu'on aime les enfants, or on n'en fait plus. Deux réponses sont possibles. L'uoce positive : moins on en fait, plus on les aime. L'autre négative ou tout au moins dubitative : on n'en fait pas, alors les aime-t-on vraiment ?

— De la même façon, on peut considérer les textes médiévaux et dire que le Moyen Age était indifférent à l'enfant. Nous affirmons le contraire : le père, la mère du Moyen Age aimaient leurs enfants. Ils emmenaient l'enfant malade en pèlerinage. Il faut se souvenir que ce n'était pas une civilisation d'opulence - une seule robe habillait l'enfant de un à quatre ans - et que les preuves matérielles qui traduisaient leur affection - jouets, vêtements - ont été détruites par le temps.

— Il ne faut pas faire une histoire idéologique : prétendre que l'on est objectif alors qu'on juge une civilisation par rapport à une autre. On a parlé de « mignotage ». C'est faux. Il s'agissait bien d'amour.

— L'ENFANT A L'OMBRE DES CATHEDRALES, par Danièle Alexandre-Bidon et Monique Closson, Presses universitaires de Lyon. 276 pages. 150 francs.

(1) « Le rôle économique de la femme au Moyen Age. »



Le cheval-béton, d'après un bois coloré du XV^e. Dessin de Brigitte Parent.

هكذا من الأصل

تذكرا من الأصل

TÉMOINS

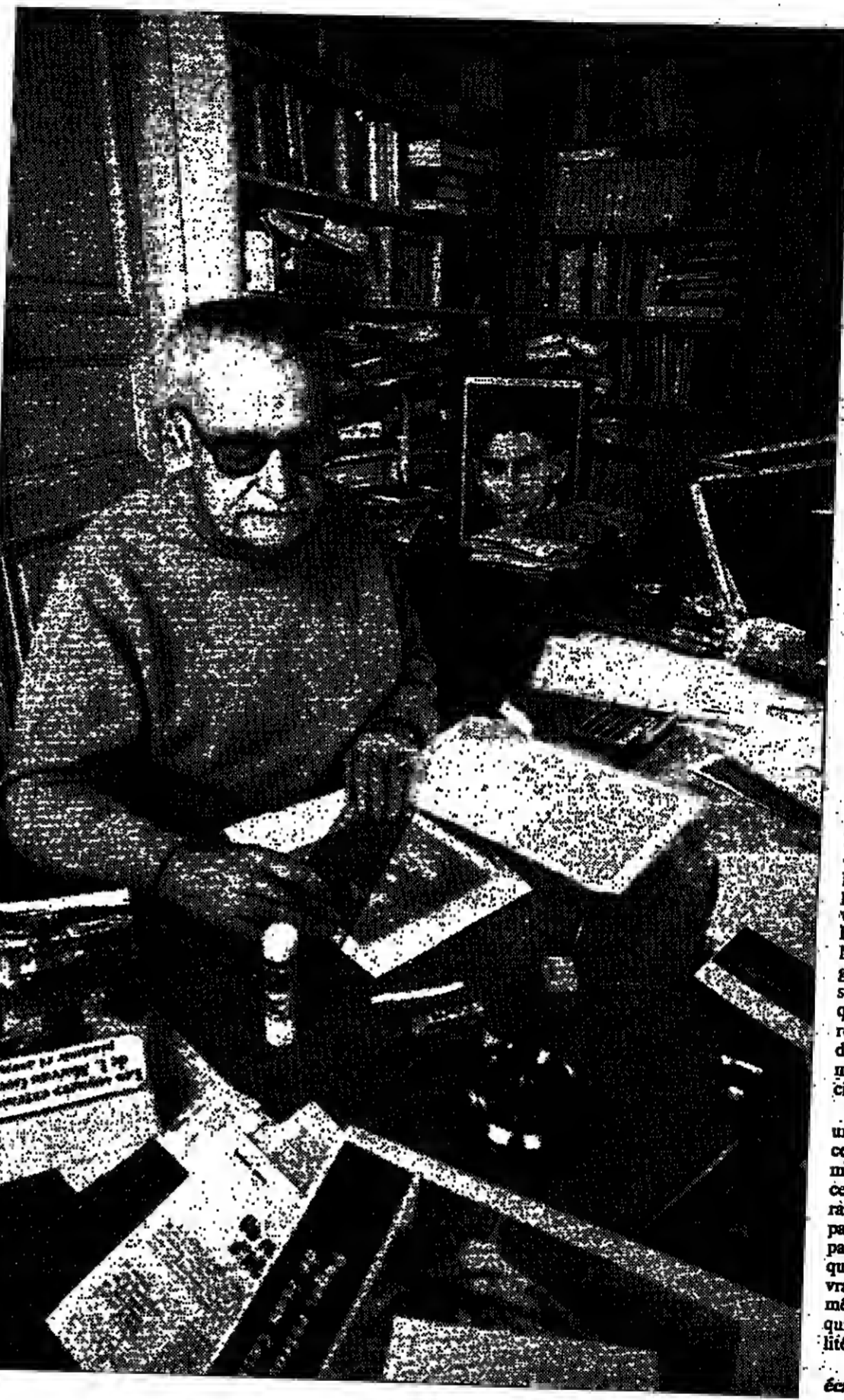
LA BOURLINGUE EN LITTÉRATURE

Un entretien avec Maurice Nadeau

Des Lettres nouvelles à la Quinzaine littéraire
— dont on fête les vingt ans, —
de Gombrowicz à Miller,
du roman à la poésie, Maurice Nadeau
apparaît, dans le paysage de l'écrit,
comme l'un des plus fins
et des plus robustes bourlingueurs
de son temps.

«QUELLE a été l'aventure des Lettres nouvelles et quelle fut son influence sur le monde littéraire ?
— C'est une revue qui a été fondée en 1953 et s'est arrêtée en 1976, ça fait vingt-trois ans. Dans le cours de son évolution, elle a subi différentes formes : d'abord une revue mensuelle, pendant un certain nombre d'années, puis une revue hebdomadaire tout à fait spéciale, qui se vendait dans les kiosques comme les journaux tout en étant une revue. Expérience difficile, qui s'est poursuivie pendant deux ans, avec des moyens limités. Ensuite, ce fut une revue bimestrielle jusqu'en 1976, après quoi elle s'est arrêtée par la volonté de l'éditeur, étant donné le peu de profit commercial qu'il en tirait. Beaucoup d'écrivains qui n'ont été publiés dans cette revue ont ensuite fait parler d'eux, elle a été souvent (je ne dis pas toujours, mais enfin souvent) le tremplin pour se faire connaître, pour leur donner aussi le courage de continuer. Beaucoup d'écrivains français, beaucoup d'étrangers aussi, ont été révélés par les Lettres nouvelles, je ne sais pas quelle était la proportion, peut-être moitié-moitié...
— C'est maintenant une chose à laquelle on se réfère en bibliothèque, il y a des gens qui ont conservé la collection entière, qui s'y reportent de temps en temps. On dit : « Ah ! vous avez publié untel », souvent même j'ai oublié que j'avais publié untel, qui ensuite a fait parler de lui. Enfin, c'est la vie, c'est la vie littéraire, c'était à une époque où les éditeurs pouvaient se permettre de dépenser un peu d'argent pour faire connaître des écrivains. Quand la crise de l'édition est venue, les revues ont échangé, il y en a eu beaucoup de nouvelles, de petites et de grandes. Les Lettres nouvelles n'étaient pas absolument originales dans leur conception, c'était un fond sur le modèle à la fois de la NRF et des Temps modernes, une revue engagée littérairement mais pas politiquement, engagée littérairement dans la recherche des nouveaux auteurs qu'il fallait faire connaître aux Français.
— Quels sont les écrivains étrangers que vous aimez ?
— J'ai eu beaucoup d'admiration (et je l'ai toujours d'ailleurs) pour les Américains, comme Melville, dont j'ai publié de gros ouvrages, *Mardi*, *Israël Potter*. Parce qu'il faut dire que j'étais directeur non seulement d'une revue mais d'une collection qui s'appelait aussi « Les Lettres nouvelles », et en même temps directeur littéraire chez des éditeurs divers.
— Je passais un peu de l'un à l'autre, jusqu'au moment où on disait « Bon, eh bien maintenant ça suffit, on a perdu beaucoup d'argent », je changeais d'éditeur. Mais ça m'a permis de découvrir des écrivains comme Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan*, comme Gombrowicz, Leonard Sciascia... Beaucoup d'entre eux ont été publiés pour la première fois, non seulement dans la revue mais en livre, par les Lettres nouvelles. Alors, vous allez faire un catalogue... Il y a des centaines de grands, de très grands, il y en a

une dizaine, une vingtaine, qui ont en ensuite un statut international, comme Gombrowicz. Sciascia était déjà fort connu dans son pays avant de l'être en France. L'Américain John Hawkes n'était pas très connu, lui, dans son pays, c'était un auteur d'avant-garde, dont j'ai publié une dizaine de romans en France.
— Qu'éprouvez-vous à découvrir un créateur original ?
— C'est toute la question ! Sur quels critères dit-on « celui-ci m'intéresse, celui-là me paraît original », c'est très subjectif. Ne m'intéressent guère, par exemple, les écrivains purement esthétiques, dont le souci est uniquement celui de la forme. Il m'est arrivé d'en publier, mais ce qui m'intéresse le plus, ce sont des gens qui ont des qualités d'écriture et qui ont même temps sont en profonde résonance avec l'époque, tout au moins dans le roman. La poésie est beaucoup plus difficile à apprécier, c'est encore plus subjectif, un poète peut vous plaire et déplaire à votre voisin. Mais enfin, des poètes, j'en ai publié aussi, et vous, par exemple, dont les premiers poèmes m'avaient beaucoup touché, m'avaient sensibilisé à votre façon d'écrire et à votre inspiration.
— Quelle a été l'évolution de la Quinzaine littéraire à laquelle votre nom est intimement associé ?
— Les Lettres nouvelles étaient une revue littéraire, c'est-à-dire qu'elles publiaient essentiellement des textes. Il y avait aussi des chroniques, des critiques (des critiques de livre par exemple), mais l'essentiel c'était quand même de faire connaître les auteurs par les textes. La Quinzaine littéraire, c'est un autre souci. Venne plus tard, fondée en 1966, elle va bientôt avoir vingt ans. C'est un journal d'information et de critique, plus axé sur l'actualité et sur la librairie, sur ce qui paraît. Un bimensuel qui rappelle un peu le *Times Literary Supplement* en Angleterre, ou d'autres organes de ce genre. Il faut dire qu'il y en a beaucoup qui se sont faits un peu sur le modèle de la Quinzaine littéraire dans différents pays, en Amérique latine, dans les pays scandinaves.
— Donc le souci n'est pas le même, il s'agit de tenir les lecteurs au courant de ce qui se passe, de ce qui se fait, de ce qui se publie, en opérant un choix. Etant donné le caractère et l'exiguité même du journal, il n'est pas question de rendre compte de toute la production (et ça n'aurait pas beaucoup d'intérêt) mais de choisir, parmi les auteurs qui publient, ceux qui paraissent les plus intéressants, et ceux-là, d'en parler, quitte à faire le silence sur beaucoup d'autres dont la presse quotidienne, la radio ou la télévision se chargent.
— C'est un domaine plus étendu, si vous voulez, que les Lettres nouvelles, mais en même temps plus étroit, en ce sens qu'il y a une production énorme et qu'il faut choisir ; c'est surtout là que les critères ne sont plus les mêmes. J'entends bien que dans les textes que je publiais dans les Lettres nouvelles le choix était



assez strict, mais pas de même qualité, parce qu'il y a des livres qui ne peuvent absolument pas me plaire personnellement et qui sont importants, il faut en parler. Ce qui sera écarté systématiquement, ce sont les best-sellers, tout ce qui n'est pas littéraire, tout ce qui emprunte la couverture d'une œuvre littéraire et qui n'est que pages brochées ensemble, destinées au commerce.
— Nous voici maintenant chez Maurice Nadeau éditeur.
— J'ai été longtemps (depuis 1945 au fond) attaché à des maisons d'édition qui m'ont fait confiance pour leur trouver des auteurs. J'en ai dirigé certaines, j'ai été directeur de collection dans d'autres... Il n'était pas question de rentabilité, de produit financier, mais de chercher des auteurs qui étaient susceptibles, plus tard, de devenir de grands écrivains. Tant que les profits et les risques financiers étaient à la charge des éditeurs, je pouvais exiger, et d'ailleurs c'est ce que j'avais exigé (non pas poing sur la table, mais ça s'est fait peu à peu), avoir la plus grande liberté dans mes choix. J'ai fait des erreurs comme tout le monde, mais en général les auteurs que j'ai choisis, je les ai bien eboisis.

— Maintenant que je fonctionne avec mes propres fonds, il m'est plus difficile de tenir la même ligne de recherche systématique de nouveauté, d'originalité, sans même tomber dans ce qu'on appelle l'avant-garde, notion un peu dépassée d'ailleurs... Publier un premier roman, on sait qu'on va perdre de l'argent, mais tout de même il faut le faire, alors on le fait. Ce qui me manque, et que possèdent les grands éditeurs, c'est la possibilité d'éditer à côté des livres dont ils sont sûrs qu'ils se vendront même s'ils n'ont aucune valeur littéraire ; ça je ne peux pas le faire, alors vous voyez les difficultés auxquelles je me heurte.
— De 1945 à 1979, ça m'était relativement facile, parce que finalement je ne courais pas de risques, sauf les cas rarissimes où l'éditeur disait « non, ça je ne voudrais pas le publier », ce qui m'est arrivé une ou deux fois. Mais il revenait à la charge... Gombrowicz m'a été refusé à l'époque, je suis revenu à la charge trois ans de suite, en laissant passer un temps suffisant pour que l'éditeur se fume à l'idée qu'il fallait accepter. J'arrivais à faire ce que je voulais quand même. Avec mes propres moyens, c'est plus difficile, mais enfin j'essaie, je publie

moins, entre six et dix livres par an, je ne dis pas que ce sont tous des chefs-d'œuvre, mais ce sont au moins des livres et des auteurs auxquels je crois.
— Dans l'édition, dans la publication, c'est toujours une question de temps, un auteur n'arrive à se faire connaître qu'au bout de plusieurs années. Ses premiers ouvrages, il faut en courir le risque, enfin ce n'est plus un risque, on sait, certainement, qu'on n'en tirera aucun profit. Mais si on a le courage d'attendre, si l'auteur aussi a le courage d'attendre, on peut être sûr qu'au bout d'un certain temps il se fera connaître, il se fera reconnaître aussi.
— Comment se présente à vous l'actualité de notre poésie et de notre critique littéraire ?
— Eh bien, écoutez, moi je commence à faire partie d'une génération qui s'en va, les critiques qui étaient mes collègues à l'époque, quand j'écrivais dans l'Express, dans l'Observateur ou les Lettres nouvelles, disparaissent les uns après les autres, c'est la loi de la nature, ils sont remplacés par des gens beaucoup plus jeunes qui ont à faire leurs classes, c'est-à-dire qui ont eux aussi à apprendre, à se former le goût. Alors je ne peux pas en parler, d'abord parce que la forme

même de la critique a changé. Ce qu'on permettait autrefois, dans les journaux spécialisés, ce que je peux faire encore dans la Quinzaine littéraire, s'est, si vous voulez, démocratisé, élargi.
— Il y a des critiques maintenant dans tous les journaux quotidiens. Bon, est-ce de la critique... ? On signale au moins les ouvrages, on dit « Ceci est bon, ceci est mauvais », suivant des critères qui sont assez mal définis, et qui ressortissent plus à l'information qu'à la critique. Mais je ne peux pas non plus jeter la pierre à mes collègues, il faut qu'ils apprennent leur métier, c'est un métier comme un autre, on ne se forme soi-même à coups d'erreurs, ça c'est sûr.
— Pour la poésie, c'est encore plus difficile parce qu'on ne peut pas critiquer un poète, on peut l'admettre ou le rejeter, on peut faire des études, comme font les universitaires, des études lexicales, des études de langue, c'est toujours des commentaires autour de la poésie. Le poète, à mon sens, existe par lui-même, il doit s'imposer, il doit s'imposer au lecteur. Seulement il faut trouver la forme de communication avec le lecteur. Ça c'est du ressort du poète mais c'est aussi du ressort des lecteurs. Il y a des communications qui ne se font pas, il y en a qui se font mal...
— Celles qui se font très bien, est-ce que ce sont les meilleurs poètes ? Quelqu'un. Je pense à Jacques Prévert, qui a fait une poésie prétendument facile, une poésie qui parlait populaire, si on veut, qui parlait au cœur de tous. Et il y a des poètes, comme Henri Michaux, qui, pour moi, était le grand poète de cette époque, qui sont d'accès plus difficile, mais qui satisfont beaucoup plus la région du cœur et de l'âme que d'autres qui parlent immédiatement. C'est une question d'appréciation.
— Il est très difficile de faire une critique de la poésie, j'admire ceux qui peuvent la faire. Pour ma part, je ne peux pas dire que ceci me plaît pour telle ou telle raison ; de ce qui me déplaît je ne parlerai pas, je ne me reconnais pas de droit de dire à un poète qu'il n'est pas bon, ce n'est pas vrai, parce qu'il peut parler en même temps à d'autres que moi, qui eux lui trouveront des qualités.
— Quel est l'avenir de votre écriture ?
— Eh bien moi, je ne suis pas pessimiste, en dépit de tout ce que je vois, de tout ce qui est amené par une civilisation technologique, l'audiovisuel, la radio, la télévision et la publicité, qui sont des formes de communication d'information surtout, qui ne peuvent pas jouer le rôle de l'écrit. Ce qu'on entend à la radio, ce qu'on voit à la télévision, c'est quelque chose qui vous frappe immédiatement et qui disparaît. Nous sommes dans l'éphémère. Alors, façon, dans l'éternel. L'écriture, c'est ce qui reste. On l'a souvent dit, et c'est la vérité.
— J'observe que les écrivains, il n'y en a pas de moins en moins, il y en a de plus en plus. Que les poètes sont nombreux. Si on compare, par exemple, avec le dix-neuvième siècle, où ils avaient un énorme succès, si on pense à Lamartine, si on pense à Victor Hugo, on ne trouvera pas l'équivalent de nos jours. Mais en même temps, il y a une grande quantité de tempéraments différents, d'inspirations diverses, qui font un éventail extraordinaire de toutes les inspirations, de toutes les régions du cœur et de l'âme et du monde, parce que le poète est lié au monde et à toutes les manifestations de la vie qui existent actuellement.
Propos recueillis par
RATIMIR PAVLOVIC.

BEL, L'

TÉMOINS

LEBEL, L'EXPERT INTIME DES SURREALISTES

par Nicole Zand

Expert en tableaux, peintre, écrivain, collectionneur, compagnon de route des surréalistes, Robert Lebel a été incinéré, le mercredi 19 mars, au Père-Lachaise. Témoin exceptionnel de la vie artistique et poétique des soixante dernières années, il nous avait accordé, quelques semaines avant sa mort, un long entretien.

« Je suis né à Paris il y a quatre-vingt ans, et même plus... dans le quatrième arrondissement. Mon père avait une fabrique de meubles dans le quartier Saint-Antoine. On m'a mis au lycée Charlemagne. J'y suis resté trois ans ; après, mes parents ont changé de quartier, dans le neuvième arrondissement, alors je suis allé au collège Rollin. Puis j'ai voulu être peintre, mais mes parents voulaient au grain - ce n'était pas un métier lucratif - et j'ai fini par m'inscrire à l'École du Louvre. Ils espéraient que je deviendrais conservateur au Louvre.

- Quelle peinture vous intéressait ?
- C'est très curieux parce que j'ai toujours été également attiré par la peinture ancienne et par la peinture d'avant-garde. J'ai fait la connaissance des peintres d'avant-garde. Je faisais de la peinture chez des peintres parfaitement inconnus qui trouvaient que c'était scandaleux d'être influencé par des gens comme Picasso.

- A un moment, j'ai pris conscience que j'avais plutôt un talent d'imitateur, je n'avais pas de style. Alors j'ai arrêté.

- J'ai fait des études assez poussées à l'École du Louvre. C'était très difficile d'entrer au Louvre et j'ai éprouvé un certain malaise devant le métier de fonctionnaire.

- Je n'ai pas vu là un grand avenir pour moi. Je m'étais spécialisé en peinture italienne, mais j'ai fait une thèse sur un peintre français peu connu du dix-neuvième siècle : Georges Michel. Il y a toujours cette contradiction en moi : je m'intéresse à autre chose que ce à quoi je dois m'intéresser.

- Quels sont les peintres que vous avez bien connus alors ?

- Picasso était déjà un grand seigneur. J'ai fait sa connaissance vers 1922. J'ai bien connu Max Ernst, Miró, puis des quantités de peintres qui sont devenus inconnus, mais qui avaient une certaine réputation à l'époque.

- Comment devient-on expert ?

- Je suis allé aux Etats-Unis pour le compte d'un collectionneur italien qui m'avait pris comme conseiller. Mais j'ai aussi toujours été fasciné par l'histoire des ventes d'art. J'ai passé des semaines aux Etats-Unis, quand je suis rentré des Etats-Unis, j'ai pensé que je pourrais peut-être faire de l'expertise vu que j'étais diplômé de l'École du Louvre. J'ai réussi à m'implanter à Drouot comme expert et, finalement, je n'y ai pas mal réussi.

- Pendant ce temps-là, j'ai eu un certain nombre d'amis, dont un qui m'a beaucoup marqué, Robert Desnos. Il avait été l'un des surréalistes les plus merveilleux et il s'était ensuite fâché avec Breton ; une de ces exclusions dont on a tant parlé...
- Qu'est-ce qu'il disait de Breton ?

- Il disait que c'était un être impossible. Dans le surréalisme, ils étaient tous des gens passionnés et Breton, qui pensait que le surréalisme était la chose la plus importante au monde - il n'avait pas tort à ce moment-là - veillait à ce qu'il y ait une ligne.

- C'est très curieux, cette époque des années 30 : le grand public ne connaissait pas le surréalisme, qui était un milieu très fermé, mais les querelles entre eux étaient affichées partout. Il y avait des journaux qui faisaient des échos : le dadaïsme n'aurait jamais été connu dans le grand public s'il n'y avait eu Cocteau, qui relatait tous les faits et gestes de Picasso. Actuellement, s'il y a un groupe, on n'en entend absolument pas parler. C'est une des choses qui m'étonne le plus, qu'il n'y ait pas aujourd'hui des groupes de jeunes qui se manifestent.

- Quelques jours avant la déclaration de guerre, je suis parti pour l'organisation finale d'une exposition à la National Gallery d'Ottawa, je

suis donc arrivé à New-York avec la guerre à laquelle personne ne croyait. J'avais aimé, ayant je ne sais quel obscur pressentiment, ma femme et mon fils Jean-Jacques, qui avait trois ans.

- J'ai été alors touché par l'ordre de mobilisation : je suis reparti pour la France sur un bateau américain en janvier 1940 et j'ai laissé ma famille à New-York. J'ai connu la « drôle de guerre », j'ai été mobilisé quand c'était trop tard et je me suis retrouvé dans la zone non occupée.

- On m'a démobilisé, et j'ai décidé de retourner en Amérique. Je suis arrivé, sans le savoir, avec la vague des surréalistes ; certains étaient déjà là comme Tanguy, Matta ; Breton est parti en 1941, après ce long séjour à Marseille à propos duquel il va y avoir une exposition : « Le surréalisme à Marseille ». Ils étaient tous là en attente de visas ; Max Ernst a pu partir parce que Peggy Guggenheim l'a épousé, et Breton a fini par obtenir un visa pour la Martinique et il est parti en même temps que Lévi-Strauss, puis il a réussi à entrer aux Etats-Unis.

- Où se retrouvaient les surréalistes à New-York ?

- On allait plutôt les uns chez les autres. Je connaissais aussi beaucoup de conservateurs de musées, de galeries, de marchands et, à un moment donné, Breton et d'autres n'ayant pas de ressources, c'est Patrick Waldberg, qui était américain, qui a été chargé par la radio américaine de recruter des speakers français ; il a recruté tous ses amis : Breton, Lévi-Strauss, Georges Duthuit qui était le genre de Mathias, Ivan Goll, qui avait été l'assistant musical de Breton autrefois parce qu'il prétendait que c'était lui qui avait créé le surréalisme.

- On a vécu comme ça deux, trois ans du salire qu'on nous alottait. Pierre Lazareff était le chef du service français de La voix de l'Amérique. Il était un organisateur hors pair. Breton ne parlait pas l'anglais.

- C'est comme cela que votre fils est devenu un demi-Américain ?

- Oui, il est resté jusqu'après la guerre. Jean-Jacques est allé à l'École française du Saint-Esprit à New-York avec la fille de Breton, Aube. Et Breton venait les conduire à l'école le matin.

- A propos des experts et de leurs erreurs, comment expliquez-vous ce qui s'est passé avec le tableau de La Tour récemment ?

- Les ventes publiques, c'est comme des courses de chevaux, comme la Bourse, il y a toujours une part d'incertitude. Quand on vous demande d'estimer un tableau, c'est très difficile ; on a dit : « C'est la fin du marché de Paris », mais c'est très fréquent dans les ventes en Amérique ou à Londres que la moitié des tableaux ne soient pas vendus. Il y a une sorte de surchère qui s'établit à l'avance. Quand le possesseur du tableau a appris accidentellement qu'il s'agissait d'un La Tour, alors qu'il croyait auparavant que le tableau ne valait rien, il s'est monté la tête. Il y a eu une surévaluation collective, alors les acheteurs ne se sont pas manifestés.

- C'est ça, votre métier, éviter les erreurs psychologiques ?

- Les éviter, oui. Et puis aussi les erreurs d'attribution. Vous comparez, ce tableau on le vend pour un La Tour « avec l'aide possible de son fils Etienne ». C'est l'attribution actuelle ; mais il n'est pas impossible, comme il y a plusieurs exemplaires de ce tableau, que dans quelques années un autre expert dise : « Voilà le vrai ». Il y a toujours ce risque.

- Est-ce que, au cours de votre activité professionnelle, vous avez vu des grands tableaux changer d'attributeur ?

- Oui, très souvent.

- Si on va au Louvre et qu'on regarde le catalogue le plus récent, on

s'aperçoit qu'au moins 30 % des tableaux de grands maîtres ont changé de nom depuis vingt ans, trente ans. Il y a sans cesse des travaux faits par des érudits, des trouvailles d'archives, des nouvelles appréciations, car le regard change avec chaque génération, il n'y a rien d'absolu. Il y a eu dans l'histoire de la curiosité des phases, des phases de confiance et des phases de défiance.

- Les tableaux sont dans les musées, tout le monde les admire de près toujours, et tout d'un coup, quelqu'un arrive et dit que ce n'est

- C'est l'artiste contemporain avec lequel vous avez été le plus lié. Vous vous étiez choisis.

- J'avais beaucoup entendu parler de lui, mais je l'ai rencontré à New-York en 1936, quand il est venu réparer le Grand Verre, l'œuvre de sa vie. Là aussi, il a réussi à faire un pseudo-chef-d'œuvre. C'est à dire qu'il ne ressemble à rien du tout. C'est le comble du non-art, à la fois de l'art et de l'anti-art. Et c'est pourquoi, finalement, il a eu beaucoup de succès : le post-dadaïsme qui s'est développé dans les années 50 en Amérique a abouti au

Alors que la peinture classique veut être vue, on l'expose, on la reproduit - lui, il fait une chose difficile à voir ; on ne peut pas rester longtemps fixé à ces trous. C'est une vision fugitive et inexplicable. Et tout cela actionné par l'électricité : il y a une espèce de machine invisible, car on n'a pas le droit d'aller en coulisse voir ce qui se passe.

- A partir de quand avez-vous décidé de collectionner ?

- Je collectionnais tout enfant déjà. Les livres, les gravures, tout ce

en train de me demander qui il est, je n'ai pas résolu la préface. (Cf. préface : « Qu'on ne s'attende pas à ce que toutes les équivoques en soient éliminées d'un trait de plume. ») Au fond, je ne conclus pas. Si je vis assez vieux, peut-être écrirai-je un nouveau livre ; il est vaguement question que je publie un livre qui s'intitulera : « Le père l'as-cube et la mère tu m' ». Ce sont des calembours, à la Fédon, à la Duchamp. C'est un temps de poésie. Enfin, on verra, n'est-ce pas ? On a le temps devant nous.

- Vous dites que ça vous a fait du tort et, d'autre part, vous n'avez jamais voulu choisir.

- Non, je voulais tout faire en même temps. C'était peut-être trop ambitieux parce que la mode, actuellement, est plutôt aux gens très spécialisés, qui s'intéressent aux peintres siennois de la première moitié du quatorzième siècle, et qui ne s'intéressent à rien d'autre. J'en connais, de ces érudits, qui sont charmants, mais qui sont totalement obédés par une seule chose.

- Mais vous, vous avez tout sur Duchamp.

- Je sais tout sur Duchamp, presque tout. Parce que je ne trouve pas que ma relation avec Duchamp ait été si intime ; d'abord, nous sommes tous les deux des personnages réservés. J'ai appris souvent des choses sur lui par d'autres. Nous étions très amis, mais nous ne nous sommes jamais tutoyés, nous n'avons jamais parlé de nos vies respectives.

- Avec Breton, c'était la même chose, nous étions très amis, mais il ne nous est jamais venu l'idée de nous tutoyer. Vous avez, il y a un certain degré de camaraderie entre hommes, mais aussi entre femmes, où l'on sait tout sur l'autre, ou tout au moins tout ce qu'on vous raconte. Il y en a qui vont très loin dans les confidences. Ça n'a jamais été le cas pour Duchamp envers moi, et ça n'a jamais été mon cas envers Duchamp. Je connaissais très bien Lacan aussi, et Lacan n'avait dit un jour que Duchamp lui avait dit alors que je le connaissais depuis vingt-cinq ans déjà : « Quel genre de type est ce Robert Lebel ? Je n'arrive pas vraiment à le saisir. » Il ne me le demandait pas à moi, mais à Lacan, qui me l'a répété. Tout en étant très amis, nous étions restés sur une certaine réserve. Je n'ai jamais osé lui demander s'il avait été l'ami de telle ou telle femme par exemple.

- C'était des questions qu'on ne pouvait pas à Duchamp.

- Vous savez qu'à un certain moment il avait pris l'aspect d'une femme et qu'il se faisait appeler Rose Sélyva. Il a été photographié par Man Ray en costume de femme.

- Qu'est-ce que ça voulait dire ?... Je n'ai jamais osé lui poser la question de l'homosexualité, qui reste un mystère. Je ne crois pas qu'il était homosexuel ; il était bien trop intéressé par les femmes, mais il a flirté avec l'idée. C'était un personnage ambigu par excellence.

- Avec Desnos, vos relations n'étaient pas les mêmes ?

- Non, j'étais beaucoup plus intime avec Desnos. Desnos était un homme ouvert, qui ne cachait rien. Enfin... il cachait tout. Jamais il n'a été question avec lui de ses œuvres. Il continuait à écrire des poèmes, qu'on a publiés après sa mort. Mais il n'en parlait jamais.

- Il y a une sorte de réserve entre les frères. Mais, dans la vie courante, Desnos était beaucoup plus chaleureux ; Duchamp avait une sorte de réserve envers tout le monde. Mais il n'était nullement arrogant et ne jouait ni au sage ni au gourou.

- Quand on regarde vos vers, il y a un grand écart. C'est une aventure extraordinaire. Vous faites le grand écart ?

- J'ai décidé de maintenir ce grand écart aussi longtemps que je pourrai ; c'est même cela qui m'intéresse.

- Auteur de plusieurs ouvrages sur la peinture, consacré notamment à Léonard de Vinci, Marcel Duchamp (Belton), Géricault et Magritte, Robert Lebel a aussi écrit des textes relevant à la fois de la fiction et de la poésie, comme la Double Vue (1965), l'Œuvre caramél (1969), la Saint-Charlemagne (1976) aux éditions du Soleil Noir.



Robert Lebel (à droite) chez André Breton, rue Fontaine, à Paris.

pas de Rembrandt. Le nom, c'est pour beaucoup dans l'admiration.

- Il y a de grands tableaux dont vous vous dites : c'était peut-être autre chose ?

- Oui, bien sûr. J'ai vu, par exemple, le fameux Vermeer qui a été acheté par le musée d'Amsterdam en 1939, et je suis resté de glace ; et il y avait des foules qui s'extasiaient devant. On a vu cinq ans plus tard que c'était un Van Meegeren. Il m'est arrivé d'être dupé aussi. Le titre d'expert, au « prêt-à-porter », il y a la notion de goût, j'aime mieux cela. Il n'a jamais existé ni un homme ni un moyen mécanique d'arriver à la certitude absolue.

- C'est un peu difficile pour les tableaux modernes, même les tableaux impressionnistes. Il existait encore il n'y a pas très longtemps des gens qui les avaient vu peindre.

- Mais votre Picasso où la signature a été barrée par le peintre, il a perdu toute sa valeur ?

- C'est une gravure. En principe c'est une œuvre refusée, mais cela devient une rareté aussi.

- Pour vous qui êtes un amateur de peinture et d'art, ce métier transforme l'art en spéculation constante.

- Spéculation, oui, mais pas seulement spéculative. Spéculation intellectuelle aussi : c'est aussi peu scientifique que possible. On ne peut jamais rien prouver en art par des calculs, c'est toujours une question de sensibilité.

- Mais les qualités de Duchamp sont des qualités presque scientifiques.

- Je dirais pseudo-scientifique. Duchamp a fait de la géométrie, a créé des poids, des mesures, il a créé une nouvelle physique, mais c'est toujours à base d'humour. Il a voulu créer un art pseudo-scientifique, mais très élaboré, avec des théories. Ses notes sont extraordinaires, faites avec des calculs qui sont toujours des pseudo-calculs.

pop art, et ce sont les « pop-artiens » qui ont érigé Duchamp en leur précurseur.

- La pensée de Duchamp, vous la retrouvez en quoi, essentiellement ?

- C'est une espèce de dérision universelle. Duchamp est un cynique total, il ne croit à rien, même pas à lui-même. Il a voulu faire le contraire de Picasso en faisant du non-art et il est arrivé quand même à avoir une influence fantastique. Il y a eu un moment où, aux Etats-Unis, il était au moins aussi célèbre que Picasso. Lors de l'exposition de l'Armory Show, en 1913, les tableaux de Picasso ont été admirés mais n'ont pas créé le même scandale que Duchamp. Ça a été un coup de tonnerre. Etant inconnu en France, ayant été refusé l'année précédente au Salon des Indépendants, il est devenu l'artiste le plus célèbre du monde.

- Et comment se fait-il qu'il soit resté inconnu en France ?

- Il se souciait mieux en Amérique. Mais il ne faisait pas de tableaux comme on aurait voulu en acheter. Le premier « ready-made » date de 1913 : c'est une roue de bicyclette, qu'il signe. C'est vraiment le « ready-made ». C'est une nouvelle vision des choses.

- Il a toujours refusé de faire partie de quelque groupe que ce soit.

- Il a voulu faire la preuve de l'art en tant que négation, non pas renouveau, mais en tant que négation humoristique, ironique. Puisque même avec son dernier chef-d'œuvre, *Etant donné*, il fait finalement une chose qu'on ne peut pas voir. C'est une porte ancienne qu'il a fait venir d'Espagne, dans laquelle il a creusé deux petits trous. Pour voir ce qui se passe derrière cette porte, il faut appuyer son œil, et on voit à l'intérieur une femme qui brandit un bec Auer, la tête secouée, le bras secoué et qui a le pubis nué. Encore une fois, quelque chose d'impensable.

- C'était la première fois qu'on faisait quelque chose comme ça

que je trouvais qui me frappait un peu. Mais je ne crois pas être un maniaque de la collection. Ma collection, c'est une espèce de panoplie, comme les gens ont leurs souvenirs de voyage qu'ils mettent dans une vitrine. Les masques eskimos ont été acquis en Amérique il y a plus de quarante ans. Il n'y a rien de récent là, sauf les peintures de mon fils. Ça c'est un collage de moi (*Etude de M. André Breton*) ; il y avait près de Dreux un commissaire-priseur qui s'appelait André Breton, alors j'en ai fait un collage.

- Là, la fameuse épreuve rayée du portrait de Breton par Picasso. C'est pas mal d'avoir un portrait de Breton rayé par Picasso. Là du maoïste intitulé *Culture morte* et *Torture morte*. C'est un pied en pierre avec dix mouches mortes et là, dans la petite boîte, c'est une mouche qui était venue se poser sur le pied, attirée par les mouches !

- C'est une exposition très cohérente que vous vous êtes faite là ?

- Je ne sais pas.

- En quoi cette nouvelle édition sur Marcel Duchamp est-elle différente de celle que vous aviez publiée en 1959 ?

- En 1959, Duchamp vivait toujours, il n'est mort qu'en 1969. Donc il y avait sept ans de sa vie dont je n'ai pas pu parler et qui ont été très importantes puisque c'est à la fin de sa vie qu'il a fait ce fameux *Etant donné*. Et puis il y a eu la période posthume : à partir de sa mort, on a commencé à écrire sur lui d'une façon fantastique. Il y a eu et il y a toujours des nouveaux exégètes. Il paraît sans cesse de nouvelles études avec des interprétations entièrement différentes : tantôt il devient un grand mystique zen, tantôt il est religieux, tantôt il fait de l'alchimie. Alors qu'il était entièrement athée, antimystique.

- Mais il est vrai que c'est un personnage qui sécrète un certain mystère.

- Ah oui ! Il est resté mystérieux, puisque, dans la seconde partie de mon ouvrage, je suis toujours

مكتبة من الأصل

